23e Volume — N° 17. — Janvier 1833.

JOURNAL DU MAGNÉTISME

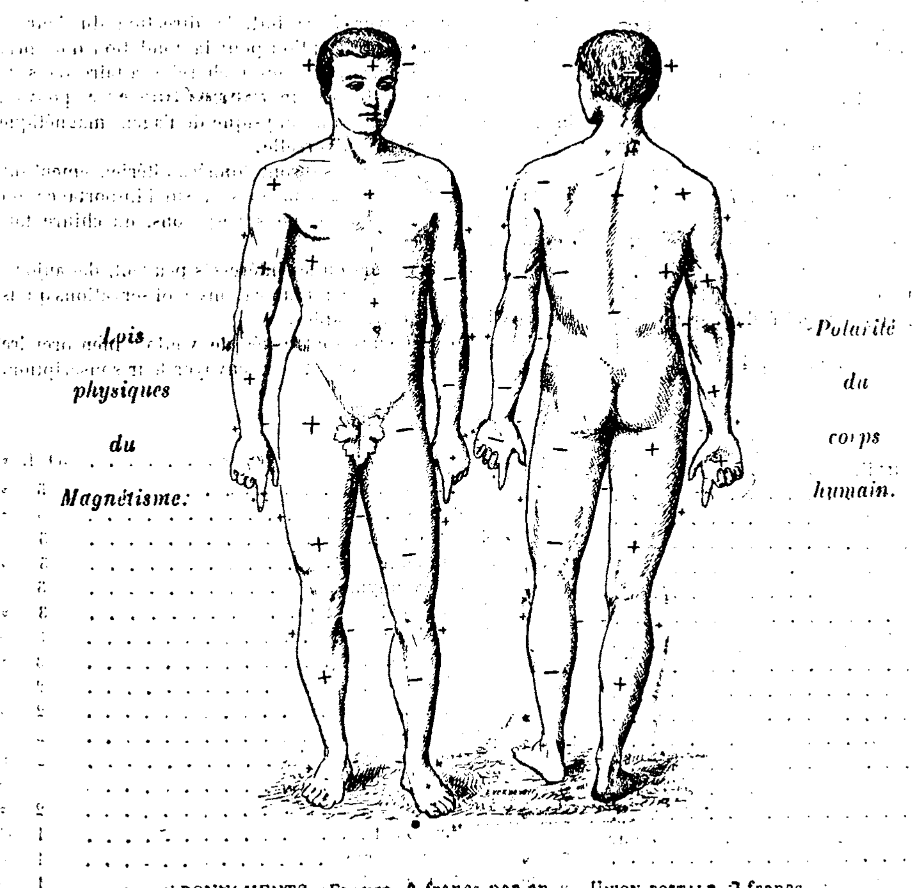
Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Paraissant tous les mois

Sous la direction du professeur H. DURVILLE

AVEC LA COLLABORATION DE

MM. Aksakof, conseiller d'Etat en Russie ; le Dr Baraduc ; A. Bué ; les Drs Cornilleau (de Mont-Saint-Jean), David (de Sigean), ; Donato ; les Drs Espinouse, Liébeault, Luce, Perronnet ; Ed. Raoux, Rouxel, le Dr Surville, etc.



Lois physiques du Magnétisme. — *Polarité du corps humain.*

ABONNEMENTS : France, 6 francs par an — Union postale, 7 francs.

Prix du numéro : 50 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 5, boulevard du Temple, et dans tous les bureaux de poste.

Le Directeur reçoit tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, de 1 à 3 heures. Il répond à toute lettre affranchie contenant un timbre pour la réponse.

PRIX DU MAGNÉTOSCOPE

Jusqu'à présent, nous ne possédons pas d'autre réactif que les nerfs humains pour démontrer l'existence de l'agent magnétique. En raison de l'analogie que cet agent présente avec l'électricité, l'aimant, le magnétisme terrestre, on peut admettre la possibilité de construire un instrument — soit une aiguille, soit un pendule — qui rende son action aussi évidente que l'aiguille aimantée rend évidente la polarité des aimants.

Ainsi, par exemple, une aiguille équilibrée sur un pivot, dans laquelle on puisse fixer l'agent magnétique, présenterait certainement deux pôles opposés comme l'aiguille aimantée ; l'approche de la main droite ou de toute autre partie positive du corps humain devrait repousser le pôle positif de l'aiguille et attirer le négatif; réciproquement, la main gauche ou toute autre partie négative devrait repousser le pôle négatif de l'aiguille et attirer le positif.

Il devrait en être de même pour toute force magnétique, qu'elle émane de l'aimant, du magnétisme terrestre, de l'électricité, de la lumière, du calorique, des couleurs, des odeurs, du son, du frottement, du mouvement, des décompositions chimiques, etc., etc.

Pour arriver à ce but, la direction du Journal ouvre une souscription pour la fondation d'un prix destiné à encourager les recherches à faire dans le but de construire un **magnétoscope** pouvant démontrer la réalité physique de l'agent magnétique et la polarité universelle.

Des instructions seront données ultérieurement sur les conditions du concours et sur l'importance du prix qui atteindra, nous l'espérons, un chiffre fort enviable.

Les amateurs ou les intéressés peuvent, dès aujourd'hui, faire les communications et observations qu'ils jugeront convenables.

Nos lecteurs sont priés de vouloir bien prendre part à cette œuvre et nous envoyer leur souscription.

Ont déjà souscrit :

M. et Mme Durville	200 f.	»
» Décle	100	»
» Favéreaux	50	»
A. Aksakof	40	»
Hofrichter	24	50
de Rey Pailhado	20	»
Houzelot	20	»
Un abonné désirant l'anonyme	20	»
Burg	10	»
Bourkser	10	»
Bouvery	10	»
A. Moutinho	10	»
J. Pont	10	»
Mme la baronne de Mounié	10	»
M. Revel	10	»
Un anonyme (brochures pour une valeur de)	7	»
Mme Dumonteil	6	50
M. Bréard	5	»
Carpentier	5	»
Delmas-Marsalet, gérant du journal	5	»
Ch. Eloi	5	»
Engel	5	»
Lemaslo	5	»
Rouxel	5	»
Total à reporter	593 f.	»

Report	593 f.	»
Mlle Cl. Favéreaux	5	»
Parizot	5	»
M Wilberg	5	»
Mauheim	5	»
Un anonyme	5	»
Mme Gossard	3	»
M. D. Thincelin	3	»
Lalanne	3	»
Bloche	2	»
V. Boujut	2	»
J. Dumas	2	»
Deux anonymes	2	»
Molas	2	»
Seuret	2	»
F. Jobard	1	50
Un anonyme	1	50
A. Caniard	1	»
A. Laurent	1	»
Métais	1	»
Mme Une abonnée désirant l'anonyme	1	»
M. Un *véritophile*	0	60
Fournier	0	50
Regnault	0	50
Total au 15 décembre	641 f.	60

DISCOURS

PRONONCÉ A L'INAUGURATION

DE LA SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

le 6 octobre 1887

par M. H. Durville, secrétaire général.

Mesdames, Messieurs,

L'emploi du Magnétisme comme agent thérapeutique se perd dans la nuit des temps.

L'Egypte, l'Inde, la Chaldée, la Judée, la Grèce, la Germanie, Rome et les Gaules connaissaient l'action curative que l'homme peut exercer sur son semblable et sur lui-même.

Chez tous les peuples, à quelque degré de civilisation qu'ils soient parvenus, on a observé que certains hommes forts, robustes, mais souvent ignorants, pouvaient guérir certaines affections par des pratiques empiriques que l'on qualifia toujours de superstitieuses.

La connaissance des règles de l'art était réservée à des hommes plus instruits, aux prêtres en général et à ceux qui étaient initiés aux mystères du culte.

Ceux-ci possédaient une science profonde, philosophique, mystérieuse, basée sur l'étude de la nature et plus particulièrement sur les manifestations de l'énergie humaine.

Par des procédés qui présentent la plus grande analogie avec ceux du Magnétisme contemporain, les prêtres de l'antiquité, à la fois médecins, juges et devins, opéraient de nombreuses cures qu'ils attribuaient à Isis, à Vulcain, à Apollon; mais surtout à la même divinité, connue sous le nom de Sérapis par les Egyptiens, d'Esculape par les Grecs et les Romains.

Souvent, les malades se rendaient dans les temples pour obtenir la guérison de leurs maux. Les uns étaient guéris par l'imposition des mains, par des attouchements, des frictions et diverses pratiques dont la signification était inconnue des profanes. D'autres étaient plongés dans un sommeil mystérieux pendant lequel le dieu, pour nous servir du langage du temps, leur apparaissait en longe, les touchait et les guérissait ou leur révélait les remèdes qui devaient les guérir. Lorsque les malades ne recevaient pas les communications divines, certains prêtres nommés *onéiropoles*, c'est-à-dire vendeurs de songes, s'endormaient pour eux, et le dieu ne leur refusait jamais le bienfait demandé.

Nous ne possédons sur la théorie des anciens que des indications vagues. Nous savons qu'ils agissaient les uns sur les autres au moyen du rayonnement magnétique, qu'ils provoquaient le sommeil, qu'ils obtenaient même le somnambulisme lucide, mais nous ignorons presque complètement les règles de leur art.

Le moyen âge n'a pas connu la pratique du Magnétisme éclairée par le raisonnement.

Comme à toutes les époques de l'histoire, il y a des guérisseurs que l'on désigne ordinairement sous le nom de *toucheurs*, qui guérissent certaines affections par des attouchements, des insufflations, des invocations, mais on attribue cette faculté à des causes surnaturelles.

On trouve les premiers essais de théorie dans les écrits des astrologues, des alchimistes et des philosophes hermétiques des XIIIe, XIVe et XVe siècles.

Vers le commencement du XVIe siècle, l'antique théorie du fluide universel est remise en vigueur. Ce que les stoïciens n'avaient considéré que comme une hypothèse, fut admis pour une réalité par les grands penseurs de cette époque, qui regardèrent ce fluide comme une cause directe de tout ce que nous observons dans la nature.

Une circonstance particulière vint donner à cette théorie une vogue dont on se ferait difficilement une idée aujourd'hui. — Par ses propriétés singulières, l'aimant attira l'attention générale; on crut reconnaître en lui tous les caractères du principe universel et on le considéra comme un abrégé des merveilles du monde. Sa propriété directive fut attribuée à un courant de fluide qui, partant de l'étoile polaire, se dirigeait vers le sud. La propriété qu'il possède d'agir à distance, à travers tous les corps, le fit identifier complètement avec le fluide universel.

La nature vivante, comme la nature morte, fut soumise à l'empire de cette action, qui prit bientôt le nom de *Magnétisme*, comme se manifestant spécialement dans l'aimant.

Les actions des animaux, surtout celles qui dépendent de l'influence réciproque qu'ils exercent les uns sur les autres, furent attribuées à l'action immédiate du fluide universel; et comme exemple, on cita l'action incontestable du serpent sur l'oiseau, celle de quelques oiseaux de proie et des animaux féroces sur les victimes qu'ils saisissent, l'attraction morale que les individus de sexe différent exercent les uns sur les autres, la sympathie et l'antipathie ainsi que différents effets physiques et moraux que l'on observe plus ou moins dans la vie commune.

On appliqua ces principes à l'art de guérir et leur ensemble se généralisa en France, en Angleterre et surtout en Allemagne sous le nom de *médecine occulte* avec Agrippa et Paracelse; puis sous celui de *médecine magnétique* avec Goclenius et Van Helmont.

Jusqu'à la fin du XVIe siècle, la théorie reste à l'état rudimentaire. La première théorie qui ait

quelque valeur est celle de Van Helmont. — « On « donne, dit-il, le nom de *Magnétisme* à l'influence « occulte que les corps exercent à distance les uns « sur les autres, soit par attraction, soit par im- « pulsion. Le moyen ou véhicule de cette influence « est un esprit éthéré, pur, vital, qui pénètre tous « les corps et agite la masse des humeurs. »

Cette « influence que les corps exercent les uns sur les autres » par l'intermédiaire d' « un esprit éthéré » que les magnétiseurs ont désigné depuis sous le nom de fluide, servit de base à toutes les théories établies successivement par Roberd Flud, Kircker, Santanelli, Maxwel, Mesmer, de Puységur, Deleuze, du Potet, Charpignon, Lafontaine, jusqu'à celle que nous allons esquisser et que nous soumettrons publiquement à l'épreuve de l'expérience et du raisonnement.

— Les diverses forces ou plus exactement les divers agents de la nature présentent entre eux de grandes analogies. On peut surtout citer la chaleur, la lumière, l'électricité, le magnétisme (minéral) et le mouvement. Il existe une corrélation constante entre le développement d'un de ces agents et une action mécanique quelconque, de sorte qu'il y a transformation de l'un dans l'autre.

En effet, l'électricité fait naître le mouvement, la chaleur, la lumière ; la chaleur produit les courants électriques par lesquels on obtient l'aimantation.

Chacun de ces agents se transforme à son tour en un agent qui a échappé jusqu'à présent à toute analyse rigoureusement scientifique. Cet agent, c'est le *Magnétisme* que nous étudions. Nous pourrions le désigner par le qualificatif de *physiologique* pour le distinguer du magnétisme minéral connu depuis longtemps, car il se fait sentir sur l'organisme, sans agir comme ce dernier sur l'aiguille aimantée.

Il se manifeste également, à côté de l'électricité, dans tous les corps de la nature.

Tel qu'on l'observe dans les corps bruts ou animés, dans le magnétisme minéral, dans la lumière, dans les odeurs, ou qu'on le développe par l'électricité, par le calorique, par le son, par le mouvement, par les décompositions chimiques, l'agent magnétique est en partie soumis aux lois qui régissent les actions des aimants.

C'est une force rayonnante qui se propage dans l'air en ligne droite.

En tombant perpendiculairement sur une surface plane, les rayons magnétiques traversent presque tous les corps solides, sans perdre notamment de leur activité. Les liquides, même en couches très minces, ne sont pas traversés par cet agent, mais ils s'en saturent et s'en chargent. En tombant sous un angle aigu sur une surface polie ou suffisamment polie, la plus grande partie des rayons se réfléchissent ; en tombant sur un corps prismatique ou sur une lentille bi-convexe, ils se réfractent en vertu de lois analogues à celles qui régissent la réflexion et la réfraction des rayons lumineux et calorifiques.

Dans les corps animés, jusques et y compris ceux qui présentent des traces d'organisation, comme les cristaux, on remarque des pôles opposés analogues à ceux des aimants, tandis que les corps inorganiques sont unipolaires.

Le corps humain nous présente une polarité en fer à cheval assez compliquée. On observe :

1° *une polarité d'ensemble*,

2° *une polarité secondaire*.

La polarité d'ensemble se compose de deux aimants inversement disposés, fig. 1 et 2.

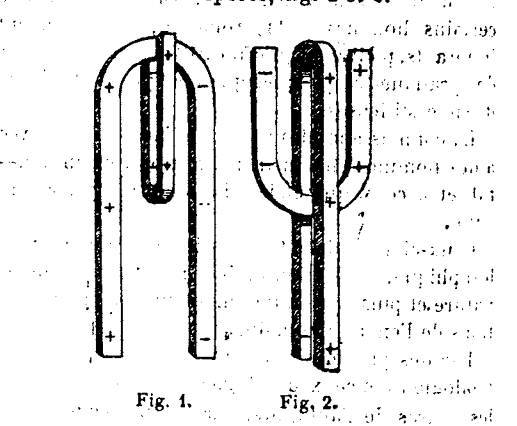


Fig. 1. Fig. 2.

1° — Un *aimant latéral*, positif à droite, négatif à gauche, dont les branches sont figurées par les côtés du corps — tête, tronc, bras, jambe — ; les pôles sont aux mains et aux pieds ; le point neutre se trouve au sommet de la tête.

2° — Un *aimant antéro-postérieur*, dont les branches, moins étendues que celles du précédent, se trouvent sur le milieu du front, la pointe du menton, le sternum, le nombril, la colonne vertébrale, l'occiput ; les pôles sont à la partie moyenne du frontal et au sommet de l'occipital ; le point neutre est au périnée. Le devant du corps, sur une largeur de 2 à 4 centimètres, est positif ; le derrière, sur une largeur de 4 à 5 centimètres, est négatif.

La polarité secondaire est inhérente aux membres pelviens et thoraciques.

Avec une différence de tension assez considérable aux pôles opposés, les bras et les jambes sont positifs du côté du petit doigt, négatifs du côté du pouce. La polarité des mains est différente de celle des avant-bras et des bras ; la face palmaire de la droite est positive, la face dorsale négative ; la face palmaire de la gauche est négative, la face dorsale, positive. Les pieds sont polarisés comme les mains,

Les doigts eux-mêmes sont polarisés dans le même sens que les bras et les jambes.

La polarité est inverse chez les gauchers.

Ces différentes modalités de l'agent magnétique à la surface du corps sont peu importantes, car elles s'annihilent les unes par les autres. Ainsi, la polarité des doigts s'efface devant celle des mains, et celle-ci disparaît presque complètement devant la polarité latérale; de sorte que, dans la pratique, on peut considérer le côté droit comme entièrement positif, le gauche, comme entièrement négatif.

Par cette disposition magnétique du corps humain, l'action physique que deux individus exercent l'un sur l'autre, quoique plus compliquée, est analogue à celle que deux aimants exercent entre eux.

L'application isonome, c'est-à-dire des pôles de même nom, produit *répulsion, chaleur, excitation;* l'application hétéronome, c'est-à-dire des pôles de nom contraire, produit *attraction, fraîcheur, calme, bien-être.*

Aucun être vivant n'est complètement indifférent à l'action du Magnétisme. Les malades sont généralement plus sensibles que ceux dont la santé est équilibrée; mais chez les uns et les autres, les effets sont plus ou moins appréciables. Chez les sensitifs, l'application isonome donne lieu à une excitation considérable dont la conséquence est le sommeil magnétique avec ses diverses phases; l'application hétéronome détermine le réveil, le calme, puis une exagération du calme, qui est un état analogue à la paralysie.

L'application de ces principes à la thérapeutique est à la portée de tous.

Il est facile de comprendre que, quand un organe devient malade, c'est qu'il manque de force, d'excitation pour accomplir ses fonctions, ou qu'il possède trop de force, trop d'excitation et qu'il les accomplit avec trop d'activité. Il est évident qu'entre ces deux cas il n'y a pas de milieu; et que, sans exception, les maladies qui nous affectent doivent être classées en deux catégories :

1° *Affections paralytiques*, caractérisées par le manque d'énergie, la diminution ou l'abolition des fonctions organiques.

2° *Affections inflammatoires* ou d'*excitation*, caractérisées par une énergie trop grande et par l'exagération des fonctions organiques.

On comprend facilement que, dans toutes les maladies de nature paralytique, il faut agir par excitation pour augmenter l'activité et la ramener à son état normal; et que, dans les affections inflammatoires où l'activité est trop grande, il est indispensable de calmer.

Cette théorie qui est indiquée par la nature, se vérifie par les résultats que chacun peut obtenir sur soi et sur les siens. Elle est dégagée de tout le merveilleux qui entourait certaines théories de nos prédécesseurs, et repose exclusivement sur des lois qui sont en partie connues depuis longtemps.

Il reste à expliquer l'action de la pensée et de la volonté, c'est-à-dire le rayonnement psychique du magnétiseur sur le magnétisé et le somnambulisme lucide; mais dans l'état actuel de nos connaissances, il est impossible de donner scientifiquement cette explication.

Avec le concours des magnétiseurs de toutes les écoles, des spiritualistes, et de ceux qui cherchent à comprendre la cause et le but de la vie, nous espérons y parvenir.

THÉRAPEUTIQUE MAGNÉTIQUE

ANÉMIE ET PARALYSIE DU CŒUR. — GUÉRISON

Communication faite à la *Société magnétique de France*, le 26 novembre, par H. DURVILLE.

A la suite d'une grave maladie contractée il y a quatorze ans, madame X... (j'ai communiqué à la Société son nom et son adresse, mais je me suis engagé vis-à-vis de la malade à ne pas les publier dans le journal) a constamment souffert de malaises les plus divers.

Depuis cette époque, la malade a consulté les médecins les plus en renom, tant en France qu'en Allemagne, en Angleterre et en Italie et les nombreux traitements qu'elle a suivis n'ont pas empêché la maladie de suivre son cours.

Désespérant de reconquérir la santé et ne croyant pas plus à l'efficacité du magnétisme qu'aux traitements médicaux si infructueusement suivis, elle se décida quand même à m'appeler pour se soumettre (à titre d'essai, me dit-elle) au traitement magnétique.

C'était le 13 septembre dernier.

La malade est au lit, dans un état de faiblesse extrême, la face est généralement décolorée, les extrémités sont froides, souvent enflées et douloureuses; les battements du cœur sont très faibles; la circulation est ralentie, le sommeil est presque nul, et dès que les yeux s'appesantissent, elle a des visions fantastiques. L'appétit est presque nul; c'est à peine si depuis un an elle absorbe quotidiennement cinquante centilitres de lait qui n'est pas toujours supporté. Le ventre est dur, ballonné, la constipation est opiniâtre et les règles sont supprimées depuis treize mois. Parfois la tête est lourde, embarrassée, douloureuse. La marche est presque impossible, les jambes fléchissent sous le poids du corps; malgré cela elle se lève presque tous les jours et quand le temps est beau, elle fait une promenade en voiture. Les syncopes sont fréquen-

tes et souvent de longue durée : parfois il s'en déclare six dans la même journée.

Depuis plusieurs années, presque tous les médecins qui l'ont consultée sont d'accord pour diagnostiquer une *anémie très grande compliquée de paralysie du cœur*.

Dès la première séance, le sommeil devient meilleur et l'appétit semble renaître.

Après quatre séances, le sommeil qui est calme, dure de quatre à cinq heures chaque nuit, l'appétit revient, la constipation est moins opiniâtre, les forces renaissent et elle peut faire une petite promenade à pied. Les syncopes reviennent plus rarement et durent moins longtemps.

Au bout de dix séances, l'état général est considérablement modifié ; les mouvements du cœur sont plus forts, l'appétit est bon, la digestion, quoique lente, se fait assez régulièrement, le sommeil est normal et l'enflure des jambes a presque entièrement disparu. Les syncopes qui ne se produisent plus que rarement et seulement sous l'influence d'une émotion, ne durent que quelques secondes ; la face tend à reprendre sa coloration naturelle.

La guérison se produit progressivement, sans réactions, les syncopes cessent bientôt complètement, la force et la vigueur reviennent et les règles paraissent.

Après vingt-quatre séances qui ont eu lieu du 13 septembre au 4 novembre, la malade se considère comme suffisamment rétablie et abandonne le traitement.

Au commencement du traitement, quand le cerveau était excité, je le calmais par application de la main gauche sur le front ; puis j'excitais toutes les autres fonctions par application des mains ou par l'action digitale à distance en position isonome. Cette dernière action produisant toujours une légère excitation du cerveau, je terminais la séance en faisant cesser cette excitation, soit par application de la main gauche sur le front, soit (quand la malade était au lit) en plaçant mes mains sur ses pieds en position hétéronome, c'est-à-dire la main gauche sur le pied droit; et réciproquement, la droite sur le gauche.

Vers le milieu du traitement, toute excitation cérébrale ayant disparu, j'agissais presque toujours en excitant, sauf à la fin de la séance.

Ce résultat a été obtenu sans que la malade ait été endormie et (je dis cela pour les hypnotiseurs qui ne veulent pas admettre l'action magnétique) sans exercer sur elle la moindre suggestion.

REVUE DES LIVRES

Traité expérimental et thérapeutique du Magnétisme, avec 8 fig. dans le texte. Cours professé à la *Clinique du Magnétisme*, en 1885-86, par H. Durville, 2e édit. in-16, relié, 2 fr., à la *Librairie du Magnétisme*.

La littérature magnétique vient de s'enrichir d'un manuel important, dû à la plume de l'habile directeur du journal fondé en 1845, par le baron du Potet. Dans un volume de 180 pages, M. Durville expose une ingénieuse application des lois de la *polarité universelle* au traitement des maladies de l'homme considéré lui-même comme un corps polarisé, c'est-à-dire parcouru par des courants de *magnétisme positif* et de *magnétisme négatif*.

Au lieu de magnétiser empiriquement, comme aujourd'hui, sans se préoccuper de ces courants et de ces pôles, M. Durville rapproche des fluides *différents* quand il veut produire l'attraction ou la sédation, et des fluides *semblables* lorsqu'il veut provoquer la répulsion ou l'excitation. Cette nouvelle méthode, basée sur les lois de la physique et de la biologie, donne des résultats bien plus rapides et bien plus constants que les anciens procédés.

A ces moyens importants d'augmenter la puissance thérapeutique du magnétisme humain, M. Durville ajoute de féconds auxiliaires puisés dans le magnétisme *terrestre*, dans les *aimants* et dans les magnétismes *animal*, *végétal*, *électrique*, *lumineux* et *calorique*.

Le magnétisme zoologique ou *zoomagnétisme*, mérite surtout d'attirer l'attention spéciale des praticiens et des malades, car on peut trouver de riches et nombreux réservoirs de force vitale ou de *puissance médicatrice* dans les corps d'animaux sains et vigoureux. Ce qui fait dire à l'auteur que « la *zoothérapie* pourra constituer une branche importante de la médecine magnétique ».

On trouvera encore dans ce livre de très curieuses indications sur les influences biologiques et thérapeutiques de la lumière *blanche* ou synthétique ; des couleurs *rouge*, *bleu*, *indigo*, *violet*, qui sont positives, et des couleurs *jaune*, *orangé*, qui sont négatives.

M. Durville expose enfin l'*application* de ces influences de polarité et de courants au *traitement* des diverses maladies, et conclut de la simplicité et de la facilité de cette application : que l'art de guérir sera désormais à la portée de tous les malades, soit par l'*automagnétisation*, soit sous la main bienveillante d'un voisin, d'un ami sympathique.

E. Raoux.

(Extrait du *Nouvelliste vaudois*.)

Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, par le professeur H. Durville, brochure in-8°, avec 11 figures dans le texte ; 1 franc, à la *Librairie du Magnétisme*.

Lois physiques du magnétisme, polarité humaine, par le même, brochure in-16, 30 centimes, à la même librairie.

Nous avons parlé du *Traité expérimental de thérapeutique de Magnétisme*, par le professeur H. Durville.

Nous avons dit comment en expérimentant journellement, l'habile directeur de la *Clinique du Magnétisme* avait découvert les lois qui président aux manifestations étranges du magnétisme humain.

Nous avons démontré que, pour M. Durville, il n'y a qu'une maladie qui est un dérangement de l'équilibre des forces vitales, et qu'à l'aide d'un traitement magnétique raisonné, régulier, persévérant, on arrivait à guérir même les maladies paraissant incurables.

Aujourd'hui, M. Durville, poursuivant ses études sur la question, vient de publier un nouvel opuscule : *Application de l'aimant*, etc.

Ce livre, qui contient onze figures explicatives, est un résumé des travaux de l'auteur sur le traitement des maladies par les aimants (magnétisme minéral).

Cette œuvre très intéressante, tant au point de vue physique qu'au point de vue physiologique et thérapeutique, donne une historique de l'application de l'aimant en médecine, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; une étude sur la physique de l'aimant où l'auteur révèle l'existence d'une force inconnue qu'il a découverte; une étude plus remarquable encore sur la *physique physiologique* où la polarité du corps humain et son analogie avec l'aimant est démontrée jusqu'à l'évidence; une description des pièces aimantées à employer dans un traitement et une thérapeutique qui permet au malade de se traiter lui-même dans le plus grand nombre des cas.

Ce petit volume excessivement intéressant, n'est à la vérité que la mise en pratique des principes contenus dans son *Traité expérimental*; c'est le guide indispensable à tous ceux qui, initiés aux mystères du magnétisme, veulent propager ou employer ce mode de traitement, comme à ceux qui s'intéressent aux progrès de la science magnétique.

Dans la petite brochure : *Lois physiques du Magnétisme*, le même auteur nous donne en quelques pages tous les détails, toutes les explications sur la polarité humaine.

M. Durville a su, par des recherches persévérantes, par des études approfondies et sérieuses, par des travaux remarqués, se créer en peu de temps une renommée méritée.

On peut dire que grâce à sa courageuse initiative, à ses découvertes importantes, le magnétisme est devenu une science exacte.

(Extrait du *Journal de l'Orne*)

G. FABIUS DE CHAMPVILLE.

Magnétisme et somnambulisme, méthode nouvelle, facile et pratique, par J. de Riols. — *Spiritisme et tables tournantes*, nouvelle méthode facile et complète, par J. de Riols. — *Astrologie* ou art de tirer un horoscope, par E. Santini (J. de Riols). — *Cartomancie*, ou art de tirer les cartes, etc., par J. de Riols. — *La Graphologie*. Traité complet, par J. de Riols (E. N. Santini.) — *La Chiromancie* ou la bonne aventure expliquée par l'inspection de la main. Méthode nouvelle, par H. Gourdon de Genouillac. Brochures in-8°, prix 1 fr., chez *Le Bailly* et à *la Librairie du Magnétisme*.

Sous cette rubrique : *Bibliothèque des curiosités scientifiques*, l'éditeur Le Bailly publie une série d'ouvrages sur les sciences que nous pourrions appeler *déclassées* ou *non classées*, c'est à-dire sur les sciences qui ne sont pas enseignées dans les établissements publics d'instruction, et dont l'existence n'est pas admise par les savants patentés.

Magnétisme et Somnambulisme est l'ouvrage le plus parfait de la collection. Nous n'en ferons pas l'analyse, car il ne s'y prête guère, étant très concis; de plus, nous ne pourrions en dire que du bien; or, rien n'est plus désagréable à un critique sérieux que de faire des éloges; il se figure que tout le monde le regarde comme un compère, un encenseur, un marchand d'eau bénite. Nous nous bornons donc à dire en deux mots que ce livre ne contient rien de nouveau et ne sera d'aucune utilité aux initiés, si ce n'est comme modèle de clarté dans l'exposition et de justesse dans l'expression. Mais les aspirants magnétiseurs et les personnes qui veulent se familiariser avec les principes et la pratique du magnétisme ne pourront choisir un guide plus sûr et plus complet sous un si petit volume. Nous ne trouvons pas une erreur à relever, ni dans les principes théoriques, ni dans les procédés, ni dans les conclusions.

Spiritisme et tables tournantes ne manque pas non plus d'intérêt, mais il nous semble que le pendule explorateur et la baguette divinatoire sont plutôt du domaine du magnétisme que du spiritisme et auraient dû prendre place dans le premier traité; d'autant que cette opinion est généralement admise et que M. de Riols ne donne aucune raison qui puisse nous déterminer à l'abandonner. Charpignon, qui n'est pas un adversaire du spiritualisme, il s'en faut de beaucoup, regarde les deux phénomènes en question comme appartenant au magnétisme, et il nous semble qu'il a raison. Cette réserve faite, il ne nous reste plus qu'à dire que le livre de M. de Riols est aussi complet que ses dimensions le comportent et écrit avec élégance et précision.

Que dirons-nous de l'*Astrologie*? C'est là une des sciences les plus anathématisées par les savants comme entachée de barbarisme et d'ignorance. Pourtant il est bien évident qu'elle n'a pu naître qu'après l'astronomie, car il a nécessairement fallu connaître le cours des astres pour déterminer leurs aspects et leurs influences; si l'astrologie ne repose sur aucun fondement, il faut donc la considérer comme un abus de la science et non comme un témoignage d'ignorance, ce qui est bien différent.

M. de Riols rapporte deux citations d'un savant. M. Transon, qui a combattu l'astrologie dans le *Journal encyclopédique* et qui en a fait l'apologie dans l'*Encyclopédie nouvelle*. On pourrait citer beaucoup d'autres savants qui ne regardent pas l'astrologie comme dénuée de vraisemblance, sinon de réalité. Voici, par exemple, une phrase de Virey, que n'importe quel astrologue signerait des deux mains :

« Tout ce qui change l'état du corps dispose l'âme différemment, à cause de leur étroite correspondance. Elle se meut comme lui, selon la nature du monde, et se soumet au cours régulier *des astres* et des saisons. Ce mouvement des *cieux* et de la terre modifie secrètement nos actions et nos pensées ; il change nos goûts selon les temps et donne au corps des penchants spontanés qui se décèlent jusque dans les songes. Nous découvrons ainsi une harmonie entre l'âme et le monde, par l'intermédiaire du corps vivant. L'homme est comme le thermomètre qui mesure les perfections du monde : il en indique l'état et se met en rapport avec ce grand tout. » (*L'art de perfectionner l'homme*, etc., t. I, p. 230.)

Il est bien difficile de croire que tant de bons esprits qui ont eu foi en l'astrologie, qui l'ont pratiquée et qui n'avaient aucun intérêt à tromper le public ou à vouloir en imposer, ne méritent pas autant de confiance que les prétendus savants qui, magistralement munis de leurs diplômes et intéressés à soutenir l'opinion qu'ils ont une fois adoptée, nient purement et simplement, sans même vouloir le considérer, tout ce qui sort de leurs programmes.

La place nous manque pour parler des autres volumes de la *Bibliothèque des curiosités scientifiques*, qui se prêtent d'ailleurs peu à l'analyse. Nous terminerons en engageant les lecteurs à en prendre connaissance et à n'y croire ni trop ni trop peu. Ne rien nier sans examen des faits. Ne rien croire sans preuves démonstratives, telle doit être la devise de tout esprit philosophique.

Dr S.

Magnetismo animal. Principios de magnetologia ou Methodo facil de aprender a magnetisar. In-16°, Lisbonne, typographie du Progrès (1).

L'auteur de ce livre, M. Annibal Moutinho, qui pousse la modestie jusqu'à se dire simple compilateur, est du moins un compilateur de beaucoup de discernement. Il a su choisir et exposer avec autant de clarté que de concision ce qu'il y avait d'essentiel dans les ouvrages des principaux magnétiseurs.

Il n'est peut-être pas hors de propos de faire remarquer que tous ces ouvrages, dont M. Moutinho donne la liste à la fin de son livre, sont d'auteurs français ou écrits en langue française, tous sans exception. Cela prouve qu'il n'y a pas besoin que les savants officiels se mêlent d'une science pour qu'elle fasse des progrès, car, on le sait, il n'y a pas de pays au monde où le magnétisme ait rencontré de la part des Académies autant d'opposition.

On pourrait faire la contre-épreuve et montrer que les sciences dont se sont emparés les Universités, les Académies, les Conservatoires, garantis par le gouvernement, sont toujours restées stationnaires et sont même devenues, en si bonnes mains, rétrogrades. Voyez le théâtre et la musique, par exemple... Mais cela nous écarterait de notre sujet. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'il est fort à souhaiter que les corps savants ne posent pas leur grapin sur le magnétisme, car ils en feraient ce que le clergé a fait de la religion, les légistes du droit, les médecins de la médecine, etc.

Les *Principes de magnétologie* de M. Moutinho contiennent tout ce qu'il y a d'essentiel dans cette science; les lecteurs y trouveront des exemples, datant d'un demi-siècle au moins, de sommeil à distance, de suggestion mentale, de tout ce qui fait aujourd'hui l'ébahissement des ignorants, et que les hypnotiseurs présentent, un peu tard, comme étant de leur invention.

La comparaison du fluide magnétique animal et avec le fluide électrique, le galvanique, celui des aimants présente un intérêt particulier; mais ce qui intéressera le plus les lecteurs français dans ce livre, ce sont les *Réflexions de Sophie Rosen-Dufaure sur le magnétisme animal*. Voici en abrégé la thèse soutenue par madame Rosen-Dufaure.

La médecine classique a reçu un fameux coup de l'homœopathie qui, en dépit des obstacles, a fait et fait encore des progrès très sensibles. « Pauvre allopathie ! Elle n'a pourtant pas encore épuisé le calice d'amertume ! » Le magnétisme à son tour se présente comme moyen curatif. L'homœopathie administrait les médicaments à petite dose, mais du moins elle en prescrivait : le magnétisme, lui, n'a même pas besoin de cela. Les médecins nient les effets curatifs du magnétisme, et il est de fait que, pratiqué comme ils le pratiquent, non seulement il n'est pas propre à guérir, mais bien à rendre malade. Toutefois ils ne peuvent plus nier l'existence du fluide magnétique. Les expériences de Crookes, répétées nombre de fois, démontrent que le poids d'une personne soumise à l'influence magnétique varie dans une proportion qui peut aller jusqu'à 27 livres. Voilà un agent qui, s'il n'est pas matériel, produit du moins de singuliers effets sur la matière, et il faudrait être doué d'une singulière obstination pour persister à nier son existence.

M. Moutinho donne une explication des effets curatifs du magnétisme animal en se basant sur une théorie de la polarité exposée par le Dr Orlard

(1) *Magnétisme animal. Principes de magnétologie ou méthode facile pour apprendre à magnétiser.*

dans *l'homœopathie à la portée de tout le monde*. Cette théorie n'est pas à l'abri de toute objection, mais une théorie a toujours l'avantage de stimuler les auteurs à en chercher une meilleure et de leur indiquer les écueils à éviter. Nous devons donc savoir gré à M. Moutinho de sa tentative, d'ailleurs très ingénieuse, et le remercier d'avoir écrit ce bon petit livre de vulgarisation.

ROUXEL.

LES NOUVEAUX DIEUX

Vous passez auprès d'un édifice au porche noir. Là des gens stationnent comme des marchands de billets ou des camelots à la porte d'un théâtre. Le long du trottoir, des voitures rangées. Un gardien de la paix de planton devant l'entrée. Un bruit musical, suffisamment rythmé, sort du bâtiment haut et sombre. Vous prêtez l'oreille. Bientôt vous reconnaissez l'air qui arrive à demi étouffé à travers l'épaisseur des murs. Une voix de femme, aigrelette, scande : « J'aime mieux qu'mes dindons...ons !.. » Vous dites : Tiens ! un nouveau café-concert ! Est-ce que Paulus en est ?.. Vous levez les yeux, vous reconnaissez la Charité. Ces gens qui piétinent dans l'ombre du porche sont des malades attendant qu'on ait fini là-haut de chanter la *Mascotte* pour entrer à l'hôpital et faire panser leurs plaies.

Ce concert macabre n'est pourtant point jeu de carabins en goguette. C'est une expérience scientifique, s'il vous plaît. Le Paulus de l'endroit préside en cravate blanche, quelques ordres étrangers à la boutonnière ; entre temps, il présente avec force boniments, à la façon de Rossignol-Rollin, introduisant ses lutteurs dans la cathédrale du muscle, ses mâles les plus nerveux et ses femmes les plus hystériques. On applaudit parmi l'auditoire élégant et blasé qui vient chercher là des émotions neuves et d'inédites sensations. Les femmes du monde sont au premier rang. Elles se bousculent aux expériences du docteur Luys pour se faire brutaliser l'imagination. Le soir, elles iront se faire madrigaliser le sexe par *l'Abbé Constantin*. Ne sont-elles pas les Messalines de la névrose ? Elles se plaisent à livrer leurs cervelles, le matin aux médecins violents, le soir aux auteurs dramatiques doucêâtres, comme l'impératrice romaine offrait son corps le jour aux patriciens exsangues et, la nuit, aux robustes portefaix de Suburre.

Aussi bien nul ne s'offusque de voir *la Mascotte* représentée à la Charité par des artistes ayant pour régisseur l'interne de service, et à qui la réplique sera donnée, le lendemain, par le scalpel de l'anatomiste. Après le théâtre, l'amphithéâtre. Les Folies-Dramatiques ont pour succursales les Folies-Cliniques. Le cirque est dépassé par l'opérette, et les gladiateurs de la science doivent savoir tomber avec grâce et en mesure, au signal du chef de service devenu chef d'orchestre. Parisiens décadents et mondaines névrosées sont là pour être divertis.

Passe encore pour ces exhibitions de la souffrance en musique dans les salons tout dorés, encombrés de bibelots coûteux, où nos médecins à la mode font la manche, mais prendre l'hôpital pour un tremplin, changer les lits de misère en tréteaux, donner aux gémissements des moribonds l'accompagnement des flons-flons de Planquette, et remplacer cyniquement le rideau joyeux qui se lève sur la bouffonnerie promise par le drap tragique que l'infirmière vient rabattre sur le menton des morts, c'est en vérité abuser de l'autorité que donne dans un siècle sans foi la puissance de la crédulité scientifique et la force de la superstition ambiante.

Notre époque qui ne croit plus et qui se raille lorsqu'on lui conte les miracles rapportés par les Ecritures diversement authentiques servant de base aux cultes nombreux qui, tour à tour, ont fait la consolation et le désespoir des êtres humains, s'incline aujourd'hui devant trois ou quatre Paulus, cravatés de blanc, plus ou moins officiers de la Légion d'honneur, et exhibant, comme preuve de leur divinité laïque, des parchemins et des certificats de Faculté. Voilà les dieux modernes ! Ils en sont encore à la période où les athées n'osent pas se produire. Quand vous essayez timidement de contester quelque point secondaire des miracles accomplis par nos thaumaturges contemporains, on ne vous reproche point, comme jadis, de n'avoir pas la foi ; on vous dit simplement : « Vous êtes un ignorant ! » Et cela suffit. L'accusation est forte. Dans un âge où les bacheliers sont plus nombreux que les myopes et où la moindre gamine échappée des écoles est capable de vous dire, sans se tromper, le petit nom de Sésostris et la couleur du manteau que le bon Joseph laissa pour gage entre les doigts brûlants de la solide Putiphar, l'épithète d'ignorant équivaut à une condamnation à l'opprobre de ses concitoyens et aussi à la misère. Neuf fois sur dix, on aime mieux passer pour instruit et paraître discuter sérieusement les jongleries de ces médicastres acceptés par l'Institut.

Car il faut un indiscutable courage pour nier les religions qui commencent. Tacite, bien que sénateur et historien destiné à un certain succès n'a parlé que timidement d'un nommé Christ troublant la Judée par ses miracles au temps de Tibère. Tacite prévoyait qu'un jour ce Christ-là sauverait son empereur et que ses compagnons gouverneraient le monde. Il passait pour hardi celui qui, au

temps de Molière, osait s'attaquer aux médecins. Aujourd'hui il faut plus que de la hardiesse : les médecins sont dieux. Ils fondent la religion de l'absurde. Ils proclament l'Evangile de l'impossible. Ils propagent le dogme du merveilleux.

D'habiles gens, en vérité ! Ils savent que le merveilleux est inné au cœur de l'homme. Ce n'est pas le rire qui est le propre du bipède terrien comme l'a dit Rabelais. On a trouvé des singes qui avaient appris à rire en regardant les hommes. Mais le singe n'admire pas. L'homme est le seul être vivant qui se prosterne devant ce qu'il ne comprend pas. L'homme, et c'est là seulement ce qui le différencie des autres mammifères, est un animal qui a des dieux et des médecins.

Il est vrai que l'humanité a aussi le privilège de posséder des saltimbanques. Mais cette catégorie humaine se confond si facilement avec les deux précédentes ! Sans doute, nos hypnotiseurs et nos suggestionneurs à la mode sont des savants ; mais combien peu la différence est grande entre eux et les dieux qu'on connaît et les banquistes qu'on révère !

Ainsi que les dieux, ils commandent à l'âme humaine et disposent à volonté des sentiments les plus intimes de ceux qui leur sont soumis. Comme Laroche ou Delille, physiciens populaires de Saint-Cloud ou de Neuilly, ils produisent dans les bras de leurs sujets la rigidité cataleptique et provoquent le phénomène de la double vue. Comme eux, ils font désigner par le sujet endormi l'heure qu'indique l'aiguille de votre montre ou la personne la plus amoureuse de la société. Mais Delille et Laroche avouent, la représentation terminée, qu'ils ne sont que des saltimbanques. Les Robert-Houdin de l'Académie de médecine n'avouent pas. C'est là toute leur force.

Voilà donc ce qu'on a fait de la médecine à notre époque : un art de charlatan, une concurrence aux divertissements forains. Tandis que la chirurgie est devenue science exacte, et qu'aux mains expertes des Péan, des Labbé, des Verneuil, le bistouri n'est plus qu'un instrument de précision, la médecine recule jusqu'à la nuit du moyen âge, jusqu'aux ténèbres bibliques. Nous voici ramenés aux impositions des mains guérissant les maladies, aux souffles communiquant science et prescience, aux paralytiques qu'on fait se tenir debout rien qu'en levant le petit doigt. Demain, sans doute, nous apprendrons que le docteur Luys, ou tout autre nécromant, change le spectacle de la *Mascotte* et donne à la Charité le grand ballet du 4e acte de *Robert* avec tout le personnel du Père-Lachaise arraché de ses caveaux sur un signe du très puissant hypnotiseur.

Où s'arrêter, en effet, une fois lancé sur le grand chemin de l'impossible ? Le docteur Luys et ses congénères soutiennent qu'ils peuvent forcer une femme à embrasser, malgré elle, un monsieur et à l'assassiner ensuite. L'expérience a été faite plusieurs fois aux applaudissements des badauds. Si l'on embrassait pour de bon, on assassinait pour rire, toutefois.

Un pareil pouvoir est grave. Qui donc oserait désormais livrer à la justice un coupable ? La suggestion ne serait-elle pas la grande et légitime excuse ? Allez donc condamner l'adultère, punir le vol et envoyer à la guillotine un assassin, lorsque ces savants officiels viennent vous dire qu'ils peuvent faire d'une honnête femme une coureuse et d'un homme probe un voleur, rien qu'en soufflant dessus. Si ces médecins-là disaient vrai, s'ils avaient cette puissance il n'y aurait qu'une chose à faire : les empoigner et les étrangler, car jamais monstre inventé par les mythologies du passé n'aurait causé pareil ravage dans une société. Mais il n'est pas besoin de recourir à la massue d'Hercule pour nous débarrasser de ces sangliers qui ont pour marais de Calydon les hospices et les Facultés de médecine. A nous Molière, à nous Rabelais ! Le rire est une arme sûre. Contre ces dieux médicaux et leur religion nouvelle l'athéisme le plus redoutable est le ridicule.

Ils s'imaginent donc avoir inventé quelque chose de nouveau ? L'homme n'a peur que de ce qui le surprend. Démontrons que cette suggestion dont on fait tant de bruit est aussi antique que le monde et nous aurons l'avantage. Du jour où une femme a cédé à un homme, la suggestion a existé sur la planète. Le serpent de la Genèse a devancé le docteur Luys. Est-ce que l'orateur qui entraîne, persuade et soulève son auditoire, est-ce que le chef qui pousse au danger ses soldats, est-ce que le tribun qui fait devenir le pavé des villes à des mains pacifiques d'ordinaire, est-ce que le poète, est-ce que le journaliste même séduisant cette Eve éternelle qu'on nomme l'opinion, ne pratiquent pas à tout instant la suggestion avec succès ?

La suggestion est éternelle comme la crédulité, comme la faiblesse, comme la bêtise de l'homme et de la femme. Les cabotins de la science n'ont fait que reprendre une vieille pièce. Il nous reste heureusement le droit de siffler. Ce n'était pas la peine, en effet, d'abolir toute croyance, de dépouiller toute foi, de briser tous les dieux, de renverser tous les autels, pour remplacer Jésus-Christ, le vrai, celui du ciel, par le docteur Luys et les grands immortels de l'Olympe neigeux par les immortels petits de nos olympes académiques.

(Le *Gil Blas*, 11 novembre.)

E. Lepelletier.

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

(*Extrait du registre des procès-verbaux.*)

Ouverture du cours, *samedi* 5 *novembre.* — M Durville explique que, dans son sens le plus étendu, le magnétisme n'est qu'une modification d'un principe universellement répandu; qu'on en constate la présence dans tous les corps de la nature et qu'on peut le développer par l'électricité, par le calorique, le mouvement, les décompositions chimiques, etc., etc. Il explique que les effets du magnétisme humain sont dus à deux causes distinctes : 1° à une cause physique, 2° à une cause psychique, que l'on peut étudier séparément. Les lois qui régissent la cause psychique sont inconnues; celles qui régissent la cause physique sont en partie connues depuis longtemps.

Il retrace ensuite l'historique du magnétisme depuis l'antiquité jusque vers la fin du moyen âge et montre de nombreuses gravures qui représentent évidemment des scènes de magnétisme.

Le professeur termine cette première leçon par quelques expériences de magnétisme humain; et, pour montrer la corrélation de cette action avec des diverses forces de la nature, il présente une série d'expériences avec le mouvement et le calorique.

Cours. — 2e leçon, *samedi* 12 *novembre.* — M. Durville expose les essais de théories de Marcilius Ficin, de Pierre Pomponace, de Cornelius Agrippa, de Paracelse et explique l'origine de la théorie actuelle du magnétisme par la remise en vigueur de l'antique théorie du fluide universel identifiée avec celle de l'aimant.

Cours. — 3e leçon, *samedi* 19 *novembre.* — M Durville analyse les théories de Van Helmont, de Maxwel, de Wirdig et de Mesmer.

Séance d'intérêt social, *samedi* 26 *novembre.* — La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. le comte de Constantin.

Le secrétaire général lit les procès-verbaux des séances précédentes qui sont adoptés.

Les statuts n'ayant pas encore été remis par la préfecture de police et pouvant être modifiés, le président déclare qu'il n'y a pas lieu de procéder encore à l'élection des membres du conseil et à celle des correspondants, comme cela était fixé par l'ordre du jour. Il n'est fait aucune observation.

M. Durville lit une note sur la guérison d'une *anémie très grande compliquée de paralysie du cœur*, datant de 14 ans, qu'il a obtenue par le magnétisme, en 24 séances, du 13 septembre au 4 novembre, sur une dame dont il fait connaître le nom et l'adresse.

Plusieurs sociétaires prient M. Durville d'expliquer plus longuement, les moyens qu'il a mis en pratique pour obtenir ce résultat. M. Durville explique avec beaucoup de détails sa façon de procéder pour exciter certaines fonctions et en calmer d'autres. Des éloges sont unanimement prodigués à l'auteur de cette cure qui paraît bien extraordinaire.

M. Durville fait l'analyse des articles de journaux parus sur le magnétisme depuis la dernière réunion.

M. le docteur Luce demande à faire des démonstrations sur le *nervisme*, et comme il a besoin pour cela d'appareils assez difficiles à installer, il désire faire ces démonstrations chez lui. Cette proposition est adoptée et les sociétaires décident de se rendre chez le docteur Luce les mardis 13 et 20 décembre, à 8 heures 1/2 du soir.

L'ordre du jour de la prochaine séance (31 décembre) est fixé ainsi qu'il suit :

Election des membres du Conseil et des correspondants;

Communications diverses.

Assistaient à cette séance : MM. Jacquelin, Courlet, Dubucquoy, Martin, Chauvière, Didier, Collier, François, Cazalis, Rouxel, Burg, Vivant, Beauvais, Jacquillat, Létrange, Guyonnet; mesdames Luce, Gossart, Durville, etc.

REVUE DE LA PRESSE

Le *Courrier de Lyon* du 26 novembre publie la note suivante :

Il vient de se fonder à Paris, sous le titre de *Société magnétique de France*, une Société qui se propose d'étudier le Magnétisme (improprement appelé hypnotisme), non seulement comme agent thérapeutique, mais dans les rapports qu'il présente avec les autres sciences, et particulièrement avec l'électricité, l'aimant, la lumière, le calorique, le mouvement.

Tout un monde nouveau semble vouloir se manifester, et l'on doit s'attendre d'ici à peu d'années, aux découvertes les plus étranges et par suite à des expériences d'application aussi remarquables qu'extraordinaires.

En conséquence, nous engageons vivement, non seulement les médecins et autres savants, ainsi que les personnes auxquelles le magnétisme est familier, mais encore les gens du monde, à faire partie de cette Société comme membres adhérents; ce qui, pour une somme fort modique, donne droit aux publications des travaux et des conférences de la Société. Ces publications sont généralement accompagnées d'un compte-rendu et d'une analyse des expériences, conférences et travaux faits à l'étranger. Il s'agit aujourd'hui de grouper les faits, de les répéter devant les détracteurs du magnétisme, afin de donner à celui-ci le caractère positif qui lui appartient.

Les expériences qui vont avoir lieu cet hiver à la Société nous promettent des résultats aussi curieux qu'intéressants, tant au point de vue de la science pure qu'à celui de ses applications à la physiologie et à la thérapeutique.

Pour les renseignements, s'adresser à M. H. Durville, secrétaire général de la Société et directeur du *Journal du Magnétisme*, 5, boulevard du Temple, à Paris.

La *Gazette médicale de Paris* du 26 novembre publie une longue observation sur la guérison par l'aimant d'un cas d'hystérie symptomatique obtenue à l'Hôtel-Dieu.

Le malade avait été traité par les moyens ordinaires de la médecine classique, puis on eut recours à l'hypnotisme qui aggrava encore son état.

« 3 avril. — Depuis un mois et demi, malgré le bromure de sodium, l'état de R... s'est peu modifié. Première séance d'hypnotisme par suggestion; séance de préparation; elle n'aboutit qu'à un somnambulisme imparfait, après quoi nous observons *une attaque de contracture dont le type est inverse des attaques antérieures* (extension des pieds et flexion des orteils).

« 4 avril. — Aucune amélioration; au contraire, céphalalgie intense, insomnie.

« 5 avril. — Deuxième séance d'hypnotisme, combinée avec application de l'aimant pendant vingt minutes sur le bras gauche ; le malade reste en rapport avec nous pendant toute l'épreuve ; nous lui suggérons la disparition du tremblement de la parole.

Au réveil, attaque de contracture du type inverse signalé plus haut ; nous notons les changements suivants : *retour complet de la sensibilité générale et sensorielle gauche ; transfert complet de l'anesthésie sensorielle à droite. La parole est bien articulée, sans tremblement*, le sifflement est possible ; enfin, le malade copie assez nettement de la main gauche un dessin facile.

« 6 avril. — Les attaques provoquées sont moins intenses.

« La marche est plus facile.

« 12 avril. — L'anesthésie s'est reproduite ; une troisième séance d'hypnotisme avec aimantation fait disparaître l'hémianesthésie sans transfert.

« R... dessine très bien ensuite. Mais, cinq jours après on note un *retard des perceptions sur les membres du côté gauche* (dix secondes pour la cuisse).

« Puis on continue le traitement par l'aimant seul, appliqué, par périodes de deux heures, sur les membres.

« 1er mai. — L'anesthésie disparut ainsi complètement, le tremblement diminua progressivement ; mais quelques particularités sont dignes d'être signalées :

« Ainsi, l'approche de l'aimant *accélère la transmission nerveuse* dont le retard tombe de 10 à 2 secondes ; si l'on provoque un commencement d'attaque, il suffit de promener l'aimant sur les différents groupes musculaires pour produire immédiatement la résolution. En l'absence de l'aimant, tout travail délicat est impossible ; si on l'approche, R... réussit immédiatement à écrire lisiblement, à enfiler une aiguille fine.

« C'est ainsi que peu à peu, en poursuivant tous les points d'hyperesthésie, nous avons pu les faire tous disparaître, et frapper impunément tous les points convulsigènes des jours précédents. Entre-temps, l'examen des yeux décelait des variations dans l'étendue du champ visuel qui, le 18 juin, était très rétréci, puis s'élargit un peu et l'apparition d'un scotome central et périphérique pour le vert.

« Le 4 août, R... part méconnaissable ; la sensibilité est encore un peu diminuée à la plante des pieds ; l'anesthésie sensorielle gauche a reparu, mais il n'existe plus aucun tremblement, le travail est possible. »

Les médecins renonceront certainement aux pratiques fatigantes et souvent dangereuses de l'hypnotisme pour revenir au magnétisme humain dont l'action est toujours bienfaisante ; mais ils n'y viendront pas sans transition. En attendant, ils emploient le magnétisme minéral, c'est déjà un progrès.

La *Curiosité* de Nice des 25 novembre et 5 décembre publie deux longs articles sur l'*Hypnotisme et la Suggestion* dus à la plume autorisée de son directeur, M. Ernest Bosc.

L'auteur emploie alternativement les mots d'hypnotisme et de magnétisme en considérant le premier comme synonyme du second.

M. Bosc fait allusion à un ouvrage qu'il a préparé sur cette question et qui n'est pas imprimé, car, dit-il, « le moment n'est pas encore venu ».

« S'il paraissait aujourd'hui, il renverserait tellement tout ce qui existe dans l'ordre des faits matériels, scientifiques, spiritualistes, que certainement la majorité des lecteurs fermerait le livre après avoir lu seulement une partie de la préface ; dès lors, ce livre aurait un nombre si restreint de lecteurs, que ce n'est pas la peine de le publier ».

Il considère les phénomènes produits par Donato Pickmann et autres magnétiseurs, comme des phénomènes élémentaires. « Ce n'est là que de l'hypnotisme ordinaire : au-dessus de celui-ci, il y a l'hypnotisme que nous appellerons transcendant, qui est à l'hypnotisme vulgaire comme le rapport de cent milliards est à un ».

S'il en est ainsi, les phénomènes exposés dans le manuscrit de M. Bosc sont bien extraordinaires. Qu'il n'hésite donc pas à le publier, nous lui prométtons un grand succès. Mais deux mots sont inutiles pour désigner un même ordre de phénomènes. C'est du magnétisme qu'il parle et non pas de l'hypnotisme : qu'il emploie donc le premier à l'exclusion du second.

Sous ce titre, **Un rebouteur célèbre de la seconde moitié du XIXe siècle**, le *Journal d'oculistique* du mois d'octobre, publie l'article suivant :

Il vient de mourir, à Londres, un rebouteur, nommé Hutton, en possession, depuis un demi-siècle, de la renommée la plus extraordinaire. Il n'avait aucune espèce de diplôme. Il appartenait à une famille qui se transmettait, de père en fils, l'art de traiter par le massage et les manipulations directes, diverses maladies des os, des articulations et des muscles. On venait de toutes les parties de l'Angleterre réclamer ses soins, non seulement pour l'homme, mais pour les animaux. Ses traitements étaient si habituellement couronnés de succès, que le Collège des chirurgiens n'avait jamais osé intervenir pour l'empêcher de pratiquer son art.

Dans beaucoup de cas où la science officielle avait échoué, Hutton réussissait. Tous les jockeys célèbres ont passé par ses mains. Un cavalier s'était-il défoncé deux ou trois côtes, brisé l'épaule ou le poignet, il appelait Hutton, et se retrouvait sur pied en sept ou huit jours, alors qu'il en aurait fallu trente à un chirurgien pour obtenir le même résultat. Les chevaux ne guérissaient pas moins vite sous les manœuvres de Hutton.

Ce rebouteur n'avait pas la moindre notion d'anatomie, et savait à peine lire et écrire. Toute sa science était au bout de ses doigts ; des doigts énormes, très longs, très forts et en même temps d'une sensibilité exceptionnelle. Exercé dès l'enfance à reconnaître par le toucher les moindres anomalies des organes de la locomotion, Hutton savait par des pressions et des frictions exercées avec les doigts, remettre toutes choses en place. Il était admirablement doué pour l'observation, très attentif, très clairvoyant, et d'autant plus habile en diagnostic que tout son talent était fondé sur la pratique.

Le rédacteur anonyme du journal *le Temps*, duquel nous extrayons la notice précédente, ajoute les réflexions suivantes :

« Il serait puéril d'admettre qu'il y eût dans le talent de Hutton quelque chose qu'un chirurgien de carrière serait impuissant à acquérir. Peut-être faudrait-il tirer un enseignement de ce phénomène singulier d'un rebouteur s'imposant à une société moderne. N'est-il pas permis de penser que la chirurgie contemporaine donne trop de place à la théorie et point assez aux manipulations directes ? Elle invente des appareils admirables ; elle pousse au dernier point la délicatesse et la minutie des études anatomiques. N'oublie-t-elle pas un peu que le véritable outil du chirurgien est la main, si on s'en rapporte à l'étymologie du mot ? On serait tenté de le croire, quand on voit un simple paysan réussir là

où les plus illustres chirurgiens avaient échoué, comme dans le cas de Georges Moore, le philanthrope et millionnaire, entre autres. Hutton le débarrassa, en huit jours, d'une luxation de l'épaule que le Collège des chirurgiens, assisté des orthopédistes les plus renommés, traitait vainement depuis trois ans. »

Décidément, le mot d'*hypnotisme* devient de plus en plus à la mode. On l'applique partout et à propos de tout.

Le *National* du 1er novembre, dans un article signé JEAN DES GAULES, emploie les mots de *suggestion* et d'*hypnotisme* en parlant de faits politiques où ces ordres de phénomènes ne sont absolument pour rien.

Sous ce titre : *l'Hypnotisé du ministère*, *l'Intransigeant* consacre son premier article à un homme politique qui n'a certainement rien à faire avec le sommeil provoqué.

Il vient de paraître un nouveau journal, *la Science illustrée*, qui contient, dans ses premiers numéros, un intéressant travail de M. Louis Figuier, sous ce titre : *La découverte de l'hypnotisme*.

Après être entré dans quelques considérations sur le magnétisme, l'auteur expose fort bien la « découverte de l'*hypnotisme* ou *sommeil nerveux*, c'est-à-dire d'un état identique à l'état magnétique », par Braid, qui assistait en sceptique aux séances publiques que Lafontaine donnait à Manchester.

Le fameux chirurgien fut bientôt convaincu que tout n'était pas mensonge et compérage dans les phénomènes du magnétisme, comme il l'avait pensé. « Il s'appliqua dès lors à en rechercher la cause en dehors du prétendu fluide magnétique qu'invoquait Lafontaine, comme tous les magnétiseurs de son temps. Il avait remarqué dans une des séances qu'un des sujets magnétisés était dans l'impossibilité d'ouvrir les paupières. De là, les premières expériences de Braid, dont le but n'était que de rechercher la cause de l'occlusion des paupières, et qui l'amenèrent à produire le sommeil, ou *hypnotisme* (du grec *upnos*).

Espérant déterminer par la fatigue des yeux la contraction spasmodique du muscle orbiculaire des paupières, chez l'individu expérimenté, il pria un de ses amis, M. Walker, de s'asseoir et de fixer ses regards sur le col d'une bouteille placée au-dessus de ses yeux, de façon à occasionner une grande fatigue de ces organes. En trois minutes, les paupières de M. Walker se fermèrent, un flot de larmes coula le long de ses joues, sa tête s'inclina, son visage se contracta légèrement, un gémissement lui échappa et, à l'instant il tomba dans un profond sommeil. »

Les numéros 2 et 3 reproduisent un excellent portrait des docteurs Braid et Durand de Gros.

LES LIVRES NOUVEAUX

Remis au Bureau du Journal

Chez *George Carré*, rue Saint-André-des-Arts.

Traité élémentaire de science occulte mettant chacun à même de comprendre et d'expliquer les théories et les symboles employés par les anciens, par les alchimistes, les francs-maçons, etc., par Papus, in-12, 3 fr. 50.

Le royaume de Dieu, par Alber Jhouney, in-8, 4 fr.

Les Lys noirs, par le même, in-8, 4 fr.

A la Librairie de la *Revue Française*, à Agen.

Contesgrivois, par Evariste Carrance, brochure in-16.

The *New York Solar Thermolume Company*, 39 West 27 th street, New-York.

Human culture and cure, by E. D. Babbitt, g. in-8.

Chez *Blanpain*, 7, rue Jeanne.

La Messe et ses mystères comparés aux mystères anciens, par J.-M. Ragon, in-18, 6 fr.

A la *Librairie Académique*, quai des Grands-Augustins.

Le Nouvel Hypnotisme, par L. Moutin, illustrations de P. Mouron, in-16, 3 fr. 50.

A la *Librairie Mondaine*, 9, rue de Verneuil.

La Grande Prêtresse, roman parisien, par Ch. Chincholle, in-12, 2e édition, 3 fr. 50.

Chez *De Pedro Ortega*, calle Palau, à Barcelone.

Refutacion à los folletos el liberalismo es pecado y qui hay sobre el espiritismo, del Sr. Felix Sorda y Solvany, brochure in-16.

Chez *Retaux-Bray*, 82, rue Bonaparte.

Le Miracle et ses contrefaçons, par le P. J. de Bonniot in-8.

A *la Librairie illustrée*, rue du Croissant.

Les Mystères de la Science, par Louis Figuier, grand in-8, avec nombreuses gravures (2e volume), 20 fr.

A la librairie de la *Société bibliographique*.

L'Hypnotisme expliqué dans sa nature et dans ses actes, par le docteur Constantin James, brochure in-8.

Chez *Georges Steinheil*, rue Casimir-Delavigne.

Collection des anciens alchimistes grecs, publiée sous les auspices du ministère de l'instruction publique, par M. Berthelot, de l'Institut, en collaboration avec M. C.-E. Ruelle, in-4.

THÉATRE

SÉANCES, COURS ET CONFÉRENCES

Voulant donner plus de solennité aux séances expérimentales de la *Société magnétique de France*, le Comité directeur de la Société décide de ne plus faire qu'une séance chaque mois.

En conséquence, les séances expérimentales auront lieu le premier jeudi de chaque mois, à partir du 5 janvier 1888, dans l'une des grandes salles de la *Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, 44, rue de Rennes, à 8 heures du soir.

Conformément à une décision précédente, ceux qui ne font pas partie de la Société n'y seront admis que sur la présentation d'une invitation nominative. Pour obtenir cette invitation, s'adresser au siège de la Société ou à l'un des sociétaires.

Les succès du célèbre Donato continuent au Théâtre de la Galerie Vivienne. Les effets produits sur les sujets fascinés sont extraordinaires et attireront longtemps encore une réunion choisie dans ce coquet petit théâtre.

A la Renaissance, M. Emile de Najac a lu aux artistes la pièce en trois actes qu'il a écrite en collaboration avec M. Albert Millaud, les *Hypnotisés*, et qui va entrer immédiatement en répétition pour passer après le *Roi Koko*.

Tous les lundis, séance expérimentale de magnétisme humain, par M. Reybaud, à la salle des conférences du boulevard des Capucines.

FAITS ET COMMUNICATIONS

Congrès néerlandais de naturalistes et de médecins, *réuni à Amsterdam les 30 septembre et 1er octobre* 1887.

Le docteur A.-W. Renterghem, d'Amsterdam, a lu un mémoire ayant pour titre : *De l'hypnotisme et de la suggestion appliqués à la pratique médicale.*

L'auteur qui pratique la méthode de l'école de Nancy, a obtenu des résultats fort encourageants dans un grand nombre de cas divers.

Il cite 162 de ces cas. 91 ont été guéris, 46 améliorés et le résultat a été inappréciable sur 25.

Le praticien encouragé par un semblable résultat fait des vœux pour que l'hypnotisme (le magnétisme) soit enfin admis dans la pratique par la médecine officielle.

Société de médecine de Berlin, *séance du 26 octobre.*

Le docteur Moll a traité longuement de la question de l'hypnotisme (disons plutôt du magnétisme).

L'auteur a étudié profondément la question. Dans un séjour de quelques mois qu'il a fait à Paris, il a vu les deux formes d'hypnotisme établies par Charcot : la grande et la petite, et les trois phases classiques de la première.

Il établit fort bien la différence qui existe entre l'école de Nancy qui est purement magnétique, et celle de la Salpêtrière qui est plus spécialement hypnotique, et se range de l'avis des professeurs de Nancy, non seulement parce que leur théorie semble plus rationnelle, mais surtout par les résultats thérapeutiques qu'ils obtiennent sur toutes les catégories de malades.

Il s'étend longuement sur la suggestion, explique la façon d'opérer des professeurs de Nancy et cite quelques expériences curieuses.

Il constate avec une certaine satisfaction que, dès la publication des premiers travaux de Charcot, l'hypnotisme fut vulgarisé en Allemagne par les expériences de Hansen.

Association française pour l'avancement des sciences. *Session de Toulouse, du 22 au 29 septembre.*

Deux plagiaires, dont les savants connaissent assez la probité scientifique, ont fait une communication sur *les courants de la polarité dans l'aimant et dans le corps humain,* sans laisser soupçonner que c'est au cours professé par notre directeur, en 1885-86, qu'ils ont puisé la théorie dont ils se disent les auteurs.

Société de thérapeutique, *séance du 9 novembre.*

Le docteur Constantin (Paul) parle de l'action des médicaments à distance dont il est tant parlé depuis quelques mois. Il a fait quelques essais qui n'ont pas réussi.

Parlant de la polarité du corps humain, il dit que l'on est parvenu à expliquer l'action des aimants. On obtient des effets différents, non seulement en changeant la position des pôles, mais rien qu'en renversant l'aimant, c'est-à-dire en changeant le sens du courant par rapport à celui du sujet. C'est ce qu'il se propose de démontrer dans la prochaine séance avec un sensitif sur lequel on peut facilement observer la polarité du corps humain.

Séance du 23 novembre.

Le docteur Constantin (Paul) présente un sensitif avec lequel il démontre la polarité humaine et l'action calmante ou excitante des aimants.

LIBRAIRIE DU MAGNÉTISME

Extrait du Catalogue

HYPNOTISME

(*Suite*)

— *Traitement et guérison d'une morphiomane par la suggestion hypnotique*, broch. in-8. 50 cent.

— *Du traitement de l'aménorrhée par la suggestion hypnotique*, broch. in-8. 50 cent.

E. YUNG. — *Le sommeil normal et le sommeil pathologique.* Magnétisme animal, hypnotisme, névrose hystérique, in-12. 2 fr. 50

SPIRITISME

ALLAN-KARDEC. — *Le Livre des Esprits*, partie philosophique, contenant les principes de la doctrine spirite sur l'immortalité de l'âme, la nature des esprits et leurs rapports avec les hommes, les lois morales, la vie présente, la vie future et l'avenir de l'humanité, selon l'enseignement donné par les Esprits supérieurs, à l'aide de divers médiums, in-12, 30e édit. 3 fr. 50

— *Le Livre des Médiums*, partie expérimentale. Guide des médiums et des évocateurs, contenant la théorie de tous les genres de manifestations, in-12, 19e édit. 3 fr. 50

— *L'Evangile selon le Spiritisme*, partie morale, contenant l'explication des maximes morales du Christ, leur application et leur concordance avec le spiritisme, in-12, 12e édit. 3 fr. 50

— *Le Ciel et l'Enfer* ou *la Justice divine, selon le spiritisme*, contenant de nombreux exemples sur la situation des Esprits dans le monde spirituel et sur la terre, in-12, 7e édit. 3 fr. 50

— *La Genèse, les Miracles et les Prédictions selon le Spiritisme.* Partie scientifique qui est la synthèse des premiers volumes, et conséquemment l'une des plus importantes, in-12, 7e édit 3 fr. 50

ALEX. BELLEMARE. — *Spirite et Chrétien*, in-18. 3 fr. 50

EUG. DE BONNEMÈRE. — *L'âme et ses manifestations à travers l'histoire*, in-18. 3 fr. 50

Mme ANT. BOURDIN. — *Les Deux Sœurs*, roman historique, in-18. 3 fr.

— *Les souvenirs de la folie*, in-18. 3 fr.

— *Entre deux globes*, in-18. 3 fr.

— *La Consolée*, in-18. 1 fr. 50

— *Cosmogonie des fluides.* Le Christ esprit protecteur de la terre, in-18. 1 fr. 50

BOURGES. — *Psychologie transformiste.* Évolution de l'intelligence, in-18. 1 fr.

C. CHAIGNEAU. — *Les Chrysanthèmes de Marie*, in-18. 3 fr. 50

W. CROOKES. — *Force psychique.* Recherches sur les phénomènes du spiritualisme, in-16. 3 fr. 50

G. DELANNE. — *Le Spiritisme devant la science*, in-12. 3 fr. 50

L. DENIS — *Pourquoi la vie?* Solution rationnelle du problème de l'existence, in-32. 10 cent., par la poste 15 c.

DUNEAU. — *Mes causeries avec les esprits*, in-12. 3 fr. 50

M. GEORGE. — *Les mondes grandissants*, in-18. 1 fr.

Dr P. GIBIER. — *Le spiritisme ou fakirisme occidental*, in-16, avec figures. 4 fr.

Mme LUCIE GRANGE. — *La lutte chez les hommes et chez les Esprits.* Qu'est-ce que la paix? in-32. 30 cent.

Mme LUCIE GRANGE. — *Manuel du spiritisme*, in-32. 30 cent.

HAB. — *Prophètes et prophéties*, in-12, édité par la *Lumière*. 3 fr.

Dr HEGOBT. — *Spiritomanes et spiritophobes.* Etude sur le spiritisme, broch. in-8. 1 fr.

T. JAUBERT. — *Les deux commandements du Christ.* Fables, contes et sonnets, in-16. 1 fr. 50

E. DI RIENZI. — *Immortalisme et libre-pensée*, in-8. 30 cent.

J. DE RIOLS. — *Spiritisme et tables tournantes*, broch. in-8. 1 fr.

VASSEUR LOMBARD. — *Les manifestations spirituelles dévoilées*, ou les médiums et les spirites devant la raison humaine, broch. in-12. 50 cent.

A. VINCENT. — *Le spiritualisme expérimental et les apports*, in-8. 1 fr. 50

SCIENCES OCCULTES — THÉOSOPHIE

J. BIZOUARD. — *Des rapports de l'homme avec le démon.* Essai historique et philosophique, 6 gros vol. in-8. 30 fr.

Lady CAITHNESS. — *Théosophie universelle.* Théosophie chrétienne, in-8. 2 fr. 50

— *Théosophie universelle.* Théosophie bouddhiste, in-8. 2 fr.

— *Fragments glanés dans la théosophie occulte d'Orient*, in-8. 1 fr. 50

P. CHRISTIAN. — *Histoire de la magie, du monde surnaturel et de la fatalité à travers les temps et les peuples*, grand in-8 avec fig. et planches hors texte. 15 fr.

DRAMARD. — *La science occulte.* Etude sur la doctrine ésotérique, in-8. 1 fr.

ELIPHAS LÉVI. — *Dogme et rituel de la haute magie*, 2 vol. in-8 avec 24 figures. 18 fr.

— *Histoire de la magie*, avec une exposition claire et précise de ses procédés, de ses rites et de ses mystères, in-18, avec 90 figures. 12 fr.

— *La clef des grands mystères*, suivant Hénoch, Abraham, Hermès Trismégiste et Salomon, in-8, avec 22 planches. 12 fr.

— *La science des esprits*, révélation du dogme des cabalistes, esprit occulte des Evangiles, appréciation des doctrines et des phénomènes spirites, in-8. 7 fr.

ELY-STAR. — *Cours d'astrologie*, in-32, 25 cent.; par la poste 35 cent.

DE GUAITA. — *Essais de sciences maudites.* Au seuil du mystère, in-4. 2 fr.

M. C. — *Lumière sur le sentier.* Traité à l'usage de ceux qui, ne connaissant pas la sagesse orientale, désirent en recevoir l'influence, in-16. 1 fr. 25

OLCOTT. — *Le boudhisme selon le canon de l'église du sud*, sous forme de catéchisme, in-18. 1 fr. 50

L. OLIPHANT. — *Sympneumata* ou la Nouvelle force vitale, Traduit de l'anglais, in-12. 3 fr. 50

PAPUS. — *L'occultisme contemporain*, in-16. 1 fr.

— *Traité élémentaire de science occulte* mettant chacun à même de comprendre et d'expliquer les théories et les symboles employés par les anciens, par les alchimistes, les francs-maçons, etc., in-18, avec 6 planches et nombreuses figures dans le texte 3 fr. 50

Dr RÉGNARD. — *Sorcellerie, magnétisme, morphinisme, délire des grandeurs*, grand in-8 avec 120 gravures. 12 fr.

DE RIOLS. — *Astrologie* ou Art de tirer un horoscope, broch. in-8. 1 fr.

SINNETT. — *Le monde occulte.* Hypnotisme transcendant en Orient, traduit de l'anglais par Gaboriau, in-16. 3 fr. 50

LOUIS BOUVERY. — *Le Graphologue*, ou l'art de reconnaître par l'écriture d'une personne, son caractère, ses aptitudes, son état de sociabilité et son état moral, avec un tableau de 100 signes autographes et 50 autographes de personnages historiques avec leur portrait d'après la Graphologie, in-8. 1 fr. 50

GOURDON DE GENOUILLAC. — *La Chiromancie* ou la bonne aventure expliquée par l'inspection des lignes de la main, broch. in-8. 1 fr.

MICHON. — *Histoire de Napoléon Ier d'après son écriture*, in-18. 3 fr.

— *Mémoire à consulter aux magistrats, aux avocats, aux avoués, aux hommes d'affaires*, sur la méthode vicieuse des expertises en écritures et sur l'intervention de la science graphologique, in-12. 1 fr.

DE RIOLS. — *La Graphologie.* Traité complet de l'art de connaître les défauts, les qualités, les passions, le caractère et les habitudes des personnes, au moyen de l'écriture, broch. in-8. 1 fr.

— *Traité de phrénologie* ou Art de découvrir à l'aide des protubérances du crâne, les qualités, les défauts, les vices, les vertus, les aptitudes, etc., des personnes, broc. in-8. 1 fr.

A. VARINARD. — *Cours de graphologie en 7 leçons*, pour apprendre rapidement à juger de la valeur intellectuelle et morale des hommes, d'après leur écriture, in-8. 2 fr.

Le même ouvrage, illustré des portraits à l'eau-forte de MM. J. H. Michon et A. Varinard, par Teyssonnière. 3 fr.

DIVERS

Dr BURQ. — *La Métallothérapie à Vichy*, contre le diabète, in-8. 1 fr.

Dr DESJARDINS. — *Considérations générales et pratiques sur l'état de la médecine en l'an de grâce 1881*, in-12. 75 cent.

G. JUGE. — *La régénération physique de l'homme et de la femme et celle des animaux domestiques, ou la vie continuée dans l'individu comme dans l'espèce*, avec 3 héliogravures, in-18. 2 fr.

J. B. LECOMTE. — *Etudes et recherches sur les phénomènes biologiques* et sur leurs conséquences philosophiques, in-18. 1 fr.

C. RACHET. — *Le mécanisme de l'entendement.* Essai de psychologie évolutionniste, in-12. 1 fr. 50

RAMON DE SAGRA. — *L'âme*, démonstration de sa réalité, in-18. 2 fr. 50

ED. RADUX. — *Le tocsin des deux santés*, fragments sur l'hygiène et l'éducation du corps et de l'âme, in 18 1 fr.

— *Manuel d'hygiène et de végétarisme*, in-12. 1 fr.

— *Les deux zoophagies, les trois intempérances et le régime végétarien*, avec 5 lithographies sur les ressemblances animales, in-12. 75 cent.

Dr A. RIPAULT. — *La tripartition générale* ou *l'univers* en 40 pages, broch. in-8. 1 fr.

— *La nature*, in-16. 1 fr.

PHOTOGRAPHIES

PORTRAITS-CARTES à 1 fr. 25

CAGLIOSTRO.
ALP. CAHAGNET.
DELEUZE.
H. DURVILLE.
DE GASPARIN.
Mme LUCIE GRANGE.
LE ZOUAVE JACOB.
LAFONTAINE.
F. A. MESMER.
PARACELSE.
LE BARON DU POTET.
LE MARQUIS DE PUYSÉGUR.
J. J. A. RICARD.
ROSTAN.
EUSÈBE SALVERTE.

CARTES-ALBUM à 2 fr.

Mme LUCIE GRANGE.
J. B. VAN HELMONT ET SON FILS F. M. VAN HELMONT.
LE TOMBEAU D'ALLAN-KARDEC.

Revue philosophique. — Sommaire du nº de décembre :

Notes sur les conditions physiologiques des émotions, par CH. FÉRÉ ; La vie psychique des micro-organismes (fin), par A. BINET ; Pascal et Descartes. Les expériences dans le vide, par ADAM ; Travaux récents sur la psychologie criminelle, par TARDE ; Analyses et comptes rendus ; Revue des périodiques étrangers.

Paris Imp. N BLANPAIN, 7, rue Jeanne — *Le Gérant*, E. DELMAS-MARSALET.

23e VOLUME N° 18 15 Février 1888



JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe mensuel de la Société magnétique de France

Directeur : H. DURVILLE, Secrétaire général de la Société

MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1er Siège, M. EUGÈNE DE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres.* — 2e, M. BURG. — 3e, M. le Comte DE CONSTANTIN. — 4e, M. COLLIER. — 5e, M. DONATO. — 6e, M. H. DURVILLE. — 7e, M. CH. FAUVETY. — 8e, M. FROMENT. — 9e, M. le *Linguiste* LEVY-BING. — 10e, M. le *Docteur* LUCE. — 11e, M. le *Docteur* MORICOURT. — 12e, M. MOUTIN. — 13e, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres.* — 14e, M. le *Docteur* OCHOROWICZ. — 15e, M. PAULARD, *Conseiller Municipal.* — 16e, M. le *Commandant* TARNIER. — 17e, M. TREMESCHINI, *Président de la Société Atmique.* — 18e M. le *Docteur* REIGNIER. — 19e, M. ROUXEL. — 20e M. le *Docteur* VIGOUROUX, *Rédacteur scientifique à la Patrie.*

CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le *Docteur* BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York.* — Mme BLAVATSKY, *Secrétaire de la Société Théosophique de Madras.* — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres.* — Le *Docteur* A. DE DAS, *Directeur de « La Hipnoterapia », à Madrid.* — DELBŒUF, *Professeur à l'Université de Liège.* — Le *Docteur* FONTAN, *Professeur à l'Ecole de Médecine Navale, à Toulon.* — Le *Docteur* LIÉBEAULT, *à Nancy.* — MAX DESSOIR, *à Berlin.* — Le *Cabaliste* J. PELADAN, *à Nîmes.* — Le *Docteur* PERRONNET, *à Lyon.* — PIETRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne.* — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne.* — STAINTON-MOSES, *Président de l'Alliance Spiritualiste de Londres.* — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève.*

ABONNEMENTS : FRANCE, 6 francs par an. — UNION POSTALE : 7 francs.

Prix du numéro : 50 centimes.

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 5, boulevard du Temple et dans tous les bureaux de poste.



Société Magnétique de France

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1er siège MM. **Beauvais.**
2e — **Berthet.**
3e — **Bouvery.**
4e — **Burg.**
5e — **Cazalis.**
6e — **Chauvières.**
7e — **Christin.**
8e — **Collas.**
9e — **Collier.**
10e — Le *comte de* **Constantin.**
11e — Le *vicomte de* **Constantin.**
12e — **Courlet.**
13e — Le docteur **L. Deniau.**
14e — **Desvignes.**
15e — **Didier.**
16e — **Dubucquoy.**
17e — **L. Duchemin,** homme de lettres.
18e — **H. Durville.**
19e — **Forestier,** avocat.
20e — **François.**
21e siège MM. **Froment,** trésorier de l'*Isis.*
22e — **Grinevald.**
23e — **Guyonnet.**
24e — **Jacquelin.**
25e — **Jacquillat.**
26e — **Lessart,** ancien magistrat.
27e — **Létrange.**
28e — **J. Lévy.**
29e — Le docteur **Luce.**
30e — **Martin.**
31e — **Maubant.**
32e — **Molas.**
33e — **Noguès,** ingénieur des mines.
34e — Le théosophe **Papus.**
35e — **Pennel.**
36e — **Rouxel,** publiciste.
37e — **Sempé.**
38e — **Syvret,** professeur d'Anglais.
39e — Le commandant **Tarnier.**
40e — **Vivant.**

CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. le docteur **Alliot,** à Neung-sur-Beuvron.
Aunac, à Montauban.
le docteur **Bonnejoy,** à Chars-en-Vexin.
Chomier, à Saint-Etienne.
le docteur **Cornilleau,** au Mans.
— **David,** à Sigean (Aude).
Dumas, à Lyon.
Ducos, à Sion (Gers).
le docteur **Dupouy,** à Condom.
H. de Fouré, à Rennes.
Goubareff, à Villefranche (Alpes-Maritimes).
J.-E. Guillet, à Lyon.
Hantz, à Béziers.
Lesueur, ancien notaire, à Caen.
Mahot, architecte à Bayeux.
Martrès, à Montauban.
le docteur **Mora,** à Brunehamel (Aisne).
J. Morgon, à Thoissey, (Ain).
H. Pelletier, à Madon,, près Blois.
Quénard, à Clesle, Marne.
Mme **Ollivier,** à Bourg (Gironde).
MM. **Revel,** à Lyon.
le docteur **Ripeault,** à Dijon.
Sallé, à La Flèche (Sarthe).
Tellier-Hudan, à Boulogne-sur-Mer.

Le directeur du journal reçoit tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, de 1 à 4 heures. Il répond à toute lettre affranchie contenant un timbre pour la réponse.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

MM. le docteur **Anfossi,** à Gênes, Italie.
Bertoncini, à Panama, Rép. de Colombie.
le docteur **Bourada,** à Roman, Roumanie.
— **Girgois,** à La Plata, Rép. Argentine.
— **Letoquart,** à New-York.
Mme **Parent-Sior,** à Herstal, Belgique.

Le *Journal du Magnétisme* est une propriété particulière. Il est mis à la disposition de la *Société Magnétique de France* pour la publication du compte-rendu des séances et des travaux les plus remarquables des sociétaires.

Les comptes-rendus portent la signature du secrétaire général; les autres articles n'engagent que les auteurs et ceux qui ne sont pas signés sont publiés sous la responsabilité du directeur.

Le *Journal du Magnétisme* reste une tribune ouverte à toutes les discussions qui peuvent intéresser les magnétistes.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

L'*Institut médical électro-magnétique* de Toulouse, représenté par **M. C. Surville,** président.
L'*Union spirite* de Reims, représentée par **M. Monclin,** secrétaire-trésorier.

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

Extrait du registre des procès-verbaux

Séance d'intérêt social, samedi 28 janvier.

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Rouxel, Vice-Président.

M. le comte Constantin, président de la Société; MM. Burg, secrétaire ; le commandant Tarnier, le docteur Deniau, se sont excusés de ne pouvoir assister à la séance.

Le président rappelle que la séance du 31 décembre n'a pas eu lieu, les socitéaires ne se considérant pas moralement en nombre suffisant pour délibérer. Il donne ensuite la parole au secrétaire général.

Le secrétaire général lit les procès-verbaux des séances précédentes qui sont adoptés.

Il explique ensuite rapidement que le comité directeur de la Société, dans le double but de donner plus d'extension à la Société et de satisfaire aux exigences de la préfecture de police, a apporté des modifications aux statuts qui vont être proposés de nouveau à l'approbation de la Société.

Après discussion, les statuts, modifiés ainsi qu'il suit, sont adoptés à l'unanimité.

But de la Société.

ARTICLE PREMIER. — Une Société est fondée à Paris sous le titre de *Société magnétique de France*, dans le but :

1° D'étudier une force connue dès la plus haute antiquité et désignée depuis Van Helmont sous le nom de *Magnétisme* que l'on observe dans le corps humain et dans toutes les forces de la nature;

2° De démontrer que cette force est une force physique soumise à certaines lois que nous nous proposons d'étudier et de déterminer, et qu'il est impossible de confondre ses effets avec les effets de l'hypnotisme;

3° De l'examiner par la méthode expérimentale dans ses rapports avec la physiologie, la psychologie et de travailler à l'établissement d'une thérapeutique du Magnétisme à la portée de tous;

4° D'établir des concours, de décerner des récompenses à ceux qui, en France et à l'étranger, se distingueront par des ouvrages, par l'enseignement oral, par une propagande active, par de nouvelles découvertes; et d'encourager, par tous les moyens qu'elle jugera nécessaires, l'étude et la pratique du Magnétisme.

ART. 2. — Le siège de la Société est au domicile du secrétaire général.

Organisation

ART. 3. — La Société se compose :

1° De 40 *membres d'honneur*, habitant Paris ou les environs;

2° De 40 *membres actifs*, habitant également Paris ou les environs;

3° De 20 *correspondants d'honneur*, sans distinction de nationalité;

4° De 40 *correspondants nationaux*;

5° De 20 *correspondants étrangers*;

6° De *Sociétés de Magnétisme* de tous pays, représentées soit par leur président, leur secrétaire général ou un délégué nommé par elles, dont le nombre est illimité.

7° De *membres adhérents* ou *stagiaires* de tous pays, dont le nombre est illimité.

ART. 4. — Les membres d'honneur composent le Conseil scientifique de la Société. Ils sont nommés à l'élection, entre eux, sur la demande écrite des candidats ou sur la proposition du Comité et choisis parmi les magnétiseurs chefs d'école les plus émérites, les médecins et les savants en renom qui s'intéressent particulièrement au Magnétisme. En se conformant à l'article 26 des statuts, ils peuvent faire partie du Conseil administratif.

ART. 5. — Les membres actifs composent le Conseil administratif de la Société. Ils sont nommés à l'élection, entre eux, sur la demande écrite des candidats ou sur la proposition du Comité. Ils peuvent faire partie du Conseil scientifique.

ART. 6. — Le titre de correspondant d'honneur est accordé par le Conseil scientifique, sur la demande écrite des candidats ou sur la proposition du Comité aux magnétiseurs chefs d'école les plus émérites, aux médecins et aux savants en renom qui s'intéressent particulièrement au Magnétisme.

ART. 7. — Les correspondants nationaux et étrangers, ainsi que les représentants des sociétés correspondantes sont élus par le Conseil administratif, sur la demande écrite des candidats ou sur la proposition du Comité.

ART. 8. — Les adhérents sont admis par le Conseil administratif, sur la présentation d'un sociétaire, sans distinction de classe, ou sur la demande écrite des candidats et après délibération.

ART. 9. — La Société est dirigée par un Comité composé de :

1 Président d'honneur,
1 Président,
2 Vice-présidents d'honneur,
2 Vice-présidents,
1 Secrétaire général,
3 Secrétaires,

ART. 19. — Les fonctions du secrétaire général sont perpétuelles; les autres fonctionnaires sont nommés pour une année, ils sont rééligibles.

ART. 11. — Les membres du Comité, sauf le président et les vice-présidents d'honneur, sont choisis parmi les sociétaires faisant partie des deux Conseils.

Travaux.

ART. 12. — Les travaux de la Société sont répartis ainsi qu'il suit :



1° Les trois premiers samedis de chaque mois, cours ou séance d'étude au siège de la Société, à 8 heures 1/2 du soir, à partir d'octobre jusqu'en juillet.

2° Séance d'intérêt social, le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, au siège de la Société. L'un des secrétaires lit les procès-verbaux des séances précédentes et les communications des correspondants. La discussion est ouverte sur les questions inscrites à l'ordre du jour. La Société écoute les rapports des commissions, entend ceux de ses membres qui ont des faits à lui communiquer; puis chaque Conseil se réunit pour délibérer sur les questions de son ressort.

3° Assemblée générale dans le premier trimestre de l'année. Dans un rapport détaillé, le secrétaire général rend compte de la gestion, de l'état des finances et des progrès accomplis dans l'année. Puis les deux Conseils se réunissent en congrès; le Comité se démet de ses fonctions, et l'on procède à la nomination d'un nouveau comité.

Art. 13. — Sauf les cas prévus par les articles 33 et 37 des statuts, les décisions sont prises à la majorité des membres présents. Elles ont ordinairement lieu par assis et levé; dans le doute, le scrutin est exigible.

Art. 14. — Les adhérents et les correspondants qui peuvent assister aux séances ont voix consultative.

Art. 15. — Le résultat de chaque séance est inscrit au procès-verbal, sur un registre spécial, sous la responsabilité du secrétaire général.

Art. 16. — Toute discussion politique ou religieuse est interdite.

Attributions.

Art. 17. — Tout ce qui se rapporte à la science pure est du ressort du Conseil scientifique.

Art. 18. — Tout ce qui se rapporte aux finances et à l'administration est réglé par le Conseil administratif.

Art. 19. — Le président appelle les sujets à traiter; il dirige les discussions, met aux voix les propositions, recueille les suffrages, proclame les décisions des Conseils, porte la parole au nom de la Société, nomme les Commissions, signe les procès-verbaux et veille au maintien de l'ordre.

Art. 20. — En cas d'absence, le président est remplacé par l'un des vice-présidents.

Art. 21. — Le secrétaire général est l'administrateur de la Société. Il prépare les travaux, rédige les rapports, les arrêtés, les délibérations, signe les procès-verbaux et les convocations. Il remplit les fonctions de trésorier, reçoit contre quittance la cotisation des sociétaires, acquitte les dépenses de la Société, fait la correspondence, tient la comptabilité et présente tous les ans la situation de la caisse.

Art. 22. — Les secrétaires annuels aident le secrétaire général dans ses fonctions et le suppléent en cas d'absence.

Art. 23. — Les sociétaires, sans distinction de classe, sont priés de communiquer à la Société les renseignements et documents qui peuvent l'intéresser.

Art. 24. — Les correspondants sont priés de fournir, au moins une fois chaque année, un rapport détaillé sur l'état du Magnétisme dans leur localité.

Finances.

Art. 25. — Aucune cotisation n'est exigée des membres d'honneur.

Art. 26. — La Société pourvoit à ses dépenses au moyen:

1° D'un droit d'admission unique de 5 fr.;

2° D'une cotisation annuelle de 12 fr.

On peut se libérer et devenir membre perpétuel par un versement minimum de 150 francs.

Art. 27. — Le droit d'admission doit accompagner la présentation ou la demande.

Art. 28. — La cotisation est exigible par anticipation et par moitié tous les six mois. Elle est due à partir du jour de l'admission.

Art. 29. — Tout sociétaire qui laissera écouler six mois sans payer le montant échu de la cotisation pourra être rayé des contrôles de la Société.

Art. 30. — En payant sa cotisation, le nouveau sociétaire reçoit une carte qui lui permet l'entrée de toute les réunions.

Art. 31. — La Société dument autorisée pourra accepter tous legs ou donation.

Démissions et exclusions.

Art. 32. — Toute démission devra être faite par écrit et adressée au président, au siège de la Société, pour être soumise au Comité.

Art. 33. — L'exclusion pourra être prononcée en Assemblée générale ordinaire ou extraordinaire, à la majorité des 3/4 des membres du Conseil présents, d'où relève le délinquant.

Vacances.

Art. 34. — Quand une vacance se produit au sein de l'un des Conseils, ou parmi les correspondants, l'emploi est déclaré vacant, et dans un délai de 3 mois, il est procédé à l'élection du successeur.

Avantages.

Art. 35. — Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe de la Société.

Art. 36. — La *Bibliothèque du Magnétisme* est mise à la disposition de tous les sociétaires.

Revision des Statuts.

Art. 37. — Les présents Statuts pourront être modifiés en assemblée générale ordinaire ou ex-



traordinaire par les deux Conseils réunis en congrès, et à la majorité absolue des membres inscrits.

Le secrétaire général lit le travail de la commission des candidatures au sujet du choix des candidats aux diverses fonctions de membres des conseils et de correspondants à proposer à l'approbation de la Société.

Les sociétaires dont les noms suivent, classés par ordre alphabétique dans chaque catégorie, sont élus à l'unanimité :

CONSEIL ADMINISTRATIF
(*Membres actifs*)

Messieurs :

1er siège : BEAUVAIS ;
2e — BERTHET ;
3e — BOUVERY, ancien vice-président de l'*Union spirite française ;*
4e — BURG ;
5e — CAZALIS ;
6e — CHAUVIÈRES ;
7e — CHRISTIN ;
8e — COLLAS ;
9e — COLLIER ;
10e — le comte de CONSTANTIN ;
11e — le vicomte de CONSTANTIN, rédacteur à la *Gazette de France ;*
12e — COURLET ;
13e — le docteur L. DENIAU ;
14e — DESVIGNES ;
15e — DIDIER ;
16e — DUBUCQUOY ;
17e — M. L. DUCHEMIN, homme de lettres ;
18e — H. DURVILLE, directeur du *Journal du Magnétisme ;*
19e — FORESTIER, avocat ;
20e — FRANÇOIS ;
21e — FROMENT, trésorier de l'*Isis ;*
22e — GRINEVALD ;
23e — GUYONNET ;
24e — JACQUELIN ;
25e — JACQUILLAT ;
26e — LESSART, ancien magistrat ;
27e — LETRANGE ;
28e — J. LEVY ;
29e — le docteur LUCE, directeur de la *Médecine sans médicaments ;*
30e — MARTIN ;
31e — MAUBANT ;
32e — MOLAS ;
33e — NOGUÈS, ingénieur des mines, professeur en physique ;
34e — le théosophe PAPUS ;
35e — PENNEL ;
36e — ROUXEL, publiciste ;
37e — SEMPÉ ;
38e — SYVRET ;
39e — le commandant TARNIER, officier de la Légion d'honneur, vice-président de la *Société des officiers en retraite ;*
40e — VIVANT.

CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. le docteur ALLIOT, à Neung-sur-Beuvron
AUNAC, à Montauban ;
le docteur BONNEJOY, à Chars-en-Vexin ;
CHOMIER, à Saint-Etienne ;
le docteur CORNILLEAU, au Mans ;
le docteur DAVID, à Sigean (Aude) ;
DUCOS, à Sion (Gers).
DUMAS, à Lyon ;
le docteur DUPOUY, à Condom ;
H. DE FOURÉ, à Rennes ;
GOUBAREFF, à Villefranche (A.-M.) ;
J.-E. GUILLET, à Lyon ;
HANTZ, à Béziers ;
LESUEUR, ancien notaire, à Caen ;
MAHOT, architecte à Bayeux ;
H. PELLETIER, conseiller d'arrondissement, à Madon (près Blois) ;
MARTRÈS, bijoutier, à Montauban ;
le docteur MORA, à Brunehamel (Aisne) ;
J. MOROON, homme de lettres, à Thoissey ;
QUÉNARD, à Clesle (Marne) ;
Mme OLLIVIER, à Bourg (Gironde) ;
MM. REVEL, à Lyon ;
le docteur RIPAULT, à Dijon ;
SALLÉ, à La Flèche (Sarte) ;
TELLIER-HUDAN, à Boulogne-sur-Mer.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

MM. le docteur ANFOSSI, à Gênes ;
BERTONCINI, à Panama ;
le docteur BOURADA, à Roman ;
Le docteur GIRGOIS, directeur des journaux *El Teosofo*, et la *Luz y Verdad*, à La Plata ;
LETOQUART, médecin-électricien, à New-York ;
Mme PARENT-SIOR, à Herstal (Belgique).

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

L'*Institut médical-électro-magnétique*, de Toulouse, représenté par M. SURVILLE, président ;

L'*Union spirite*, de Reims, représentée par M. MONTCLIN, secrétaire-trésorier.

CONSEIL SCIENTIFIQUE
(*Membres d'honneur*)

Messieurs :

1er siège : EUG. DE BONNEMÈRE, homme de lettres, membre de la Société des auteurs dramatiques, chevalier de la Légion d'honneur ;
2e — BURG, secrétaire de la Société ;

3e — le comte de CONSTANTIN, président de de la Société;
4e — COLLIER, secrétaire de la Société;
5e — DONATO;
6e — DURVILLE, secrétaire général de la Société;
7 — CH. FAUVETY, philosophe spiritualiste;
8 — FROMENT, secrétaire de la Société;
9 — LEVY-BING, linguiste;
10e — le docteur LUCE, vice-président de la Société;
11e — le docteur Moricourt;
12e — L. MOUTIN;
13e — EUG. NUS, homme de lettres;
14e — le docteur OCHOROWICZ;
15e — PAULARD, conseiller municipal;
16e — le commandant TARNIER, membre du Conseil administratif de la Société;
17e — TREMESCHINI, président de la *Société atmique;*
18e — le docteur REIGNIER, président de l'*Union spirite française;*
19e — ROUXEL, vice-président de la Société;
20e — le docteur H. VIGOUROUX, rédacteur scientifique à la *Patrie.*

CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le docteur BABBITT, doyen du Collège magnétique de New-York;
Mme BLAVATSKY, secrétaire correspondant de la *Société théosophique* de Madras, à Londres;
MM. W. CROOKES, membre de la *Société royale* de Londres;
le docteur A. DE DAS, directeur du journal *la Hipnoterapia,* à Madrid;
DELBŒUF, professeur à l'Université de Liège;
le docteur FONTAN, professeur à l'Ecole de médecine navale, à Toulon;
le docteur LIÉBEAULT, chef de l'Ecole magnétique de Nancy;
MAX-DESSOIR, à Berlin;
le cabaliste J. PELADAN, à Nîmes;
le docteur PERRONNET, à Lyon;
PIETRO D'AMICO, président de la *Société magnétique* de Bologne;
RAOUX, président de la *Société d'hygiène* de Lausanne;
STAINTON-MOSES, président de l'*Alliance spiritualiste* de Londres;
E. YUNG, professeur à l'Université de Genève.

M. Durville dépose sur le bureau un instrument auquel il donne le nom de *sensitivomètre.* C'est un aimant qui permet, comme l'hypnoscope du docteur Ochorowicz, mais à un plus haut degré, de se rendre compte de la sensitivité magnétique. Cet instrument s'applique au poignet, conformément aux lois de la polarité.

M. Durville fera une description de cet instrument à la prochaine réunion.

M. Durville présente une sociétaire, Madame Fougerat, guérie d'une ataxie locomotrice progressive datant de huit ans, par le docteur Ochorowicz et par lui-même. Il lit le compte rendu de cette guérison qui sera inséré dans le *Journal du Magnétisme* (présent numéro).

M. le docteur Luce dit que le seul signe caractéristique de l'ataxie locomotrice est inconnu des médecins officiels. Ce signe consiste en l'atrophie des onzième et douzième dorsales, en la diminution des apophyses, en une transpiration plus ou moins abondante qui les recouvre, et par une sensation à froid au bout des doigts. Il demande à M. Durville s'il a constaté cette lésion. M. Durville répond qu'il s'en est parfaitement rendu compte, qu'il en a même constaté une autre au niveau de la cinquième dorsale.

M. le docteur Luce dit que cette dernière lésion explique les crises d'oppression dont souffrait la malade. Il ajoute que, contrairement aux affirmations des médecins de l'Ecole, l'ataxie n'est pas incurable, et qu'il en a guéri lui-même plusieurs cas bien caractérisés.

Plusieurs questions sont posées à la malade. Celle-ci donne des détails circonstanciés sur quelques symptômes et sur plusieurs particularités de la maladie et du traitement.

Le linguiste Levy-Bing adresse une communication sur l'origine, l'étymologie et la valeur des mots *magnétisme, somnambulisme* et *hypnotisme.* En raison de l'heure trop avancée, cette communication ne sera lue et discutée qu'à la prochaine séance.

Le Secrétaire général,
H. DURVILLE.

LA SUGGESTION AU THÉATRE

MM. de Najac et Albert Millaud ont imaginé de mettre la suggestion hypnotique en scène.

Ils n'ont pas réussi, et nous applaudissons à cet insuccès, pour différentes raisons dont voici les principales : 1° La suggestion est loin d'exercer autant d'empire sur l'individu que le pensent les auteurs, quelque sensitif que soit le sujet; — 2° Le rôle que jouait le suggestionné est trop immoral.

Voulant donner une idée de l'œuvre des auteurs, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire le compte-rendu que publie M. Francisque Sarcey, dans le *Temps* du 23 janvier.

La Renaissance nous a donné, cette semaine, l'*Hypnotisé,* comédie-vaudeville en trois actes, de MM. de Najac et Millaud.

Il y a dans ce vaudeville quelques scènes ingénieuses et quelques mots spirituels; mais il n'a pas réussi et il ne pouvait réussir. La raison en est curieuse et vaut la peine d'être expliquée.

Vous savez en quoi consiste ce qu'on appelle aujourd'hui la suggestion. Un homme a été endormi du sommeil magnétique; il a été hypnotisé, pour me servir du mot qui a donné son titre à la pièce. L'opérateur suggère au sujet l'idée d'accomplir, quand il sera éveillé, à tel ou tel moment, tel ou tel acte, ou même telle ou telle série d'actes. Le sujet s'éveille, et, en effet, il y a dès lors deux hommes en lui : l'homme qu'il était avant cette expérience, qui va, vient, cause avec ses amis, fait ses affaires comme de coutume, et le sujet, qui, au moment marqué par l'opérateur, est contraint, par une force invincible, à accomplir les actes qui lui ont été suggérés, et il les accomplit machinalement, pour ainsi dire, sans se douter que c'est une autre personnalité qui agit en lui, à son insu et malgré lui.

Il semble qu'il y ait dans ce dédoublement singulier, du moment qu'il est admis sans peine par le public, qu'il fait partie de ses idées courantes, une mine de sujets à exploiter pour le théâtre. Car le théâtre vit de contrastes : où y en a-t-il de plus fortement accentués que de voir un homme paisible commettre un acte de furieux; un homme bien élevé et ami du précieux lâcher quelque bonne grosse inconvenance dans un salon colletmonté; un amoureux dire des injures à sa maîtresse qu'il adore; un mari conseiller à sa femme d'aller chez le godelureau qui lui fait la cour? Vous pouvez en cent et en mille façons varier le contraste. Ce contraste sera toujours piquant, puisqu'il mettra en opposition deux caractères ou deux passions, unis dans une même personne, qui n'a pas conscience de sa dualité.

Oui, mais c'est une loi du théâtre... ou, si ce mot de loi vous horripile, c'est une des conditions essentielles du comique au théâtre que le contraste soit aisément et pleinement visible au spectateur. Un contraste qui ne saute pas tout d'abord aux yeux du public est absolument comme s'il n'existait pas.

Prenons l'hypothèse de MM. de Najac et Millaud. C'est un certain Toutenpain, qui a dans le temps séduit la femme de son ami Champlatreux et à qui son ami Champlatreux ne serait pas fâché de jouer en revanche un bon tour. Champlatreux, qui est un grand savant, a endormi Toutenpain et il lui a suggéré, dans son sommeil de faire tout ce qui lui serait possible pour amener sa femme à céder aux instances dont la poursuit depuis si longtemps le jeune Dubrocard.

Toutenpain s'éveille, et vous voyez la pièce. Il y a maintenant deux Toutenpain dans Toutenpain : le Toutenpain de la vie ordinaire et le Toutenpain de la suggestion. Le premier Toutenpain est fort jaloux de sa femme, et le second Toutempain invite Dubrocard à venir chez lui et se retire pour lui laisser la place libre. Ce second Toutenpain scandalise à chaque instant sa vertueuse épouse, qui lutte contre sa passion pour se garder à ce mari, et reprend à son compte le vers de Molière :

On se lasse parfois d'être femme de bien.

C'est un contraste, cela; mais le contraste n'est pas plaisant au théâtre, parce qu'il n'y est pas traduit sous une forme visible. On nous a éveillé Toutenpain et l'on nous a dit : « Il va lui-même pousser sa femme dans les bras de l'amant : c'est une suggestion. » Mais cette suggestion, je l'ai vite oubliée. Je n'ai devant les yeux qu'un personnage qui est d'un cynisme abominable et d'une grossièreté sans exemple. Je ne peux pourtant pas me répéter, à chaque sottise qui lui échappe : « Ah! c'est sa suggestion! » Ce que je vois de mes yeux est bien plus puissant sur mon esprit que cette idée abstraite de la suggestion, qui a eu d'ailleurs quelque peine à m'entrer dans la cervelle.

Pour que le comique jaillit de cette situation, il eût fallu trouver la forme dramatique du sujet; j'entends par-là qu'il eût fallu trouver un truc à l'aide duquel l'idée de la suggestion se fût présentée, sous une apparence visible et sensible, à chaque geste, à chaque mot, à chaque acte de l'hypnotisé. Tant que cette forme n'aura pas été trouvée, la suggestion sera pour le théâtre un détestable sujet.

Il en est de la suggestion comme de l'*avatar*. L'*avatar* est une variété très antique de la suggestion. On suppose qu'un génie malicieux enlève une âme du corps qui lui sert d'enveloppe et y verse une autre âme, empruntée à n'importe quel individu. C'est toujours le même homme d'apparence physique; mais la nouvelle âme qui l'habite lui fait exécuter toute sorte d'actions dont il n'a point l'habitude; il y a contraste absolu entre le corps que l'accoutumance entraîne d'un côté et l'âme qui va de l'autre côté.

De cette donnée, on peut faire un conte ou un poème; mais au théâtre, le sujet n'existe pas tant que l'on n'a pas trouvé moyen de rendre visible au spectateur cette divergence des deux personnalités, tant que l'on n'a pas trouvé la forme dramatique. Je me souviens que l'*avatar* fut tout uniquement porté sur la scène, dans une pièce en deux actes et en vers, qui avait pour titre : le *Coq de Lucien* ou le *Coq de Mycille*, je ne sais plus au juste. Dès le milieu du premier acte, personne n'y comprenait plus rien. On ne savait plus des deux personnalités quelle était celle qui parlait, et il n'y avait pas moyen de s'y reconnaître.

Nombre d'auteurs dramatiques ont tourné au-

tour du problème, et en ont donné des solutions approximatives, Barrière et Murger, dans le *Serment d'Horace*, nous ont montré un jeune homme qui, comme le Fantasio d'Alfred de Musset, s'ennuyant de vivre toujours dans sa même peau, a décidé de se couler dans la personnalité d'un autre. Il a trouvé à terre le carnet où un inconnu avait écrit l'emploi de la journée du lendemain : « Eh bien! s'est-il dit, je m'en vais faire les choses que devait faire ce monsieur, voir les gens qu'il devait voir, revêtir son individualité. Le point de départ était charmant; la pièce, par malheur, tourna vite au vaudeville ordinaire.

Sedaine, dans le *Diable à quatre*, a trouvé, lui aussi, un moyen ingénieux de porter l'*avatar* à la scène. C'est Meilhac, à mon sens, qui avait donné du problème la solution la plus élégante et la plus spirituelle, dans ses *Demoiselles Crochard*. Ah! la charmante pièce que c'était! et quel dommage qu'elle n'ait pas réussi! Il aurait fallu si peu de chose pour que la déroute se changeât en succès! Comme je regrette ce vaudeville que personne presque n'a vu! Meilhac devrait bien le refaire, aujourd'hui qu'il doit être éclairé sur ce qui manquait à sa comédie. Que de bon bien gaspillé et perdu dans l'œuvre si considérable et si mêlé de Meilhac!

MM. de Najac et Millaud ne s'étaient pas mis en peine de la difficulté du sujet choisi par eux. « Ils avaient cru qu'il suffisait de nous dire : Vous savez, Toutenpain est sous l'empire de la suggestion. Tout ce que vous allez lui voir faire, ce n'est pas lui qui le fait; mais le suggéré qui est en lui. »

Nous, bonnes gens, nous n'avons vu qu'un seul Toutenpain, le Toutenpain en chair et en os, et, comme ce que nous lui voyions faire nous paraissait fort vilain et pas drôle du tout, l'impression a été pénible. Tout le second acte est lugubre, comme le sont presque toujours les plaisanteries manquées.

Au troisième acte, les auteurs se sont avisés, pour dénouer la pièce, d'un moyen ingénieux, mais qui sent son vieux vaudeville. Ce pauvre Toutenpain fait loyalement tout ce qu'il faut pour que sa femme cède à Dubrocard; et Champlatreux se frotte sournoisement les mains : car l'heure de la vengeance va sonner. Mais voilà qu'il s'aperçoit que ce gredin de Dubrocard court à la fois deux lièvres, et qu'il se console de la résistance héroïque qui lui oppose Mme Toutenpain, en chassant sur ses terres, à lui Champlatreux. Oui, Mme Champlatreux accorde des rendez-vous à Dubrocard; l'honneur de Champlatreux court grand hasard et va subir un nouvel échec. Oh! alors, Champlatreux n'hésite plus. Il déshypnotise son ami Toutenpain et le délivre de sa suggestion; et aussitôt que Toutenpain est rendu à lui-même, il veut tuer ce même Dubrocard qu'il attirait; il accable de reproche sa femme, qui lui dit : « Mais c'était pour t'obéir! »

Le revirement est amusant; mais il arrive trop tard. La pièce était déjà perdue. Elle manque de gaieté vraie; l'esprit y est gros et brutal. C'est une erreur.

L'*Hypnotisé* a été fort bien joué par Maugé et Moncavrel, qui font les deux maris; par Raimond, moins plaisant pourtant qu'il n'est d'habitude dans Dubrocard, et par Mlle Leriche, qui fait le rôle d'une bourgeoise excentrique, toujours sur le point de faillir et se redressant toujours contre la tentation. Elle a des mines effarées qui sont très drôles. Sa fantaisie est quelque peu voulue et saccadée.

THÉRAPEUTIQUE MAGNÉTIQUE

ATAXIE LOCOMOTRICE PROGRESSIVE. — GUÉRISON
Communication faite à la *Société magnétique de France* le 28 janvier, par H. Durville.

Madame Fougerat, commerçante, demeurant à cette époque, 24, rue d'Aboukir, naquit en 1845. Forte et robuste, d'un tempérament sanguin, elle n'a jamais souffert jusqu'au début de la maladie. Elle était d'un caractère doux, d'une humeur enjouée.

Mariée en 1876, elle n'eut pas d'enfant. Sa mère, robuste bretonne, qui eut douze enfants de deux mariages, dont cinq filles, mourut phtisique à l'âge de 48 ans. Son père mourut de la même maladie à l'âge de 34 ans, la malade étant âgée de quelques mois. Elle est la septième des enfants et la dernière des filles. De ses frères et sœurs, l'un est mort en bas-âge d'une cause accidentelle, cinq sont morts de phtisie de 18 à 30 ans; les autres jouissent d'une parfaite santé. Elle reste la seule des enfants du premier lit.

Vers la fin de 1876, quelques mois après son mariage, Madame Fougerat devint impressionnable et irritable à l'excès. Bientôt elle fut atteinte de gonflement des paupières, œdème des conjonctives, dilatation des pupilles, auxquels succédèrent des troubles de la vision. En fixant ses regards pendant quelques instants, les objets se déplaçaient et se multipliaient.

Ces divers accidents qui se produisaient sans cause appréciable duraient quelques heures, disparaissaient complètement pour reparaître au bout de plusieurs semaines. Ils étaient ordinairement accompagnés de fièvre et de sueurs nocturnes.

Environ six mois après l'apparition des premiers symptômes, qui augmentaient de fréquence et d'intensité, des spasmes laryngés et de violentes crises de toux se déclarèrent.

Elle consulta le docteur Galezowski qui, après

avoir examiné les yeux à l'ophtalmoscope, déclara que les accidents oculaires étaient symptômatiques de troubles des centres nerveux. Le célèbre oculiste diagnostiquait certainement l'ataxie, car il déclara n'avoir rien à opposer à ce cas, et conseilla de consulter le docteur Charcot.

La malade consulta d'abord le docteur Potain, qu'elle connaissait d'avantage. Sans lui dire le nom de la maladie. Il prescrivit le bromure de potassium à haute dose, le valérianate d'ammoniaque de Pierlot, le quinquina, le sulfate de quinine. L'effet du traitement, quoique régulièrement suivi, fut nul ou nuisible, car en l'espace de quelques mois, la fréquence et l'intensité des accidents augmentèrent dans des proportions désespérantes.

Espérant obtenir de meilleurs résultats, elle va consulter le docteur Charcot qui, comme le précédent, ne qnalifie pas la maladie et prescrit le nitrate d'argent, le seigle ergoté, les douches, deux fois par jour, sur les jambes seulement, pendant trente secondes. Les douches furent administrées dans l'établissement du docteur Keller.

Ce traitement fut suivi le plus scrupuleusement possible pendant près d'une année, mais il n'arrêta pas les progrès du mal. Vers la fin de 1878, les douleurs fulgurantes se déclarèrent. Elles se firent d'abord sentir dans la région des reins et dans les sciatiques, puis dans la région de l'estomac, en contournant la taille. Charcot, en qui la malade avait placé toute sa confiance, fut de nouveau consulté. Il prescrivit de continuer les douches et de faire de l'électricité statique. La nouvelle ordonnance fut exécutée de point en point : le docteur Keller continua à administrer les douches deux fois par jour, et le docteur Romain Vigouroux se chargea d'appliquer l'électricité.

Ce mode d'électrisation mit la malade dans un état de surexcitation physique et moral considérable, et tous les symptômes de la maladie s'aggravèrent encore. En présence de cet insuccès, Charcot prescrivit les éourants continus, qui furent appliqués d'abord par le même électricien, puis par le docteur Onimus.

Ce dernier mode d'électrisation produisit moins d'excitation que le précédent, mais n'arrêta pas les progrès du mal. Dans le courant de 1879, les troubles gastriques et les crises viscérales se déclarèrent. Charcot prescrivit alors d'ajouter au traitement électrique et hydrothérapique, les pointes de feu, qui furent pratiquées par le docteur Troisier.

Malgré ce traitement, la maladie suit fatalement son cours régulier. Vers la fin de 1879, les troubles sensitifs et les troubles moteurs apparaissent. Les sensations cessent d'être précises. Au lit, la malade n'a plus la notion de la position de ses jambes. Dans la marche, le sol paraît mobile et lui donne l'illusion d'une épaisse couche de laine. Les jambes sont projetées en dehors, un mouvement de circumduction les ramène en avant et le pied tombe lourdement à terre. Debout, elle titube; et dans l'obscurité, la marche devient presque impossible *(signe de Romberg)*.

Dans le courant de 1881, l'incoordination du mouvement des jambes affecte celui des bras et tous les accidents tendent à s'exagérer. Il y a incontinence d'urine.

Vers 1882, les douleurs sont presque continuelles, la digestion devient très laborieuse et la malade ne supporte que le lait et la poudre de viande. Les vomissements sont fréquents, les troubles visuels si considérables qu'elle ne peut plus sortir seule.

A partir de 1883, tous les accidents s'exagèrent encore. Un froid glacial, que les frictions, les couvertures chaudes et le feu du foyer ne peuvent faire cesser, l'envahit. Les douleurs sont continuelles. Des spasmes et de violentes crises de toux et d'oppression qui durent quelquefois dix minutes, mettent la malade entre la vie et la mort : la face se boursouffle, les yeux s'injectent et sortent de leur orbite; et, pendant que l'écume paraît à la bouche, les membres se tordent dans d'atroces convulsions. Les vomissements sont continuels; l'estomac supporte à peine quelques cuillerées de lait. Les injections sous-cutanées de morphine parviennent à peine à procurer quelques heures d'un sommeil lourd, entrecoupé de cauchemars, de rêves étranges et de visions fantastiques.

Dans une crise, la mort par asphyxie devient imminente d'une heure à l'autre; dans tous les cas, le gâtisme de la paralysie doit fatalement mettre fin à cette épouvantable série de souffrances dans un délai de quelques mois.

Et les princes de la médecine officielle sont là, impuissants, qui contemplent cette longue et terrible agonie, sans que leur art, même par une parole d'encouragement, puisse en diminuer l'horreur.

Tel est l'état de la malade quand, à la fin de janvier 1885, au bout de huit années consécutives d'un traitement suivi avec une régularité digne d'un meilleur sort, un ami de sa famille, le docteur Piotrowski, de Varsovie, lui affirme que le magnétisme intelligemment appliqué peut, sinon la guérir, du moins alléger le fardeau de ses souffrances.

Connaissant la gravité de sa situation croyant savoir qu'il ne lui restait aucun espoir de guérison, et n'ayant plus de confiance qu'en la morphine qui, pour elle, avait le double avantage de calmer momentanément ses souffrances les plus aiguës et d'avancer le dénouement fatal, elle consentit pourtant à se laisser conduire chez le docteur Ockorowicz, qui voulut bien se charger du traitement magnétique, à la condition que tout traitement médical serait abandonné.

Durant le premier mois, par des magnétisations prolongées et répétées trois à quatre fois par semaine, les douleurs fulgurantes diminuèrent d'intensité, les vomissements cessèrent presque complètement et les nuits devinrent meilleures. Pendant huit à dix jours, au commencement du deuxième mois, toutes les douleurs cessèrent même complètement et le calme reparut; mais une réaction se produisit bientôt et presque tous les accidents se reproduisirent comme par le passé. La malade se découragea et résolut de cesser tout traitement.

Le docteur Ockorowicz, qui trouvait encore chez la malade une assez grande vitalité et une puissante volonté, pensait que cette cure *inespérée* était encore possible. Aussi, il insista auprès d'elle en lui affirmant que cette recrudescence de douleurs était précisément l'indice d'une action curative et que la guérison ne pouvait s'obtenir qu'à la suite de nombreuses alternatives de calme et d'excitation.

Sur ces exhortations, la malade reprit courage et se promit de tout supporter, sinon avec confiance, du moins avec résignation. Nous verrons que le traitement magnétique méritait pourtant sa confiance, plus que tous les autres traitements qu'elle avait si infructueusement suivis.

Après plusieurs alternatives de mieux et de moins bien se succédant rapidement, vers la fin du troisième mois, l'état général était sensiblement améloré : le sommeil était calme et réparateur, l'appétit était passable, les digestions se faisaient presque normalement et les injections de morphine purent être supprimées.

Il est à observer que durant le premier mois, elle fut d'abord plongée dans une sorte d'engourdissement, puis dans un sommeil incomplet d'où elle sortait d'elle-même, volontairement ou involontairement, après dix à quinze minutes. Au bout de cinq à six semaines, le somnambulisme se déclara, et la tâche du magnétiseur devint plus facile.

Vers le milieu du mois de mai, le docteur Ockorowicz fut obligé de quitter Paris. Il conseilla à la malade de continuer à se faire magnétiser en attendant son retour ou de se soumettre de nouveau à l'électricité. Ayant en son magnétiseur une confiance absolue et n'ayant confiance qu'en lui, elle se décida à reprendre le traitement électrique. Elle se rendit chez le docteur Boudet de Paris, qui appliqua les courants continus, selon l'indication fournie par Ockorowicz. Mais le bien-être disparut bientôt : le sommeil cessa, les douleurs fulgurantes et les vomissements reparurent, et la malade dût de nouveau recourir à la morphine.

C'est alors qu'elle se décida à reprendre le traitement magnétique si heureusement commencé. Son magnétiseur l'avait mise en garde contre les hypnotiseurs. Chez lui, elle avait lu le *Journal du Magnétisme* et entendu parler avantageusement de moi ; aussi, elle vint me prier de vouloir bien, en l'absence de celui qu'elle considérait déjà comme son sauveur, me charger de son traitement.

J'acceptai. Nous sommes au 2 juin 1885.

—Le cocher la descendait de voiture ; elle s'avançait très péniblement appuyée sur une canne jusqu'au pied de l'escalier. Là, s'appuyant d'un côté sur le bras d'un aide, de l'autre, sur la rampe, elle montait à la *clinique*. Je la magnétisai pendant une heure environ ; puis, elle reprenait, d'un côté, le bras d'un aide, de l'autre la rampe de l'escalier et et regagnait sa voiture, non sans faire des chutes fréquentes. Elle vint assez régulièrement 3 à 4 fois par semaine.

Le mieux vint lentement, mais sûrement. En août, la digestion est régulière, les nuits sont bonnes, les spasmes et les crises de toux et d'oppression n'ont plus rien d'inquiétant, les douleurs fulgurantes cessent, l'incoordination du mouvement des bras et les troubles oculaires disparaissent; elle monte l'escalier sans aide et commence à marcher sans bâton.

Le 1er septembre, je quitte Paris pour une vingtaine de jours; cette fois, la malade ne fut pas incommodée de l'interruption du traitement.

A la fin de l'année, le mieux est considérable, elle marche assez facilement sans bâton et n'éprouve plus que quelques douleurs passagères.

Le docteur Ochorowicz rentra à Paais dans le courant d'octobre et conseilla à la malade de continuer le traitement avec moi. Toutefois, il lui laissait la liberté de venir chez lui une ou deux fois par semaine. C'est ce qu'elle fit aussi régulièrement que possible.

Pendant toute l'année 1886, elle fut magnétisée assez régulièrement, 4 à 5 fois par semaine (2 à 3 fois par moi, 1 à 2 fois par M. Ochorowicz). Vers la fin de l'année, l'amélioration est très considérable. Sans bâton, elle fait de longues courses à pied, sans se fatiguer, et n'éprouve plus que très rarement, surtout aux changements de temps, quelques douleurs vagues et des malaises sans importance; toutefois, les jambes n'ont pas encore repris leur allure ordinaire.

Dans le courant de 1887, ne souffrant plus, marchant bien et n'éprouvant plus aucun des symptômes qui caractérisaient la maladie, elle se considère comme suffisamment guérie, et ne vient au traitement que 5 à 6 fois par mois; et encore, ses magnétiseurs sont-ils quelquefois trois mois sans la voir.

Aujourd'hui, il y a un peu moins de trois ans que dure le traitement ; et vous pouvez, Messieurs, vous rendre compte que Mme Fougerat, notre collègue de la Société, n'est plus ataxique; et que si cette allure des jambes n'est pas encore parfaite, surtout après un moment de repos, cela tient à

l'habitude contractée durant la maladie. Mme Fougerat est certainement moins forte, moins agile que si elle n'avait jamais été malade, mais elle ne souffre pas davantage.

Pour entrer dans tous les développements désirables, il eut fallu consacrer un volume au journal de ce traitement ; mais j'ai abrégé le plus possible en ne citant, très sommairement, que ce qui se rapporte exclusivement au côté matériel de la maladie.

L'ataxie locomotrice progressive est considérée par tous les médecins comme une maladie incurable. Si le médecin — disons le médecin de l'Ecole officielle — a observé quelquefois une amélioration momentanée, il n'a jamais constaté de guérison, ni même d'amélioration de longue durée. Aujourd'hui, tous les médecins qui l'ont si infructueusement traitée pendant 8 ans, sont bien forcés de reconnaître une guérison, ou tout au moins une amélioration équivalant à une guérison, mais plusieurs d'entre eux préfèrent dire *qu'ils se sont trompés dans l'établissement du diagnostic, qu'ils la croyaient ataxique et qu'elle ne l'était pas, car* **l'ataxie ne se guérit pas.**

Mais si les horribles souffrances que la malade endurait étaient seulement la conséquence de troubles du système nerveux, sans lésions, et si ces médecins pensent que le magnétisme n'est pas un agent curatif plus puissant que tous les moyens dont ils disposent, pourquoi ne la guérissaient-ils pas ? ? ?

. . . .

LA FEMME MÉTAMORPHOSÉE EN CHATTE

ÉLECTRIQUEMENT PARLANT

L'observation en est communiquée à la Société de biologie, par M. Ch. Féré. Elle est des plus authentiques. Certaines des constatations de l'auteur ont été faites par M. d'Arsonval en même temps que par lui. Aucun des genres de compétence (physique, physiolologique et médicale) requis dans l'affaire n'a donc manqué. Or, cette observation met hors de doute que le corps humain puisse comme celui du chat, à qui on en faisait un privilège, se charger spontanément d'électricité à haute tention. C'est ce que signifie notre titre. La chose est d'ailleurs incessamment vérifiable. Ça n'est pas non plus une observation improvisée. Il y a longtemps que M. Ch. Féré la suit; il en a même fait l'objet, vers 1884, dans le *Progrès médical*, d'une première publication à laquelle nous fîmes écho. Mais, outre que l'observation est aujourd'hui poussée plus loin qu'alors, limitée en premier lieu à une seule personne, elle s'étend maintenant à un second sujet, fils de la première. A tous ces titres, nos lecteurs voient qu'elle mérite leur attention.

Il s'agit d'une jeune dame (trente-deux ans) appartenant à une famille névropathique et elle-même franchement hystérique, et de son fils, enfant de onze ans, qui depuis trois années présente, lui aussi, des phénomènes hystériques très prononcés.

Vers l'âge de quatorze ou quinze ans, Mme X... s'aperçut que parfois, au contact du peigne, ses cheveux faisaient entendre une sorte de pétillement, et que dans l'obscurité ils donnaient des étincelles. Réduit à ces proportions, le fait dont il y a tant d'exemples ne mériterait guère d'être cité; mais il ne tarda pas à prendre une intensité exceptionnelle, et vers 1882 il était devenu permanent. Ces débuts modestes, d'une anomalie extraordinaire, sont intéressants à noter comme établissant un lien entre elle et une foule de cas presque vulgaires.

Aujourd'hui, non-seulement les cheveux de cette dame donnent des étincelles, mais leur tendance à se hérisser en se fuyant les uns les autres, les rend déplorablement rebelles à toute discipline. Ses doigts attirent les corps légers tels que rubans, fragments de papier, etc., enfin tout ce qu'attirent un tube de verre et un bâton de résine frottés. Quand, sur quelque partie du corps, son linge est approché de la peau, aussitôt une crépitation lumineuse se produit et le vêtement se colle avec force à la peau; parfois l'adhérence est telle que les mouvements en sont gênés. Expérience : On étend sur une table un morceau de laine ou une simple serviette, qu'on prie Mme X... de frotter de ses deux mains. Bientôt, l'étoffe, chargée d'électricité, ne fait plus qu'un avec le meuble, et fournit des étincelles d'un centimètre de longueur.

Plusieurs fois témoin de tous ces phénomènes, M. Féré s'est assuré, à l'aide d'un électromètre à à boule de sureau, que la malade est toujours chargé d'électricité positive.

Un caractère éminent de cette source spéciale d'électricité est d'être soumise dans son débit aux influences morales. Ce débit est, sous l'empire d'émotions vives, plus intense qu'à l'ordinaire. Fort intelligente et très en état de se rendre compte de tous les détails de la situation, Mme X. a parfaitement remarqué que sa propriété électrique s'exagère lorsqu'elle est sous l'impression d'un morceau de musique qui l'a vivement émue; alors les crépitements se produisent par tout le corps, mais spécialement aux jambes, et s'accompagnent d'une sensation de picotement des plus désagréables. Il convient de remarquer que Mme X... a la peau excessivement sèche, à tel point que ses jambes se gercent au moindre froid.

Il va sans dire que ces phénomènes subissent l'influence de l'atmosphère. Le temps sec les favorise, le temps humide a l'effet contraire. Il en résulte que Mme X... est avertie des changements de temps, et quelquefois même plusieurs jours à l'avance par sa tension électrique qui est nulle par la pluie et a son maximum par la sécheresse et le froid. Avec ces extrêmes coïncident respectivement une grande excitabilité dans le second cas et une lassitude générale dans le premier.

∴

Le jeune garçon présente, lui aussi, la crépitation lumineuse qu'offrait Mme X... dans sa jeunesse. Chez lui également la peau est d'une sécheresse anormale, ce dont MM. d'Arsonval et Féré se sont assurés, au moyen d'un hygromètre spécial; sécheresse moindre toutefois que chez la mère. Chez l'un et chez l'autre, c'est au côté gauche qu'elle prédomine.

Les observations électrométriques sont d'un grand intérêt.

Que Mme X... mette une de ses mains en contact avec l'appareil, une déviation marquée se produit, toujours à droite, plus grande pour la main gauche que pour l'autre. Cette action s'exerce sans frottement préalable, la main étant pour ainsi parler à l'état naturel.

Dans cet état, les mains du jeune X... n'agissent pas; mais qu'il frotte l'une ou l'autre sur ces vêtements, la déviation se produit ensuite, et toujours à droite aussi.

Nous détacherons encore de la nouvelle communication de M. Féré les deux expériences suivantes :

1° Le sujet étant isolé sur un tabouret et en contact avec l'électromètre, ses cheveux sont soumis à un frottement répété. S'ensuivent : une décharge électrique et une déviation tellement considérable que l'indice dépasse les limites de l'échelle.

2° Mme X..., étant en contact avec l'électromètre, on la fait regarder à travers un verre bleu : la déviation qui, en l'absence de toute excitation externe, était de 100 volts s'élève à 125; on approche d'elle un flacon d'éther, la déviation (toujours à droite) atteint à 700 volt : Exemples de l'influence des excitations périphériques.

De tous ces faits, pris en considération : de la sécheresse de la peau s'opposant à la déperdition de l'électricité au fur et à mesure de sa production, de l'influence des émotions et de celle des excitations périphériques, on paraît en droit de conclure qu'il y a ici émission d'électricité par l'organisme. Quant à la sécheresse de la peau, elle serait la conséquence d'un état nerveux pathologique.

Dans ce cas, Mme X... et les sujets analogues ne feraient évidemment qu'exagérer dans l'état maladif ce qui, à de faibles degrés, existe chez des sujets normaux. M. Féré pense qu'on pourra trouver là l'explication des phénomènes de transfert, de polarisation, de sensibilité élective, celle de certaines actions à distance. « Dès maintenant, dit la *Revue scientifique*, son observation rigoureusement faite avec le secours d'instrument qui mettent à l'abri de toute illusion suffit pour établir la sincérité de la plupart des observations antérieures du même genre. »

C'est une remarque que nous avons faite dès la première communication de M. Féré sur le même sujet. Nous n'y reviendrons pas, et pour finir, nous rapporterons, à l'appui de notre titre, ceci :

∴

Un soir d'hiver, dans les Landes, par un beau froid — car la laideur a sa beauté — M. Pallas, en visite chez un de ses amis, était assis devant un de ces grands feux de cheminée comme on n'en fait plus ici, et, tout en causant avec son hôte, prodiguait au chat de la maison, sauté sur ses genoux, les caresses que celui-ci était venu chercher, les seules qu'apprécie cette espèce utilitaire, les caresses qui sont des frictions. Une main posée sur l'épaule gauche de l'animal, il lui passait donc l'autre d'un mouvement régulier le long du dos, d'où sortait cette crépitation électrique qui, par une basse température et l'air étant sec, se produit toujours en pareil cas.

Aussi, tout en y prenant peut-être un vague plaisir, n'y prêtait-il aucune attention, quand subitement un choc d'une certaine violence, ressenti par la main, excita sa surprise et le rendit présent d'esprit à ce qu'il n'avait fait que machinalement.

Sans hésitation possible, ce choc était pareil à celui que donne le disque d'un électrophore chargé, ou l'armature extérieure d'une bouteille de Leyde.

Prêtant alors toute son attention au phénomène, il reconnut que la commotion se produisait au moment où la main employée aux passes, arrivant à l'extrémité de sa course, cessait d'être en contact avec la peau de l'animal : la décharge quoique faible, était cependant très distincte. Plus de cent fois, raconte-t-il, il répéta l'expérience.

Il y aurait un incontestable intérêt à la renouveler sur une dame exceptionnellement douée; j'entends un intérêt scientifique.

VICTOR MEUNIER.

(*Le Rappel*, 7 février.)

NÉCROLOGIE

M. GODIN

M. J.-B.-A. Godin, fondateur du *Familistère* de Guise, vient de mourir presque subitement, à l'âge de 71 ans.

Partisan convaincu du magnétisme et du spiritisme, il a publié plusieurs ouvrages importants sur différentes questions, et plus particulièrement sur l'économie sociale. Ancien député, il était chevalier de la Légion d'honneur.

Sur la lettre de faire part, nous remarquons les paroles suivantes : « *Après une existence tout entière consacrée à l'amélioration morale et matérielle des travailleurs, il est allé, riche de ses vertus et de ses forces encore agrandies, se recueillir et se préparer à une vie nouvelle.* »

REVUE DE LA PRESSE

La Gazette médicale de Paris du 31 décembre dernier, rend compte d'un cas de guérison obtenu à l'hôpital Necker par les douches froides et l'application prolongée de l'aimant.

Il s'agit d'un ouvrier cérusier atteint d'hystérie saturnine

Le *Voltaire* du 18 octobre publie un intéressant article de M. Flammarion : *Plusieurs têtes en une*, sur le dédoublement de la personnalité. Il est question des expériences que s'attribuent les docteurs Bourru et Burot.

L'*Electrothérapie* extrait de la correspondance du *Soir* la note suivante qui montre bien les dangers de l'hypnotisme :

« Presque en même temps, la *Société des Médecins berlinois* et la *Verein Berliner Kunstler* viennent de condamner les expériences d'hypnotisme

« Dans la première de ces sociétés savantes, les professeurs Mendel et Edwald se sont énergiquement élevés contre ces expériences, à cause de leurs effets déplorables sur la santé.

« Dans la seconde, M. J. Salis, directeur d'un établissement de Baden-Baden, a affirmé que l'hypnotisme donne des maladies nerveuses aux gens sains et aggrave l'état des personnes déjà atteintes d'affections nerveuses.

« M. Salis a cité des localités où l'hypnotisme est devenu une véritable épidémie.

« Il fait remarquer que le grand-duc de Bade a dû prohiber l'hypnotisme dans ses Etats, sous des peines sévères. Il a nié que l'hypnotisme pût avoir un bon résultat pour l'éducation des enfants vicieux et pour la guérison de certaines maladies. »

C'est aussi notre avis. Que les médecins français comprennent, comme les médecins allemands, que la suggestion hypnotique est souvent dangereuse, toujours abrutissante, et qu'elle ne produit jamais de guérisons durables, ils auront bientôt recours à l'emploi du magnétisme humain, qui produit sur les malades une action toujours salutaire, presque toujours curative.

Les Journaux nouveaux

L'Electrothérapie, journal d'électricité médicale, paraissant tous les mois, sous la direction du docteur L. Danion. Abonnements 12 fr. par an. Bureaux : 11, rue Mogador, à Paris.

El Teosofo, paraît chaque semaine à La Plata, République Argentine, sous la direction du docteur Girgois, correspondant de la *Société magnétique de France*.

Il corriero Spiritico, journal scientifique du spiritisme, paraît tous les mois, à Florence, sous la direction de M. G. Succi.

M. Succi est le célèbre jeûneur qui fit tant parler de lui il y a deux ans.

Le docteur A. de Das, de Madrid, fera paraître prochainement un journal, *la Hipnoterapia*, pour la défense du magnétisme et de l'hypnotisme.

Le Semeur, revue littéraire, paraît tous les 15 jours, chez Baudelot, 9, place des Vosges.

LES LIVRES NOUVEAUX

Remis au Bureau du Journal

A l'*Office de publicité*, rue de la Madeleine, à Bruxelles :

Le Vitalisme rationel, doctrine médicale basée sur les lois de la vie, par le docteur Dudart. Broch. in-8.

Chez *Calmann Lévy*, boulevard des Italiens :

La France vraie (*Mission des Français*), par Saint-Yves d'Alveydre, 2 tomes in-12 en un volume, 7 fr. 50.

La suggestion hypnotique et l'action des médicaments à distance sont des phénomènes d'infection ou contagion à distance, qui, elle-même, se confond avec l'électrisation par influence, la photographie, la télégraphie électrique, plaquette de 8 pages, par le docteur Alliot.

Chez *Nouguiès*, à Alby :

Un nouveau système spiritualiste : *L'évolution et l'idée de Dieu*, par F.-P. Thompson, in-16.

Chez *Eduardo Dublan* y Comp., à Mexico ;

El Perfeccionismo absoluto, bases fundamentales de un nuovo sistema filosofico, por J. Ceballos Dosamontes, in-8, 1 peso.

Chez *Dentu*, au Palais-Royal :

Les mystères de l'Horoscope, avec préface de Camille Flammarion, par Ely-Star, in-18, 3 fr. 50.

Chez *Doin*, place de l'Odéon :

Eléments de médecine suggestive, hypnotisme et suggestions ; faits cliniques, par les docteurs Fontan et Ségard, in-16, 4 fr.

Chez le *docteur Collongues*, à Nice :

Spécialité de consultations par le Bioscope, d'après la force vitale et le vitalisme des mains, par le docteur Collongues, brochure.

Notice sur le dermométrisme de la force vitale, brochure par le même.

Guide du diabète, de l'albuminurie et de l'eczéma, à Vichy et chez soi, précédé du dermométrisme médical, et suivi du Guide de la Dermoscopie, brochure par le même.

Chez Fournier Leclerc, 72, rue Louis-Blanc :

Almanach Annuaire de l'électro-chimie et de l'électricité pour 1888, 2 fr. 50.

Reçu de M. A. Oxon les ouvrages suivants qu'il a publiés chez différents éditeurs, à Londres :

Spirit teackings, in-8, 1883, chez E. Allen, 4, Ave Maria-Lane.

Higher aspects of spiritualism, in-8, 1880, même librairie.

Psychography, in-8, 1882, même librairie.

Spiritualism at the churets congress, brochure 1881, même librairie.

Spirit identity, in-8, 1879, chez Harisson, 38, Greet-Russel street.

Personal reminiscenses of opes sargent, brochure.

Spiritualism at home and abroad : present position and future work, brochure.

Carpenterian creticisme, brochure.

Some tkings that i do know of spiritualis, brochure.

The state of the law of england as is affects publics medium, brochure.

SÉANCES, COURS ET CONFÉRENCES

Le premier jeudi de chaque mois, à 8 heures du soir, au siège de la *Société d'encouragement*, 44, rue de Rennes, séance expérimentale et démonstrative de magnétisme, par un membre de la *Société magnétique de France*.

Le jeudi 1er mars, la séance sera faite par M. H. Durville.

Les trois premiers samedis de chaque mois, à 8 heures et demie du soir, séance d'étude à la *Société magnétique de France*, 5, boulevard du Temple.

Les séances d'études sont réservées aux sociétaires ; toutefois, les représentants de la presse et les médecins qui s'intéressent au magnétisme y seront admis sur ta présentation d'une carte qu'ils pourront obtenir en la demandant au secrétaire général.

FAITS ET COMMUNICATIONS

M. Donato a donné, à ce jour, sans interruption, plus de 160 séances de fascination au théâtre de la Galerie Vivienne. Malgré cette longue série d'expériences, il ne cesse d'attirer encore la foule, tandis que deux auteurs dramatiques, MM. Najac et Millaud n'ont eu que 2 ou 3 représentations de la comédie-vaudeville *Hypnotisé*, montée à si grands frais à la *Renaissance*.

Procréation des sexes à volonté. — Bientôt on expliquera tous les phénomènes de la nature par la polarité. Et l'onaura peut-être raison.

Le docteur S.-H. Terry, de New-York, proclame la loi suivante pour obtenir à volonté des garçons et des filles : *Le sexe de l'enfant sera l'opposé de celui des deux époux qui, au moment du rapprochement, sera le plus fort au point de vue des appétits sexuels.*

Donc, pour obtenir un garçon, il faut que la femme soit forte et le mari épuisé ; dans le cas contraire, on obtiendra une fille.

Le médecin américain en explique la raison qui est complètement d'accord avec les lois de la polarité. — Il existe une électricité animale, positive pour l'homme, négative pour la femme. Comme les électricités de nom contraire s'attirent, si, au moment du rapprochement, l'électricité positive ou l'influence de l'homme est prépondérante, elle neutralise l'électricité négative ou l'influence de la femme, et l'électricité positive en plus reste seule en présence de l'ovule qui se charge de l'électricité féminine ou négative. Dans ce cas, c'est une fille qui est conçue. Si au contraire l'électricité négative ou l'influence de la femme est prépondérante, elle neutralise l'électricité positive de l'homme, et l'électricité négative en plus reste seule en présence de l'ovule qui se charge d'électricité positive ou masculine. Dans ce cas, c'est un garçon qui est conçu.

M. Molas, professeur de violon, chant et solfège, 210, rue Saint-Maur, se charge de former des élèves pour le Conservatoire.

PRIX DU MAGNÉTOSCOPE

Jusqu'à présent, nous ne possédons pas d'autre réactif que les nerfs humains pour reconnaître l'existence de l'agent magnétique. En raison de l'analogie que cet agent présente avec l'électricité, l'aimant, le magnétisme terrestre, on peut admettre la possibilité de construire un instrument — soit une aiguille, soit un pendule — qui rende son action aussi évidente que l'aiguille aimantée rend évidente la polarité des aimants.

Ainsi, par exemple, une aiguille équilibrée sur un pivot, dans laquelle on puisse fixer l'agent magnétique, présenterait certainement deux pôles opposés comme l'aiguille aimantée; l'approche de la main droite ou de tout autre partie positive du corps humain devrait repousser le pôle positif de l'aiguille et attirer le négatif; réciproquement, la main gauche ou tout autre partie négative devrait repousser le pôle négatif et attirer le positif.

Il devrait en être de même pour toute force magnétique, qu'elle émane de l'aimant, du magnétisme terrestre, de l'électricité, de la lumière, du calorique, des couleurs, des odeurs, du son, du frottement, du mouvement, des décompositions chimiques, etc., etc.

Pour arriver à ce but, la direction du journal ouvre une souscription pour la fondation d'un prix destiné à encourager les recherches à faire dans le but de construire un **magnétoscope** pouvant démontrer la réalité physique de l'agent magnétique et la polarité universelle.

Des instructions seront données ultérieurement sur les conditions du concours et sur l'importance du prix qui atteindra, nous l'espérons, un chiffre fort enviable.

Les amateurs ou les intéressés peuvent, dès aujourd'hui, faire les communications et observations qu'ils jugeront convenables.

Nos lecteurs sont priés de vouloir bien prendre part à cette œuvre et nous envoyer leur souscription.

ONT DÉJA SOUSCRIT :

	fr.	c.
Première liste	647	50
MM. Torlet	2	50
Goubareff	2	»
Demange	1	»
Blèreau	1	»
Total au 15 février	654	»

LIBRAIRIE DU MAGNÉTISME

(Extrait du Catalogue)

De Bonnemère. — *L'âme et ses manifestations*	3 50
Crépieux. — *Cours de magnétisme humain*	3 »
W. Crookes. — *Force psychique. Recherches sur les phénomènes du spiritualisme, avec figures*	3 50
Dr David. — *Magnétisme animal*	2 50
Delboeuf. — *Effets curatifs de l'hypnotisme*	1 50
Durville. — *Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme*, avec 8 figures, relié	2 »
— *Application de l'aimant au traitement des maladies*, avec 11 figures	1 »
— *Lois physiques du magnétisme, polarité humaine*	» 30
Drs Fontan et Segard. — *Eléments en médecine suggestive.*	4 »
Guérison certaine du choléra en quelques heures	» 20
Dr Huguet. — *Etudes sur le spiritisme*	1 »
Lafontaine. — *L'art de magnétiser*	5 »
Leconte. — *Etudes sur les phénomènes biologiques*	1 »
Dr Liébeault. — *Ebauche de psychologie*	5 »
— *Du sommeil et de ses états analogues*	6 »
Dr Ochorowicz. — *La suggestion mentale*	5 »
Papus. — *L'occultisme contemporain*	1 »
— *Traité élémentaire des sciences occultes*	3 50
Baron du Potet. — *Magie dévoilée*, avec figures, relié	100 »
— *Traité complet de magnétisme*	8 »
— *Manuel de l'étudiant magnétiseur*	3 50
Raoux. — *Le tocsin des deux santés*	1 »
— *Manuel d'hygiène et de végétarisme*	1 »
— *Les deux zoophagies*	» 75
Revel. — *Esquisse d'une démonstration de la vie future* (offert par l'auteur), affranchissement	» 10
De Riols. — *Magnétisme et somnambulisme*	1 »
— *Spiritisme et tables tournantes*	1 »
— *La Graphologie*	1 »
— *Traité de phrénologie*	1 »
— *Astrologie*	1 »
Dr Ripault. — *Les lois naturelles*	1 25
— *La Tripartition générale*	1 »
— *La Nature*	1 »
Varinard. — *Cours de graphologie*	2 »
Vasseur-Lombard. — *Les manifestations spirituelles et dévoilées*	» 50
Yung. — *Du sommeil normal et du sommeil pathologique.*	2 50

La **Librairie du Magnétisme** édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris et en province, sur le Magnétisme, l'Hypnotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie, la Magie et les Sciences dites occultes.

Demander le Catalogue.

La *Librairie du Magnétisme* achète ou échange tous ouvrages, journaux, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches du savoir humain qui s'y rattachent.

BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

5, Boulevard du Temple, 5,

La *Bibliothèque du Magnétisme* se compose de plus de 1,000 volumes sur le Magnétisme et sur toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent ; des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions ; d'un nombre considérable de gravures, portraits, autographes, articles de journaux et documents divers, qui constituent de volumineuses archives.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont confiés au public aux conditions suivantes : Abonnement de lecture, un an, 15 francs ; 6 mois, 8 francs. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour, à ceux qui ne sont pas abonnés. Ils sont confiés contre nantissement et adressés aux frais des emprunteurs, dans toute l'Europe.

Le nantissement est de 10 francs pour les ouvrages ordinaires ; pour les ouvrages rares et précieux, on traite de gré à gré. Le nantissement est rendu au retour de l'ouvrage prêté.

Contre le nantissement obligatoire, tous les ouvrages sont momentanément mis à titre gracieux à la disposition des membres de la *Société magnétique de France* pendant 15 jours. Passé ce délai, il est perçu 10 centimes par volume et par jour.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, excepté les dimanches et fêtes de 1 à 3 heures. (*Elle ne possède pas de catalogue imprimé*).

THÉRAPEUTIQUE DU MAGNÉTISME

On pense généralement que le magnétisme n'a d'efficacité réelle que dans les maladies nerveuses.

C'est une erreur. — Le magnétisme est un agent vital qui augmente toujours les forces médicatrices de la nature. Son efficacité est aussi grande dans les affections organiques, même dans celles qui sont caractérisées par des lésions, que dans les névroses.

On peut se rendre compte de cette vérité par le relevé analytique des principales guérisons que le *Journal du Magnétisme* a publiées depuis que M. Durville en a repris la publication.

Aliénation mentale

Mme G. — Aliénation avec dépression de toutes les facultés mentales, datant de 13 mois. Guérie en 43 jours (nº 15, octobre 1887).

Anémie

Mlle de N... — Faiblesse extrême, visions, hallucinations, accès de léthargie, règles supprimées depuis 2 ans. Guérie en 3 mois (nº 24, avril 1879).

Mlle LEROY. — Palpitations, crampes d'estomac, névralgies, dépérissement progressif, faiblesse extrême, marasme, hallucinations, dont les premières manifestations datent de 20 ans. Guérie en 2 mois (nº 18, juin 1884).

Ankylose

M. M... — Ankylose d'un genou, suite de blessure, datant de 10 mois. Guérie en 40 séances (nº 16, décembre 1878).

Cœur (Affections du)

Mme DURIEU. — Palpitations, oppression, douleurs au cœur, faiblesse, insomnie, cauchemars, hallucinations. Souffre depuis 6 ans. Guérie en 23 séances (nº 17, octobre 1882).

Mme X... — Paralysie du cœur, syncopes fréquentes, malaise général, très grande anémie, faiblesse extrême, appétit nul, insomnie, hallucinations. Souffre depuis 14 ans. Guérie en 24 séances (nº 17, janvier 1888).

Coliques hépatiques

M. Léon de L... — Affection datant de 2 ans. Guéri en 15 jours (nº 21, février 1879).

Danse de Saint-Guy

Mlle E... — Atteinte de la maladie depuis 4 mois. Guérie en 3 mois (nº 9, février 1886).

Douleurs

M. X..., *prêtre*. — Affecté depuis deux ans d'une arthrite chronique, perclu de douleurs. Guéri en 6 séances (nº 8, août 1878).

M. X... — Rhumatisme datant de 24 ans; douleurs atroces presque continuelles. Guéri en 3 mois (nº 19, janvier 1879).

M. Z... — Rhumatisme articulaire aigu, à la suite d'un eczéma datant de 4 ans. Guérie en 28 jours (nº 28, février 1879).

M. MARCILLAT. — Rhumatisme articulaire datant de 9 ans et sévissant par crises excessivement douloureuses, durant 6 à 8 jours, pendant lesquels la marche est impossible. Guéri en 17 séances (nº 19, octobre 1884).

Mme M. — Souffre depuis 3 ans de douleurs violentes dans les jambes et dans les reins, état fébrile, insomnie. Guérie en 18 séances (nº 8, janvier 1886).

Entorse

M. M... — Entorse datant de 3 ans, dégénérée en tumeur blanche avec gonflement de la cheville et du bas de la jambe. Guéri en 114 séances (nº 12, octobre 1878).

Epilepsie

Miss THOOMS. — Epilepsie datant de 12 ans, causée par une frayeur. Crises violentes tous les deux jours environ. Guérie en 15 jours (nº 18, juin 1884).

Estomac (Affections de l')

M. N... — Gastro-entérite datant de 6 ans. Digestion très pénible, vomissements, crampes d'estomac, oppression, battements de cœur, faiblesse extrême. Guéri en 75 jours (nº 19, octobre 1884).

Mme DUMOULIN. — Maux d'estomac, constipation, maux de tête, insomnie, faiblesse générale, depuis 5 à 6 mois. Guérie en 4 séances (nº 9, février 1886).

Mme VALENTIN. — Crampes d'estomac depuis 4 ans. Digestions pénibles, appétit nul, insomnie, cauchemars, malaises divers. Guérie en 17 séances (nº 9, février 1886).

Mlle ERN... — Gastrite chronique depuis 6 ans. Renvois continuels, aigreurs, nausées, vomissements, douleurs violentes à l'estomac. Guérie en 51 séances (nº 10, mai 1886).

Hystérie

Mlle L... — Manie hystérique. Crises de fureur dans lesquelles elle perdait l'usage de la raison. Guérie en une seule séance (nº 6, septembre 1880).

M. Eugène F... — Crises hystériques se manifestant surtout par de la colère, de la méchanceté, depuis 5 à 6 mois. Guéri en quelques séances (nº 8, janvier 1886).

Pour l'hystérie et les crises nerveuses, on peut encore consulter les numéros de mars, avril et juin 1885 (2, 3 et 5).

Kyste

Mlle Louise de R... — Kyste de l'ovaire. Fleurs blanches, langueur, épuisement, prostration voisine de l'hébêtement, depuis plusieurs années. Guérie en 6 mois (nº 1, mai 1879).

Ménorragie

Mme C... — Atteinte depuis un an d'une perte presque continuelle. Palpitations, éblouissements, troubles de la vue, tintements d'oreille, état fébrile, faiblesse générale. Guérie en 30 séances (nº 19, octobre 1884).

Migraine

Mme SIOR. — Endure depuis 6 ans les douleurs les plus atroces. Crises violentes chaque semaine, durant de 2 à 4 jours pendant lesquels la malade conserve le repos le plus absolu, loin du bruit, sans prendre aucune nourriture. Guérie en 45 jours (nº 14, juin 1887).

Moëlle épinière

18 observations de contractures ou paralysies diverses ayant pour siège les centres de la moëlle épinière. Le résultat fut bon ou passable pour 12 cas ; nul ou presque nul pour les autres (n. 17, octobre 1882 et 18, juin 1884).

Mme FOUGERAT. — Ataxie locomotrice datant de 8 ans. La maladie entre dans la troisième période de son développement. Douleurs fulgurantes presque continuelles, crises gastriques extrêmement violentes, vomissements, quintes de toux, paraplégie. Guérie en 2 ans 1/2 (nº 18, février 1888).

Névralgie

Mme GROSBY. — Névralgie faciale extrêmement douloureuse, sévissant par crises périodiques durant de 5 à 8 heures. Insomnie, perte de mémoire. Les premiers symptômes remontent à 12 ans. Guérie en 1 mois (nº 6, juillet 1885).

Névroses (troubles nerveux)

Mme C... — Malaise général, inquiétude continuelle, tristesse, éblouissements, vertiges, insomnie, suite de chagrins, depuis 8 mois. Guérie en 8 jours (nº 3, avril 1885).

Mme M... — Serrement à l'épigastre, oppression, palpitations, dyspepsie, vomissements, crise de nerfs, ennui continuel, malaise général, insomnie, depuis 8 ans. Guérie en 16 jours (nº 6, juillet 1885).

M. GASPARD. — Très impressionnable, depuis plusieurs années ; serrement à l'épigastre, battements de cœur, chaleur à la tête, malaise général. Guéri en 5 jours (nº 7, octobre 1885).

M. S... — Affaiblissement physique et intellectuel, depuis 8 ans : perte de la mémoire, grande impressionabilité, digestions lentes, tremblement, pollutions nocturnes, insomnie, hypocondrie. Guéri en 46 jours (n° 8, janvier 1886).

Paralysie

M R... — Paralysie faciale depuis deux ans. Immobilité des paupières, atrophie des muscles, bouche tordue à gauche, langue sans mouvement, violents maux de tête. Guéri en 135 séances (n° 14, novembre 1878).

M. L... — Paralysie incomplète des jambes depuis 4 ans, la marche est presque impossible. Guéri en 8 jours (n° 8, novembre 1880).

22 observations d'hémiplégies et paralysies diverses, par suite d'épanchement cérébral. — 18 cas ont été guéris ou améliorés (n° 15, janvier 1882).

Mme X... — Paralysie complète du bras gauche depuis un an. Guérie en une seule séance (n° 1, février 1885).

Suppression de règles

Mme de X... — Règles supprimées depuis 18 mois, constipation, manque d'appétit, oppression, battements de cœur, maux de tête, éblouissements, fièvre, insomnie. Guérie en un mois (n° 18, juin 1884).

Surdi-mutité

M. X..., âgé de 22 ans, guéri en deux mois (n° 7, octobre 1885).

Tic

M. L. — Tic, non douloureux depuis dix ans, suite de frayeur. Guéri en deux mois (n° 18, juin 1884).

Le compte-rendu détaillé de ces affections, avec les noms et adresses du plus grand nombre des malades, est inséré dans les numéros indiqués du *Journal du Magnétisme*.

Quelques numéros des années 1878-79 sont épuisés. Les autres seront envoyés contre 50 centimes à ceux qui en feront la demande, à la *Clinique du Magnétisme*.

Le Gérant, E. DELMAS-MARSALET.

Paris. — Imp. A. Lombardin, 148, Boulevard Voltaire.

23e Volume N° 19 15 Mars 1888

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe mensuel de la Société magnétique de France

Directeur : H. DURVILLE, Secrétaire général de la Société

ABONNEMENTS : FRANCE, 6 francs par an. — UNION POSTALE : 7 francs.

Prix du numéro : 50 centimes.

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 5, boulevard du Temple, dans tous les bureaux de poste et chez les correspondants du journal.



Société Magnétique de France

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1er siège MM. **Beauvais**.
2e — **Berthet**.
3e — **Bouvery**.
4e — **Burg**.
5e — **Cazalis**.
6e — **Chauvières**.
7e — **Christin**.
8e — **Collas**.
9e — **Collier**.
10e — Le *comte de* **Constantin**.
11e — Le *vicomte de* **Constantin**.
12e — **Courlet**.
13e — Le docteur **L. Deniau**.
14e — **Desvignes**.
15e — **Didier**.
16e — **Dubucquoy**.
17e — **L. Duchemin**, homme de lettres.
18e — **H. Durville**.
19e — **Forestier**, avocat.
20e — **François**.
21e siège MM. **Froment**, trésorier de l'*Isis*.
22e — **Grinevald**.
23e — **Guyonnet**.
24e — **Jacquelin**.
25e — **Jacquillat**.
26e — **Lessart**, ancien magistrat.
27e — **Létrange**.
28e — **J. Lévy**.
29e — Le docteur **Luce**.
30e — **Martin**.
31e — **Maubant**
32e — **Molas**.
33e — **Noguès**, ingénieur des mines.
34e — Le théosophe **Papus**.
35e — **Pennel**.
36e — **Rouxel**, publiciste.
37e — **Sempé**.
38e — **Syvret**, professeur d'Anglais.
39e — Le commandant **Tarnier**.
40e — **Vivant**.

CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. le docteur **Alliot**, à Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher).
Aunac, à Montauban.
D. Bats, à Meilhan (Landes).
le docteur **Bonnejoy**, à Chars-en-Vexin.
Chomier, à Saint-Etienne.
le docteur **Cornilleau**, au Mans.
— **David**, à Sigean (Aude).
Dumas, à Lyon.
Ducos, à Sion (Gers).
le docteur **Dupouy**, à Larroque, près Condom.
H. de Fouré, à Rennes.
Goubareff, à Villefranche (Alpes-Maritimes).
J.-F. Guillet, à Lyon.
Hantz, à Béziers.
Lesueur, ancien notaire, à Caen.
Mabot, architecte à Bayeux.
Martrès, négociant à Montauban.
le docteur **Mora**, à Brunehamel (Aisne).
J. Morgon, à Thoissey, (Ain).
H. Pelletier, à Madon, près Blois.
M. **Quénard**, à Ctesle, Marne.
Mme **Ollivier**, à Bourg (Gironde).
MM. **Revel**, à Lyon.
le docteur **Ripeault**, à Dijon.
Sallé, à La Flèche (Sarthe).
Tellier-Hudan, à Boulogne-sur-Mer.
Ad Villebien, à Caen.

Le directeur du journal reçoit tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, de 1 à 4 heures. Il répond à toute lettre affranchie contenant un timbre pour la réponse.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

MM. le docteur **Anfossi**, à Gênes, Italie.
Fertoncini, à Panama, Rép. de Colombie.
le docteur **Bourada**, à Roman, Roumanie.
— **Girgois**, à La Plata, Rép. Argentine.
— **Letoquart**, à New-York.
Mme **Parent-Sior**, à Herstal, Belgique.
Leopoldo A. **Ojeda**, à Mexico.

Le *Journal du Magnétisme* est une propriété particulière. Il est mis à la disposition de la *Société Magnétique de France* pour la publication du compte rendu des séances et des travaux les plus remarquables des sociétaires.

Les comptes-rendus portent la signature du secrétaire général; les autres articles n'engagent que les auteurs et ceux qui ne sont pas signés sont publiés sous la responsabilité du directeur.

Le *Journal du Magnétisme* reste une tribune ouverte à toutes les discussions qui peuvent intéresser les magnétistes.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

L'*Institut médical électro-magnétique* de Toulouse, représenté par **M. C. Surville,** président.
L'*Union spirite* de Reims, représentée par M. **Monclin,** secrétaire-trésorier.

CORRESPONDANTS DU JOURNAL

Pour les pays où la poste ne transmet pas les articles d'argent.

Espagne. — M. le Docteur **A. de Das**, directeur de la « *Hipnoterapia* », 31, Preciados, à Madrid.
Mexique. — M. **Leopoldo A. Ojeda, 4**, Leandro Valle, à Mexico.

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

Extrait du registre des procès-verbaux

Séance d'intérêt social, samedi 25 février

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Rouxel, vice-président.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Admissions et Nominations

M. Ad. Belot, homme de lettres, présenté par le comité, est nommé membre d'honneur à l'unanimité. Il occupera le 21e siège au conseil scientifique de la Société.

M. Ch. Ségard, médecin de 1re classe de la marine, à Lorient, présenté par le comité, est nommé correspondant d'honneur à l'unanimité.

MM. Ad. Villebien, à Caen ;

D. Bats, à Meilhan (Landes) ;

présentés par M. Durville, sont nommés correspondants nationaux à l'unanimité.

M. Léopoldo A. Ojeda, à Mexico, présenté par M. Durville est nommé correspondant étranger à l'unanimité.

Étymologie et Signification
des mots magnétisme, somnambulisme et hypnotisme.

M. Durville lit un travail de M. Lévy-Bing sur l'étymologie et la signification des mots *magnétisme, somnambulisme* et *hypnotisme.* (Ce travail est publié dans le présent numéro).

M. Trémeschini ne partage pas entièrement l'avis de M. Lévy-Bing sur l'étymologie du mot magnétisme. Il soutient que l'étymologie suivante du mot *mage* donnée par Littré et rapportée par M. Lévy-Bing n'est pas exacte : « *mage* : latin *magus*, du grec *magos* reproduisant un mot persan qui se rapporte au sanscrit *mahat*, grand ». Le latin *magus* correspond, il est vrai, au grec *magos* ; mais ce que Littré semble ignorer, c'est que ces mots ne correspondent nullement à un mot persan venant du sanscrit *mahat*, dont la signification est *grand*. Au contraire, le mot *magus* ou *magos* ne font qu'un avec le sanscrit *mâya*, c'est-à-dire *magicien*, ce qui est tout autre chose. L'erreur de Littré est d'autant plus impardonnable que le mot sanscrit *mahat* auquel l'illustre littérateur fait remonter le mot *magus*, bien loin de se traduire par *magos* (grec) et par *magus* (latin), il se traduit par *megas* en grec et par *magnus* en latin.

Il rappelle l'opinion de Paracelse, affirmant que la vertu attractive et cachée de l'homme est semblable à celle du *Karabé* (ambre) et de l'aimant, d'où la dénomination de magnétisme appliquée à cette action mystérieuse que les individus exercent ou peuvent exercer les uns sur les autres.

M. Tremeschini pense, contrairement à M. Lévy-Bing que le mot *magnétisme* vient du grec *magos* ou du latin *magus* et qu'il ne répond pas alors à l'idée de grand, mais à celle de *magie* ou de *magnès* (aimant) C'est aussi l'opinion de Deleuze, Bertrand, Rostan, etc., etc.

Une discussion s'engage au sujet de la conclusion du travail de M. Lévy-Bing ainsi conçue : « Aussi, j'engage la *Société magnétique de France* de vouloir bien user de toute son influence pour que désormais le mot *hypnotisme* ne soit plus employé dans le sens de *magnétisme* et de *somnambulisme* ».

M. Trémeschini soutenant les conclusions de l'auteur affirme également que le mot *hypnotisme* n'explique aucun des phénomènes observés dans l'état que les magnétiseurs désignent sous le nom de somnambulisme depuis plus de cent ans ; que ce mot ne signifie que *dormir* et que dans le somnambulisme lucide, dans l'extase, le sujet ne dort pas, dans l'acception propre du mot, puisque l'intelligence est plus active, les facultés ordinaires plus développées et qu'il apparaît même quelquefois des facultés nouvelles et inconnues. Le mot *somnambulisme* qui signifie marcher en dormant, tout en expliquant mieux l'état du sujet que celui d'hypnotisme, est encore bien insuffisant.

M. Rouxel dit qu'on pourrait distinguer le somnambulisme naturel du somnambulisme magnétique et plus particulièrement l'état lucide, par le mot de *memsambulisme* qui est déjà appliqué par plusieurs auteurs.

M. le docteur Deniau pense que malgré tous les efforts que pourrait tenter la Société, le mot d'hypnotisme, quoique créé depuis peu pour les besoins de la cause scientifique, ne saurait être supprimé du vocabulaire, car il est déjà consacré par l'usage. Il pense que le mot d'hypnotisme peut continuer à être employé pour désigner les états classiques du sommeil provoqué par les moyens employés à l'école de la Salpêtrière.

M. Rouxel fait observer qu'à la Salpêtrière on emploie les moyens braidiques qui constituent la base de l'hypnotisme, mais qu'on emploie davantage encore les moyens magnétiques; et que la cause et l'effet sont confondus sous le même nom d'hypnotisme.

M. le docteur Deniau réplique que dans ce cas on pourrait employer un mot composé, celui d'*hypno-magnétisme*, par exemple, pour désigner les effets produits concurremment par la méthode braidique et par les procédés magnétiques, mais qu'il est indispensable de bien préciser la valeur des mots.

M. Guyonnet fait observer qu'en se plaçant sur le terrain de la thérapeutique, la Société considère les moyens purement hypnotiques comme très insuffisants et parfois dangereux ; qu'elle ne s'inté-

esse qu'au magnétisme, parce qu'il agit sans danger sur tous les tempéraments, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir le somnambulisme; et que, par conséquent, la Société ne peut employer le mot *hypno-magnétisme* ni en recommander l'emploi.

C'est aussi l'avis de MM. Trémeschini, Rouxel, Durville, Vivant, Molas, Chomier, Ducos, etc.

M. Durville dit qu'aujourd'hui les gens du monde et même le plus grand nombre des médecins et des savants qui n'ont pas fait une étude approfondie des manifestations du sommeil provoqué, confondent le magnétisme et le somnambulisme avec l'hypnotisme. Il s'en suit qu'ils emploient indifféremment l'un ou l'autre mot, mais plus souvent celui d'hypnotisme qui est mieux à la mode.

Conformément au § 2 de l'article 1er de ses statuts, la Société doit chercher à faire comprendre que dans ces phénomènes si compliqués, il y a deux causes bien distinctes l'une de l'autre : 1° le *magnétisme classique* tel que l'ont compris Deleuze, Rostan, Charpignon, Du Potet, Lafontaine, etc., c'est-a-dire l'action qu'un individu exerce ou peut exercer sur un autre, par l'intermédiaire d'un agent physique inhérent à tous les corps de la nature; 2° l'*hypnotisme* ou *braidisme* qui consiste à produire chez des sensitifs, un état qui présente quelques analogies avec le sommeil magnétique, vulgairement dit somnambulisme, par la fixation prolongée des yeux du sujet sur un point brillant.

Le plus grand nombre des expérimentateurs qui étudient les diverses manifestations du sommeil provoqué, empruntent leurs procédés aux deux méthodes qui paraissent en opposition l'une avec l'autre, et qu'ils confondent en une seule.

D'autre part, le magnétisme a toujours été considéré par les hommes compétents comme un agent curatif puissant, toujours salutaire, toujours bienfaisant; tandis que, de l'aveu même des médecins les plus distingués qui pratiquent l'hypnotisme, celui-ci, tout en pouvant rendre quelques services à la thérapeutique, présente de graves inconvénients et même des dangers sérieux

Il est donc indispensable de distinguer, dans cette confusion, le magnétisme toujours bienfaisant de l'hypnotisme souvent malfaisant; et comme M. Lévy-Bing, je pense que la Société doit user de toute son influence pour que le mot *hypnotisme* ne soit pas employé quand il s'agit de l'action exercée par un individu sur un autre au moyen de passes et attouchements divers, — car c'est une action magnétique; que le même mot d'hypnotisme ne soit egalement pas employé pour désigner les effets obtenus sous l'empire de l'action magnétique, — car le sujet n'est pas toujours plongé dans un sommeil quelconque, et y serait-il, le mot est insuffisant pour caractériser cet état.

En l'absense de M. Lèvy-Bing, la discussion soulevée par sa communication reste à l'ordre du jour. Une invitation lui sera adressée pour la séance du 31 mars. Tous les sociétaires et les lecteurs du journal sont priés de faire connaître leur opinion à la Société.

Le Sensitivomètre

M. Durville présente un instrument qu'il a imaginé, auquel il donne le nom de *Sensitivomètre*.

Il explique d'abord qu'il a choisi cette dénomination pour faire comprendre que l'instrument est destiné à mesurer, ou pour mieux dire à constater le degré de sensitivité de chacun, c'est-à-dire l'aptitude plus ou moins grande à percevoir l'agent magnétique, comme l'hypnoscope du docteur Ochorowiez, mais à un plus haut degré.

M. Rouxel dit qu'au point de vue étymologique, il eut été préférable de choisir un mot dont la racine et la terminaison eussent été empruntées à la même langue, celui d'*esthésiomètre*, par exemple, dont les deux parties sont tirées du grec.

M. le docteur Deniau fait observer que le langage de la science en général, et celui de la médecine en particulier, renferment beaucoup de mots hybrides, et que personne ne conteste pour cela la valeur scientifique de ces mots.

M. Trémeschini pense qu'il aurait été possible d'employer un mot composé, entièrement tiré de la langue française.

M. Durville répond que pour créer un mot nouveau, la tâche n'est pas toujours facile. Il est indispensable que ce mot exprime d'abord la qualité qui lui est propre, et qu'ensuite il puisse être compris du plus grand nombre. Il a bien pensé, dit-il, au mot *esthésiomètre*; mais, d'une part, plusieurs instruments portent ce nom, notamment l'esthésiomètre du docteur Burq, qui est destiné à constater l'état de la sensibilité; que d'autre part, l'aptitude à percevoir l'agent magnétique n'est qu'une forme de sensibilité, sans être la sensibilité elle-même; qu'enfin, les mots *sensitif*, *sensitivité*, sont employés dans le langage magnétique depuis Reichenbach, pour désigner ceux qui perçoivent l'agent magnétique et pour qualifier cette perceptivité.

M. Durville fait ensuite la description de l'appareil, explique la théorie de son action d'après les lois de la polarité, et indique approximativement le résultat qu'on peut en attendre. Ce travail est inséré dans le présent numéro du journal.

Une séance expérimentale

par un magnétiseur âgé de 56 heures.

M. Durville expose le résultat d'une expérience qu'il a pu faire sur un sujet sensitif, actionné à distance par un enfant nouveau-né, par l'intermé-

diaire d'un fil conducteur de 50 mètres de longueur. Cette expérience démontre que la volonté de l'opérateur n'est pas indispensable à la production des effets magnétiques, comme l'affirment les magnétiseurs de l'ancienne école. Cette communication est insérée dans le présent numéro du journal.

Album photographique de la Société.

Pour resserrer plus intimement les liens de confraternité qui lient moralement ensemble les membres d'une même association, et pour se connaître davantage, M. Durville propose de chercher à rassembler les photographies des sociétaires.

Ces documents seraient renfermés dans un album déposé au siége de la Société, pour être mis à la disposition de tous les sociétaires.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité. En conséquence, les membres du comité directeur de la Société, prient tous leurs collègues de vouloir bien envoyer un exemplaire de leur photographie au secrétaire général.

La séance est levée à 11 heures 1/2.

Le secrétaire général,

H. Durville.

LE SENSITIVOMÈTRE

Communication faite à la *Société magnétique de France*, le 23 février 1888, par H. Durville.

Le *Sensitivomètre* est un aimant de forme à peu près semi-ellipsoïde, dont les pôles recourbés presque à angle droit se font face, laissant entre eux une ouverture de 45 millimètres. Le plus grand diamètre extérieur est de 80 millimètres, le plus petit de 53. Son développement est de 185 millimètres, et son poids de 235 grammes. Forgé avec de l'acier magnétique de 31 millimètres de largeur sur 6 millimètres d'épaisseur, quoi qu'il ne soit pas disposé pour porter, en le chargeant progressivement, il peut porter jusqu'à douze fois son poids.

Le pôle positif ou austral, celui qui se dirige vers le nord quand l'aimant est librement suspendu, est marqué de la lettre N et du signe +; le pôle négatif ou boréal, celui qui se dirige vers le sud, est marqué de la lettre S et du signe —. L'appareil est poli et nickelé, ou simplement recouvert d'une couche de vernis à l'alcool pour éviter l'oxidation.

La figure 1 représente l'instrument au repos. Il est muni d'une armature de fer doux qui réunit les

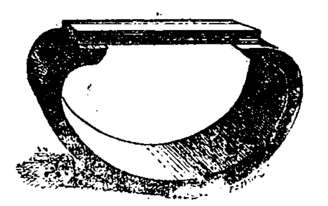


Fig I

deux pôles afin de conserver sa force. La figure 2 le représente sans armature. Il s'applique ainsi à

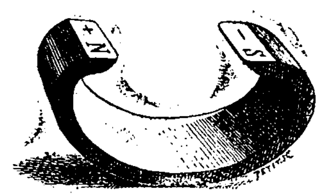


Fig II

la partie inférieure de l'un des avant-bras, près du poignet, comme l'indique la figure 3.

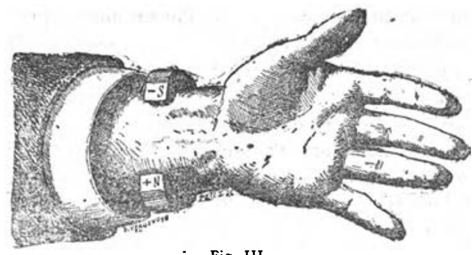


Fig. III

Quand par hasard, en raison de sa grosseur démesurée, le poignet ne peut entrer dans l'instrument, on place celui-ci sur une table ou sur sa cuisse, dans la position de la figure 2, et l'on applique le poignet dessus.

Nous savons que le corps humain présente des pôles analogues sous certains rapports à ceux de la pile ou des aimants; que les membres pelviens et thoraciques présentent, dans le sens de la largeur, des pôles secondaires également opposés; qu'ainsi. indépendamment de la polarité d'ensemble, les deux avant-bras sont positifs du côté du petit doigt, négatifs du côté du pouce.

Comme je l'ai démontré dans les ouvrages que j'ai publiés, le magnétisme du corps humain est soumis à des lois physiques analogues ou identiques à celles qui régissent le magnétisme des aimants. L'action que deux individus exercent l'un sur l'autre est analogue à celle que deux aimants exercent entre eux. L'action que l'aimant exerce sur le corps humain présente la même analogie;

mais on comprendra facilement que les effets produits sous l'action d'une force magnétique quelconque doivent être nombreux, tandis que dans l'action des aimants entre eux, on n'observe que l'attraction et la répulsion.

Sur le corps humain convenablement placé, si on dirige les pôles de l'aimant sur les pôles de même nom du sujet soumis à l'expérience (application isonome), il se produit ordinairement, selon la sensitivité de celui-ci, répulsion, chaleur, malaise, excitation, hyspéréthésie, puis sommeil magnétique, contracture, anesthésie; si on dirige les pôles de l'aimant sur les pôles de nom contraire du sujet (application héronome), on observe de l'attraction, de la fraîcheur, du bien-être, du calme, puis la paralysie et l'anesthésie.

Il en résulte que le sensitivomètre produit des effets opposés, selon que les applications sont faites de telle ou telle facon.

L'expérience m'a démontré qu'aucun être vivant n'est complètement réfractaire à l'action du magnétisme; mais chez un certain nombre, la sensitivité n'est pas assez développée pour que cette action soit directement perçue. Pour rendre appréciable l'agent magnétique aux moins sensisifs, il faudrait faire des applications prolongées avec des appareils d'une très grande puissance. Avec des aimants d'une force portante de quelques kilogrammes seulement, l'action ne se décèle guère qu'en cas de maladie, au bout de plusieurs heures, de plusieurs jours même, par une manifestation organique plus ou moins importante.

La *sensitivité*, c'est-à-dire la faculté de percevoir les actions magnétiques, n'a rien de commun avec la *nervosité*. Elle n'est pas inhérente à une maladie quelconque, à l'hystérie, par exemple, comme le pensent Charcot et l'école de la Salpétrière. C'est une aptitude spéciale, une forme de la sensibilité que l'on pourrait nommer la *perceptivité magnétique*. Dans l'hystérie, on rencontre quelques malades qui possèdent cette aptitude à un très haut degré; mais un grand nombre d'hystériques peuvent être classés au rang des moins sensitifs.

La sensitivité se perfectionne, s'accroît par l'habitude et se modifie plus ou moins avec l'âge et l'état de santé. Elle est ordinairement plus développée chez les malades et les jeunes gens de douze à vingt-cinq ans, que chez les vieillards et ceux dont la santé est équilibrée.

Sur 100 personnes prises au hasard et soumises à l'expérience du sensitivomètre, 60 à 65 éprouvent des effets appréciables.

Deux à trois éprouvent des effets très appréciables en l'espace de deux à trois minutes. L'application isonome, c'est-à-dire le pôle positif de l'aimant sur le côté du petit doigt produit un picotement au bout des doigts, de la chaleur dans la paume de la main, l'avant-bras et le bras. Les nerfs sont excités, irrités, et donnent lieu à des mouvements involontaires. On observe presque toujours de l'hypéresthésie; une augmentation de l'activité organique accompagnée de malaise général avec la chaleur à la tête; contraction des muscles du bras, puis contracture et souvent anesthésie. L'application hétéronome, c'est-à-dire le pôle positif de l'aimant sur le côté du pouce, détermine des effets opposés, mais avec un peu plus de lenteur. C'est une sorte de fourmillement au bout des doigts, une fraîcheur agréable dans le voisinage de l'aimant et quelquefois un souffle frais qui n'est pas sans analogie avec celui que l'on éprouve devant un appareil électro-statique. Le bras s'engourdit plus ou moins, et l'on observe une diminution de l'activité organique, un état de calme, de bien-être général accompagné de fraîcheur à la tête; et si ces symptômes s'exagèrent, c'est la paralysie du bras et même celle de toutes les fonctions.

Si l'on place les personnes qui éprouvent ces effets dans la position verticale, c'est-à-dire debout, et qu'on dirige l'action de l'aimant vers le front, à une distance de 5 à 10 centimètres, on observe qu'ils sont repoussés ou attirés, selon que l'aimant est dirigé en position isonome (pôle positif vers le côté droit du front; pôle négatif vers le côté gauche) ou en position hétéronome (pôle positif vers le côté gauche, négatif vers le droit). L'attraction est accompagnée de fraîcheur à la tête, de calme, de bien-être; la répulsion, de chaleur, lourdeur à la tête, malaise général, excitation. Ces actions prolongées déterminent, la première, la diminution ou même l'abolition des fonctions organiques, c'est-à-dire la paralysie; la seconde, le sommeil magnétique.

Les personnes qui éprouvent tous ces effets sont de très bons sensitifs. On peut les endormir avec la plus grande facilité, soit par l'action du magnétisme humain, soit par celle de l'aimant. Elles présentent presque toujours les trois états classiques du sommeil provoqué : *catalepsie*, *somnambulisme*, *léthargie*.

— Huit à dix personnes éprouvent une grande partie des effets précédents, en l'espace de quatre à cinq minutes. Ce sont encore de bons sensitifs qui peuvent être endormis en quelques séances. Plusieurs d'entre eux présentent les trois états classiques.

— Vingt à vingt-cinq éprouvent quelques effets,



généralement peu intenses, en l'espace de dix à douze minutes. Ces personnes sont peu susceptibles d'être endormies. Malgré tous les efforts que l'on peut tenter, il est rare de dépasser la somnolence.

— Vingt-cinq à trente des personnes qui n'éprouvent rien d'appréciable pendant une application de dix à douze minutes, peuvent encore percevoir quelque action par une application prolongée pendant une ou plusieurs heures; mais il sera toujours impossible d'obtenir le moindre indice de sommeil.

Il résulte de ce qui précède qu'en un laps de temps qui peut varier de deux minutes à plusieurs heures, environ soixante-cinq personnes sur cent, c'est-à-dire plus des deux tiers, sont influencées par le sensitivomètre ; et ce chiffre serait certainement de beaucoup dépassé si on employait, pendant le même temps, un aimant beaucoup plus fort.

Chez les personnes peu sensitives, l'action isonome est plus appréciable que l'action hétéronome.

Chez les bons sensitifs, les effets du magnétisme se produisent à leur insu, même pendant le sommeil ; mais ces effets sont plus lents à se produire.

En raison de cette particularité, on pourra me dire que l'attention expectante et l'imagination du sujet sont la cause principale des effets que celui-ci éprouve; et quelques expérimentateurs ne manqueront pas d'affirmer qu'ils ont obtenu des effets analogues par simple suggestion, ou par l'action supposée d'*aimants* qui n'étaient pas aimantés.

Je répondrai que l'attention du sujet lui aide à percevoir plus facilement les effets magnétiques; mais que ceux-ci sont constants sur le même sujet, selon que les applications sont faites en position isonome ou en position hétéronome, c'est-à-dire pour exciter ou pour calmer. En couvrant les pôles de l'instrument, l'expérimentateur et le sujet peuvent ignorer la nature des applications. De cette façon, on se rendra compte de ce qui est dû à l'imagination, et l'on pourra constater que le rôle de celle-ci est fort peu important.

Tous les expérimentateurs sérieux savent distinguer les sensations imaginaires des sensations réelles; — dans le cas qui nous occupe, celles qui sont dues à l'action de l'aimant. En un mot, la sensation produite par l'imagination ne présente pas de constance et tend à disparaître, tandis que la sensation réelle s'accroit et devient plus précise par l'habitude.

Jusqu'à présent, nous n'avons considéré le sensitivomètre que sous son aspect révélateur, c'est-à-dire pouvant nous révéler, sans aucune fatigue de notre part, si telle ou telle personne peut être plongée dans le sommeil magnétique; et dans tous les cas, nous indiquer son degré de sensitivité.

C'est certainement là son côté pratique et celui qui, par sa disposition même, doit recevoir le plus grand nombre d'applications.

Mais, l'action du sensitivomètre ne se borne pas entièrement au rôle d'indicateur : il peut aussi rendre quelques services à la thérapeutique, surtout en ce qui concerne les maux affectant les poignets, les mains et les avant-bras. En observant les lois de la polarité que j'ai formulées, on peut s'en servir également pour les pieds, les jambes, la tête, la gorge, le cœur, l'estomac, l'intestin, les reins; et il produira les mêmes actions de calme et d'excitation, selon qu'il sera appliqué sur la partie malade en position hétéronome ou en position isonome. Le seul inconvénient qu'il présente pour les applications thérapeutiques (en dehors des affections du poignet, des mains et des avant-bras), c'est de ne pas revêtir une forme convenable pour s'appliquer sur toutes les parties du corps, sans aucune gêne, sans aucune fatigue, comme les lames et les plastrons magnétiques que j'ai imaginés.

J'ai exposé la théorie des applications magnétiques au traitement des diverses maladies (*Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme*, p. 126; *Application de l'aimant au traitement des maladies*, p. 17), je ne peux l'exposer de nouveau, surtout quand il s'agit d'un aimant qui n'est pas spécialement destiné à cet usage. Toutefois, j'en dirai quelques mots.

— Quand un organe devient malade, c'est qu'il manque d'énergie, de force, d'excitation pour accomplir ses fonctions, ou qu'il possède trop d'énergie, de force, d'excitation et qu'il accomplit ses fonctions avec trop d'activité.

Il est évident qu'entre ces deux cas, il n'y a pas de milieu et que, sans exception, les maladies doivent être classées en deux catégories : 1° *Affections inflammatoires* ou d'*excitation*, caractérisées par une énergie trop grande et par l'exagération des fonctions organiques; 2° *Affections atoniques* ou *paralytiques*, caractérisées par la diminution ou l'abolition des fonctions organiques.

On peut admettre qu'il y a des affections qui sont caractérisées par la *perversion* des fonctions; c'est-à-dire qu'alternativement, elles présentent de l'augmentation et de la diminution de l'activité. Cela ne modifie en rien l'application des actions magnétiques et montre même la grande supériorité de ce mode de traitement sur tous les autres. Il est mathématiquement impossible qu'à un moment donné, les fonctions d'un même organe soient à la fois augmentées et diminuées.

Il nous est démontré que l'application hétéro-

nome calme, et que l'application isonome excite. Sans être médecin, on comprend facilement que dans tous les cas où il y a excitation, c'est-à-dire augmentation de l'activité (constante ou inconstante), on doit calmer, pour diminuer cette activité; et que, par la même raison, dans tous les cas qui sont caractérisés par la diminution ou l'abolition des fonctions (constante ou inconstante), on doit exciter pour renforcer, augmenter cette même activité et rétablir l'équilibre qui constitue la santé.

Quand cette vérité sera suffisamment connue, le magnétisme humain et le magnétisme des aimants remplaceront les poisons de la thérapeutique moderne qui occasionnent, même en guérissant, tant de désordres organiques, qui sont hélas! trop souvent irréparabies.

ÉTYMOLOGIE ET SIGNIFICATION
des mots Magnétisme, Somnambulisme, Hypnotisme

Communication faite à la *Société magnétique de France*, le 25 février 1888
par L. Lévy-Bing

Monsieur H. Durville, à Paris.

Mon cher Secrétaire général,

Je vous ai souvent exprimé, dans nos conversations, mon étonnement de voir la science confondre bénévolement deux choses aussi distinctes que magnétisme et hypnotisme. Je comprends la parité de somnambulisme et d'hypnotisme, mais encore y a-t-il dans le premier terme une action, celle de marcher, tandis que dans le second il n'y a que l'idée de dormir.

Cependant, pour savoir exactement ce que l'on dit, il faut connaître la valeur des mots dont on se sert. Vous avez lu mon livre «*La Linguistique dévoilée*», et je n'ignore pas le cas que vous avez fait de mes travaux. Ce n'est donc pas à vous que j'apprendrai que l'humanité se partage en deux époques :

1° Celle du monosyllabisme pour la parole, de l'hiéroglyphisme pour l'écriture;

2° Celle qui date de la découverte de l'alphabet par les Phéniciens.

L'alphabétisme, c'est-à dire la peinture de l'objet et de l'acte par la parole, a changé la face du monde!

La Phénicie, pays maritime et colonisateur par excellence, et dont le génie navigateur peut être comparé, s'il ne le dépasse, à celui de l'Angleterre d'aujourd'hui, avait des relations avec les différentes nations civilisées d'alors. Ces nations étaient les Indiens, les Perses, les Grecs, les Romains, les Teutons, les Slaves et les Celtes. Ce sont elles qui ont été gratifiées de l'invention des Phéniciens et c'est ainsi qu'ont pris naissance les nouvelles langues basées sur le principe de l'alphabet. En effet, ce que la science appelle langues indo-européennes, ce sont précisément les idiomes de ces sept peuples : le sanscrit, le zend ou persan, le grec, le latin, le teuton, le slave et le celtique.

Le français, l'anglais, l'allemand, le hollandais, le suédois, le danois, l'italien, l'espagnol, le portugais, le roumain et toutes les langues de l'Inde n'ont d'autre origine que celles que je viens de relater, au nombre de sept.

On pourrait supposer que les sept peuples primitifs en quesion se sont contentés d'appliquer l'alphabet au langage monosyllabique que chacun d'eux s'était créé, mais il n'en est rien, car mon livre a prouvé et mes dictionnaires prouveront de reste que, si toutes les racines phéniciennes ne sont pas entrées dans les idiomes indo-européens, *pas un seul mot* de leur *nouvelle* langue n'est étranger à celle de leurs initiateurs, les Phéniciens.

Oui, les Phéniciens sont les pères du phonétisme; ils *peignaient* leurs pensées, au moyen des mots. Il n'en a pas été de même chez leurs initiés. Ceux-ci se bornaient à établir un nom à chaque objet et à chaque acte, ayant sous les yeux le vocabulaire phénicien. La conséquence de ce phénomène, c'est l'extrême extension de leurs mots. C'est au point que, en comparant les écrits des inventeurs du système avec ceux de la littérature indo-européenne, on trouve, en faveur des premiers, une économie de lettres de plus de moitié. On ne *peignait plus*, on parlait et on écrivait. Il ressort de là que pour avoir l'*essence pittoresque* d'un mot quelconque des langues indo-européennes, on ne peut la trouver que dans la langue mère.

J'avais besoin de ce préambule pour donner le véritable sens des mots indo-européens en général, et des mots magnétisme, somnambulisme et hypnotisme en particulier.

L'origine de *magnétisme*, comme je vais le démontrer, c'est le mot phénicien **mag** qui ne s'applique qu'à notre mot français *mage*, dont je me borne à donner la définition du dictionnaire Littré : « MAGE, étymologie : latin *magus*, du grec *magos*, reproduisant un mot persan qu'on rapporte au sanscrit **mahat**, GRAND. »

En effet, le grec **még-as**, le latin **mag-nus** veulent dire *grand*. Il n'est pas étonnant que nos mots français *mag-nifique* et *mag-nésie* tirent leur source de la même racine phénicienne **mag**, parce que ce qui est magnifique est fait *grand*; la magnésie, en latin *mag-nes*, en grec *mag-nos*, aimant, c'est-à-dire ce qui exerce une *grande* action comme celle d'attirer le fer. Notre mot *magnétiser* dérive du latin **mag-neti-ous** qui n'a d'autre sens que celui d'*aimant*. Donc magnétiser, c'est excercer l'action de mon

esprit *grand* sur un esprit faible, de la même manière que l'aimant *attire* à lui le fer. Voilà visiblement, dans le magnétisme, une action exercée d'une personne sur une autre.

Il faut à présent parler de *somnambulisme* et d'*hypnotisme*. Le premier mot signifie la *promenade en dormant*, le deuxième, l'état de *dormir*.

Pour ce qui est de sommeiller et de dormir, les Phéniciens avaient trois verbes différents que je vais relater, et dont l'un d'eux n'a trouvé aucune place dans les langues indo-européennes, tandis — on va le voir — que ces langues ont été puiser à d'autres racines phéniciennes pour exprimer l'idée de sommeiller, de dormir.

Prenons de ces trois verbes, celui qui a été dédaigné par les Indo-Européens : **num**, *sommeiller, s'assoupir*, et dont **numé** et **tanumé** font les substantifs *sommeil et assoupissement*.

Vient ensuite le verbe **isan** signifiant *dormir, sommeiller*, dont le substantif est **sané**, *sommeil*. De là les mots indo-européens **som-nus**, **somn-ium**, **somn-iare**, en latin, *sommeil, songe, songer*. Si *sonniare* signifie *songer*, *somnus* est constamment employé dans le sens *verbal* de *dormir*. Dans toutes les langues dérivées du latin, on retrouve la même racine pour *sommeil* et *dormir*. On a vu que le latin confond *sommeil* et *songe*, qui ne sont, en effet, qu'un même mot; les preuves abondent même dans les langues dont il va être parlé. Tout d'abord en russe, **son** veut dire *sommeil* et *songe*.

Le troisième verbe phénicien *dormir*, c'est **radam**, *dormir, dormir profondément, étourdir*, dont le substantif est **taradamé**, *assoupissement*, mais la plupart des emplois sont *étourdissement, sommeil profond* et même *léthargie*.

Oui, **radam** veut dire *profond sommeil*, une sorte de *suspension de la vie*, tandis que pour la notion de sommeiller, de dormir, on ne se sert que de **num** et de **isan**. Ce **radam** est entré dans les langues latine, grecque, anglaise, allemande, hollandaise et russe. Dans le latin, il figure carrément sous la métathèse **dorm-ire**, dont la traduction est inutile. Dans le russe, **dremôta** signifie *sommeil*, et **drem-at**, *sommeiller*. En grec, le mot est un peu dénaturé, mais pas assez pour qu'on ne pût le retrouver : **darthàneïn**, *s'endormir*.

C'est dans le teuton qu'on le retrouve sous la forme de *songe* identique à *sommeil*.

En anglais, c'est **dream**, *songe* et **to dream**, *songer*; en hollandais, **droom**, *songe* et **droomen**, *songer*. Les Allemands, dont l'habitude est de substituer *t* à *d* et *d* à *t*, le mot revient sous la forme de **traum**, *songe* et de **traüm-en**, *songer*.

Je disais que des nations indo-européennes avaient fait choix d'autres racines phéniciennes pour les verbes sommeiller et dormir.

L'une de ces racines est **sup** qui veut dire *finir, être à l'extrémité, disparaître, cesser d'être*.

Pour convaincre le lecteur, je vais donner quelques textes originaux qui vont justifier la légitimité du choix fait par ces nations. (On comprendra tout à l'heure comment les Grecs, à leur tour, ont su forger leur mot **upnos**, *sommeil*, état de *dormir*, au moyen d'une autre racine phénicienne) :

Le poète parle des méchants, et il dit :

« Eh quoi ! en un instant ils *disparaissent* (**sapu**), sont anéantis par des terreurs soudaines (*Psaumes*, LXXIII, 19). »

Un prophète met dans la bouche de Dieu ces paroles :

« Je frapperai la maison d'hiver et la maison d'été; les palais d'ivoire périront et les maisons des grands *cesseront d'être* (**sapu**). (*Amos*, III, 15.) »

Il faut que cette expression de **sup**, qui dans certains temps de verbe, prend la forme de **sap**, *finir, disparaître, cesser d'être*, ait une grande ressemblance avec l'idée de *dormir*, pour que les Indiens, les Romains et les Slaves l'aient ainsi interprétée.

En sanscrit, *dormir* est rendu par **swap**, en latin, par **sop-or**, et en russe, par **sp-at**. Mais en russe, la lettre **t** ne trouve place qu'à l'infinitif et aux temps guidés par l'infinitif, tandis qu'au passé *t* est remplacé par **l** : **sp-al**, *j'ai dormi*. **Sop-or**, en latin, *sommeil, assoupissement profond, léthargie*, et **sop-ire**, *endormir du sommeil éternel, assoupir*.

C'est nous Français qui avons créé le mot *assoupir*, tandis que les Romains n'ont pas fait le verbe **ad-sop-ire**.

Cet exposé est déjà bien long, mais qu'on veuille bien croire qu'il comporterait d'autres détails. Mais j'ai hâte d'en arriver à **upnos**.

Il y a, en phénicien, le verbe **nus**, *être malade, être défaillant*... Les Grecs s'en sont emparés d'abord pour créer leur verbe **nos-eîn**, *être malade, être abattu, être en mauvais état, etc., etc*. Mais il faut croire que leur mot **darthànein**, *s'endormir* (dont j'ai déjà parlé), pas plus que leurs verbes **eûdeîn**, **katheûdeîn**, *reposer, dormir*, ne les satisfit pas. Il leur fallait trouver une racine qui exprimât bien l'idée de *cesser d'être*, de *suspendre la vie*; et ils sont revenus au phénicien **nus** (je dirai tout à l'heure comment les Grecs ont fait de ce mot, sous la forme de **noûs**, un mot qui signifie l'*esprit*, le *sens*, la *raison*, etc.), pour y trouver ce qu'ils cherchaient, c'est-à-dire le sens de *défaillance*, d'*abattement*, de *suspension de la vie*. Il y a, en effet, parité entre les mots grecs **nôs-os** et **noûs-os**, *maladie*.

Pour faire **up-nos**, *sommeil, assoupissement, engourdissement, le sommeil de la mort*, **up-noein**, *endormir, sommeiller, dormir*, les Grecs ont fait précéder leur mot choisi de la particule **upo** qui veut dire *sous*, comme ils ont fait pour **up-astros**, *sous le ciel*. Ainsi **up-nos**, signifie *sous l'influence* de *l'abattement*, du *malaise*, de la *fatigue*, de la *cessation de la force, de la vie*.

Oui, le mot grec **noùs** ou **no'os** veut dire esprit, âme, intelligence, raison, sagesse, prudence, pensée, avis, sentiment, dessein, projet, sens. Et pourtant j'ai déjà montré qu'il est identique à **nôs-os**, *malade*.

C'est que l'idée de *maladie* ne s'applique qu'à l'être *humain*. En effet, le verbe phénicien **nus**, n'est employé qu'une fois dans l'Ecriture ; on le trouve *Psaume* LXIX, 21 : « Je suis malade. »

S'il y a un second emploi dans le sens d'être *très malade*, ce n'est qu'avec la lettre préfixe *a* qui nous donne **anus**, *très malade*. Ce même mot phénicien **anus**, (1) signifie substantivement et adjectivement *douleur, malheur, douloureux, amère, faible*.

Le mot homme, en phénicien, s'exprime par **aïch**. Mais outre le mot **adam**, souvent usité, il en est un autre pour désigner l'homme, et le cas est très fréquent ; c'est précisément **anus**, c'est la traduction de l'être qui dit : *je souffre*. Chose curieuse : le pluriel de **aïch**, homme, c'est **anasim**, hommes, les *souffrants*.

Femme, en phénicien, se dit **aché**, mais le pluriel est **nasim**. Là la lettre *a* disparait pour ne laisser subsister que les *souffrantes* (**nus**). C'est que l'être humain féminin *souffre* plus que l'homme. Je ne sais si, en général, un animal malade inspire beaucoup d'intérêt, mais il est bien certain que la fièvre, la fluxion de poitrine, la migraine, la diphthérie, etc., etc., ne sont nommées que pour les humains.

Il ne s'agissait donc pour les Grecs, en parlant de maladie, que de l'homme et de la femme qui, seuls, ont une *âme*, un *esprit*, une *pensée*, un *sentiment*, etc., qui, seuls, font des *projets*, des *desseins* : **noûs**.

Je résume : *magnétisme*, c'est l'action de l'être fort sur l'être faible.

Somnambule, c'est l'action de marcher durant le sommeil, pendant qu'on dort. Effectivement, un ou une somnambule, c'est un dormeur ou une dormeuse qui agit, qui marche, qui parle. Il n'est pas question ici d'influence, d'attraction ; c'est là l'affaire du magnétisme.

Pour l'*hypnotisme*, il n'y a pas d'action ; que sommeil, assoupissement, cessation d'êt[...] qu'au réveil.

La science me semble impuissante à conte[...] cette démonstration.

Aussi, j'engage la *Société magnétique de Fra[...]* de vouloir bien user de toute son influence po[...] que désormais le mot *hypnotisme* ne soit plus employé dans le sens de *magnétisme* et *somnambulisme*.

---

(1) En phénicien, c'est **nuch**, **anuch**, **anachim** et **nachim**. C'est que les Grecs n'ont pas la lettre *ch* qu'ils remplacent par **s**. Il en est de même chez les Latins. J'ai donc été obligé de faire comme eux.

UN MAGNÉTISEUR AGÉ DE 56 HEURES

Note lue à la *Société magnétique de France*, par H. Durville le 25 février 1888.

Dès le début de mes études sur la polarité, j'ai constaté que la volonté n'est pas indispensable à la production des effets magnétiques comme le pensent les magnétiseurs de l'ancienne école et comme je le pensais moi-même.

Des expériences faites sur le squelette humain, sur des quadrupèdes, des reptiles, des poissons, des crustacés morts ou vivants, des végétaux, etc., m'avaient amplement démontré que le magnétisme est une force physique inhérente à tous les corps de la nature, et que cette force agit en vertu des lois de la polarité.

J'avais constaté que l'agent magnétique, qu'il émanât du corps humain, de l'aimant, des végétaux, des animaux, de la lumière, etc., se transmet à distance sur un fil conducteur.

Pour ces expériences, j'ai disposé dans mon appartement un fil de cuivre entouré de gutta-percha. Ce fil d'une longueur d'environ 50 mètres fait plusieurs tours dans le salon et dans le cabinet de travail et aboutit, une des extrémités dans l'une de ces pièces, l'autre dans l'autre.

Avec ce dispositif, j'eus un jour l'occasion — qui ne s'était pas encore présentée — d'expérimenter avec un enfant nouveau-né sur un sujet sensitif.

Nous sommes au 27 janvier de l'année dernière, à 9 heures du soir ; l'enfant était au monde depuis le 25, à 1 heure de l'après-midi. — Il avait donc 56 heures.

Depuis quelques heures, l'enfant était grognon, et pour occuper ses instants, la bonne qui le tenait eut l'idée de lier dans une petite pièce de toile une croute de pain trempée dans l'eau sucrée et de la placer dans la main droite de l'enfant.

Pour que le fil conducteur fut plus facile à tenir, j'enroulai l'extrémité qui aboutit dans mon cabinet de travail autour d'un petit morceau d'étoffe qui fut placé dans la main gauche de l'enfant, et la bonne qui le tenait s'assit sur le canapé, en se de-

mandant avec un certain étonnement quelle était l'expérience que je préparais.

Le sujet était au salon, assis sur un canapé, sur lequel aboutissait l'autre extrémité du fil qui se terminait par une petite plaque de métal flexible.

Une quinzaine d'élèves assistaient à cette leçon. Le sujet fut prié de prendre la plaque dans l'une ou l'autre main, pendant que je restais dans la pièce où se trouvait l'enfant pour m'assurer si, au lieu d'actionner le sujet ce ne serait pas lui qui serait actionné.

La petite main de l'enfant était fermée sur le tampon où l'extrémité du fil était fixée, et il suçait tranquillement sa *sucette*.

J'étais ainsi séparé du sujet, j'ignorais dans quelle main il tenait le fil, et je ne prenais en quelque sorte aucune part à l'expérience. Ce que je savais déjà, fut encore une fois vérifié, c'est-à-dire que le magnétisme humain se transmet à distance sur un fil, indépendamment de la pensée et de la volonté du magnétiseur.

Quand le sujet tenait le fil dans la main droite, se trouvant en position hétéronome avec l'enfant, dont il subissait l'action inconsciente, il tombait en paralysie. Dans cet état, un élève plaçait l'extrémité du fil dans la main gauche du sujet, où, à l'insu de celui-ci, sur toute autre partie négative du corps. Il revenait à son état ordinaire, puis, l'excitation grandissant, il parcourait les trois états classiques du sommeil provoqué. L'expérience avait déjà été répétée cinq à six fois avec quelque variante, et les effets étaient toujours identiquement les mêmes, quand un effet bien inattendu vint s'ajouter à ceux que l'on observait déjà.

Dans l'espace de temps qui séparait la paralysie complète de la contracture et de la léthargie, — environ une minute — le sujet imitait les mouvements de l'enfant, y compris le plus compliqué, celui de sucer une *sucette* imaginaire. Les assistants riaient aux éclats, croyant à une bouffonnerie quelconque, car ils ignoraient presque tous d'où émanait la force qui agissait sur le sujet. Celui-ci obéissait à un mouvement d'imitation involontaire, et comprenant combien cette action paraissait ridicule il s'écriait avec l'accent du désespoir : « Mais je téte, je ne veux pas téter ; je suis pas un enfant et je veux pas téter..; et elle ne continuait pas moins le mouvement des lèvres.

L'expérience dura 12 à 15 minutes, et pendant ce temps, aucun des assistants n'a su dans quelle main l'enfant tenait l'extrémité du fil ; et de mon côté, ne voyant pas le sujet, j'ai toujours ignoré dans quelle main il tenait le fil.

Il est utile d'ajouter que le sujet ignorait complètement quelle était la personne ou la chose qui l'actionnait, et que, du commencement à la fin de l'expérience, l'enfant n'a pas poussé un cri pour faire entendre qu'il était en droite ligne, à une dizaine de mètres du sujet. A ceux qui désirent connaître ce magnétiseur improvisé, je dirai qu'il s'appelle Gaston Durville.

REVUE DES LIVRES

Eléments de médecine suggestive. Hypnotisme et Suggestion. — *Faits cliniques*; par le Dr J. Fontan, médecin principal de la marine, professeur à l'école de Toulon, et le Dr Ch. Ségard, médecin de 1re classe, chef de clinique à l'Ecole de Toulon. Chez Doin, 1887, et à la *Librairie du Magnétisme*. (1)

C'est au pavé de l'ours de la fable qu'on peut comparer la pierre que MM. Fontan et Ségard apportent aux fondations de l'édifice (c'est de la méthode suggestive qu'il s'agit) sous la forme d'un livre qui n'a de scientifique que les prétentions qu'il affiche. Il suffira, du reste, pour l'édification de nos lecteurs, de leur citer quelques-unes des observations choisies qui ont servi de substratum aux conceptions théoriques de ces auteurs. L'exposé de ces documents qui forment la moitié du volume nous dispensera d'un long examen des préceptes qui en découlent, et auquel est consacrée l'autre moitié.

Voici l'une de ces observations : « *Mal de Pott. — Accident de compression médullaire. — Douleurs sciatiques. — Méningite tuberculeuse. — Vomissements. — Convulsions. — Atténuation remarquable par la suggestion. — Mort.* — » Un épisode y est particulièrement bien noté : « 17. — ... Il n'y a plus eu *ni céphalalgie* ni nausées. La famille est rassurée, mais la persistance de la somnolence et de l'anorexie, avec *quelques cris de nature encéphalique*, continuent à m'inquiéter. »

Que dire aussi de l'observation V, dans laquelle le diagnostic porté est : *sclérose en plaques*. Il s'agit d'un homme âgé de 50 ans, qui en l'espace de 8 ans souffrit successivement, avec des alternatives d'amélioration lui permettant de reprendre son service de gardien de bureaux : 1° de névralgie faciale ; 2° de paraplégie avec anesthésie complète

(1) La direction du journal trouve bien mal choisi le titre de cet ouvrage qui est consacré à la défense du magnétisme. Les deux mots de *Magnétisme* et d'*Hypnotisme* sont employés concurremment pour désigner la même cause et le même effet; toutefois, il est à remarquer que le premier sert davantage aux auteurs pour qualifier la doctrine de Mesmer, telle que l'ont comprise de Puységur, Deleuze, Rostan, Husson, du Potet, Lafontaine; et le second, pour désigner le magnétisme d'aujourd'hui plus ou moins modifié par la méthode braidique.

Nous reproduisons le compte-rendu de ce remarquable ouvrage d'après le *Progrès médical* du 14 février.

des membres inférieurs, sans trouble des sphincters; 3° de parésie des membres supérieurs; 4° d'hémiplégie avec hémianesthésie gauche; 5° (cette fois le malade est observé par MM. Fontan et Ségard) de paraplégie avec anesthésie occupant inégalement les membres inférieurs, la jambe droite étant prise à partir du genou, la gauche à partir de la hanche, d'hypéresthésie de la région lombaire (douleurs dès qu'on pèse légèrement sur cette région), et de diminution de l'acuité et du champ visuel. Les observateurs pensent qu'il *n'y a pas à douter* de l'existence dans ce cas d'une myélite diffuse matérielle, et la guérison qu'ils ont obtenue par suggestion leur est un bel exemple de l'action de cette médication sur les lésions matérielles de l'axe cérébro-spinal.

Je détache ces deux termes extrêmes de l'observation XXIV intitulée : *Diabète sucré; Polyurie améliorée par suggestion.* « *14 décembre* : émission de 5 lit. 500 d'urine. 7 *janvier :* émission de 5 lit. 500 d'urine? » Voici encore deux observations à diagnostic suspect : « Obs. XLVII : *Troubles dyspeptiques; guérison en une séance.* Mlle Z..., (*pas de signe d'hystérie*), dont la sœur est hystérique, a eu au moment des règles des *vomissements incoercibles sans cause appréciable,* qui résistent à tous les moyens mis en usage. — Obs. XXXVII : *Pelvimétrite chronique avec douleurs intolérables.* Depuis trois mois, Mme X... passe ses journées sur le canapé. Le *moindre attouchement du ventre* fait crier et pleurer la malade (ni fièvre ni vomissements). L'utérus durci, tuméfié est englobé dans les tissus voisins (?). On rencontre ça et là des noyaux d'induration (?). *La malade n'a rien d'une hystérique.* Après la première suggestion, on peut presser sur le ventre sans causer de douleurs. » Citons encore l'observation L, dans laquelle un tœnia resta sourd aux injonctions des expérimentateurs. Il est vrai, d'autre part, que de *plus petits* parasites, les organismes de la diarrhée de Cochinchine, de la dyssenterie, de la fièvre paludéenne, les streptococcus de la suppuration, et même les gonoccopes furent plus dociles...

Certes, nous ne suspectons nullement la bonne foi des auteurs, et, par les extraits que nous mentionnons, il est facile de constater que soit des erreurs de diagnostic, soit des traitements concomittants ont fait les frais de ces guérisons pseudodo-miraculeuses. La plupart du temps des phémènes hystériques, hémiplégie, vomissements, ovralgie, contractures ont été confondus avec des myélites, dyspepsies, rétractions; d'autres fois le régime lacté, la médication ont en même temps eu raison de diarrhées et de dyssenteries; enfin la pulvérisation phéniquée a pu hâter tout autant que la suggestion, la cicatrisation d'un ulcère phagédénique.

Ainsi que nous l'avions fait prévoir, il semblerait au moins inutile après cela de mentionner la première partie du livre. La physiologie de l'hypnotisme, dans laquelle, entre autres, les actes reflexes sont confondus avec les phénomènes de la suggestion, la philosophie de la médecine suggestive, où se trouve notamment proclamé la réalité scientifique du libre arbitre, valent la pratique que nous connaissons. Toutefois nous ne saurions passer sous silenee les quelques pages consacrées à l'application de la méthode. On y apprend la *préparation* du malade. « Dites bien que les insuccès sont très rares, que précisément votre client présente les meilleures dispositions... », ainsi que la *posologie* de l'hypnose à laquelle est consacré le paragraphe intitulé : *Doses et Formules.*

En somme, les patientes et longues études de MM. Fontan et Ségard sur ce sujet (leurs recherches datent de l'an dernier), permettaient à ces chirurgiens de légiférer avec autorité en cette matière neuro-pathologique, d'autant qu'ils y étaient bien préparés par leurs notions de pathologie générale, de l'étendue desquelles on ne doutera pas après avoir lu « qu'il sera possible d'économiser les coups de bistouris à l'aide de *la suggestion détourant à propos un flux sanguin qui eût abouti à une inflammation suppurative.*

Le Nouvel Hypnotisme, par L. Moutin, in-16, 1887, 3 fr. 50, chez Perrin, et à la *Librairie du Magnétisme.*

Tout en regrettant cette nouvelle dénomination donnée au magnétisme, l'auteur s'en empare et n'hésite pas, dit-il, à suivre les célébrités médicales et le grand nombre des savants qui sont devenus les adeptes et les mentors de cette science. Que M. Moutin nous permette de nous étonner que, parlant sciemment de magnétisme (dans quelques pages intitulées Mesmérisme et Braidisme, il expose même la différence des deux systèmes). Il en change aussi facilement le nom alors que, par expérience, il doit savoir que si beaucoup de nos savants officiels s'occupent de magnétisme c'est pour s'en servir à leur profit ; et que bien rares sont les médecins courageux qui osent prendre sa défense sous son vrai nom. M. Moutin est cependant convaincu par dix ans d'expériences incessantes que les phénomènes qu'il obtient le sont avec l'aide d'une force soumise à notre volonté et ces phénomènes ne nous donnent, pas plus que la signification étymologique, la raison d'une telle appellation.

Dans la première partie de son livre, M. Moutin réédite les théories des principaux magnétiseurs depuis Mesmer, passe en revue les théories des auteurs anciens et modernes sur le somnambulisme et conclut que : « le magnétisme entre dans une

« nouvelle phase, sous un autre nom, mais le nom « ne fait rien à la chose et c'est toujours la même « *force* qui agit. »

Après avoir consacré quelques pages assez curieuses aux convulsionnaires, l'auteur expose les prodrômes du sommeil magnétique, les rares accidents qui peuvent se produire dans ce sommeil et la manière de les faire cesser.

Dans la deuxième partie, après quelques conseils aux expérimentateurs, il indique sa méthode de produire le somnambulisme. C'est d'ailleurs la copie presque textuelle de celle de Lafontaine.

M. Moutin expose ensuite les procédés qu'il emploie pour ses expériences. Ils sont surtout basés sur l'action de la volonté, qui nous paraît bien insuffisante à expliquer tous les effets obtenus.

M. Moutin observe le plus souvent, et probablement sans s'en douter, les lois de la polarité.

Nous croyons d'ailleurs que même dans le cas où les résultats prouveraient indubitablement l'action de la volonté, le meilleur moyen de convaincre le public et de recruter des adeptes au magnétisme consiste à donner une manière pratique de guérir les diverses maladies qui affectent le genre humain. Aussi, je considère le chapitre : *Thérapeutique hypnotique* comme le meilleur de l'ouvrage, bien qu'il ait également pour base l'emploi de la volonté, emploi très fatiguant pour le magnétiseur, et, absolument inutile à la production des effets.

Dans sa conclusion, l'auteur expose longuement les expériences de MM. Bourru et Burot et souhaite que le lecteur ait à cœur de faire triompher la cause du magnétisme.

Quelques illustrations de Paul Mourou reproduisent les principales expériences de l'auteur et facilitent l'intelligence du texte.

Cet ouvrage apprendra peu de chose aux magnétiseurs de profession et à ceux qui connaissent la question, mais cela ne nous empêche pas de le considérer comme un ouvrage impartialement écrit, et capable de rendre des services à la cause que nous défendons.

CHOMIER.

LE MAGNÉTISME DEVANT LA JUSTICE

Autant nous estimons le magnétiseur honnête victime de la jalousie, autant nous flétrissons le charlatan qui se dit magnétiseur pour faire des dupes.

Le tribunal correctionnel de Cahors vient de juger un délit de cette nature.

Jean-Antoine Itier, âgé de vingt-six ans, assez correct dans sa mise, instruit, a la prétention de guérir les maladies les plus réfractaires, en magnétisant et en hypnotisant ses malades.

Seulement, pour frapper l'esprit de ses clients et peut-être aussi pour chercher à faire croire à sa réputation de sorcier, il emploie mille petits moyens bizarres.

C'est ainsi que, se faisant toujours payer d'avance, il demande uniformément à tous ses malades la somme de 100 fr. 05.

Pourquoi cet appoint singulier de 5 centimes ?

Nous l'ignorons ; mais Itier y tient beaucoup et un de ses clients, le sieur Basset, de Belmontet, n'ayant pu lui remettre ce malheureux sou parce qu'il n'avait pas de monnaie, Itier lui dit d'avoir à le donner fort exactement au plat des âmes et de fournir, en outre, trois pains de trois livres à trois veuves de la commune.

Si ces conditions n'étaient pas remplies, le sorcier ne répondait plus du succès de la guérison.

Un autre client, dont la fille âgée de treize ans était malade, n'ayant voulu lui donner que 60 fr. au lieu de 100 fr. 05, Itier lui fit observer que cette somme ne pourrait guérir sa fille que pour quelque temps et qu'elle retomberait malade au bout de quinze jours.

Chose plus invraisemblable, peut-être, le père en question, qui paraît avoir une foi profonde dans la sorcellerie, a déclaré que sa fille était effectivement retombée malade au bout de la période fixée et qu'il s'était empressé de verser le complément de la somme fatique de 100 fr. 05.

Les témoins constatent, d'ailleurs, que pour guérir ses malades, Itier se contentait de les frictionner ou de faire sur certaines parties du corps des signes cabalistiques. Il ne signait jamais d'ordonnances.

Dans son interrogatoire, le prévenu dit avoir été initié à la science du magnétisme et il offre d'en donner la preuve immédiate en magnétisant telle personne que désigneront les magistrats.

Le tribunal n'accepte pas cette proposition et condamne Itier à un mois de prison pour escroqueries.

REVUE DE LA PRESSE

Nous lisons dans la *Nation* du 1er février, dans un article consacré à la récente interpellation parlementaire, relative aux magnétiseurs publics : « On n'empêchera pas le magnétisme de marcher dans sa voie en cherchant noise aux magnétiseurs ; l'hypnologie y perdra simplement ses professeurs pratiques, que l'on pourrait, en se les adjoignant, rendre utiles, grâce à leur habileté spéciale...Nevaudrait-il pas mieux s'occuper de créer des chaires nouvelles avec expériences de laboratoire, d'appliquer la science de l'hypnose, quelque rudimentaire qu'elle soit, à la médecine comme à la justice, au lieu de se perdre dans des mesures qui sont autant de bâtons dans les roues. » *Le Messager*, 1er mars.

La *Vie Parisienne* du 3 mars publie une double page de dessins humoristiques avec texte explicatif non moins humoristique, par Bac, sous le titre : *Hypnotisme, hypnotysées et hypnotiseurs.*

Le texte, comme les dessins, nous représentent le magnétisme et non l'hypnotisme.

La Lumière entre dans sa septième année d'existence au mois de mars de la présente année ; son succès croissant et le mérite réel des collaborateurs lui donnent une position unique dans le monde spiritualiste. L'*explication des songes* est un des grands attraits du moment ; une voyante, inspirée remarquable, traite ce sujet.

Envoyer 60 centimes en timbres-poste à Mme Lucie Grange, boulevard Montmorency, 75, Paris-Auteuil, pour recevoir un exemplaire de cette Revue. Abonnement : sept francs.

La *Revue philosophique* de ce mois est très intéressante. Elle contient un article de M. Ch. Richet, *les reflexes psychichiques*; une longue étude sur *les actes inconscients et la mémoire pendant le somnambulisme*, par Pierre Janet; des analyses et compte-rendus, une revue des périodiques et une note de M. A. Binet sur *les illusions du mouvement.*

Les Journaux nouveaux

La Hipnoterapia, revue scientifique hebdomadaire, paraît à Madrid sous la direction du docteur A. de Das, en une brochure de 16 pages in-8°, imprimée sur deux colonnes, avec couverture, Malgré son titre, ce journal est consacré à la défense du magnétisme.

Le prix de l'abonnement, pour la France, est de 30 (pesetas) francs par semestre.

L'administration du *Journal du Magnétisme* reçoit, pour la France, les abonnements à la *Hipnoterapia*.

Lux, *Bulletin de l'Académie internationale* pour l'étude du du spiritisme et du magnétisme, paraît tous les mois, sous la direction de M. E. Ungher, casela postal, n° 142, à Rome. Le premier numéro a paru en janvier.

SÉANCES, COURS ET CONFÉRENCES

Séance expérimentale de magnétisme, publique et gratuite, le jeudi 5 avril, au siège de la *Société d'encouragement*, 44, rue du Rennes, à 8 heures du soir.

Donato a terminé la longue série de séances de fascination qu'il a donnée avec tant de succès au théâtre de la galerie Vivienne.

PRIX DU MAGNÉTOSCOPE

Jusqu'à présent, nous ne possédons pas d'autre réactif que les nerfs humains pour reconnaître l'existence de l'agent magnétique. En raison de l'analogie que cet agent présente avec l'électricité, l'aimant, le magnétisme terrestre, on peut admettre la possibilité de construire un instrument — soit une aiguille, soit un pendule — qui rende son action aussi évidente que l'aiguille aimantée rend évidente la polarité des aimants.

Ainsi, par exemple, une aiguille équilibrée sur un pivot, dans laquelle on puisse fixer l'agent magnétique, présenterait certainement deux pôles opposés comme l'aiguille aimantée; l'approche de la main droite ou de tout autre partie positive du corps humain devrait repousser le pôle positif de l'aiguille et attirer le négatif; réciproquement, la main gauche ou tout autre partie négative devrait repousser le pôle négatif et attirer le positif.

Il devrait en être de même pour toute force magnétique, qu'elle émane de l'aimant, du magnétisme terrestre, de l'électricité, de la lumière, du calorique, des couleurs, des odeurs, du son, du frottement, du mouvement, des décompositions chimiques, etc., etc.

Pour arriver à ce but, la direction du journal ouvre une souscription pour la fondation d'un prix destiné à encourager les recherches à faire dans le but de construire un **magnétoscope** pouvant démontrer la réalité physique de l'agent magnétique et la polarité universelle.

Des instructions seront données ultérieurement sur les conditions du concours et sur l'importance du prix qui atteindra, nous l'espérons, un chiffre fort enviable.

Les amateurs ou les intéressés peuvent, dès aujourd'hui, faire les communications et observations qu'ils jugeront convenables.

Nos lecteurs sont priés de vouloir bien prendre part à cette œuvre et nous envoyer leur souscription.

ONT DÉJA SOUSCRIT :

Première liste	647 fr.	50
M. et Mme Ch. Dècle retirent leur souscription	100	»
Reste	559	50
Mme Moulton	10	
MM. Boutet de Monvel	4	
Torlet	2	50
Goubareff	2	»
Un magnétiseur cherchant une somnambule	1	50
Demange	1	»
Blèreau	1	»
Total au 15 mars	659	50

LIBRAIRIE DU MAGNÉTISME

(Extrait du Catalogue)

De Bonnemère. — *L'âme et ses manifestations*	3	50
Crépieux. — *Cours de magnétisme humain*	3	»
W. Crookes. — *Force psychique. Recherches sur les phénomènes du spiritualisme, avec figures*	3	50
Dr David. — *Magnétisme animal*	2	50
Delboeuf. — *Effets curatifs de l'hypnotisme*	1	50
Durville. — *Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme*, avec 8 figures, relié	2	»
— *Application de l'aimant au traitement des maladies*, avec 11 figures	1	»
— *Lois physiques du magnétisme, polarité humaine*	»	30
Drs Fontan et Segard. — *Eléments en médecine suggestive*	4	»
Guérison certaine du choléra en quelques heures	»	20
Dr Huguet. — *Etudes sur le spiritisme*	1	»
Lafontaine. — *L'art de magnétiser*	5	»
Leconte. — *Etudes sur les phénomènes biologiques*	1	»
Dr Liébeault. — *Ebauche de psychologie*	5	»
— *Du sommeil et de ses états analogues*	6	»
Dr Ochorowicz. — *La suggestion mentale*	5	»
Papus. — *L'occultisme contemporain*	1	»
— *Traité élémentaire de sciences occultes*	3	50
Baron du Potet. — *Magie dévoilée*, avec figures, relié	100	»
— *Traité complet de magnétisme*	8	»
— *Manuel de l'étudiant magnétiseur*	3	50
Raoux. — *Le tocsin des deux santés*	1	»
— *Manuel d'hygiène et de végétarisme*	1	»
— *Les deux zoophagies*	»	75
Revel. — *Esquisse d'une démonstration de la vie future* (offert par l'auteur), affranchissement	»	10
De Riols. — *Magnétisme et somnambulisme*	1	»
— *Spiritisme et tables tournantes*	1	»
— *La Graphologie*	1	»
— *Traité de phrénologie*	1	»
— *Astrologie*	1	»
Dr Ripault. — *Les lois naturelles*	1	25
— *La Tripartition générale*	1	»
— *La Nature*	1	»
Varinard. — *Cours de graphologie*	2	»
Vasseur-Lombard. — *Les manifestations spirituelles et dévoilées*	»	50
Yung. — *Du sommeil normal et du sommeil pathologique*	2	50



La **Librairie du Magnétisme** édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris et en province, sur le Magnétisme, l'Hypnotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie, la Magie et les Sciences dites occultes.

Demander le Catalogue.

La *Librairie du Magnétisme* achète ou échange tous ouvrages, journaux, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches du savoir humain qui s'y rattachent.

BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

5, Boulevard du Temple, 5,

La *Bibliothèque du Magnétisme* se compose de plus de 4,000 volumes sur le Magnétisme et sur toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent; des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions; d'un nombre considérable de gravures, portraits, autographes, articles de journaux et documents divers qui constituent de volumineuses archives.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont confiés au public aux conditions suivantes: Abonnement de lecture, un an, 15 francs; 6 mois, 8 francs. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour, à ceux qui ne sont pas abonnés. Ils sont confiés contre nantissement et adressés aux frais des emprunteurs, dans toute l'Europe.

Le nantissement est de 10 francs pour les ouvrages ordinaires; pour les ouvrages rares et précieux, on traite de gré à gré. Le nantissement est rendu au retour de l'ouvrage prêté.

Contre le nantissement obligatoire, tous les ouvrages sont momentanément mis à titre gracieux à la disposition des membres de la *Société magnétique de France* pendant 15 jours. Passé ce délai, il est perçu 10 centimes par volume et par jour.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, excepté les dimanches et fêtes de 1 à 3 heures. (*Elle ne possède pas de catalogue imprimé*).

THÉRAPEUTIQUE DU MAGNÉTISME

On pense généralement que le magnétisme n'a d'efficacité réelle que dans les maladies nerveuses.

C'est une erreur. — Le magnétisme est un agent vital qui augmente toujours les forces médicatrices de la nature. Son efficacité est aussi grande dans les affections organiques, même dans celles qui sont caractérisées par des lésions, que dans les névroses.

On peut se rendre compte de cette vérité par le relevé analytique des principales guérisons que le *Journal du Magnétisme* a publiées depuis que M. Durville en a repris la publication.

Aliénation mentale

Mme G. — Aliénation avec dépression de toutes les facultés mentales, datant de 13 mois. Guérie en 13 jours (n° 15, octobre 1887).

Anémie

Mlle de N... — Faiblesse extrême, visions, hallucinations, accès de léthargie, règles supprimées depuis 2 ans. Guérie en 3 mois (n° 24, avril 1879).

Mlle LEROY. — Palpitations, crampes d'estomac, névralgies, dépérissement progressif, faiblesse extrême, marasme, hallucinations, dont les premières manifestations datent de 20 ans. Guérie en 2 mois (n° 18, juin 1884).

Ankylose

M. M... — Ankylose d'un genou, suite de blessure, datant de 10 mois. Guéri en 40 séances (n° 16, décembre 1878).

Cœur (Affections du)

Mme DURIEU. — Palpitations, oppression, douleurs au cœur, faiblesse, insomnie, cauchemars, hallucinations. Souffre depuis 6 ans. Guérie en 23 séances (n° 17, octobre 1882).

Mme X... — Paralysie du cœur, syncopes fréquentes, malaise général, très grande anémie, faiblesse extrême, appétit nul, insomnie, hallucinations. Souffre depuis 14 ans. Guérie en 24 séances (n° 17, janvier 1888).

Coliques hépatiques

M. Léon de L... — Affection datant de 2 ans. Guérie en 15 jours (n° 21, février 1879).

Danse de Saint-Guy

Mlle E... — Atteinte de la maladie depuis 4 mois. Guérie en 3 mois (n° 9, février 1886).

Douleurs

M. X.., *prêtre*. — Affecté depuis deux ans d'une arthrite chronique, perclu de douleurs. Guéri en 6 séances (n° 8, août 1878).

M. X... — Rhumatisme datant de 24 ans; douleurs atroces presque continuelles. Guéri en 3 mois (n° 19, janvier 1879).

M. Z. . — Rhumatisme articulaire aigu, à la suite d'un eczéma datant de 4 ans. Guéri en 23 jours (n° 28, février 1879).

M. MARCILLAT. — Rhumatisme articulaire datant de 9 ans et sévissant par crises excessivement douloureuses, durant 6 à 8 jours, pendant lesquels la marche est impossible. Guéri en 17 séances (n° 19, octobre 1884).

Mme M. — Souffre depuis 3 ans de douleurs violentes dans les jambes et dans les reins, état fébrile, insomnie. Guérie en 18 séances (n° 8, janvier 1886).

Entorse

M. M... — Entorse datant de 3 ans, dégénérée en tumeur blanche avec gonflement de la cheville et du bas de la jambe. Guéri en 114 séances (n° 12, octobre 1878).

Epilepsie

Miss THOOMS. — Epilepsie datant de 12 ans, causée par une frayeur. Crises violentes tous les deux jours environ. Guérie en 15 jours (n° 18, juin 1884).

Estomac (Affections de l')

M. N... — Gastro-entérite datant de 6 ans. Digestion très pénible, vomissements, crampes d'estomac, oppression, battements de cœur, faiblesse extrême. Guéri en 75 jours (n° 19, octobre 1884).

Mme DUMOULIN. — Maux d'estomac, constipation, maux de tête, insomnie, faiblesse générale, depuis 5 à 6 mois. Guérie en 4 séances (n° 9, février 1886).

Mme VALENTIN. — Crampes d'estomac depuis 4 ans. Digestions pénibles, appétit nul, insomnie, cauchemars, malaises divers. Guérie en 17 séances (n° 9, février 1886).

Mlle ERN... — Gastrite chronique depuis 6 ans. Renvois continuels, aigreurs, nausées, vomissements, douleurs violentes à l'estomac. Guérie en 51 séances (n° 10, mai 1886).

Hystérie

Mlle L... — Manie hystérique. Crises de fureur dans lesquelles elle perdait l'usage de la raison. Guérie en une seule séance (n° 6, septembre 1880).

M. Eugène F... — Crises hystérique se manifestant surtout par de la colère, de la méchanceté, depuis 5 à 6 mois. Guéri en quelques séances (n° 8, janvier 1886).

Pour l'hystérie et les crises nerveuses, on peut encore consulter les numéros de mars, avril et juin 1885 (2, 3 et 5).

Kyste

Mlle Louise de R... — Kyste de l'ovaire. Fleurs blanches, langueur, épuisement, prostration voisine de l'hébétement, depuis plusieurs années. Guérie en 6 mois (n° 1, mai 1879).

Ménorragie

Mme C... — Atteinte depuis un an d'une perte presque continuelle. Palpitations, éblouissements, troubles de la vue, tintements d'oreille, état fébrile, faiblesse générale. Guérie en 30 séances (n° 19, octobre 1884).

Migraine

Mme SIOR. — Endure depuis 6 ans les douleurs les plus atroces. Crises violentes chaque semaine, durant de 2 à 4 jours pendant lesquels la malade conserve le repos le plus absolu, loin du bruit, sans prendre aucune nourriture. Guérie en 45 jours (n° 14, juin 1887).

Moëlle épinière

18 observations de contractures ou paralysies diverses ayant pour siège les centres de la moelle épinière. Le résultat fut bon ou passable pour 12 cas; nul ou presque nul pour les autres (n. 17, octobre 1882 et 18, juin 1884).

Mme FOUGERAT. — Ataxie locomotrice datant de 8 ans. La maladie est à la troisième période de son développement. Douleurs fulgurantes presque continuelles, crises gastriques extrêmement violentes, vomissements, quintes de toux, paraplégie. Guérie en 2 ans 1/2 (n° 18, février 1888).

Névralgie

Mme GROSBY. — Névralgie faciale extrêmement douloureuse, sévissant par crises périodiques durant de 5 à 8 heures. Insomnie, perte de mémoire. Les premiers symptômes remontent à 12 ans. Guérie en 1 mois (n° 6, juillet 1885).

Névroses (troubles nerveux)

Mme C... — Malaise général, inquiétude continuelle, tristesse, éblouissements, vertiges, insomnie, suite de chagrins, depuis 8 mois. Guérie en 8 jours (n° 3, avril 1885).

Mme M... — Serrement à l'épigastre, oppression, palpitations, dyspepsie, vomissements, crise de nerfs, ennui continuel, malaise général, insomnie, depuis 8 ans. Guérie en 16 jours (n° 6, juillet 1885).

M. GASPARD. — Très impressionnable, depuis plusieurs années; serrement à l'épigastre, battements de cœur, chaleur à la tête, malaise général. Guéri en 5 jours (n° 7, octobre 1885).

M. S... — Affaiblissement physique et intellectuel, depuis 8 ans ; perte de la mémoire, grande impressionabilité, digestions lentes, tremblement, pollutions nocturnes, insomnie, hypocondrie. Guéri en 46 jours (nº 8, janvier 1886).

Paralysie

M. R... — Paralysie faciale depuis deux ans. Immobilité des paupières, atrophie des muscles, bouche tordue à gauche, langue sans mouvement, violents maux de tête. Guéri en 135 séances (nº 14, novembre 1878).

M. L... — Paralysie incomplète des jambes depuis 4 ans, la marche est presque impossible. Guéri en 8 jours (nº 8, novembre 1880).

22 observations d'hémiplégies et paralysies diverses, par suite d'épanchement cérébral. — 18 cas ont été guéris ou améliorés (nº 15, janvier 1882).

Mme X... — Paralysie complète du bras gauche depuis un an. Guérie en une seule séance (nº 1, février 1885).

Suppression de règles

Mme de X... — Règles supprimées depuis 18 mois, constipation, manque d'appétit, oppression, battements de cœur, maux de tête, éblouissements, fièvre, insomnie. Guérie en un mois (nº 18, juin 1884).

Surdi-mutité

M. X..., âgé de 22 ans, guéri en deux mois (nº 7, octobre 1883).

Tic

M. L. — Tic, non douloureux depuis dix ans, suite de frayeur. Guéri en deux mois (nº 18, juin 1884).

Le compte-rendu détaillé de ces affections, avec les noms et adresses du plus grand nombre des malades, est inséré dans les numéros indiqués du *Journal du Magnétisme*.

Quelques numéros des années 1878-79 sont épuisés. Les autres seront envoyés contre 50 centimes à ceux qui en feront la demande, à la *Clinique du Magnétisme*.

Le Gérant, E. DELMAS-MARSALET.

Paris. — Imp. A. Lombardin, 148, Boulevard Voltaire.

23e Volume — N° 21 — 15 Juillet 1888

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe mensuel de la Société magnétique de France

Directeur : H. DURVILLE, Secrétaire général de la Société

ABONNEMENTS : France, 6 francs par an. — Union postale : 7 francs.

Prix du numéro : 50 centimes.

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri et dans tous les bureaux de poste.

Société Magnétique de France

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1er siège	MM.	**Beauvais.**
2e	—	**Berthet.**
3e	—	**Bouvery.**
4e	—	**Burg.**
5e	—	**Cazalis.**
6e	—	**Chauvières.**
7e	—	**Christin.**
8e	—	**Collas.**
9e	—	**Collier.**
10e	—	Le *comte de* **Constantin.**
11e	—	Le *vicomte de* **Constantin**
12e	—	**Courlet.**
13e	—	Le docteur **L. Deniau.**
14e	—	**Desvignes.**
15e	—	**Didier.**
16e	—	**Dubucquoy.**
17e	—	**L. Duchemin,** homme de lettres.
18e	—	**H. Durville.**
19e	—	**Forestier,** avocat.
20e	—	**François.**
21e siège	MM.	**Froment,** trésorier de l'*Isis*.
22e	—	**Grinevald.**
23e	—	**Guyonnet.**
24e	—	**Jacquelin.**
25e	—	**Jacquillat.**
26e	—	**Lessart,** ancien magistrat.
27e	—	**Létrange.**
28e	—	**J. Lévy.**
29e	—	Le docteur **Luce.**
30e	—	**Martin.**
31e	—	**Maubon.**
32e	—	**Molas.**
33e	—	**Noguès,** ingénieur des mines.
34e	—	Le théosophe **Papus.**
35e	—	**Pennel.**
36e	—	**Rouxel,** publiciste.
37e	—	**Sempé.**
38e	—	**Syvret,** professeur d'Anglais
39e	—	Le commandant **Tarnier.**
40e	—	**Vivant.**

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

Extrait du Registre des procès-verbaux

Séance d'intérêt social, samedi 28 avril

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Rouxel, vice-président.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Admissions et Nominations

M. Simett, président de la *Société théosophique de Simla*, présenté par le Comité, est élu correspondant d'honneur à l'unanimité,

M. Gavot à Orléans, présenté par M. Durville, est nommé correspondant national à l'unanimité.

Démission

Le secrétaire général communique la lettre suivante :

« Monsieur,

« Des raisons personnelles m'obligent à vous donner ma démission de membre du conseil de la *Société magnétique de France*.

« Je n'en approuve pas moins le but qu'elle poursuit et je suivrai toujours ses travaux avec le plus grand intérêt.

« Je prie la société d'agréer, avec mes regrets, tous mes remerciements pour l'honneur qu'elle a bien voulu me faire.

« Recevez, je vous prie, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

« *Docteur* Moricourt. »

La démission de M. Moricourt est acceptée.

Recherche d'un mot
qualifiant plus exactement l'agent magnétique

M. le docteur Luce, qui n'a pas pris part à la séance précédente, propose d'appliquer le mot *nervisme* à l'agent magnétique qui agit sur l'organisme. Tel qu'il le définit, le nervisme est la force qui agit dans l'action des magnétiseurs. Cette force est parallèle et non rayonnante. En plaçant un écran devant la lumière d'une bougie, on n'arrête pas les rayons lumineux dans les autres directions, tandis que si on place un écran non conducteur et polarisable devant un fil d'où s'échappe un courant nervique, la force disparaît. Elle n'a donc pas rayonné, mais s'est éteinte sur l'écran.

Avec un sujet sensitif placé dans un périmètre quelconque, celui de Paris, par exemple, il serait intéressant de savoir si un opérateur sensitif ignorant la position de ce sujet, éprouverait une sensation particulière au moment où la main qu'il présenterait au sujet se trouverait en face de celui-ci et que l'action magnétique ou nervique se ferait sentir de l'un à l'autre. Dans l'affirmative, ce serait une nouvelle preuve que le nervisme est une force parallèle.

Il pense que les variations de frottement qui se développent sous l'influence du nervisme pourraient servir à construire un instrument d'horlogerie qui mettrait cette force en évidence.

La discussion est renvoyée à l'une des prochaines séances.

La séance est levée à 11 heures.

Séance d'intérêt social, samedi, 26 mai.

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Molas.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Le secrétaire général communique quatre observations de M. Bats, correspondant national de la Société, sur des guérisons qu'il a obtenues par le magnétisme.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

Pour cause d'agrandissement, les bureaux du *Journal*, la *Librairie* et la *Clinique du Magnétisme* sont transférés, 23, rue Saint-Merri.

Le siège de la *Société magnétique de France* est transféré à la même adresse.

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

Extrait du Registre des procès-verbaux

Séance d'intérêt social, samedi, 30 juin.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Molas.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la séance précédente qui est adopté.

Admissions et Nominations

M. Bourkser, à Odessa, Russie,

M. L. A. Baillon, à Saint-Denis de la Réunion,

Présentés par M. Durville, sont élus correspondants étrangers à l'unanimité.

M. A. Suire, publiciste a Tonnay (Charente-Inférieure), présenté par le même, est nommé correspondant national à l'unanimité.

Sur le pendule explorateur

Le secrétaire général communique une note sur les mouvements de pendule dit explorateur, adressé par un correspondant qui désire garder l'anonyme. — Quand le pendule est tenu à la main droite sur un corps magnétisé, placé dans une position quelconque, le mouvement de translation s'opère dans un sens, et quand il est tenu à la gauche, le mouvement a lieu en sens opposé. Cette note est insérée dans le présent numéro du journal.

A ce sujet, M. Molas dit que l'on observe dans la fermentation des mouvements de plusieurs natures ; que l'un des mouvements de la surface du liquide est un mouvement de translation autour d'un point central. Pour certaines substances le mouvement s'opère de droite à gauche ; pour d'autres, de gauche à droite. La direction du mouvement est toujours le même pour la même substance.

Il pense que ce phénomène, comme le mouvement du pendule, doit s'expliquer par la théorie de la polarité.

Communications diverses

MM. Bourkser, Bertoncini, Letoquart, Surville, Perronnet ont envoyé leur photographie au secrétariat, pour l'album de la société.

La séance est levée à 11 heures.

Le secrétaire général,
H. Durville.

LA FORCE NERVIQUE

Dans le dernier numéro de ce journal, M. Durville a fait une distinction extrêmement importante entre les effets dits *physiques* et les effets *physiologiques* ou *nerviques* produits par certains agents tels que l'électricité, le magnétisme, la lumière, les plantes, les métaux, etc.

Comme lui, j'étudie depuis quelques années cette force non encore définie qui se constate surtout à l'aide des phénomènes de la polarité et je vais apporter, à l'appui de son hypothèse, un fait que j'ai vérifié assez souvent pour pouvoir l'affirmer d'une façon absolue et qui, cependant ne se rattache encore à aucune théorie scientifique connue.

Certaines epèces (1) de verre jaune (teinte du verre de Bohême) ont la singulière propriété d'inverser la polarité, c'est-à dire que si, par l'application d'une snbstance positive contre la partie positive du corps d'un sujet, je détermine la contracture, il suffira d'interposer une plaque de verre inverseur pour amener la résolution ; ou bien encore j'obtiendrai la contracture par l'application d'une substance positive contre une partie négative avec interposition du verre et la résolution s'obtiendra en enlevant le verre.

Ainsi, la radiation nervique, en passant à travers ce verre, change de nature, si elle était positive elle devient négative et inversement.

J'ai été naturellement conduit à rechercher si ces renversements de polarité pouvaient être constatés à l'aide d'un aimant et d'une aiguille aimantée, ou d'un corps électrisé et d'un électromètre ; supposant qu'ils pouvaient être spéciaux à des radiations très faibles, j'ai employé des instruments extrêmement sensibles en éloignant de plus en plus la source magnétique mais je n'ai jamais pu saisir le moindre indice de transformation.

On est donc en droit de conclure comme M. Durville au moins provisoirement, que la radiation nervique ou physiologique est une nature différente de la radiation physique.

La science actuelle tend à expliquer la plupart des phénomènes par des modes de vibration différents que l'agent universel, l'Ether, acquiert par son passage à travers les différents groupe-

(1) Ces verres ne se reconnaissent qu'à l'expérience ; rien dans leur aspect extérieur ne permet de les distinguer. J'ai fait des essais sur un grand nombre de plaques, les unes laissent passer la polarité normalement, d'autres l'interceptent plus ou moins; d'autres enfin l'inversent, aussi avec des degrés divers; j'en ai trouvé à peu près une sur dix dans ce dernier cas. On constate, avec les verres inverseurs, qu'une partie des radiations traverse le verre en changeant de signe et qu'une autre partie est réfléchie, suivant les lois ordinaires, en gardant son signe.

ments moléculaires qui constituent les corps. On pourrait comparer cet éther, cette *respiration* de *l'éternel*, au cours d'eau qui met en mouvement une turbine, actionnant elle-même à l'aide d'un arbre de couche, une série de machines dont les unes percent, les autres rabotent, les autres taraudent, etc. Nos sens, nos instruments sont les ouvriers attachés à chaque machine et chargés d'en apporter les produits au patron de l'usine. Une machine est-elle sans ouvriers ? elle a beau être en mouvement, le cerveau humain, le patron, ne s'en doute pas, il ne reçoit rien.

C'est ainsi que, dans la même substance, nous percevons la couleur par les yeux, l'odeur par les narines, la saveur par la langue, etc... Qu'y a-t-il donc d'étonnant que les nerfs de certains sensitifs perçoivent des émanations de l'aimant sans action sur la boussole ? Certains animaux, comme les pigeons voyageurs, n'ont-ils point des sens que les hommes ne possèdent pas ?

Ce qui semble bien prouver que la propriété spécifique de ce genre d'émanations est dûe à un mode de vibrations déterminé par le passage du grand courant vital à travers certains modes de groupements moléculaires, c'est qu'une tige de bois pétrifiée, qui n'a plus absolument de commun avec la tige primitive vivante que ce mode de groupement, est encore polarisée suivant la même loi et produit les mêmes effets sur les nerfs des sensitifs.

En plaçant un sujet, très sensible à la polarité, sur un tabouret isolé communiquant à l'aide d'une tige métallique avec une machine électrique ordinaire, qui donne de l'électricité positive, je fais passer toutes les parties positives de son corps par toutes les phases successives de l'hypnose, je le ramène ensuite à l'état normal en repassant pas les mêmes phases grâce à la simple interposition d'un verre inverseur entre l'extrémité de la tige conductrice et le tabouret. Si, quand le sujet est ramené à l'état normal, je continue avec la même interposition du verre inverseur, le mouvement de rotation de la machine, ce sont les parties négatives seules du sujet qui passent alors par les mêmes phases pour se réveiller ensuite graduellement par suite de l'enlèvement de la plaque de verre. Bien plus, si j'emploie à la fois deux conducteurs provenant de la même machine, touchant directement le tabouret, l'autre séparé du tabouret par une plaque de verre inverseur, je sature le sujet à la fois de fluide positif et de fluide négatif, je l'endors tout entier, des deux côtés à la fois, chaque fluide se portant de lui-même sur la partie de l'organisme déjà imprégnée naturellement du même fluide, sans nuire à l'action de l'autre.

Ces résultats nous ouvrent des horizons tellement nouveaux, qu'on ne doit songer à en tirer des conclusions d'une certaine généralité que lorsqu'ils auront été obtenus par de nombreux observateurs et sur de nombreux sujets.

Dans un prochain article, j'indiquerai les détails d'expériences propres à éloigner cette éternelle objection d'autosuggestion qu'on évoque à tout propos.

ALBERT DE ROCHAS,
ancien élève de l'École polytechnique.

SUR LE PENDULE EXPLORATEUR

Tout homme magnétisé naturellement peut agir sur tous les corps qui l'environnent, et y produire divers effets dont je vais consigner les principaux. Cet individu magnétisé, agit à l'égard des corps non magnétisés naturellement comme l'aimant naturel agit sur les corps magnétisés. Si on enlève l'aimant naturel, le corps non magnétisé perd l'aimantation d'emprunt qu'il possédait momentanément.

Des expériences faites par des savants consciencieux et patients ont démontré la polarité humaine. Si l'on suppose qu'un plan vertical coupe les hommes debout en deux morceaux, plan passant par le nez et l'anus, le fluide du côté droit n'a pas les mêmes propriétés que celui du côté gauche ; on dit que celui de droite est positif ; celui de gauche négatif.

Les expériences variées que j'ai faites prouvent bien, d'une autre manière, que les fluides ne sont pas de même nature.

Je prends un compas, les branches faisant un angle de 30 à 40 degrés, le sommet tourné de mon côté.

Je lance avec la main droite, le pied droit, ou le genou droit, le fluide sur les branches du compas placé horizontalement ; ensuite, je suspends de la main droite un pendule magnétique (1) à l'aplomb du sommet, le pendule tourne de *gauche à droite*. Pour cela, il faut que l'opérateur ne soit pas isolé du sol et que ses deux yeux soient fixement attachés ensemble sur le sommet du compas. Si je cesse de regarder ce point, le mouvement de rotation diminue et s'annule. Si j'y jette de nouveau les yeux, le pendule recommence et le mouvement s'accroît de plus en plus.

En promenant mon pendule sur les branches, il

(1) Le pendule dont je me sers est un corps métallique, une montre, une clef suspendue à une ficelle, ou mieux encore à une chaîne d'or, d'argent ou d'acier. Plus le métal est dur, plus l'effet magnétique est sensible. Une montre avec sa chaîne constituent un bon pendule tout préparé.



oscille en ligne droite. Si je souffle sur le compas, le fluide disparaît.

En effet, le pendule remis à l'aplomb sur le compas reste immobile.

Si, je fais tourner le compas autour du sommet comme charnière, de manière qu'il occupe la position inverse par rapport à moi, le pendule tourne de *droite à gauche*.

Si cette modification de position du compas se fait avec la main gauche de l'opérateur, tandis que la main droite tient toujours le pendule suspendu par le sommet, on voit le changement de rotation s'opérer sous les yeux.

Cette opération a été faite par moi en présence de M. Durville, qui a été émerveillé (juin 1888).

Si je lance le fluide avec la main gauche, le pied gauche ou le genou gauche, le pendule tourne de *gauche à droite* quand l'ouverture est du côté de l'opérateur; et il tourne de *droite à gauche* quand le sommet de l'angle est du côté de l'opérateur.

En soufflant sur le compas, le fluide disparaît comme l'éclair et le pendule ne remue plus. Si, au lieu de souffler je fais une passe transversale avec la main, le fluide disparaît aussi vite.

J'ai dit qu'il faut, pour réussir, que l'opérateur ait les pieds sur le sol, sans isolateur, c'est-à-dire ni laine, ni soie, ni tabouret en verre ; il faut encore, qu'il n'ait pas à la main qui tient le pendule, ni gant de soie, ou de laine, ni aucun corps isolant ; enfin, il faut que ses deux yeux soient libres et qu'il n'y ait ni bandeau de soie, de laine ou autres corps isolants qui interceptent leurs rayons magnétiques.

Si je prends une clef et que je la magnétise, je remarque que le pendule tourne sur l'extrémité qui pénètre dans la serrure, oscille en ligne droite sur la tige, tourne sur l'anneau. En général, le pendule tourne sur les angles et les corps ronds ; il oscille en ligne droite sur les tiges.

Voilà un caillou sur le sol ; je le magnétise avec la main droite, je donne le pendule à une personne non magnétisée naturellement, et je lui dis de de le suspendre à l'aplomb du caillou (je dis un caillou, ce pourrait être un objet quelconque), je remarque que le pendule ne bouge pas.

Je mets ma main sur celle de l'opérateur, ou je la pose sur son épaule, aussitôt le pendule fonctionne, et il s'arrête brusquement aussitôt que je retire ma main de sur son corps. Si, au lieu de le toucher avec ma main, je le touche avec une tige de fer, l'effet se produit aussitôt ; le pendule remue.

Je pose un corps rond quelconque sur une table; ce corps n'est pas magnétisé ! Je suspends à l'aplomb de ce corps mon pendule en dessus, avec ma main droite je regarde le corps avec mes deux yeux pendant longtemps ; ce pendule reste immobile. Si je ferme mon œil gauche et que je fixe le corps avec mon œil droit, aussitôt le pendule se met en mouvement et tourne de *gauche à droite* ; si je ferme l'œil droit, et que j'ouvre le gauche, le pendule change de mouvement et tourne de *droite à gauche* ; enfin, si je rouvre mes deux yeux, que je fixe l'objet, le pendule redevient immobile.

La magnétisation par l'œil séparément, est prompte comme l'éclair et très forte.

Il résulte de ces deux expériences que, lorsque les deux yeux fonctionnent ensemble, ils s'annulent mutuellement.

Les résultats obtenus par la magnétisation des yeux sur le pendule, sont tout à fait différents de ceux que l'on obtient par la main, le genou et le pied.

Si je suspends le pendule avec la main gauche sur le même corps, fermant l'œil gauche, le pendule tourne de *droite à gauche* ; en fermant l'œil droit, il tourne de *gauche à droite* ; enfin en regardant avec mes deux yeux, il s'arrête.

La différence remarquable qui existe entre la magnétisation d'un corps par un œil et la magnétisation par la main, le pied ou le genou, consiste en ce qu'avec la main il faut que les deux yeux regardent fixement le corps pour que le pendule tourne, tandis qu'avec un œil il tourne mais reste immobile quand les deux yeux le fixent.

Je reprends un compas ouvert comme dans la première série d'expériences, l'ouverture de mon côté et place le pendule à l'aplomb du sommet que je fixe de l'œil droit (le gauche fermé), le pendule tourne de *droite à gauche* ; je ferme l'œil droit, je fixe avec le gauche, le pendule tourne de *gauche à droite*.

Je change le compas de côté pour que le sommet soit tourné vers moi ; je ferme l'œil gauche, et regarde ce point avec le droit, le pendule tourne de droite à gauche. Je ferme l'œil droit, je fixe le gauche, le pendule tourne de *gauche à droite*. En suspendant le pendule à la main gauche, j'obtient des résultats inverses.

En soufflant sur ces objets, le fluide disparaît.

Un caillou par exemple, placé à trente mètres et même beaucoup plus loin, du moment que l'œil l'aperçoit se trouve magnétisé et le pendule l'atteste.

On peut donc magnétiser une personne en la regardant avec l'œil droit ou avec l'œil gauche, l'action varie selon qu'on fixe le côté droit, ou gauche de son corps ou de sa tête.

Voici un individu qui me présente une pièce de 5 francs. Je la fixe avec mon œil droit par exemple, je lui dis cachez-la sous une grande assiette ou une

grande feuille de papier, à mon insu ; s'il l'a réellement placée, je la trouve facilement avec mon pendule. Je prétends même qu'un individu étant magnétisé par l'action de l'œil, tous les objets qu'il porte sur lui, le sont aussi — alors sa pièce de 5 francs le serait.

Une prochaine note parlera de la recherche des sources.

THÉRAPEUTIQUE MAGNÉTIQUE

(Magnétisme de l'aimant)

Beaucoup de médecins et de gens du monde ignorent ou méconnaissent les effets thérapeutiques de l'aimant, malgré les travaux importants qui ont été publiés sur ce sujet.

Non-seulement Mesmer et quelques partisans du magnétisme animal ont vanté les bienfaits de l'aimant, mais les plus illustres parmi les maîtres de l'école officielle, tout en ignorant les lois qui régissent son action sur l'organisme, l'ont employé avec le plus grand succès dans la cure des diverses maladies, et plus particulièrement dans celle des maladies nerveuses.

En 1777, un physicien distingué, l'abbé Lenoble, lut à la *Société royale de Médecine* un mémoire sur l'action curative des aimants. Une commission fut nommée pour l'étude de cette question, et deux rapports entièrement favorables furent lus à la Société par Audry et Thouret, l'un le 29 août 1782, l'autre le 1re avril 1783.

Comme je l'ai dit dans l'*Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies*, auquel je renvoie le lecteur pour de plus grands développements, le premier rapport est un document de la plus haute importance. Avec l'histoire de l'usage de l'aimant en médecine chez tous les peuples, des vues théoriques et des appréciations, il contient quelques planches qui représentent les aimants employés à cette époque, et 48 observations de cas les plus rebelles qui ont été, presque tous, guéris ou soulagés par l'application des aimants, à l'exclusion de tous médicaments.

En médecine, les systèmes passent vite, et ceux qui sont abandonnés tombent encore plus vite dans l'oubli.

Pour rappeler à ceux qui ont oublié et apprendre à ceux qui ignorent que l'aimant possède une puissante action curative, que son usage est à la portée de tous, et qu'il ne présente aucun des dangers auxquels le malade est exposé par l'emploi des poisons de la thérapeutique officielle (d'aujourd'hui), le *Journal du Magnétisme* reproduira, avec les travaux des contemporains, les observations des médecins les plus renommés du siècle dernier (1).

Nous commençons aujourd'hui par une observation de Thouret relative à la

Guérison d'une névralgie

qui fut communiquée à la *Société royale de médecine* et imprimée dans le 1er volume (année 1776) des *Mémoires* de cette savante compagnie qui devint depuis l'*Académie de Médecine.*

« *Observations sur les vertus de l'aimant,* par M. Thouret.

« Pendant mon séjour à Rouen, le hasard m'a conduit chez un négociant attaqué d'une maladie qui m'a paru mériter l'attention de la Société royale, par quelques-unes de ses circonstances les plus remarquables. En voici l'exposé tel qu'il m'a été fourni par le malade même.

« Les douleurs que le malade ressent actuellement, ont commencé il y a huit ou neuf ans, par de légers élancements au dos qui prenaient avec autant de vivacité qu'un éclair et qui passaient de même. On fit peu d'attention à ces douleurs, dont on attribuait la cause à quelques dents carriées qui pouvaient donner accès à l'air. On se persuadait que le nerf découvert par la carie, était la cause de ces élancements aussi violents que subits. Ils prenaient plus ordinairement les soirs après souper, dans l'hiver, quoique cependant ils se fissent quelquefois sentir dans d'autres instants de la journée. Toutes ces douleurs et leurs crises avaient été peu considérables jusqu'en 1772, année où elles commencèrent à devenir plus longues et plus fréquentes, au point qu'en septembre, octobre et novembre de cette année, elles étaient presque continuelles et ne laissaient prendre de repos au malade ni le jour ni la nuit. Toujours persuadé que les mauvaises dents étaient le principe de ses maux, le malade appelle le dentiste qui aracha toutes les mauvaises et les racines qui étaient du côté affligé ; mais le malade n'en fut que plus tourmenté. Vers la fin d'octobre, ne trouvant aucun soulagement dans les différents remèdes qui lui furent proposés, il se décida à voir M. le curé de Celloville, qui lui conseilla de frotter la partie malade avec de l'huile de vers et du beaume tranquille, etc.

« Les douleurs qui, vraisemblablement étaient à la fin de leur crise, se dissipèrent insensiblement

(1) En outre, la direction de la *Librairie du Magnétisme* se propose de publier la traduction de l'important ouvrage *Influence de l'aimant sur la vie animale*, par le docteur Carlo Maggiorani, professeur aux facultés de Rome et de Naples, sénateur du royaume d'Italie, qui parut (en italien) en 1880. Cet ouvrage, traduit par F. Fortina, sous la direction de l'auteur, ferait un in-18 d'environ 350 pages.

d'elles-mêmes, comme nous l'avons reconnu par la suite, puisqu'en d'autres circonstances, ni le beaume, ni l'huile de vers n'ont procuré aucun soulagement. Cette terrible crise qui avait duré près de trois mois, cessa vers la mi-novembre; mais depuis ce temps jusqu'en octobre 1775, les douleurs reprenaient de temps à autre, et duraient quelquefois des huit jours entiers. Il y a eu des étés où le malade ne s'en ressentait que faiblement; il pouvait enfin vaquer à ses affaires; il pouvait vivre avec ce mal, qui est devenu beaucoup plus opiniâtre par la suite. Depuis plus d'un an, le malade souffre considérablement. Depuis le mois d'octobre jusqu'en août dernier, à peine a-t-il eu par reprises six semaines de bon temps, jusque-là encore ses élancements ne se faisaient quelquefois que par crise, et laissaient pendant la journée de longs intervalles. Mais depuis le mois d'août, les douleurs sont devenues plus fréquentes qu'en 1772; leur nombre par jour ne se peuvent calculer, elles reviennent à chaque instant et ne laissent prendre au malade aucun repos. Il y a cependant eu plusieurs jours où les douleurs laissaient entre elles quelques intervalles d'une, deux et même trois heures; mais après les intermissions, elles revenaient avec plus de violence et semblaient se dédommager par leur vivacité et leur fréquente répétition, de leurs courtes absences.

« Ces douleurs, qui ne duraient d'abord qu'un clin d'œil, vont quelquefois à présent jusqu'à 3 et minutes. Il semble que tous les nerfs de l'œil se déchirent; leurs contractions sont si violentes que l'œil pleure; le mal se répand le long de la joue, va jusqu'à l'extrémité du nez et serpente dans les gencives. Quelquefois la douleur se fait sentir avec force au sommet de la tête. Le siège de la douleur n'est pas fixe. Elle se porte quelquefois avec plus de force au sourcil; quelquefois l'œil est plus souffrant; les gencives, dans d'autres instants, sont les plus affligées. Il paraît cependant que le foyer du mal est toujours placé au-dessous de l'œil, vers le nez, et que le front ou les gencives n'en reçoivent que les contre-coups.

« Nous avons remarqué que la plus légère vivacité occasionnait le retour subit de ces douleurs, et qu'elles venaient plus volontiers, supposé qu'elles fussent assoupies, quand le malade mangeait ou faisait quelque mouvement.

« Le malade a fait usage de bains, demi-bains, lavements et des purgations légères. Différentes pommades, les vésicatoires et le savon de saturne ont été appliqués. L'eau de squine a été donnée pour boisson. On a appliqué les sangsues et fait usage du tafia. L'œil est larmoyant depuis 1772.

« Je vis le malade environ quinze jours après la date de cette consultation; mais alors son état était bien changé. Un médecin de la ville lui avait conseillé l'usage de l'aimant et ce conseil salutaire fut suivi, dès le premier essai, d'un succès étonnant, qui ne s'est point démenti par la suite, c'est à cette époque que j'ai vu le malade armé jour et nuit de son aimant artificiel, charmant ses douleurs dans le moment même et les faisant disparaître en peu de temps. A l'instant où les douleurs se font sentir, l'application de l'instrument sur la partie douloureuse calme le mal, comme par enchantement, et fait succéder aux déchirements violents un engourdissement léger et très supportable : l'aimant dont le malade se sert peut soutenir un poids de 6 livres. Il se proposait alors d'en substituer un qui fût d'une force double.

« Jusqu'ici, la maladie n'offre rien qu'un phénomène bien connu des praticiens, quoiqu'il soit rare. Mais deux circonstances particulières et qui m'ont paru neuves frappèrent mon attention.

« La première est que, dans tous les temps où les douleurs existent, au moment même où le malade applique son aimant sur la partie douloureuse, il sent un mouvement très marqué dans la peau, qui semble se porter au-devant de l'instrument; il sent de plus en plus les nerfs distribués dans la partie douloureuse comme s'élancer aussi vers lui. Ce double mouvement n'a point lieu lorsque les douleurs n'existent pas.

« Plusieurs personnes très éclairées, amies du malade, et qui le voient tous les jours, m'ont assuré que le mouvement de la peau vers l'aimant est très réel et assez sensible pour être aperçu à l'extérieur. Est-ce donc que l'état de spasme ou de douleur électriserait ou aimanterait les nerfs, comme l'état de spasme ou d'inflammation communique aux membranes et aux aponévroses une sensibilité très marquée? La seconde remarque intéressante est que, lors de l'application de l'aimant sur la partie actuellement souffrante, le malade peut à son gré promener la douleur ou plutôt le sentiment de stupeur qui la remplace alors, en promenant l'aimant sur son visage.

« Cependant ces déplacements ont leurs bornes. Ils ne peuvent avoir lieu que dans l'étendue de l'épanouissement des deux premières branches de la cinquième paire, et surtout de la branche ophthalmique, qui paraissent seules affectées. Le département s'étend ainsi depuis le bas de la joue jusqu'au sommet de la tête; pour la hauteur et pour la largeur, depuis le nez jusque vers les oreilles. »

Action de l'aimant contre les vomissements nerveux.

Le *Petit La Ferois* du 10 juin publie l'observation suivante de son rédacteur scientifique, M. le docteur X...

« Il y a quelque temps, j'ai donné mes soins à une jeune fille G..., atteinte de vomissements nerveux.

« Après avoir essayé, sans succès, différents moyens médicaux, j'ai eu recours à la plaque aimantée; je la fis appliquer sur l'estomac et les vomissements cessèrent comme par enchantement. Depuis lors ils ne se sont pas reproduits, mais il faut dire que la malade n'a pas encore renoncée à cette médication. Dans ce cas, la plaque paraît avoir agi d'une manière très favorable. En effet, un jour, l'ayant enlevée pour changer les cordons qui servaient à la fixer, et ayant oublié de la replacer, la malade fut bientôt prise de nausées et de vomissements, qui ne tardèrent pas à disparaître lorsqu'elle eut réparé son oubli. Il ne faut pas croire que l'aimant soit un agent inerte : car on voit parfois se développer au point d'application de l'aimant, soit de la rougeur, soit même, comme cela s'est produit chez notre malade, des vésicules plus ou moins volumineuses. »

Guérison de la gravelle.

M. Molas, âgé de soixante-dix ans, professeur de violon, demeurant 210, rue Saint-Maur, à Paris, souffrait depuis plus de trente ans.

Fils d'un père graveleux, mort à l'âge de cinquante-sept ans de douleurs néphrétiques, il souffrait presque toujours de pesanteur, lourdeur et malaise dans la région des reins, et les urines charriaient une notable quantité de gravelle.

Alternativement, il eut recours à l'allopathie et à l'homœopathie, ainsi qu'aux diverses méthodes uroscopiques, sans obtenir d'autres effets que des soulagements de peu de durée.

En janvier 1887, il vint me faire part de son intention d'essayer l'action des aimants. Je lui remis un plastron à 4 lames qu'il devait appliquer sur la région des reins en position isonome, pour exciter, c'est-à-dire le pôle positif (+) sur le côté droit, le négatif (—) sur le gauche. Il le porta régulièrement tous les jours pendant 10 à 12 heures.

Au bout de quelques semaines les malaises se modifièrent : la gravelle, tantôt plus, tantôt moins abondante, changea de couleur et disparut entièrement au bout de 3 à 4 mois, ainsi que les malaises qui en étaient la conséquence.

Le malade, enchanté de ce résultat, continua à porter le plastron, dans le but d'éviter le retour du mal, et peut-être aussi par habitude.

L'aimant est une force capable d'augmenter ou de diminuer l'activité organique, selon la façon de l'appliquer. Il est facile de comprendre que des applications *excitantes* trop prolongées peuvent déterminer une activité désordonnée, augmenter la sensibilité et déterminer des douleurs qui n'existaient pas avant, et que, par la même raison, l'application *calmante* peut diminuer l'activité organique et la sensibilité jusqu'à déterminer une véritable paralysie.

M. Molas avait évidemment dépassé le but par une trop longue application. L'équilibre avait été rétabli par l'excitation dont l'organe avait besoin pour se débarrasser du mal; mais une fois cet équilibre établi, les applications magnétiques devaient cesser.

Placer l'aimant en position hétéronome pour calmer, c'est-à-dire le pôle positif (+) sur le côté gauche, le négatif (—) sur le droit, faire des applications de quelques heures par jour pour diminuer cet excès d'activité, c'était tout ce qu'il fallait pour faire cesser cet accident et rétablir l'équilibre qui constitue la santé. C'est ce qu'il fit. Au bout de 8 à 10 jours, tout était rentré dans l'ordre : il était guéri.

Ce dernier résultat date d'un an environ, et la guérison ne s'est pas démentie un seul instant. Malgré son âge et ses antécédents maladifs, M. Molas jouit maintenant de la santé la plus florissante.

H. Durville.

RÉVÉLATION D'UNE SOMNAMBULE

Vers le milieu du mois dernier, une dame tombait contusionnée, sans mouvement, de l'impériale de l'omnibus. On la releva dans un état d'hébétude et on la conduisit dans un hôpital pour lui donner les soins que réclamait son état.

L'état d'hébétude se prolongeait, la malade, qui ne répondait aux questions qu'on lui posait que par des mots inintelligibles, restait inconnue, et les médecins étaient décidés à pratiquer la trépassation pour *voir* la nature des lésions cérébrales et chercher à y porter remède.

Pendant ce temps, un inspecteur de police M. X..., se rendit, sans la trouver, chez Mme Thieulent, sa parente, demeurant rue Richelieu, n° 19. L'inspecteur de police s'inquiéta de la disparition de sa parente à laquelle il connaissait des ennemis. Ayant appris, en outre, qu'un individu était venu la demander sans vouloir faire connaître son nom, M. X... sentit s'accroître ses soupçons et se décida à déposer une plainte au parquet. Un juge d'instruction fut chargé de l'affaire, et le commissaire du Palais-Royal prit des mesures pour faire amener l'inconnu à son bureau, s'il se représentait au domicile de l'absente.

Pendant ce temps, on faisait des recherches partout, la police de sûreté fouillait les garnis, mais ne trouvait rien. On donna le signalement de Mme

Thieulent à l'Assistance publique en demandant si elle ne se trouvait pas dans un hôpital. Des employés de l'assistance publique, munis du signalement et de la photographie de cette personne parcoururent tous les hôpitaux de la capitale et de la banlieue, et ne trouvèrent rien. Il fut répondu aux parents de Mme Thieulent que celle-ci ne se trouvait dans aucun hôpital des environs.

Cela donne une idée singulière de la façon dont on fait les recherches dans cette administration.

Il était dit que ni la préfecture de police, ni l'assistance publique ne découvriraient Mme Thieulent. Le mérite de cette habile action devait revenir à une somnambule.

M. X... découragé, eut une idée lumineuse ; il alla trouver une somnambule, laquelle, une fois endormie, lui déclara qu'elle voyait une femme, dont le signalement correspondait à celui de sa parente, couchée sur un lit, se débattant et poussant des gémissements.

M. X... alla faire part de cette première consultation au juge d'instruction chargé de l'affaire, et, d'après ses avis, retourna chez la somnambule. Celle-ci, pressée de questions, lui aurait alors non pas dit absolument où Mme Thieulent se trouvait mais décrit avec une telle précision le bâtiment où elle était, le chemin qu'il fallait prendre pour y aller, que M. X... n'avait pas hésité à reconnaître l'hôpital Lariboisière. La somnambule avait même déclaré voir la malade couchée dans une salle du rez-de chaussée, à gauche, en entrant, ce qui était absolument exact. M. X... avait ainsi retrouvé sa parente et l'identité de la malade inconnue était établie.

Une légère amélioration se produisit. Une fille de la malade qui demeure dans les environs de Paris fut appelée, et l'émotion que la malade éprouva en la voyant, l'aida à sortir de sa torpeur. Elle reprit connaissance, et le lendemain, dans un état satisfaisant, elle regagnait son domicile.

Pour terminer l'histoire, nous ajouterons que le lendemain du jour où la plainte de l'inspecteur de police fut déposée, l'inconnu suspect sur lequel pesait une présomption d'assassinat, retournait au numéro 19 de la rue Richelieu. Il fut immédiatement arrêté par deux agents de la sûreté qui se trouvaient en permanence devant la maison. On le conduisit avec mille précautions, comme si l'on avait affaire à un redoutable criminel, au commissariat de la rue Villedo.

L'inconnu n'eut pas de peine à se justifier. C'était tout simplement un des passants qui avaient soigné Mme Thieulent après sa chute. Il avait ramassé à ce moment des papiers et des lettres portant son adresse et était venu les rapporter.

« Ces faits extraordinaires, dit l'*Intransigeant*, ont été consignés dans un rapport au préfet de police qui, vivement frappé, se propose d'attacher la somnambule extra-lucide au service de la sûreté. »

REVUE DES LIVRES

Cours de magnétisme humain, historique, théorique et pratique, par Jules Crépieux, in-18, 3 fr.

Ce traité contient, dans 226 pages, une étude claire et intéressante de son sujet. L'auteur a divisé son travail en huit parties ou leçons.

Dans la première, il fait l'histoire du magnétisme. Dans la seconde, il traite de la théorie du fluide, d'après Deleuze, du Potet, Lafontaine; il donne des preuves, et cite des faits. Dans la troisième, il aborde la pratique et s'occupe des résultats auxquels on peut arriver, soit comme thérapeutique, soit comme expériences. Dans la quatrième, il parle des expériences sur des corps inorganiques ; il traite des divers phénomènes relatifs à la distance, à l'isolement ; il parle aussi de la chaîne magnétique. Dans la cinquième, il aborde de nouveau et avec de nombreux détails le magnétisme thérapeutique. Dans la sixième, il parle des médecins et de l'association du magnétisme avec la médecine, de l'hygiène et de l'hypnotisme. Dans la septième, il traite du somnambulisme et du magnétisme, du sommeil magnétique, de la lucidité, de l'extase, etc. Enfin, dans la huitième et dernière leçon, il aborde la question spirite et présente ses conclusions. Tout cela est écrit avec entrain, vigueur et clarté ; c'est un des livres les plus attrayants à la lecture qui aient été faits sur le magnétisme.

On le voit par le canevas qui précède, le livre de M. Jules Crépieux présente un véritable intérêt et il ne saurait être lu sans profit. On peut, comme magnétiseur, faire ses réserves sur plusieurs points ; mais on ne saurait méconnaître dans ce travail l'œuvre d'un homme capable et expérimenté. Quoique M. Crépieux ne soit pas de notre école, nous n'hésitons pas à recommander son ouvrage à tous ceux qui s'intéressent au magnétisme, à leur santé et à la santé des leurs.

Traité élémentaire de science occulte, par Papus, avec 6 planches et nombreuses figures dans le texte, in-12, 3 fr. 50.

Sous ce titre, l'auteur de l'*Occultisme contemporain* vient de faire paraître un volume dans lequel il s'efforce de prouver l'existence réelle de la science occulte et d'en développer les principaux enseignements. Il commence par appuyer historiquement l'existence de cette science dans le premier chapitre. Il en détermine la méthode caractéristique, l'analogie, dans le deuxième cha-

pitre. Dans le troisième, il étudie la Force universelle, connue aujourd'hui sous le nom de Force magnétique. Enfin, dans les quatre derniers il montre comment tous ces secrets étaient exposés par les anciens et la manière de les retrouver. Nous ne pouvons pas suivre l'auteur dans tous ses développements; mais nous voudrions dire quelques mots de ses idées sur le Magnétisme. Le chapitre III tout entier est consacré à l'étude de la Force universelle, et plus loin (p. 92 et suivantes), il montre les définitions qu'en ont donné plusieurs auteurs : Hermès Trismégiste, Eliphas Lévi, Louis Lucas et Christian. D'après tous ces auteurs les diverses forces de la nature ne sont que des modifications de celle-là.

Nous reprocherons toutefois à Papus de n'avoir pas abordé la pratique de la Science occulte. Il aurait pu faire de belles études sur les expériences magnétiques qu'il a laissées de côté. Malgré cela, son livre bourré d'extraits, ne sera pas sans rendre quelques services aux magnétiseurs, et il sera d'une incontestable valeur pour ceux qui désirent pénétrer dans le domaine si obscur des sciences occultes.

L'amour, le mariage selon le spiritisme par J.-E. GUILLET, in-18, 3 fr. 50.

Ce nouveau livre, dont la Presse spirite s'occupe en ce moment, est aussi étrange qu'intéressant. Sa donnée repose sur ce principe que l'Amour étant une institution divine, Dieu aurait créé l'homme et la femme « *au point de vue de l'Esprit et non du corps* », c'est-à-dire que les Ames sont masculines et féminines, comme les corps sont mâles et femelles.

M. Guillet, pour soutenir sa thèse, s'appuie sur les Révélations spirites, sans négliger toutefois l'opinion des grands écrivains psychologistes qui ont traité cette question si délicate.

Les exemples qu'il cite de quelques personnages célèbres en amour idéal comme le Dante et Béatrix, Héloïse et Abélard, Laure et Pétrarque, etc., donnent sérieusement à réfléchir, et il est certain qu'il y a là-dessous un problème dont la solution excite vivement notre curiosité, car il passionne tout le monde.

Mais c'est ici que la question se complique. L'Amour est-il le produit d'un sentiment spirituel, ou bien le résultat d'une attraction matérielle? M. Guillet choisit la première hypothèse. Par une suite de raisonnements aussi serrés que logiques, il nous montre que l'homme, dans la plénitude de sa puissance, doit mettre, en amour, le côté spirituel au-dessus du côté matériel, autrement dire faire régner, dans le mariage, l'amour des âmes, malgré les révoltes de la chair.

Le sujet était difficile à présenter. Sans rien pre juger de l'accueil que le grand public fera à son livre, disons que M. Guillet a su éviter de blesser en quoi que ce soit les sentiments les plus délicats, et ce n'est pas un de ses moindres mérites. Quand on a lu ce petit ouvrage plein de verve et d'entrain, assaisonné de notes piquantes sur les points en litige parmi les spirites, on sait où l'auteur a voulu en venir, sans avoir aucun reproche à lui faire. A ce point de vue seulement, il forme un heureux contraste avec certaines productions qui, sous prétexte de faire du naturalisme, dégoûtent tout simplement, malgré le talent de leurs auteurs.

Mais le côté original du livre de M. Guillet, c'est quand il nous présente la *chute* et, par conséquent, l'incarnation humaine sur les mondes inférieurs comme la conséquence de la rupture de l'union primordiale entre les couples spirituels. La chute originelle qu'il avait déjà traitée dans un précédent ouvrage (1), se trouverait encore compliquée de cette circonstance inattendue. L'espèce humaine, selon lui, ou plutôt selon la révélation spirite, n'est autre que l'incarnation d'Esprits masculins et féminins en rupture de vie céleste, condamnés pour ce fait aux durs travaux de la matière, à laquelle ils n'ont pas su résister.

Que cette solution aux misères terrestres soit juste ou fausse, telle que nous la présente M. Guillet au nom du spiritisme dont il connaît à fond la doctrine, elle acquiert une force d'expression qui ne semble pas dénuée de fondement. C'est pour lui donner cette sanction suprême qu'il termine par les cinq premiers chapitres de la Genèse biblique, interprétés dans le sens spirite Cette partie du livre n'est pas la moins attachante.

A tout prendre, cette solution en vaut une autre, et ne manquera pas d'être accueillie, sinon comme la vérité absolue, tout au moins comme un des grands côtés de la vérité. Des livres dans le genre de celui-ci ont besoin d'être médités; ce n'est pas une première lecture qui peut suffire pour se faire une opinion pour ou contre. Nous ne saurions donc trop le recommander à nos lecteurs, car, nous le répétons, le sujet qui y est développé intéresse tout le monde, la morale qui en découle étant éminemment pratique.

L'Hypnotisme et la liberté des représentations publiques. Lettres à M. le professeur Thiriar, représentant, suivies de l'examen du rapport présenté par M. Masoin à l'Académie de médecine, par J. Delbœuf, in-8°, 2 fr., à la *Librairie du Magnétisme.*

De tous côtés, la pratique du Magnétisme et de l'hypnotisme excite la jalousie des médecins qui voudraient en avoir le monopole. Les séances pu-

(1) *La Chute originelle selon le Spiritisme*, 1 vol. in 18, prix 3 fr. 50.

bliques sont interdites dans plusieurs contrées, les magnétiseurs et les somnambules sont poursuivis partout pour exercice illégal de la médecine.

En Belgique, sur l'initiative d'un de ses membres, l'Académie de médecine vient de faire un rapport tendant à obtenir l'interdiction des séances publiques et la règlementation du Magnétisme et de l'hypnotisme au profit du médecin.

M. Delbœuf, professeur à l'Université de Liège, un savant qui pratique le magnétisme depuis une dizaine d'années, prend vigoureusement sa défense dans cet ouvrage. Il démontre que le magnétisme ne présente pas les dangers que des médecins inexpérimentés lui attribuent, que les arguments de MM. Thiriar et Masoin sont sans valeur, car les faits qu'ils citent à l'appui de leur thèse sont faux ou considérablement exagérés, et que la règlementation serait absolument contraire à la justice, à la vérité et à la science.

Malgré le mot d'*hypnotisme* inscrit en tête de l'ouvrage, nous le recommandons spécialement à l'attention de tous ceux qui s'intéressent non-seulement au progrès du magnétisme, mais à la liberté que possède naturellement tout individu d'exercer son action sur son conjoint, sur ses enfants; et, devant l'impuissance du médecin, de guérir ou soulager leurs maux.

Description du Sensitivomètre. Application de l'aimant à la mesure de la sensitivité magnétique et au traitement de quelques maladies, avec 3 figures, par H. Durville.

Etymologie et signification des mots Magnétisme, Somnambulisme et Hypnotisme, par L. Lévy-Bing.

Sous ces titres, la *Librairie du Magnétisme* vient de publier deux brochures in-8°, au prix de 20 centimes. Ce sont deux commnications faites par les auteurs à la *Société Magnétique de France.*

La première contient la description d'un aimant dont le principal usage est de servir à se rendre compte du degré de sensitivité magnétique de chaque personne. La théorie de la polarité et celle de l'application de l'aimant à la physiologie et à la thérapeutique y sont exposées en quelques pages, dans un style simple, à la portée de toutes les intelligences.

Dans la seconde, l'auteur démontre jusqu'à l'évidence l'origine et la signification des mots *magnétisme, somnambulisme et hypnotisme.* Hypnotisme ne signifie que dormir, et ne peut pas être employé dans le sens de *magnétisme* et de *somnambulisme* comme le font quelques médecins et écrivains de l'école hypnotique qui semblent ignorer que le Magnétisme est une force physique soumise à des lois qui sont en partie connues depuis longtemps.

FLUIDUS.

REVUE DE LA PRESSE

La *Nueva Alianza*, journal magnético-spirite qui paraît tous les mois à Cienfugos (Cuba), publie, dans son numéro de janvier, un traduction du discours prononcé à l'inauguration de la *Société magnétique de France*, par M. le comte de Constantin, président. Traducteur: Eulogio Horta.

M. V. Meunier, dans le *Rappel* du 28 juin, montre, d'après des expériences de MM. Liébeault et Liégeois que la *recherche de l'auteur d'une suggestion criminelle* est facile à retrouver malgré toutes les précautions que celui-ci aurait prises pour que ses manœuvres ne soient pas révélées.

Il en résulterait que les effets de la suggestion qui effarouchent tous les ennemis du magnétisme et de l'hypnotisme ne serait pas aussi à redouter qu'ils le pensent.

AVIS ET COMMUNICATIONS

A l'occasion de l'exposition universelle de Barcelone, les spirites organisent un congrès international de spiritisme qui doit s'ouvrir le 8 septembre.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au secrétariat du *Centro Barcelones de Estudios psicologicos*, 10, rue Beatos, à Barcelone.

On demande des représentants en province et à l'étranger pour le placement des aimants du professeur H. Durville.

S'adresser à la *Clinique du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri.

LIBRAIRIE DU MAGNÉTISME

Magnétisme (*Ouvrages de fonds*).

ALLIOT. — *La suggestion mentale et l'action des médicaments à distance* .... 1 fr. 50

BARETY. — *Le Magnétisme animal étudié sous le nom de force neurique rayonnante*, dans ses propriétés physiques, physiologiques et thérapeutiques, avec 82 fig. dans le texte .... 14 fr.

BAYONNE. — *De l'Ignium* ou *Magnétisme animal.* 3 fr.

BERTRAND. — *Traité du Somnambulisme* et des modifications qu'il présente .... 7 fr.

BRIERRE DE BOISMONT. — *Des Hallucinations*, ou histoire raisonnée des apparitions, des visions, des songes, de l'extase, du magnétisme et du somnambulisme, 3e édit. 7 fr.

BUÉ (A.). — *La Vie et la Santé* ou la médecine est-elle une science? 2e édit .... 2 fr.

CAHAGNET. — *Lettres odiques-magnétiques* du chevalier de Reichembach, traduites de l'allemand .... 1 fr. 50

— *Thérapeutique magnétique* .... 5 fr.

CHARPIGNON. — *Physiologie, médecine et métaphysique du magnétisme* .... 6 fr.

— *Etudes sur la médecine animique et vitaliste* .... 4 fr.

* CHEVILLARD. — *Études expérimentales sur certains phénomènes nerveux* et solution rationnelle du problème dit spirite, 4e édit., revue, corrigée et précédée d'un aperçu sur le magnétisme animal .... 2 fr.

* CRÉPIEUX. — *Cours de Magnétisme humain, historique, théorique et pratique* .... 3 fr.

* DAVID. — *Magnétisme animal*, suggestion hypnotique et post-hypnotique .... 2 fr. 50

DELEUZE. — *Histoire critique du Magnétisme animal*, 2e édit.. 2 vol. in-8° .... 9 fr.

* H. DURVILLE. — *Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme*, avec 8 fig. Cours professé à la *Clinique du Magnétisme*, 2e édit., relié .... 2 fr.

* *Application de l'aimant (Magnétisme minéral) au traitement des maladies*, avec 11 figures .... 1 fr.

* *Lois physiques du magnétisme.—Polarité humaine.* 0 fr. 20

• *Description du Sensitivomètre.* Application de l'aimant à la mesure de la sensitivité magnétique et au traitement de quelques maladies, avec 3 figures .... 0 fr. 20

ÉDARD. — *La Vie par le magnétisme et l'électricité*, avec 5 portraits .... 20 fr.

ESPINOUSE. — *Du Zoomagnétisme*, son existence, son utilité en médecine .... 2 fr. 50

L. FIGUIER. — *Les Mystères de la science.* Autrefois, grand in-8°, avec nombreuses figures .... 20 fr.

— *Les Mystères de la science.* Aujourd'hui, grand in-8°, avec nombreuses figures .... 20 fr.

GARCIN, — *Le magnétisme expliqué par lui-même* ou nouvelle théorie des phénomènes de l'état magnétique.... 4 fr.

LAFONTAINE (Ch.). — *Mémoires d'un magnétiseur*, 2 vol .... 7 fr.

— *L'Art de magnétiser*, 5e édit .... 5 fr.

LIÉBEAULT (A.-A.). — *Du sommeil et de ses états analogues*, considérés surtout au point de vue de l'action du moral sur le physique .... 6 fr.

— *Ebauche de psychologie* .... 5 fr.

MARICOURT (le comte de). — *Souvenirs d'un magnétiseur* .... 3 fr. 50

MAZAROZ (J.-P.). — *Rapport à l'Académie de médecine* sur la science magnétique à propos du traitement d'un sourd-muet par la médication fluidique, in-8° .... 2 fr.

A. S. MORIN. — *Du magnétisme et des sciences occultes.* 6 fr.

L. MOUTIN. — *Le Nouvel hypnotisme*, illustré, par P. Mourou .... 3 fr. 50

OCHOROWICZ. — *La suggestion mentale*, avec préface, de Ch. Richet .... 5 fr.

PERRONNET. — *Force psychique et suggestion mentale* .... 3 fr.

— *Note sur l'hypnagogisme et l'hypnexodisme* ..... 0 fr. 50

POTET (baron du). — *Traité complet du magnétisme animal*, cours en 12 leçons, 4e édit., revue, corrigée et augmentée .... 8 fr.

— *Manuel de l'étudiant magnétiseur* ou nouvelle instruction pratique sur le magnétisme, 5e édit .... 3 fr. 50

— *La Magie dévoilée*, ou principes de sciences occultes, in-4° avec figures, relié .... 100 fr.

• RAYMOND. — *Le magnétisme en 8 leçons*, avec 6 figures .... 1 fr.

• RICARD. — *Lettres d'un magnétiseur* .... 1 fr.

DE RIOLS. — *Magnétisme et somnambulisme*, avec 2 figures .... 1 fr.

Dr RIPAULT (Ant.). — *Les lois naturelles, Fondement de l'égalité.* Le fluide magnétique animal et végétal... 1 fr. 50

Hypnotisme.

Quoique beaucoup d'ouvrages sur l'hypnotisme tendent à démontrer que le Magnétisme n'existe pas, la direction du Journal du Magnétisme *ne les signale pas moins à l'attention de ses lecteurs.*

AZAM. — *Hypnotisme, double conscience, altérations de la personnalité* .... 3 fr. 50

BEAUNIS. — *Le somnambulisme provoqué.* Etudes physiologiques et psychologiques .... 3 fr.

BÉRILLON. — *Hypnotisme expérimental.* La dualité cérébrale et l'indépendance fonctionnelle des deux hémisphères cérébraux, avec une préface, par le Dr Dumontpallier 4 fr. 50

— *La suggestion envisagée au point de vue pédagogique* .... 50 cent.

A. BINET. — *La psychologie du raisonnement.* Recherches expérimentales sur l'hypnotisme, in-12 .... 2 fr. 50

BOTTEY. — *Le magnétisme animal.* Etude critique et expérimentale sur l'hypnotisme ou sommeil nerveux provoqué sur des sujets sains .... 3 fr. 50

BOURNEVILLE ET REGNARD. — *Iconographie photographique de la Salpêtrière*, t. III. Hystéro-épilepsie. — Hypnotisme, somnambulisme, magnétisme, catalepsie, procédés de magnétisation, sabbat. in 4°, avec 40 photographies, broché, 30 fr., relié .... 36 fr.

BOURRU ET BUROT. — *La suggestion mentale et l'action à distance des substances toxiques et médicamenteuses.* 3 fr. 50

BRAID. — *La Neurypnologie* ou *Traité du sommeil nerveux*, traduit de l'anglais par le docteur J. Simon .... 3 fr. 50

CHARCOT ET P. RICHER. — *Contribution à l'étude de l'hypnotisme chez les hystériques.* Des phénomènes de l'hypérexcitabilité neuro-musculaire .... 5 fr.

A. COLAS. — *L'hypnotisme et la volonté* .... 1 fr.

CULLERRE. — *Magnétisme et hypnotisme.* Exposé des phénomènes observés pendant le sommeil nerveux provoqué. Avec figures .... 3 fr. 50

DELBOEUF. — *Origine des effets curatifs de l'hypnotisme.* Etude de psyhologie expérimentale .... 1 fr. 50

FERÉ ET BINET. — *Le magnétisme animal*, relié... 6 fr.

FONTAN ET SÉGARD. — *Eléments de médecine suggestive* .... 4 fr.

GILLES DE LA TOURETTE. — *L'hypnotisme et ses états analogues*, considérés surtout au point de vue médico-légal .... 7 fr. 50

LIÉGEOIS. — *De la suggestion hypnotique* dans ses rapports avec le droit civil et le droit criminel .... 2 fr.

MAGNIN. — *Etude clinique et expérimentale sur l'hypnotisme.* De quelques effets des excitations périphériques chez les hystéro-épileptiques, à l'état de veille et d'hypnotisme .... 3 fr.

RICHER. — *Etudes cliniques sur la grande hystérie* ou *hystéro-épilepsie*, somnambulisme, magnétisme, hypnotisme, avec une préface par le professeur CHARCOT, avec 197 figures dans le texte et 10 gravures à l'eau forte .... 20 fr.

Le même cartonné à l'anglaise .... 22 fr.

DE RIOLS. — *Hypnotisme et suggestion* .... 1 fr.

A. VOISIN. — *Etude sur l'hypnotisme* et sur les suggestions chez les aliénés .... 1 fr.

— *Aliénation mentale aiguë* traitée par l'hypnotisme. 50 c.

— *Migraine guérie par suggestion hypnotique*... 50 cent.

— *De la thérapeutique suggestive chez les aliénés*.... 1 fr.

— *De l'hypnotisme et de la suggestion hypnotique* dans leur application au traitement des maladies nerveuses et mentales .... 75 cent.

— *De l'hypnotisme employé comme traitement de l'aliénation mentale et des névroses et comme agent moralisateur.* 50 cent.

— *De l'hypnotisme employé comme traitement de l'aliénation mentale et de l'application de la suggestion chez les aliénés et les nerveux* .... 50 cent.

— *Traitement et guérison d'une morphiomane par la suggestion hypnotique* .... 50 cent.

— *Du traitement de l'aménorrhée par la suggestion hypnotique* .... 50 cent.

E. YUNG. — *Le sommeil normal et le sommeil pathologique.* Magnétisme animal, hypnotisme, névrose hystérique. 2 fr. 50

Spiritisme.

ALLAN-KARDEC. — *Le Livre des Esprits*, 30e édit. 3 fr. 50

— *Le Livre des Médiums*, 19e édition .... 3 fr. 50

— *L'Evangile et le Spiritisme*, 12e édit .... 3 fr. 50

— *Le Ciel et l'Enfer* ou *la Justice divine selon le Spiritisme*, 7e édition .... 3 fr. 50

— *La Genèse, les Miracles et les Prédictions selon le Spiritisme.* 7e édition .... 3 fr. 50

ALEX. BELLEMARE. — *Spirite et Chrétien* .... 3 fr. 50

EUG. DE BONNEMÈRE, — *L'âme et ses manifestations à travers l'histoire* .... 3 fr. 50

Mme ANT. BOURDIN. — *Les deux Sœurs*, roman historique .... 3 fr.

— *Les souvenirs de la folie* .... 3 fr.

— *Entre deux globes* .... 3 fr.

— *La Consolée* .... 1 fr. 50

— *Cosmogonie des fluides*. Le Christ esprit protecteur de la terre .... 1 fr. 50

BOURGÈS. — *Psychologie transformiste*. Evolution de l'intelligence .... 1 fr.

C. CHAIGNEAU. — *Les Chrysantèmes de Marie*... 3 fr. 50

W. CROOKES. — *Force psychique*. Recherche sur les phénomènes du spiritualisme avec fig. .... 3 fr. 50

G. DELANNE. — *Le Spiritisme devant la science*.. 3 fr. 50

L. DENIS. — *Pourquoi la vie?* Solution rationnelle du problème de l'existence, 10 cent., par la poste .... 15 cent.

DUNEAU. — *Mes Causeries avec les esprits* ...... 3 fr. 50

M. GEORGE. — *Les mondes grandissants* .... 1 fr.

P. GIBIER. — *Le Spiritisme* ou *fakirisme occidental*, avec figures .... 4 fr.

Mme LUCIE GRANGE. — *La lutte chez les hommes et chez les Esprits*. Qu'est-ce que la paix? .... 30 cent.

— *Manuel du Spiritisme* .... 30 cent.

GUILLET. — *La Chute originelle selon le spiritisme*. Synthèse spiritualiste.

— *L'amour et le mariage selon le spiritisme*.

— *Les quatre évangiles de Roustaing*.

HAB. — *Prophètes et prophéties* .... 3 fr

HUGUET. — *Spiritomanes et Spiritophobes*. Etude sur le spiritisme .... 1 fr.

T. JAUBERT. — *Les deux commandements du Christ* Fables, contes et sonnets .... 1 fr. 50

E. DI RIENZI. — *Immortalisme et libre-pensée*... 30 cent.

J. DE RIOLS — *Spiritisme et tables tournantes*, avec 2 figures .... 1 fr.

VASSEUR LOMBARD. — *Les manifestations spirituelles dévoilées*, ou les médiums et les spirites devant la raison humaine .... 50 cent.

A. VINCENT. — *Le spiritualisme expérimental et les apports* .... 1 fr. 50

Occultisme

Astrologie, Cartomancie, Chiromancie, Graphologie, Phrénologie, Physiognomonie, Théosophie

J. BIZOUARD. — *Des rapports de l'homme avec le démon* Essai historique et philosophique, 6 gros volumes... 30 fr.

BOUVERY. — *Le Graphologue*, ou l'art de reconnaître par l'écriture d'une personne, son caractère, ses aptitudes, son état de sociabilité et son état moral, avec un tableau de 100 signes autographiés et 60 autographes de personnages historiques avec leur portrait d'après la Graphologie... 1 fr. 50

Lady CAITHNESS. — *Théosophie universelle*. Théosophie chrétienne .... 2 fr. 50

— *Théosophie universelle*. Théosophie boudhiste.... 2 fr.

— *Fragments glanés dans la théosophie occulte d'Orient* .... 1 fr. 50

P. CHRISTIAN. — *Histoire de la magie, du monde surnaturel et de la fatalité à travers les temps et les peuples*, avec fig. et planches hors texte .... 15 fr.

DELESTRE. — *De la Physiognomonie*, avec 539 gravures .... 15 fr.

DRAMARD. — *La science occulte*. Etude sur la doctrine ésotérique .... 1 fr.

ELIPHAS LÉVY. — *Dogme et rituel de la haute magie*, 2 vol. avec 24 figures .... 18 fr.

— *Histoire de la magie*, avec une exposition claire et précise de ses procédés, de ses rites et de ses mystères, avec 90 figures .... 12 fr.

— *La clef des grands mystères*, suivant Hénoch, Abraham, Hermès. Trismégiste et Salomon, avec 22 planches... 12 fr.

— *La science des esprits*, révélation du dogme des cabalistes, esprit occulte des Evangiles, appréciation des doctrines et des phénomènes spirites .... 7 fr.

ELY STAR. — *Cours d'astaologie*. 25 c.; par la poste 35 cent.

— *Les mystères de l'Horoscope*, avec préface de Camille Flammarion .... 3 fr. 50.

GOURDON DE GENOUILLAC. — *La Chiromancie* ou la bonne aventure expliquée par l'inspection des lignes de la main .... 1 fr.

DE GUAITA. — *Essais de sciences maudites*. Au seuil du mystère .... 2 fr.

M. C. — *Lumière sur le sentier*. Traité à l'usage de ceux qui, ne connaissant pas la sagesse orientale, désirent en recevoir l'influence .... 1 fr. 25

MICHON. — *Histoire de Napoléon Ier, d'après son écriture* .... 3 fr.

— *Mémoire à consulter aux magistrats, aux avocats, aux avoués, aux hommes d'affaires*, sur la méthode vicieuse des expertises en écritures et sur l'intervention de la science graphologique .... 1 fr.

L. OLIPHANT. — *Sympneumata* ou la Nouvelle force vitale. Traduit de l'anglais .... 3 fr. 50

PAPUS. — *L'occultisme contemporain* .... 1 fr.

— *Traité élémentaire de science occulte* mettant chacun à même de comprendre et d'expliquer les théories et les symboles employés par les anciens, par les alchimistes, les francs-maçons, etc., in-18, avec 6 planches et nombreuses figures dans le texte .... 3 fr. 50

RÉGNARD. — *Sorcellerie, magnétisme, morphinisme, délire des grandeurs*, avec 120 gravures .... 12 fr.

DE RIOLS. — *Astrologie* ou Art de tirer un horoscope, avec figures .... 1 fr.

— *La Graphologie*. Traité complet de l'art de connaître les défauts, les qualités, les passions, le caractère et les habitudes des personnes, au moyen de l'écriture .... 1 fr.

— *Traité de phrénologie* où Art de découvrir à l'aide des protubérances du crâne, les qualités, les défauts, les vices, les vertus, les aptitudes, etc., des personnes, avec fig. 1 fr.

— *La Cartomancie* ou Art de tirer les cartes, avec fig. 1 fr.

SINNETT. — *Le monde occulte*. Hypnotisme transcendant en Orient, traduit de l'anglais par Gaboriau .... 3 fr. 50

A. SUIRE. — *Tableau phrénologique* .... 1 fr.

A. VARINARD. — *Cours de graphologie en 7 leçons*, pour apprendre rapidement à juger de la valeur intellectuelle et morale des hommes, d'après leur écriture .... 2 fr.

— Le même ouvrage, illustré des portraits à l'eau-forte de MM. J. H. Michon et A. Varinard, par Teyssonnière... 3 fr.

Divers.

Hygiène, médecine, philosophie, etc.

BURQ. — *La Métallothérapie à Vichy*, contre le diabète .... 1 fr.

DESJARDINS. — *Considérations générales et pratiques sur l'état de la médecine en l'an de grâce 1881* .... 75 cent.

Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, des congestions, de l'apoplexie et de la rage. Rapport à l'Académie des sciences, 6e édition .... 20 cent.

G. JUGE. — *La régénération physique de l'homme et de la femme et celle des animaux domestiques*, ou la Vie continuée dans l'individu comme dans l'espèce, avec 3 héliogravures .... 2 fr.

J. B. LECOMTE. — *Etudes et recherches sur les phénomènes biologiques* et sur leurs conséquences philosophiques.. 1 fr.

C. RACHET. — *Le mécanisme de l'entendement*. Essai de psychologie évolutionniste .... 1 fr. 50

RAMON DE SAGRA. — *L'âme*, démonstration de sa réalité .... 2 fr. 50

ED. RAOUX. — *Le tocsin des deux santés*, fragments sur l'hygiène et l'éducation du corps et de l'âme .... 1 fr.

— *Manuel d'hygiène et de végétarisme* .... 1 fr.

— *Les deux zoophagies, les trois intempérances et le régime végétarien*, avec 40 lithographies sur les ressemblances animales .... 75 cent.

A. RIPAULT. — *La tripartition générale ou l'univers* en 40 pages........ 1 fr.
La nature........ 1 fr.
— *Tableau synoptique de la nature*........ » 20

Photographies.

Portraits-cartes à 1 fr. 25.

ALLAN-KARDEC.
GAGLIOSTRO.
ALP. CAHAGNET.
DELEUZE.
H. DURVILLE.
DE GASPARIN.
Mme LUCIE GRANGE.
LE ZOUAVE JACOB.
CH. LAFONTAINE.
F. A. MESMER.
PARACELSE.
LE BARON DU POTET.
LE MARQUIS DE PUYSÉGUR.
J. J. A. RICARD.
ROSTAN.
EUSÈBE SALVERTE.

Cartes-album à 2 francs.

Mme LUCIE GRANGE.
J. B. VAN HELMONT ET SON FILS F. M. VAN HELMONT.
LE TOMBEAU D'ALLAN-KARDEC.

Le *Journal du Magnétisme* forme aujourd'hui une collection de 22 volumes qui est sans contredit, le répertoire le plus complet des connaissances magnétiques. Les vingt premiers furent publiés par M. le baron du Potet, depuis 1845; le 21e est le premier d'une 2e série publié d'abord sous le titre de *Revue magnétique internationale*, par H. Durville.

Prix de la collection complète : 300 fr., y compris l'abonnement à l'année courante. Chaque volume séparé : 15 fr.

La Librairie du Magnétisme édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province, et à l'étranger, sur le Magnétisme, l'Hypnotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie, et les Sciences dites occultes. A titre de commission, elle peut fournir à ses clients tous les ouvrages et articles de librairie au prix marqué par l'éditeur et les abonner à tous les journaux ou revues.

Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures etc., anciens et modernes, traitant du magnétisme et des diverses branches du savoir humain qui s'y rattachent.

LES LIVRES NOUVEAUX

Remis au Bureau du Journal

Chez l'*auteur*, à Bruxelles :
Notice sur l'appareil de transmission vitale et son application au traitement des maladies, par le docteur Dudart, brochure in-8°.
A la *Société atmique*, à Paris.
La théosophie boudhique, c'est le nihilisme, brochure in-8°.
Chez *Marpon et Flammarion*, à Paris.
Nouvelles causes de la stérilité dans les deux sexes. Fécondation artificielle comme moyen ultime de traitement par le docteur Gérard, illustrées de 200 gravures, par José Roy.
Chez *Carl Dunker's Verlag*, à Berlin.
Bibliographie des modern hypnotismus par Max Dessoir in 8°
Chez *Meurillon*, à Paris.
Le *Moyen-âge médical*, par le docteur E. Dupouy, in-12, 5 francs.
Chez *Doin*, à Paris.
Varices viscérales, par le docteur Tripier, brochure in-8°.
A Bruxelles, 7, rue des Chartreux.
Essai de philosophie universelle, par Madame Ersylie D., brochure in-8°.

LES JOURNAUX NOUVEAUX

Madame Paule Mink, la socialiste bien connue, fait paraître depuis quelques mois, sous ce titre : *Qui vive*, une revue populaire hebdomadaire. Ab. : 6 fr. par an ; le no 10 centimes. Bureaux, 16, rue Palissade, à Montpellier.

Le *Messager de la Paix*, journal mensuel du jour nouveau, dédié à tous ceux qui souffrent et qui luttent pour l'avancement de l'humanité. Bureaux, à la *Librairie universelle*, 41, rue de Seine, Paris : ab., 6 fr. par an.

La *Revue théurgique*, scientifique, psychologiqu eet philosophique, traitant spécialement de l'hygiène et de la guérison par les fluides et des dangers des pratiques médicales, cléricales, magnétiques, hypnotiques, sous la direction du zouave Jacob, mensuel, 10 fr. par an, 20, rue Montenotte, Paris.

PRIX DU MAGNÉTOSCOPE

ONT DÉJA SOUSCRIT :

	Première liste	547 fr.	50
Mme	Moulton	10	»
MM.	Bousseroy	5	»
	Boutet de Monvel	4	»
	le docteur Ripault	3	»
Mme	Bernard	3	»
MM.	Torlet	2	50
	Goubareff	2	»
	Un magnétiseur cherchant une somnambule	1	50
	Demange	1	»
	Blèreau	1	»
	D. Bats	1	»
	Total au 15 juillet	571	50

Consultations par des somnambules lucides.

Tous les jours de 1 heure à 4 heures.
à la Clinique du Magnétisme, 23, rue Saint-Merri

On consulte aussi par correspondance, sur une mèche de cheveux qui, autant que possible, n'aient été touchés que par le malade. Quand la lettre de demande n'est pas écrite par le malade, ses cheveux doivent, si possible, être enveloppés par lui-même et ne pas être touchés par la personne qui écrit ; et quand plusieurs consultations sont demandées dans une même lettre, les cheveux doivent être enveloppés séparément, pour que les fluides ne se mélangent pas, ce qui pourrait occasionner des erreurs.

Ces conditions étant remplies, la mèche de cheveux suffit à la lucide pour se mettre en rapport avec le malade et voir la nature, la cause, les symptômes du mal et indiquer les moyens de le guérir. Toutefois, si on le juge à propos, on peut attirer l'attention sur le caractère principal de la maladie.

Les consultations sont rédigées par le directeur et contresignées par le médecin chef de clinique.



DESCRIPTION

DU

SENSITIVOMÈTRE

Application de l'Aimant
à la mesure de la sensitivité magnétique
et au traitement de quelques maladies

AVEC 3 FIGURES DANS LE TEXTE

COMMUNICATION FAITE
A la Société magnétique de France

Par H. DURVILLE
Secrétaire général de cette Société

Prix : 20 centimes

PARIS
LIBRAIRIE DU MAGNÉTISME
H. DURVILLE, ÉDITEUR
23, Rue Saint-Merri, 23

1888

A LA MÊME LIBRAIRIE

Ouvrages du Professeur H. DURVILLE.

Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme, avec 8 fig. Cours professé à la *Clinique du Magnétisme*, 2e éd. rel. 2 f.

Application de l'aimant (Magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 11 figures. . . . . 1 »

Lois physiques du magnétisme. — Polarité humaine . » 20

Description du Sensitivomètre. Application de l'aimant à la mesure de la sensitivité magnétique et au traitement de quelques maladies, avec 3 figures. . . . . » 20

Journal du Magnétisme, fondé en 1845, par le baron du Potet, organe mensuel de la *Société Magnétique de France*, 6 fr. par an, le numéro. . . . . » 50

Ouvrages principaux

CRÉPIEUX. — *Cours de magnétisme humain* . . . . . 3 »
Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, des congestions, de l'apoplexie et de la rage. 6e éd. » 20
LAFONTAINE. — *L'art de magnétiser*, 5e édition. . . . 5 »
LECONTE. — *Études sur les phénomènes biologiques* . . 1 »
Dr OCHOROWICZ. — *La suggestion mentale*. . . . . . 5 »
Baron du POTET. — *Magie dévoilée*, avec figures, relié. 100 »
— *Traité complet de magnétisme*, cours en 12 leç., 4e éd. 8 »
— *Manuel de l'étudiant magnétiseur*, 5e édition . . . 3 50
REVEL. — *Esquisse d'une démonstration de la vie future*. » 20
DE RIOLS. — *Magnétisme et Somnambulisme*, av. 2 fig. 1 »
A. SUIRE. — *Tableau phrénologique* . . . . 1 »

Demander le Catalogue.

BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

La *Bibliothèque du Magnétisme* se compose de plus de 4,000 volumes sur le Magnétisme et sur toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent : des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions ; d'un nombre considérable de gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers qui constituent de volumineuses archives.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont confiés au public aux conditions suivantes : Abonnement de lecture, un an, 15 fr. ; 6 mois, 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour, à ceux qui ne sont pas abonnés. Ils sont confiés contre nantissement et adressés aux frais des emprunteurs, dans toute l'Europe.

Le nantissement est de 10 francs pour les ouvrages ordinaires ; pour les ouvrages précieux, on traite de gré à gré.

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

Extrait du Registre des procès-verbaux

Séance d'intérêt social, samedi 25 février

—

Présidence de M. ROUXEL, vice-président

Le Sensitivomètre

M. DURVILLE présente un instrument qu'il a imaginé, auquel il donne le nom de *Sensitivomètre*.

Il explique d'abord qu'il a choisi cette dénomination pour faire comprendre que l'instrument est destiné à mesurer, ou pour mieux dire à constater le degré de sensitivité de chacun, c'est-à-dire l'aptitude plus ou moins grande à percevoir l'agent magnétique, comme l'hypnoscope du docteur Ochorowicz, mais à un plus haut degré.

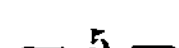
M. ROUXEL dit qu'au point de vue étymologique, il eut été préférable de choisir un mot dont la racine et la terminaison eussent été empruntées à la même langue, celui d'*esthésiomètre*, par exemple, dont les deux parties sont tirées du grec.

M. le docteur DENIAU fait observer que le langage de la science en général, et celui de la médecine en particulier, renferment beaucoup de mots hybrides, et que personne ne conteste pour cela la valeur scientifique de ces mots.

M. Trémeschini pense qu'il aurait été possible d'employer un mot composé, entièrement tiré de la langue française.

M. Durville répond que pour créer un mot nouveau, la tâche n'est pas toujours facile. Il est indispensable que ce mot exprime d'abord la qualité qui lui est propre, et qu'ensuite il puisse être compris du plus grand nombre. Il a bien pensé, dit-il, au mot *esthésiomètre* ; mais, d'une part, plusieurs instruments portent ce nom, notamment l'esthésiomètre du docteur Burq, qui est destiné à constater l'état de la sensibilité ; que d'autre part, l'aptitude à percevoir l'agent magnétique n'est qu'une forme de sensibilité, sans être la sensibilité elle-même ; qu'enfin, les mots *sensitif*, *sensitivité*, sont employés dans le langage magnétique depuis Reichenbach, pour désigner ceux qui perçoivent l'agent magnétique et pour qualifier cette perceptivité.

M. Durville fait ensuite la description de l'appareil, explique la théorie de son action d'après les lois de la polarité, et indique approximativement le résultat qu'on peut en attendre.



Description du Sensitivomètre.

Le *Sensitivomètre* est un aimant de forme à peu près semi-ellipsoïde, dont les pôles recourbés presque à angle droit se font face, laissant entre eux une ouverture de 43 millimètres. Le plus grand diamètre extérieur est de 80 millimètres, le plus petit de 51. Son développement est de 185 millimètres, et son poids de 250 grammes. Forgé avec de l'acier magnétique de 31 millimètres de largeur sur 6 millimètres d'épaisseur, quoi qu'il ne soit pas disposé pour porter, en le chargeant progressivement, il peut porter jusqu'à douze fois son poids.

Le pôle positif ou austral, celui qui se dirige vers le nord quand l'aimant est librement suspendu, est marqué de la lettre N et du signe + : le pôle négatif ou boréal, celui qui se dirige vers le sud, est marqué de la lettre S et du signe —.

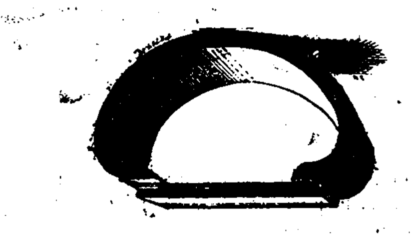
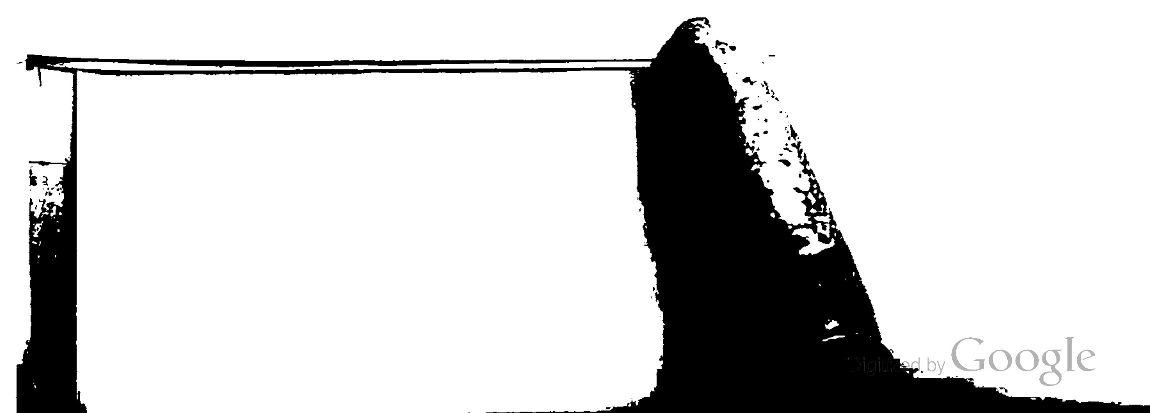


Fig. I.

La figure 1 représente l'instrument au repos. Il est muni d'une armature de fer doux qui réunit les deux pôles afin de conserver sa force. La figure 2 le représente sans armature. Il s'applique ainsi à la



partie inférieure de l'un des avant-bras, près du poignet, comme l'indique la figure 3.

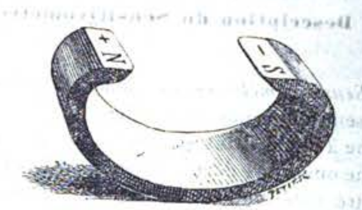


Fig. II.

Quand, par hasard, en raison de sa grosseur démesurée, le poignet ne peut entrer dans l'instru-

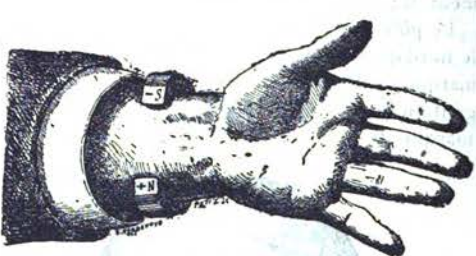


Fig. III.

ment, on place celui-ci sur une table ou sur sa cuisse, dans la position de la figure 2, et l'on applique le poignet dessus.

Application

Nous savons que le corps humain présente des pôles analogues sous certains rapports à ceux de la pile et des aimants ; que les membres pelviens et thoraciques présentent, dans le sens de la largeur, des pôles secondaires également opposés ; qu'ainsi, indépendamment de la polarité d'ensemble, les deux avant-bras sont positifs du côté du petit doigt, négatifs du côté du pouce.

Comme je l'ai démontré dans les ouvrages que j'ai publiés, le magnétisme du corps humain est soumis à des lois physiques analogues ou identiques à celles qui régissent le magnétisme des aimants. L'action que deux individus exercent l'un sur l'autre est analogue à celle que deux aimants exercent entre eux. L'action que l'aimant exerce sur le corps humain présente la même analogie ; mais on comprendra facilement que les effets produits sous l'action d'une force magnétique quelconque doivent être nombreux, tandis que dans l'action des aimants entre eux, on n'observe que l'attraction et la répulsion.

Sur le corps humain convenablement placé, si on dirige les pôles de l'aimant sur les pôles de même nom du sujet soumis à l'expérience (application isonome), il se produit ordinairement, selon la sensitivité de celui-ci, répulsion, chaleur, malaise, excitation, hypéresthésie, puis sommeil magnétique, contracture, anesthésie ; si on dirige les pôles de l'aimant sur les pôles de nom contraire du sujet (application héronome), on observe de l'attraction, de la fraîcheur, du bien-être, du calme, puis la paralysie et l'anesthésie.

Il en résulte que le sensitivomètre produit des effets opposés, selon que les applications sont faites de telle ou telle façon.

L'expérience m'a démontré qu'aucun être vivant n'est complètement réfractaire à l'action du magnétisme ; mais chez un certain nombre, la sensitivité n'est pas assez développée pour que cette action soit directement perçue. Pour rendre appréciable l'agent magnétique aux moins sensitifs, il faudrait faire des applications prolongées avec des appareils d'une très grande puissance. Avec des aimants d'une force portante de quelques kilogrammes seulement, l'action ne se décèle guère qu'en cas de maladie, au bout de plusieurs heures, de plusieurs jours même, par une manifestation organique plus ou moins importante.

La *sensitivité*, c'est-à-dire la faculté de percevoir les actions magnétiques, n'a rien de commun avec la *nervosité*. Elle n'est pas inhérente à une maladie quelconque, à l'hystérie, par exemple, comme le pensent Charcot et l'école de la Salpêtrière. C'est une aptitude spéciale, une forme de la sensibilité que l'on pourrait nommer la *perceptivité magnétique*. Dans l'hystérie, on rencontre quelques malades qui possèdent cette aptitude à un très haut degré ; mais un grand nombre d'hystériques peuvent être classés au rang des moins sensitifs.

La sensitivité se perfectionne, s'accroît par l'habitude et se modifie plus ou moins avec l'âge et l'état de santé. Elle est ordinairement plus développée chez les malades et les jeunes gens de douze à vingt-cinq ans, que chez les vieillards et ceux dont la santé est équilibrée.

Sur 100 personnes prises au hasard et soumises à l'expérience du sensitivomètre, 60 à 65 éprouvent des effets appréciables en l'espace de quelques heures.

De ce nombre, deux à trois personnes — également prises au hasard éprouvent des effets très appréciables en l'espace de deux à trois minutes. L'application isonome, c'est-à-dire le pôle positif de l'aimant sur le côté du petit doigt, produit un picotement au bout des doigts, de la chaleur dans la paume de la main, l'avant-bras et le bras. Les nerfs sont excités, irrités, et donnent lieu à des mouvements involontaires. On observe presque toujours de l'hypéresthésie; une augmentation de l'activité organique accompagnée de malaise général avec chaleur à la tête; contraction des muscles du bras, puis contracture et souvent anesthésie. L'application hétéronome, c'est-à-dire le pôle positif de l'aimant sur le côté du pouce, détermine des effets opposés, mais avec un peu plus de lenteur. C'est une sorte de fourmillement au bout des doigts, une fraicheur agréable dans le voisinage de l'aimant et quelquefois un souffle frais qui n'est pas sans analogie avec celui que l'on éprouve devant un appareil électro-statique. Le bras s'engourdit plus ou moins, et l'on observe une diminution de l'activité organique, un état de calme, de bien-être général accompagné de fraîcheur à la tête; et si ces symptômes s'exagèrent, c'est la paralysie du bras et même celle de toutes les fonctions.

Si l'on place les personnes qui éprouvent ces effets dans la position verticale, c'est-à-dire debout, et qu'on dirige l'action de l'aimant vers le front, à une distance de 5 à 10 centimètres, on

observe qu'ils sont repoussés ou attirés, selon que l'aimant est dirigé en position isonome (pôle positif sur le côté droit et le milieu du front, pôle négatif sur le côté gauche) ou en position hétéronome (pôle positif sur le côté gauche, négatif sur le droit et le milieu). L'attraction est accompagnée de fraîcheur à la tête, de calme, de bien-être ; la répulsion, de chaleur, lourdeur à la tête, malaise général, excitation. Ces actions prolongées déterminent, la première, la diminution et même l'abolition des fonctions organiques, c'est-à-dire la paralysie; la seconde, le sommeil magnétique.

Les personnes qui éprouvent tous ces effets sont de très bons sensitifs. On peut les endormir avec la plus grande facilité, soit par l'action du magnétisme humain, soit par celle de l'aimant, et même par l'électricité, la lumière, le mouvement, le calorique, le son, les odeurs. Elles présentent presque toujours les trois états classiques du sommeil provoqué : *catalepsie*, *somnambulisme*, *léthargie*.

— Huit à dix personnes éprouvent une grande partie des effets précédents, en l'espace de quatre à cinq minutes. Ce sont encore de bons sensitifs qui peuvent être endormis en quelques séances. Plusieurs d'entre eux présentent les trois états classiques.

— Vingt à vingt-cinq éprouvent quelques effets, généralement peu intenses, en l'espace de dix à douze minutes. Ces personnes sont peu susceptibles d'être endormies. Malgré tous les efforts que l'on peut tenter, il est rare de dépasser la somnolence.

— Vingt-cinq à trente des personnes qui n'éprouvent rien d'appréciable pendant une application de dix à douze minutes, peuvent encore

percevoir quelque action par une application prolongée pendant une ou plusieurs heures ; mais il sera toujours impossible d'obtenir le moindre indice de sommeil.

Il résulte de ce qui précède qu'en un laps de temps qui peut varier de deux minutes à plusieurs heures, environ soixante-cinq personnes sur cent, c'est-à-dire plus des deux tiers, sont influencées par le sensitivomètre ; et ce chiffre serait certainement de beaucoup dépassé si on employait, pendant le même temps, un aimant beaucoup plus fort.

Chez les personnes peu sensitives, l'action isonome est plus appréciable que l'action hétéronome.

Chez les bons sensitifs, les effets du magnétisme se produisent à leur insu, même pendant le sommeil ; mais ces effets sont plus lents à se produire.

En raison de cette particularité, on pourra me dire que l'attention expectante et l'imagination du sujet sont la cause principale des effets que celui-ci éprouve ; et quelques expérimentateurs ne manqueront pas d'affirmer qu'ils ont obtenu des effets analogues par simple suggestion, ou par l'action supposée d'*aimants* qui n'étaient pas aimantés.

Je répondrai que l'attention du sujet lui aide à percevoir plus facilement les effets magnétiques ; mais que ceux-ci sont constants sur le même sujet, selon que les applications sont faites en position isonome ou en position hétéronomè, c'est-à-dire pour exciter ou pour calmer. En couvrant les pôles de l'instrument, l'expérimentateur et le sujet peuvent ignorer la nature des applications. De cette façon, on se rendra compte de ce qui est

dû à l'imagination, et l'on pourra constater que le rôle de celle-ci est fort peu important.

Tous les expérimentateurs sérieux savent distinguer les sensations imaginaires des sensations réelles; — dans le cas qui nous occupe, celles qui sont dues à l'action de l'aimant. En un mot, la sensation produite par l'imagination ne présente pas de constance et tend à disparaître, tandis que la sensation réelle s'accroît et devient plus forte et plus précise par l'habitude.

Jusqu'à présent, nous n'avons considéré le sensitivomètre que sous son aspect révélateur, c'est-à-dire pouvant nous révéler, sans aucune fatigue de notre part, si telle ou telle personne peut être plongée dans le sommeil magnétique; et dans tous les cas, nous indiquer son degré de sensitivité.

C'est certainement là son côté pratique et celui qui, par sa disposition même, doit recevoir le plus grand nombre d'applications.

Mais, l'action du sensitivomètre ne se borne pas entièrement au rôle d'indicateur : il peut aussi rendre quelques services à la thérapeutique, surtout en ce qui concerne les maux affectant les poignets, les mains et les avant-bras. En observant les lois de la polarité que j'ai formulées, on peut s'en servir également pour les pieds, les jambes, la tête, la gorge, le cœur, l'estomac, l'intestin, les reins ; et il produira les mêmes actions de calme et d'excitation, selon qu'il sera appliqué sur la partie malade en position hétéronome ou en position sonome. Le seul inconvénient qu'il présente pour les applications thérapeutiques (en dehors des affections du poignet, des mains et des avant-bras), c'est de ne pas revêtir une forme convenable pour s'appliquer sur toutes les parties du corps, sans

aucune gêne, comme les lames et les plastrons magnétiques que j'ai imaginés.

J'ai exposé la théorie des applications magnétiques au traitement des diverses maladies (*Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme*, p. 126; *Application de l'aimant au traitement des maladies*, p. 17), il est inutile de l'exposer encore ici, puisqu'il s'agit d'un aimant qui n'est pas spécialement destiné à cet usage. Toutefois, j'en dirai quelques mots.

— Quand un organe devient malade, c'est qu'il manque d'énergie, de force, d'excitation pour accomplir ses fonctions, ou qu'il possède trop d'énergie, de force, d'excitation et qu'il accomplit ses fonctions avec trop d'activité.

Il est évident qu'entre ces deux cas, il n'y a pas de milieu et que, sans exception, les maladies doivent être classées en deux catégories: 1° *Affections inflammatoires* ou *d'excitation*, caractérisées par une énergie trop grande et par l'exagération des fonctions organiques; 2° *Affections atoniques* ou *paralytiques*, caractérisées par la diminution ou l'abolition des fonctions organiques.

On peut admettre qu'il y ait des affections caractérisées par la *perversion* des fonctions; c'est-à-dire qu'alternativement, elles présentent de l'augmentation et de la diminution de l'activité. Cela ne modifie en rien l'application des actions magnétiques et montre même la grande supériorité de ce mode de traitement sur tous les autres. Il est mathématiquement impossible qu'à un moment donné, les fonctions d'un même organe soient à la fois augmentées et diminuées.

Il nous est démontré que l'application hétéro-

Plaques magnétiques

Elles s'emploient dans les affections des pieds, et plus particlièrement contre le froid aux pieds accompagné de chaleur à la tête.

On peut également les employer avec succès contre les maux de tête, les affections des mains, des bras, des épaules, des jambes, de la vessie, de la matrice et des ovaires.

Prix de chaque plaque.......................... 3 fr.

Pour qu'ils s'appliquent aussi exactement que possible sur les parties du corps auxquelles on les destine, les lames et les plastrons de même numéro ne sont pas également courbés. Il est nécessaire d'indiquer par l'un de ces mots : gros, moyen, petit, *le contour de la partie malade en demandant le numéro qui s'y applique. Pour les enfants, indiquer l'âge.*

Les plaques sont a l'usage de toutes les tailles.

Ces trois pièces peuvent être portées le jour et la nuit, sans aucune gêne, sans aucune fatigue.

Barreaux aimantés

Ils peuvent s'employer dans le plus grand nombre des cas.

Prix du barreau.............................. 4 fr.

Aimants en fer à cheval

Ils s'emploient dans les maladies graves, aigues ou chroniques, affectant plus spécialement l'ensemble de l'organisme.

Force portante :	5 kilog.	*Prix*..................	15 fr.
—	10 —	—..................	25 fr.
—	20 —	—..................	40 fr.
—	40 —	—..................	65 fr.

Sensitivomètre

Aimant qui permet de constater le degré de sensitivité magnétique de chaque personne.

On peut également l'employer avec le plus grand succès dans les affections graves des mains, des poignets et des avant-bras.

Prix. 8 fr.

Boussole

En argent, diamètre extérieur 16 millim., pouvant être suspendue à la chaine de la montre.

Prix. 4 fr.

DÉPOT GÉNÉRAL A LA CLINIQUE DU MAGNÉTISME

Tous les aimants sont envoyés contre un mandat sur la poste à l'ordre de M. H. Durville. Ils sont expédiés franco, en gare du destinataire, en France et en Algérie. Pour l'étranger, le prix du transport étant plus élevé, les envois ne sont faits franco qu'à partir de 25 francs. Pour les pays étrangers où la poste ne transmet pas les articles d'argent, on accepte le paiement en timbres-poste moyennant une augmentation de 10 0/0.

Paris. — Typ. A. Lombardin, 148, boulevard Voltaire.

TRAITEMENT DES MALADIES

A LA PORTÉE DE TOUS LES MALADES

Par les aimants du professeur H. DURVILLE

Déposés et brevetés en France et à l'Etranger.

L'emploi des aimants se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les maladies nerveuses où les médicaments sont nuisibles même en guérissant.

Les aimants du **professeur H. Durville** comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 9, elles s'emploient dans les cas suivants :

N° 1. — Dans les affections du nez, des fosses nasales, des yeux et des doigts.

N° 2. — Contre la crampe des écrivains et des pianistes, les douleurs, contractures, paralysies affectant les mains, les poignets et le bas des jambes.

N° 3. — Dans les mêmes cas affectant les bras, les genoux et les jambes.

N° 4. — Dans les douleurs ayant leur siège vers la partie inférieure des cuisses et dans les affections de la gorge et du larynx.

N° 5. — Dans les douleurs qui siègent à la partie moyenne des cuisses.

N° 6. — Dans les douleurs siégeant vers le haut des cuisses.

N° 7. — Contre la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales.

N° 8. — Dans les affections de la poitrine, du foie, de la rate et de l'intestin.

N° 9. — Dans les affections du cœur, de l'estomac, des reins, de la vessie, de la matrice et des ovaires

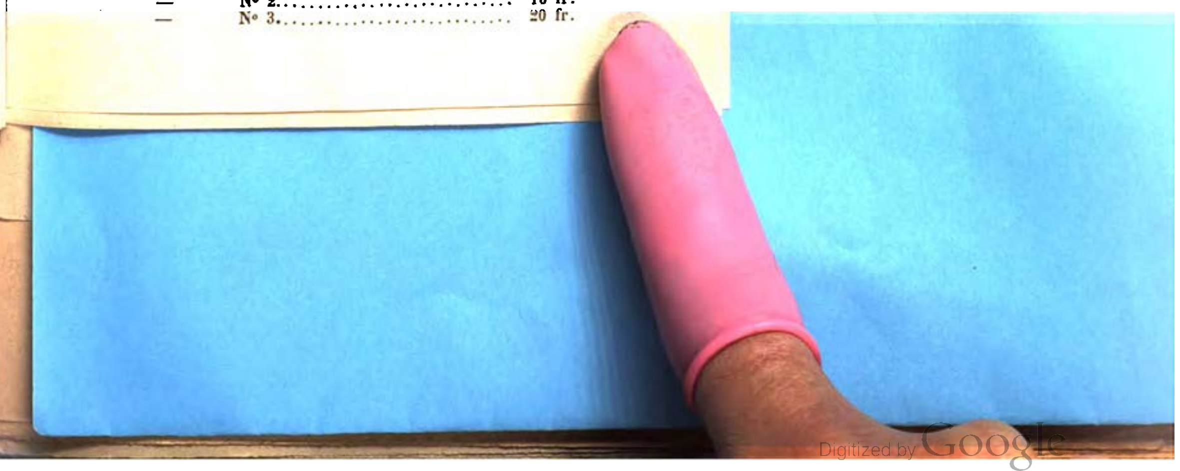
Prix de chaque lame............................ 3 fr.

Plastrons magnétiques

Au nombre de 3, ils s'emploient dans les cas graves, aigus ou chroniques, où les lames ne produisent pas assez d'effet.

N° 1, à 2 lames. — Dans les mêmes cas que la lame N° 9.
N° 2, à 4 lames. — Dans les mêmes cas que la lame N° 8.
N° 3, à 8 lames. — Dans les maladies de la moelle épinière.

Prix du plastron N° 1.......................... 5 fr.
— N° 2.......................... 10 fr.
— N° 3.......................... 20 fr.



Plaques magnétiques

Elles s'emploient dans les affections des pieds, et particulièrement contre le froid aux pieds accompagné de chaleur à la tête.

On peut également les employer avec succès contre les maux de tête, les affections des mains, des bras, des épaules, des jambes, de la vessie, de la matrice et des ovaires.

Prix de chaque plaque........................... 3 fr.

Pour qu'ils s'appliquent aussi exactement que possible sur les parties du corps auxquelles on les destine, les lames et les plastrons de même numéro ne sont pas également courbés. Il est nécessaire d'indiquer par l'un de ces mots : gros, moyen, petit, *le contour de la partie malade en demandant le numéro qui s'y applique. Pour les enfants, indiquer l'âge.*

Les plaques sont a l'usage de toutes les tailles.

Ces trois pièces peuvent être portées le jour et la nuit, sans aucune gêne, sans aucune fatigue.

Barreaux aimantés

Ils peuvent s'employer dans le plus grand nombre des cas.

Prix du barreau................................ 4 fr.

Aimants en fer à cheval

Ils s'emploient dans les maladies graves, aigues ou chroniques affectant plus spécialement l'ensemble de l'organisme.

Force portante :	5 kilog.	*Prix*.................	15 fr.
—	10 —	—..................	25 fr.
—	20 —	—..................	40 fr.
—	40 —	—..................	65 fr.

Sensitivomètre

Aimant qui permet de constater le degré de sensitivité magnétique de chaque personne.

On peut également l'employer avec le plus grand succès dans les affections graves des mains, des poignets et des avant-bras.

Prix. . . . . 8 fr.

Boussole

En argent, diamètre extérieur 16 millim., pouvant être suspendue à la chaine de la montre.

Prix. . . . . 4 fr.

DÉPOT GÉNÉRAL A LA CLINIQUE DU MAGNÉTISME

Tous les aimants sont envoyés contre un mandat sur la poste à l'ordre de M. H. Durville. Ils sont expédiés franco en France et en Algérie. Pour l'étranger, le prix du transport étant plus élevé, les envois ne sont faits franco qu'à partir de 25 francs. Pour les pays étrangers où la poste ne transmet pas les articles d'argent, on accepte le paiement en timbres-poste moyennant une augmentation de 15 0/0.

Paris. — Typ. A. Lombardin, 148, boulevard Voltaire.

CLINIQUE DU MAGNÉTISME

23, Rue Saint-Merri, Paris.

La *Clinique du magnétisme*, dirigée par le professeur H. Durville, a pour objet principal l'enseignement du magnétisme et son application à la thérapeutique.

La Clinique est ouverte toute l'année. Les maladies graves, considérées comme incurables par la médecine classique y sont traitées avec le plus grand succès, par le magnétisme humain, l'application rationnelle des aimants et des diverses forces de la nature, à l'exclusion de tous médicaments.

On reçoit tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 1 heure à 4 heures.

Un médecin est attaché à l'établissement en qualité de chef de clinique.

Le Magnétisme est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. L'homme peut être le médecin de sa femme ; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants.

Dans les maladies graves, aiguës ou chroniques, où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut en quelques jours être apte à continuer le traitement et à guérir la maladie la plus rebelle si les organes essentiels à la vie ne sont trop profondément altérés.

Pour atteindre ce but, le directeur de la Clinique se met à la disposition des familles, tant à Paris, qu'en province et même à l'étranger, pour organiser ce traitement au lit du malade.

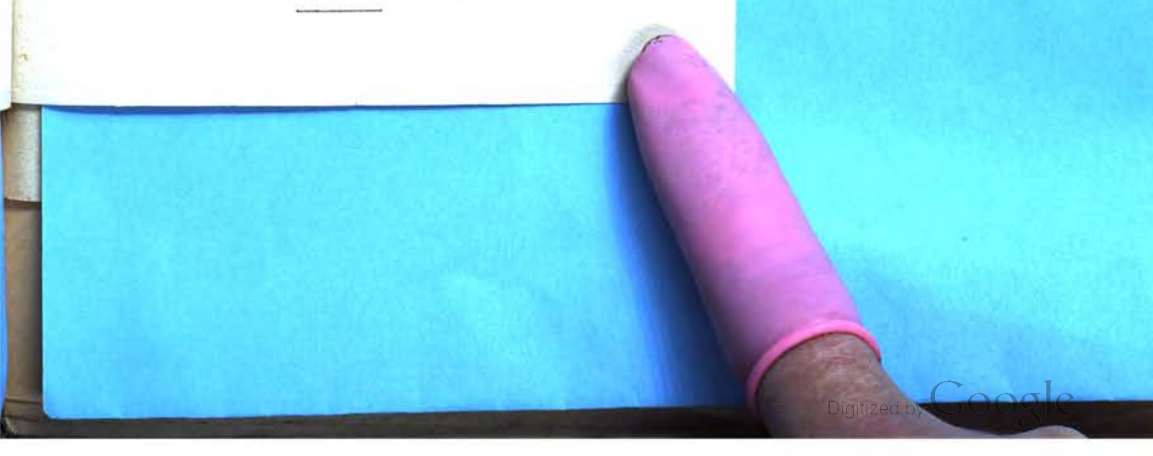
Consultations par des somnambules lucides.

Tous les jours de 1 heure à 4 heures.

On consulte aussi par correspondance, sur une mèche de cheveux, autant que possible, n'aient été touchés que par la malade. Quand la lettre de demande n'est pas écrite par le malade, ses cheveux doivent, si possible, être enveloppés par lui-même et ne pas être touchés par la personne qui écrit ; et quand plusieurs consultations sont demandées dans une même lettre, les cheveux doivent être enveloppés séparément, pour que les fluides ne se mélangent pas, ce qui pourrait occasionner des erreurs.

Ces conditions étant remplies, la mèche de cheveux suffit à la lucide pour se mettre en rapport avec le malade et voir la nature, la cause, les symptômes du mal et indiquer les moyens de le guérir. Toutefois, si on le juge à propos, on peut attirer l'attention sur le caractère principal de la maladie.

Prix de la consultation : 20 francs.



THÉRAPEUTIQUE DU MAGNÉTISME

On pense généralement que le magnétisme n'a d'efficacité réelle que dans les maladies nerveuses.

C'est une erreur. — Le magnétisme est un agent vital qui vient toujours en aide aux forces médicatrices de la nature. Son efficacité est aussi grande dans les affections organiques, même dans celles qui sont caractérisées par des lésions, que dans les névroses.

On peut se rendre compte de cette vérité par le relevé analytique des principales guérisons que le *Journal du Magnétisme* a publiées depuis que M. Durville en a repris la publication.

Aliénation mentale

Mme G. — Aliénation avec dépression de toutes les facultés mentales, datant de 13 mois. Guérie en 13 jours (n° 15, octobre 1887).

Anémie

Mlle de N... — Faiblesse extrême, visions, hallucinations, accès de léthargie, règles supprimées depuis 2 ans. Guérie en 3 mois (n° 24, avril 1879).

Mlle LEROY. — Palpitations, crampes d'estomac, névralgies, dépérissement progressif, faiblesse extrême, marasme, hallucinations, dont les premières manifestations datent de 20 ans. Guérie en 2 mois (n° 18, juin 1884).

Ankylose

M. M... — Ankylose d'un genou, suite de blessure, datant de 10 mois. Guéri en 40 séances (n° 16, décembre 1878).

Cœur (Affections du)

Mme DURIEU. — Palpitations, oppression, douleurs au cœur, faiblesse, insomnie, cauchemars, hallucinations. Souffre depuis 6 ans. Guérie en 23 séances (n° 17, octobre 1882).

Mme X... — Paralysie du cœur, syncopes fréquentes, malaise général, très grande anémie, faiblesse extrême, appétit nul, insomnie, hallucinations. Souffre depuis 14 ans. Guérie en 24 séances (n° 17, janvier 1888).

Coliques hépatiques

M. Léon de L... — Affection datant de 2 ans. Guéri en 15 jours (n° 21, février 1879).

Danse de Saint-Guy

Mlle E... — Atteinte de la maladie depuis 4 mois. Guérie en 3 mois (n° 9, février 1886).

Douleurs

M. X..., *prêtre*. — Affecté depuis deux ans d'une arthrite chronique, perclu de douleurs. Guéri en 6 séances (nº 8, août 1878)

M. X... — Rhumatisme datant de 24 ans; douleurs atroces presque continuelles. Guéri en 3 mois (nº 19, janvier 1879).

M. Z...— Rhumatisme articulaire aigu, suite d'un eczéma datant de 4 ans. Guéri en 28 jours (nº 28, février 1879).

M. MARCILLAT. — Rhumatisme articulaire datant de 9 ans et sévissant par crises excessivement douloureuses, durant 6 à 8 jours, pendant lesquels la marche est impossible Guéri en 17 séances (nº 19, octobre 1884).

Mme M. — Souffre depuis 3 ans de douleurs violentes dans les jambes et dans les reins, état fébrile, insomnie. Guérie en 18 séances (nº 8, janvier 1886).

Entorse

M. M... — Entorse datant de 3 ans, dégénérée en tumeur blanche avec gonflement de la cheville et du bas de la jambe. Guéri en 114 séances (nº 12, octobre 1878).

Epilepsie

Miss THOOMS. — Epilepsie datant de 12 ans, causée par une frayeur. Crises violentes tous les deux jours environ. Guérie en 15 jours (nº 18, juin 1884).

Estomac (Affections de l')

M. N... — Gastro-entérite datant de 6 ans. Digestion très pénible, vomissements, crampes d'estomac, oppression, battements de cœur, faiblesse extrême. Guéri en 75 jours (nº 19, octobre 1884).

Mme DUMOULIN. — Maux d'estomac, constipation, maux de tête, insomnie, faiblesse générale, depuis 5 à 6 mois. Guérie en 4 séances (nº 9, février 1886).

Mme VALENTIN. — Crampes d'estomac depuis 4 ans. Digestions pénibles, appétit nul, insomnie, cauchemars, malaises divers. Guérie en 17 séances (nº 9, février 1886).

Mlle ERN... — Gastrite chronique depuis 6 ans. Renvois continuels, aigreurs, nausées, vomissements, douleurs violentes à l'estomac. Guérie en 51 séances (nº 10, mai 1886).

Hystérie

Mlle L... — Manie hystérique. Crises de fureur dans lesquelles elle perdait l'usage de la raison. Guérie en une seule séance (nº 6, septembre 1880).

M. Eugène F... — Crises hystérique se manifestant surtout par de la colère, de la méchanceté, depuis 5 à 6 mois. Guéri en quelques séances (nº 8, janvier 1886).

Mme M... — Crises de contracture, perte de connaissance, manie du suicide, datant de plusieurs années. Guérie en 4 mois (nº 20, avril 1888).

Mme D... — Crise de folie hystérique durant de 2 à 4 jours chaque semaine, pendant lesquelles elle cherche à dé-

truire les objets qu'elle a sous la main. Malaise général, état fébrile, règles douloureuses, douleurs abdominales, depuis deux ans. Guérie en deux mois (n° 21, juillet 1888).

Kyste

Mlle Louise de R... — Kyste de l'ovaire. Fleurs blanches, langueur, épuisement, prostration voisine de l'hébêtement, depuis plusieurs années. Guérie en 6 mois (n° 1, mai 1879).

Ménorragie

Mme C... — Atteinte depuis un an d'une perte presque continuelle. Palpitations, éblouissements, troubles de la vue, tintements d'oreille, état fébrile, faiblesse générale. Guérie en 30 séances (n° 19, octobre 1884).

Migraine

Mme SIOR. — Endure depuis 6 ans les douleurs les plus atroces. Crises violentes chaque semaine, durant de 2 à 4 jours pendant lesquels la malade conserve le repos le plus absolu, loin du bruit, sans prendre aucune nourriture. Guérie en 45 jours (n° 14, juin 1887).

Moelle épinière

18 observations de contractures ou paralysies diverses ayant pour siège les centres de la moelle épinière. Le résultat fut bon ou passable pour 12 cas ; nul ou presque nul pour les autres (n. 17, octobre 1882 et 18, juin 1884).

Mme FOUGERAT. — Ataxie locomotrice datant de 8 ans. La maladie est à la troisième période de son développement. Douleurs fulgurantes presque continuelles, crises gastriques extrêmement violentes, vomissements, quintes de toux, paraplégie. Guérie en 2 ans 1/2 (n° 18, février 1888).

Névralgie

Mme GROSBY. — Névralgie faciale extrêmement douloureuse, sévissant par crises périodiques durant de 5 à 8 heures. Insomnie, perte de la mémoire. Les premiers symptômes remontent à 12 ans. Guérie en 1 mois (n° 6, juillet 1885).

Névroses (troubles nerveux)

Mme C... — Malaise général, inquiétude continuelle, tristesse, éblouissements, vertiges, insomnie, suite de chagrins, depuis 8 mois. Guérie en 8 jours (n° 3, avril 1885).

Mme M... — Serrement à l'épigastre, oppression, palpitations, dyspepsie, vomissements, crise de nerfs, ennui continuel, malaise général, insomnie, depuis 8 ans. Guérie en 16 jours (n° 6, juillet 1885).

M. GASPARD. — Très impressionnable, depuis plusieurs années ; serrement à l'épigastre, battements de cœur, chaleur à la tête, malaise général. Guéri en 5 jours (n° 7, octobre 1885).

M. S... — Affaiblissement physique et intellectuel, depuis 8 ans : perte de la mémoire, grande impressionabilité, diges-

tions lentes, tremblement, pollutions nocturnes, insomnie, hypocondrie. Guéri en 46 jours (nº 8, janvier 1886).

Paralysie

M. R... — Paralysie faciale depuis deux ans. Immobilité des paupières, atrophie des muscles, bouche tordue à gauche, langue sans mouvement, violents maux de tête. Guéri en 135 séances (nº 14, novembre 1878).

M. L... — Paralysie incomplète des jambes depuis 4 ans, la marche est presque impossible. Guéri en 8 jours (nº 8, novembre 1880).

22 observations d'hémiplégies et paralysies diverses, par suite d'épanchement cérébral. — 18 cas ont été guéris ou améliorés (nº 15, janvier 1882).

Mme X... — Paralysie complète du bras gauche depuis un an. Guérie en une seule séance (nº 1, février 1885).

M. A,.. — Impossibilité de se mouvoir, incontinence d'urine, constipation, oppression, insomnie, datant de 4 ans. Guéri en 8 mois (nº 20, avril 1888).

Suppression de règles

Mme de X... — Règles supprimées depuis 18 mois, constipation, manque d'appétit, oppression, battements de cœur

LIBRAIRIE DU MAGNÉTISME

23, Rue Saint-Merri, Paris.

La **Librairie du Magnétisme** édite les ouvrages traitan de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publié à Paris, en province, et à l'étranger, sur le Magnétisme l'Hypnotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie, l Magie et les Sciences dites occultes.

Ouvrages du Professeur H. DURVILLE.

Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme, avec 8 fig. Cours professé à la *Clinique du Magnétisme*, 2e éd. rel. 2 f.

Application de l'aimant (Magnétisme minéral) au traitemen des maladies, avec 11 figures. . . . . 1 »

Lois physiques du magnétisme. — Polarité humaine . . » 20

Description du Sensitivomètre. Application de l'aimant à la mesure de la sensitivité magnétique et au traitement de quelques maladies, avec 3 figures. . . . . » 20

Journal du Magnétisme, fondé en 1845, par le baron du Potet, organe mensuel de la *Société Magnétique de France*, 6 fr. par an, le numéro. . . . . » 50

Ouvrages principaux





LA NOUVELLE SCIENCE MÉDICALE

REMÈDES

ÉLECTRO-HOMŒOPATHIQUES

DE L'ÉTOILE 

DE L'ÉTOILE

Préparés par ***SAUTER****, pharmacien*

A GENÈVE

La santé étant le premier et le plus grand de tous les biens, on s'est toujours préoccupé des moyens de la conserver, ou de la rétablir quand elle avait subi quelque atteinte. De là est née la médecine. Malheureusement, il manqua pendant bien des siècles aux hommes de science un principe, une loi, pour étayer leurs doctrines, et l'art de guérir livré à l'empirisme était menacé de rester indéfiniment stationnaire, lorsque parut Hahnemann, le plus grand génie médical des temps modernes. Ce fut lui qui découvrit la loi admirable et féconde des semblables, « *similia similibus curantur* », en vertu de laquelle il créa **L'HOMŒOPATHIE**. C'était sonner le glas du vieux monde médical ; et l'on s'explique dès lors toutes les haines qui accueillirent le novateur et sa doctrine. *Invidia medicorum pessima.*

Absorbé par ses études magistrales, Hahnemann dut se borner à tracer les grandes lignes de son œuvre, ce qui constitue déjà un travail gigantesque qu'il put à peine achever. Il restait à répandre sa doctrine, à la compléter, à la perfectionner : ce devait être la tâche de ses disciples et de leurs successeurs.

Au nombre de ceux-ci, nous devons citer avec honneur Ægidi, lequel se donna pour mission d'élargir et de compléter la pensée du maître. Considérant que les diverses maladies présentent généralement des symptômes multiples, il trouva logique de leur opposer des médicaments complexes, c'est-à-dire composés de plusieurs substances groupées et unies entre elles. Il résulte de documents authentiques qu'Hahnemann lui-même avait approuvé ces investigations auxquelles, malheureusement, il ne fut pas donné suite alors et qui tombèrent pendant quelque temps dans un oubli immérité. Mais plus tard ces mêmes recherches furent reprises par quelques médecins et notamment par Finella. Il eut d'abord pour antagonistes la grande majorité des homœopathes, qui considéraient alors l'unité du médicament comme un dogme fondamental. A la vérité, les idées de bon nombre d'entre eux se sont beaucoup modifiées depuis, et il est assez piquant de constater que la pratique d'anciens et fougueux adversaires de Finella se rapprochent singulièrement aujourd'hui des procédés du médecin piémontais.

Or, les remèdes de l'**Étoile** ont été conçus et exécutés en vertu des principes d'Ægidi et de Finella : ce sont donc des médicaments complexes. Ils ont été créés par M. Sauter, de Genève. Aidé des lumières de plusieurs savants dont le concours lui a été extrêmement précieux, M. Sauter est parvenu à constituer toute une série de

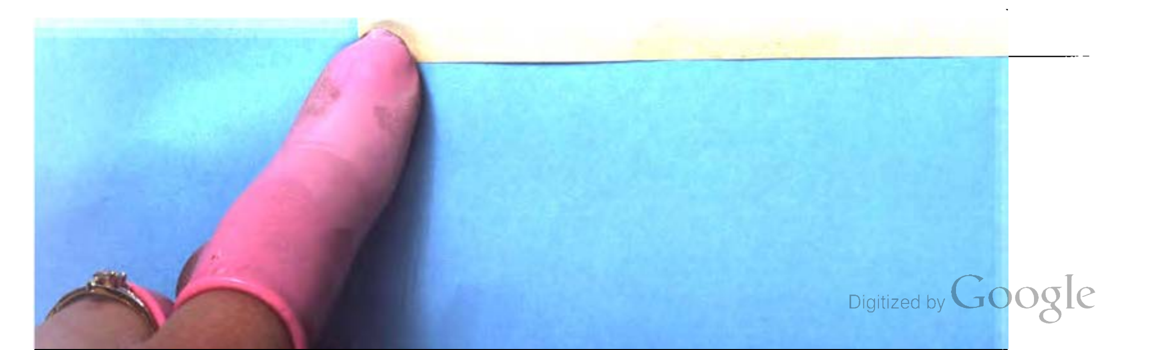
remedes composés de diverses substances. Ces remèdes diffèrent dans leur composition de ceux de Finella; mais basés sur les dernières expériences thérapeutiques, ils répondent mieux à l'ensemble des symptômes à combattre, et sont conformes aux découvertes les plus récentes de la science. Ce ne sont point d'ailleur de simples mélanges, comme on l'a donné à entendre, mais bien de véritables combinaisons auxquelles la fermentation simultanée des divers élements qui les composent communique une cohésion particulière, et assure par voie de conséquence une efficacité toute spéciale. On voit dès lors la différence radicale qui distingue ces produits de certains autres qu'on s'est efforcé de présenter comme ayant la même valeur. Remarquons aussi que les formules de ces remèdes sont connues et ont été publiées tout au long et que les procédés de fabrication complètement divulgués n'ont absolument rien de mystérieux. Et en ceci, le pharmacien de Genève se montre autrement large et libéral que certain soi-disant inventeur et non moins grand bienfaiteur de l'humanité, qui inonde l'univers entier de ses produits hermétiques.

Les remèdes de l'**Étoile** se présentent sous diverses formes : en tubes renfermant des globules imprégnés de la substance médicamenteuse, comme ceux des pharmacopées homœopathiques ordinaires ; en liquides contenus dans des flacons de couleurs diverses indiquant leurs usages ; en pommades. Mais M. Sauter ne s'en est point tenu là : il a eu l'idée ingénieuse de mettre dans beaucoup de cas les médicaments en contact immédiat avec les tissus, et même de les faire pénétrer directement dans l'intérieur des organes malades. Cette conception nous a valu l'invention des suppositoires médicamenteux, des olives vaginales, si utiles et si efficaces dans le traitement des maladies des femmes, des bougies uréthrales imprégnées de substances médicamenteuses, etc. Grâce à ces engins ingénieux auxquels les médecins allopathes eux-mêmes ont rendu justice, le médicament a une action topique et directe et dont les effets s'affirment énergiquement.

Ainsi donc, les remèdes de l'**Étoile**, non seulement sont supérieurs à ceux de l'allopathie, ce qui ne saurait faire l'objet d'une discussion, mais encore ils constituent un progrès considérable sur les médicaments homœopathiques ordinaires, sinon au point de vue du principe qui est toujours le même, puisque les uns et les autres sont basés sur la loi des semblables, du moins parce qu'ils ont une sphère d'action plus étendue, plus profonde et surtout plus durable. On peut dire que la pensée de créer ces remèdes fut véritablement féconde ; du reste nous avons déjà dit que la nécessité de leur emploi avait été pressentie par Hahneman lui-même.

Les résultats ont largement justifié les espérances conçues : nous voyons en effet tous les jours la pratique affirmer et démontrer l'excellence des remèdes de l'**Étoile** : on pourrait presque dire que maintenant, grâce à eux, il n'y a plus de maladies incurables. La vérité est que, par leur emploi, on obtient des cures tellement étonnantes et souvent inespérées, que cela tient parfois du prodige. Combien de malades abandonnés par les médecins ont dû leur salut à ces médicaments merveilleux ! Ce sont là des choses qu'on a le devoir de dire et de publier. N'est-il pas douloureux de songer à tant de malheureux que la vieille école laisse périr, et qui auraient recouvré vie et santé, s'ils avaient connu ces remèdes admirables ! Et quels reproches ne doivent pas s'adresser ceux qui, soit ignorance, soit peut-être mûs par un sentiment moins avouable, n'ont pas fait profiter ces infortunés de moyens dont l'efficacité est tellement surprenante, que parfois on serait presque tenté de leur attribuer des vertus surhumaines.

Il est un autre avantage de cette méthode sur lequel il convient encore d'attirer l'attention, bien que son importance soit secondaire. L'emploi de nos remèdes est des plus faciles, et simplifie tellement l'art de guérir, que, dans nombre de cas, la pratique en est rendue abordable aux personnes même étrangères à la médecine. Ainsi, non seulement les malades peuvent se traiter eux-mêmes, mais encore on pourra rendre dans son entourage des services signalés en soignant les malades avec nos remèdes. On devine les conséquences salutaires, non moins qu'économiques, qui résultent de cette pratique. Nous en avons d'ailleurs couramment des exemples, et des cures véritablement remarquables sont souvent obtenues par des gens du monde à l'aide de nos médicaments, grâce, il faut bien le dire, au zèle des propagateurs de la méthode. En



effet, on a multiplié les travaux de vulgarisation, dans le but louable de rendre le système accessible au plus grand nombre et d'aplanir les difficultés de l'initiation. Nous pouvons à ce propos recommander tout particulièrement l'ouvrage suivant :

Traité théorique et pratique de l'Electro-homœopathie, système Sauter, par J.-G. de Bonqueval (1).

Ce livre est un exposé clair et méthodique de la matière. Tous ceux qui voudront bien le lire et le méditer sauront ce que c'est que la nouvelle science médicale; et élargissant ainsi le cercle de leurs connaissances, ils se mettront en état de rendre de grands services à ceux qui les entourent.

L'éloge de ce livre n'est plus à faire : il a été lu et commenté par tous ceux, amis et ennemis, qui s'occupent d'électro-homœopathie. Ce qui d'ailleurs démontre mieux que tout le reste sa réelle valeur, c'est que, depuis son apparition, il a déjà été traduit en allemand et en espagnol; une traduction anglaise est sous presse, et en outre on prépare actuellement une traduction en langue polonaise. De tels faits se passent de commentaires.

Mais la science marche et progresse journellement, et il se produit sans cesse dans ce domaine des faits nouveaux autant qu'intéressants. Il était utile de tenir nos adhérents au courant de ces questions. C'est dans ce but qu'a été fondée la

Revue électro-homœopathique internationale (2).

Cette publication, qui paraît actuellement tous les mois, est dirigée par le docteur **LANDRY**, un des rares médecins de notre époque qui, joignant à une science profonde une expérience déjà longue, ait étudié avec ardeur la science nouvelle, à laquelle il s'est voué, dont il est devenu l'un des plus fermes soutiens, et qu'il sait mettre en pratique avec la double autorité de la science et du talent. Depuis plusieurs années déjà le docteur Landry manie les remèdes de l'**Etoile**, et il a acquis une connaissance profonde de leur efficacité.

Enfin, comme en fait de médication, aucune démonstration ne vaut celle des faits, il a été fondé à Paris même une **Clinique Electro-homœopathique** sous la direction du Dr Landry. Cette création vraiment philanthropique est due à la générosité de M. Sauter. Inaugurée le 23 janvier 1886, on y avait déjà donné 1,200 consultations le 1er avril suivant. C'est par milliers que l'on a compté depuis lors les malades qui sont venus demander à cette clinique la guérison de maux souvent considérés comme incurables. Si la preuve de l'efficacité des remèdes de l'**Etoile** restait encore à faire, on n'aurait qu'à citer les observations recueillies à ce dispensaire, où tout se passe au grand jour. Les cures obtenues là sont la meilleure réponse aux détracteurs de cette méthode, qui progresse de jour en jour, malgré les calculs intéressés de ses ennemis impuissants. — **La Clinique Electro-homœopathique a son siège, 16, rue Frochot (place Pigalle); on y reçoit tous les malades.**

Telle était l'œuvre que nous voulions faire connaître. C'est afin de la propager et de la rendre accessible à tous, que nous faisons appel aujourd'hui à toutes les bonnes volontés. Nous espérons que cet appel sera entendu pour le plus grand bien de l'humanité.

Les personnes qui désireraient avoir des renseignements plus complets et plus étendus, pourront demander à la **PHARMACIE SAUTER**, à Genève, ou dans ses dépôts, ainsi que dans les pharmacies homœopathiques, la brochure explicative de la méthode : elle leur sera adressée *franco* par retour du courrier.

(1) 1 volume in-8 : 7 francs. — Paris, Le Chevalier, 23, rue Racine, et dans tous les dépôts des remèdes Sauter.

(2) Une livraison par mois. Abonnement, 3 fr. 50 par an pour la France; 4 fr. 50 pour l'union postale. — Pour tout ce qui concerne la revue, s'adresser au Dr LANDRY, 58, rue de La Boëtie, Paris.



THÉRAPEUTIQUE DU MAGNÉTISME
(Magnétisme humain)

On pense généralement que le magnétisme humain n'a d'efficacité réelle que dans les maladies nerveuses.

C'est une erreur. — Le magnétisme est un agent vital qui vient toujours en aide aux forces médicatrices de la nature. Son efficacité est aussi grande dans les affections organiques, même dans celles qui sont caractérisées par des lésions, que dans les névroses.

On peut se rendre compte de cette vérité par le relevé analytique des principales guérisons que le *Journal du Magnétisme* a publiées depuis que M. Durville en a repris la publication.

Aliénation mentale

Mme G. — Aliénation avec dépression de toutes les facultés mentales, datant de 13 mois. Guérie en 13 jours (n° 15, octobre 1887).

Anémie

Mlle de N... — Faiblesse extrême, visions, hallucinations, accès de léthargie, règles supprimées depuis 2 ans. Guérie en 3 mois (n° 24, avril 1879).

Mlle LEROY. — Palpitations, crampes d'estomac, névralgies, dépérissement progressif, faiblesse extrême, marasme, hallucinations, dont les premières manifestations datent de 20 ans. Guérie en 2 mois (n° 18, juin 1884).

Ankylose

M. M... — Ankylose d'un genou, suite de blessure, datant de 10 mois. Guéri en 40 séances (n° 16, décembre 1878).

Cœur (Affections du)

Mme DURIEU. — Palpitations, oppression, douleurs au cœur, faiblesse, insomnie, cauchemars, hallucinations. Souffre depuis 6 ans. Guérie en 23 séances (n° 17, octobre 1882).

Mme X... — Paralysie du cœur, syncopes fréquentes, malaise général, très grande anémie, faiblesse extrême, appétit nul, insomnie, hallucinations. Souffre depuis 14 ans. Guérie en 24 séances (n° 17, janvier 1888).

Coliques hépatiques

M. Léon de L... — Affection datant de 2 ans. Guéri en 15 jours (n° 21, février 1879).

Danse de Saint-Guy

Mlle E... — Atteinte de la maladie depuis 4 mois. Guérie en 3 mois (n° 9, février 1886).

Douleurs

M. X..., *prêtre*. — Affecté depuis deux ans d'une arthrite chronique, perclu de douleurs. Guéri en 6 séances (n° 8, août 1878).

M. X... — Rhumatisme datant de 24 ans; douleurs atroces presque continuelles. Guéri en 3 mois (n° 19, janvier 1879).

M. Z...— Rhumatisme articulaire aigu, suite d'un eczéma datant de 4 ans. Guéri en 28 jours (n° 28, février 1879).

M. MARCILLAT. — Rhumatisme articulaire datant de 9 ans et sévissant par crises excessivement douloureuses, durant 6 à 8 jours, pendant lesquels la marche est impossible. Guéri en 17 séances (n° 19, octobre 1884).

Mme M. — Souffre depuis 3 ans de douleurs violentes dans les jambes et dans les reins, état fébrile, insomnie. Guérie en 18 séances (n° 8, janvier 1886).

Entorse

M. M... — Entorse datant de 3 ans, dégénérée en tumeur blanche avec gonflement de la cheville et du bas de la jambe. Guéri en 114 séances (n° 12, octobre 1878).

Epilepsie

Miss THOOMS. — Epilepsie datant de 12 ans, causée par une frayeur. Crises violentes tous les deux jours environ. Guérie en 15 jours (n° 18, juin 1884).

Estomac (Affections de l')

M. N... — Gastro-entérite datant de 6 ans. Digestion très pénible, vomissements, crampes d'estomac, oppression, battements de cœur, faiblesse extrême. Guéri en 75 jours (n° 19, octobre 1884).

Mme DUMOULIN. — Maux d'estomac, constipation, maux de tête, insomnie, faiblesse générale, depuis 5 à 6 mois. Guérie en 4 séances (n° 9, février 1886).

Mme VALENTIN. — Crampes d'estomac depuis 4 ans. Digestions pénibles, appétit nul, insomnie, cauchemars, malaises divers. Guérie en 17 séances (n° 9, février 1886).

Mlle ERN... — Gastrite chronique depuis 6 ans. Renvois continuels, aigreurs, nausées, vomissements, douleurs violentes à l'estomac. Guérie en 51 séances (n° 10, mai 1886).

Hystérie

Mlle L... — Manie hystérique. Crises de fureur dans lesquelles elle perdait l'usage de la raison. Guérie en une seule séance (n° 6, septembre 1880).

M. Eugène F...—Crises hystériformes se manifestant surtout par de la colère, de la méchanceté, depuis 5 à 6 mois. Guéri en quelques séances (n° 8, janvier 1886).

Mme M... — Crises de contracture, perte de connaissance, manie du suicide, datant de plusieurs années. Guérie en 4 mois (n° 20, avril 1888).

Kyste

Mlle Louise de R... — Kyste de l'ovaire. Fleurs blanches, langueur, épuisement, prostration voisine de l'hébêtement, depuis plusieurs années. Guérie en 6 mois (n° 1, mai 1879).

Ménorragie

Mme C... — Atteinte depuis un an d'une perte presque continuelle. Palpitations, éblouissements, troubles de la vue, tintements d'oreille, état fébrile, faiblesse générale. Guérie en 30 séances (n° 19, octobre 1884).

Migraine

Mme SIOR. — Endure depuis 6 ans les douleurs les plus atroces. Crises violentes chaque semaine, durant de 2 à 4 jours pendant lesquels la malade conserve le repos le plus absolu, loin du bruit, sans prendre aucune nourriture. Guérie en 45 jours (n° 14, juin 1887).

Moelle épinière

18 observations de contractures ou paralysies diverses ayant pour siège les centres de la moelle épinière. Le résultat fut bon ou passable pour 12 cas ; nul ou presque nul pour les autres (n. 17, octobre 1882 et 18, juin 1884).

Mme FOUGERAT. — Ataxie locomotrice datant de 8 ans. La maladie est à la troisième période de son développement. Douleurs fulgurantes presque continuelles, crises gastriques extrêmement violentes, vomissements, quintes de toux, paraplégie. Guérie en 2 ans 1/2 (n° 18, février 1888).

Névralgie

Mme GROSBY. — Névralgie faciale extrêmement douloureuse, sévissant par crises périodiques durant de 5 à 8 heures. Insomnie, perte de la mémoire. Les premiers symptômes remontent à 12 ans. Guérie en 1 mois (n° 6, juillet 1885).

Névroses (troubles nerveux)

Mme C... — Malaise général, inquiétude continuelle, tristesse, éblouissements, vertiges, insomnie, suite de chagrins, depuis 8 mois. Guérie en 8 jours (n° 3, avril 1885).

Mme M... — Serrement à l'épigastre, oppression, palpitations, dyspepsie, vomissements, crise de nerfs, ennui continuel, malaise général, insomnie, depuis 8 ans. Guérie en 16 jours (n° 6, juillet 1885).

M. GASPARD. — Très impressionnable, depuis plusieurs années ; serrement à l'épigastre, battements de cœur, chaleur à la tête, malaise général. Guéri en 5 jours (n° 7, octobre 1885).

M. S... — Affaiblissement physique et intellectuel, depuis 8 ans : perte de la mémoire, grande impressionnabilité, digestions lentes, tremblement, pollutions nocturnes, insomnie, hypocondrie. Guéri en 46 jours (n° 8, janvier 1886).

Paralysie

M. R... — Paralysie faciale depuis deux ans. Immobilité des paupières, atrophie des muscles, bouche tordue à gauche, langue sans mouvement, violents maux de tête. Guéri en 135 séances (n° 14, novembre 1878).

M. L... — Paralysie incomplète des jambes depuis 4 ans, la marche est presque impossible. Guéri en 8 jours (n° 8, novembre 1880).

22 observations d'hémiplégies et paralysies diverses, par suite d'épanchement cérébral. — 18 cas ont été guéris ou améliorés (n° 15, janvier 1882).

Mme X... — Paralysie complète du bras gauche depuis un an. Guérie en une seule séance (n° 1, février 1885).

M. A... — Impossibilité de se mouvoir, incontinence d'urine, constipation, oppression, insomnie, datant de 4 ans. Guéri en 8 mois (n° 20, avril 1888).

Suppression de règles

Mme de X... — Règles supprimées depuis 18 mois, constipation, manque d'appétit, oppression, battements de cœur, maux de tête, éblouissements, fièvre, insomnie. Guérie en un mois (n° 18, juin 1884).

Surdi-mutité

M. X..., âgé de 22 ans, guéri en deux mois (n° 7, octobre 1885).

Tic

M. L. — Tic, non douloureux depuis dix ans, suite de frayeur. Guéri en deux mois (n° 18, juin 1884).

Tumeurs

Mlle M... — Tumeur siégeant à la partie moyenne de l'hypocondre gauche. Déformation du ventre, douleur, chaleur cuisante, serrement autour de la taille, oppression, difficulté de se baisser et de marcher, constipation, hémorragies nasales, datant de huit ans. Guérie en deux mois et demi (n° 18 juin 1884).

Mme T... — Tumeur occupant la région inguinale droite. Douleur vive dans tout le côté droit, marche pénible, battements de cœur, malaise général, depuis 3 ans. Guérie en 4 mois (n° 12, novembre 1886).





Le compte-rendu détaillé de ces affections, avec les noms et adresses du plus grand nombre des malades, est inséré dans les numéros indiqués du *Journal du Magnétisme*.

Quelques numéros des années 1878 à 1884 sont épuisés. Les autres sont envoyés contre 50 centimes à ceux qui en font la demande, à la *Clinique du Magnétisme*.

Le Magnétisme est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. L'homme peut être le médecin de sa femme ; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants.

Dans les maladies graves, aiguës ou chroniques, où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut, en quelques jours, être apte à continuer le traitement et à guérir la maladie la plus rebelle si les organes essentiels à la vie ne sont trop profondément altérés.

Pour atteindre ce but, le directeur de la Clinique se met à la disposition des familles, tant à Paris, qu'en province et même à l'étranger, pour organiser ce traitement au lit du malade.

CLINIQUE DU MAGNÉTISME

23, Rue Saint-Merri, Paris.

La *Clinique du magnétisme*, dirigée par le professeur H. Durville, a pour objet principal l'enseignement du magnétisme et son application à la thérapeutique.

La Clinique est ouverte toute l'année. Les maladies graves, considérées comme incurables par la médecine classique y sont traitées avec le plus grand succès, par le magnétisme humain, l'application rationnelle des aimants et des diverses forces de la nature, à l'exclusion de tous médicaments.

On reçoit tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 1 heure à 4 heures.

Un médecin est attaché à l'établissement en qualité de chef de clinique.

Le Gérant, E. DELMAS-MARSALET.

Paris. — Imp. A. Lombardin, 148, Boulevard Voltaire.

3e Volume — N° 22 — 15 Octobre 1888

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe mensuel de la Société magnétique de France

Directeur : H. DURVILLE, Secrétaire général de la Société

ABONNEMENTS : FRANCE, 6 francs par an. — UNION POSTALE : 7 francs.

Prix du numéro : 50 centimes.

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri et dans tous les bureaux de poste.



Société Magnétique de France

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1er siège	MM.	
2e	—	**Berthet.**
3e	—	**Bouvery.**
4e	—	**Burg.**
5e	—	**Cazalis.**
6e	—	**Chauvières.**
7e	—	**Christin.**
8e	—	**Collas.**
9e	—	**Collier.**
10e	—	Le *comte de* **Constantin.**
11e	—	Le *vicomte de* **Constantin.**
12e	—	**Courlet.**
13e	—	Le docteur **L. Deniau.**
14e	—	**Desvignes.**
15e	—	**Didier.**
16e	—	**Dubucquoy.**
17e	—	**L. Duchemin,** homme de lettres.
18e	—	**H. Durville.**
19e	—	**Forestier,** avocat.
20e	—	**François.**
21e siège	MM.	**Froment,** trésorier de l'*Isis.*
22e	—	**Grinevald.**
23e	—	**Guyonnet.**
24e	—	**Jacquelin.**
25e	—	**Jacquillat.**
26e	—	**Lessart,** ancien magistrat.
27e	—	**Létrange.**
28e	—	**J. Lévy.**
29e	—	Le docteur **Luce.**
30e	—	**Martin.**
31e	—	**Maubon.**
32e	—	**Molas.**
33e	—	**Noguès,** ingénieur des mines.
34e	—	Le théosophe **Papus.**
35e	—	**Pennel.**
36e	—	**Rouxel,** publiciste.
37e	—	**Sempé.**
38e	—	**Syvret,** professeur d'Anglais
39e	—	Le commandant **Tarnier.**
40e	—	**Vivant.**

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

Extrait du Registre des procès-verbaux

Séance d'intérêt social, samedi 28 juillet

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. le docteur Reignier.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la séance précédente qui est adopté.

Sur le pendule explorateur.

Le secrétaire général lit une deuxième note sur le pendule adressée par un correspondant qui désire garder l'anonyme.

Dans une note précédente, l'auteur a démontré que les mouvements d'oscillation et de translation du pendule sont soumis à des lois physiques qui appartiennent an domaine de la polarité; dans celle-ci, il cherche à démontrer que ces mêmes mouvements peuvent être dirigés par la volonté de l'opérateur.

M. le docteur Luce dit que suivant que l'on regarde avec l'un ou l'autre œil, celui qui tient le pendule exerce une action, non pas directement par l'œil sur le pendule, mais par l'œil sur les muscles des doigts. Ces phénomènes s'expliquent par la théorie des mouvements inconscients. Il se demande si une personne quelconque regardait le pendule tenu à la main d'une autre, avec une volonté bien déterminée, s'il n'y aurait pas transmission de l'un à l'autre, et par conséquent, translation dans la direction voulue. La question du pendule a été étudiée pendant longtemps. Il affirme qu'un pendule isolé suspendu sur une table se met en mouvement dans la direction voulue, rien qu'en appliquant une main sur la table. Le pendule étant une sorte de baguette divinatoire, il dit qne l'eau courante peut agir sur les corps et que l'eau stagnante n'agit pas. Si, dit-il, nous interrogeons un puits duquel on n'a pas tiré d'eau depuis quelques heures, la baguette restera immobile; mais que si l'on tire quelques seaux d'eau, immédiatement elle accusera la présence d'un courant. La séance est levée à 11 heures.

Séance d'intérêt social, samedi 25 août.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. le docteur Luce, vice-président.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Bouillonnement de l'eau sous l'action magnétique sans contact.

Le secrétaire général lit une lettre adressée par M. Pelletier sur le bouillonnement de l'eau obtenu par l'action magnétique sans contact.

M. le docteur Luce admet comme très probantes les expériences de notre correspondant en ce qui touche au mouvement de l'eau. Il n'en est pas de même de l'action des mains sur le moulinet. Il démontre que le moulinet tourne sous l'action des mains qui l'entourent mais qu'il n'y a pas d'action magnétique. C'est un courant de vapeur d'eau qui s'échappe des mains, surtout quand celles-ci sont moites.

C'est également l'avis de tous les membres présents.

Communications diverses.

M. D. Bats communique 21 compte-rendus de guérisons qu'il a obtenues dans sa localité depuis quelques mois. Notre correspondant magnétise ses malades sans chercher à les endormir, et entre les séances il les soumet à l'usage de l'eau magnétisée. La séance est levée à 11 heures.

À partir du mois de janvier, le *Journal du Magnétisme* publiera régulièrement deux éditions de même format, que l'édition actuelle, imprimées avec les mêmes caractères :

1° Une édition mensuelle qui paraîtra en une brochure de 32 pages ;

2° Une édition trimestrielle, dite *édition de propagande*, en une brochure de 16 pages.

Le prix de l'édition mensuelle est porté à 8 fr. pour toute l'union postale, le numéro, 60 centimes — Le prix de l'édition trimestrielle sera de 1 fr., le numéro, 25 centimes.

A titre de prime, l'édition mensuelle sera adressée au prix actuel de 6 fr., à tous les nouveaux abonnés et aux réabonnés qui souscriront d'ici au 1er janvier.

COURS

Le professeur H. Durville rouvrira son cours pratique de Magnétisme appliqué à la physiologie et à la thérapeutique, le jeudi 8 novembre, à 8 heures 1/2 du soir, à la *Société Magnétique de France*, 23, Rue Saint-Merri.

Le cours sera complet en 12 leçons, sans compter la leçon d'inauguration. — Prix 25 francs.

Pour compléter leur instruction, les élèves seront admis à toutes les séances d'étude de la Société. Comme les années précédentes, tous les ouvrages de la *Bibliothèque du Magnétisme* seront gracieusement mis à leur disposition.

Se faire inscrire d'ici au 7 novembre.

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

(Extrait du registre des procès verbaux.)

Séance d'intérêt social, samedi 29 septembre

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. le docteur Luce, vice-président.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la séance précédente qui est adopté.

Mort de M. Lévy-Bing.

Le président fait part du décès de M. Lévy-Bing.

Le secrétaire général lit une courte notice sur la vie de ce regretté savant.

La Société s'associe au deuil de la famille et lui présente ses condoléances.

Le siège occupé par M. Lévy-Bing au conseil scientifique de la Société est déclaré vacant.

Admissions et nominations.

M. le docteur Lafierre, président de la *Société théosophique* de Minnéapolis, présenté par le Comité, est nommé correspondant d'honneur à l'unanimité.

M. Reveilhac, négociant, à Paris,

M. A. Martin, rentier, à Paris,

présentés par M. Durville, sont admis en qualité de membres adhérents, à l'unanimité.

M. A. Vasseur, ingénieur électricien, à Calais,

M. J. Jung, négociant, à Bordeaux,

présentés par le même, sont nommés correspondants nationaux, à l'unanimité.

M. A. Barrié y Anglada, rentier, à Madrid,

M. le docteur Correo Barata, à Lisbonne,

présentés par le même, sont nommés correspondants étrangers à l'unanimité.

Démissions.

M. Beauvais, déclare qu'en raison de ses occupations, il ne peut plus s'intéresser utilement aux travaux de la Société et présente sa démission.

La démission de M. Beauvais est acceptée. En conséquence, le siège qu'il occupait au Conseil administratif de la Société est déclaré vacant.

Le Magnétisme de l'électricité.

M. Durville lit un mémoire sur la transformation de l'électricité en magnétisme.

Les expériences citées dans ce travail ne sont pas entièrement inconnues de tous les sociétaires, car l'auteur en a fait plusieurs séries aux séances d'étude de la Société.

M. le docteur Luce dit que les expériences de M. Durville sont très intéressantes ; qu'il y a certainement dans l'électricité une force inconnue des savants officiels, et que cette force paraît analogue à celle qui existe dans l'aimant, dans le calorique et qu'il emploie dans sa pratique depuis 1881, sous le nom de *nervisme*. Il n'admet pas la polarité du corps humain. Il reconnaît bien, dans certains cas pathologiques, une différence d'action sur les deux côtés du corps, mais cette différence tient à la tension magnétique du corps humain et non à la polarité.

M. Durville répond que s'il n'y avait qu'une simple différence de tension, les effets, inverses sur le même côté du corps ne se produiraient pas avec une précision aussi mathématique sous l'action des pôles opposés de la pile ou de l'aimant ; on observerait seulement que l'effet, toujours de même nature, sur les deux côtés ne se produirait pas aussi rapidement d'un côté que de l'autre. Il soutient que la polarité existe non seulement chez l'homme sain comme chez le malade, mais aussi chez les animaux, dans les végétaux et dans tous les corps et agents de la nature.

Congrès international de Magnétisme.

Sur la proposition de M. Durville, la Société décide à l'unanimité de prendre l'initiative de l'organisation d'un Congrès international de Magnétisme au moment de l'Exposition. Les magnétiseurs de toutes les écoles y seront invités. A l'une de ses prochaines séances, la Société discutera les bases de cette organisation. En attendant, tous les partisans du Magnétisme sont priés de vouloir bien présenter leurs observations et formuler les questions qui pourront être posées à la décision du Congrès.

Communications diverses.

M. Vasseur envoie un article de l'*Impartial* de Saint-Pierre-lès-Calais rendant compte, en termes

très élogieux, d'une séance intime de Magnétisme qu'il a faite en présence de quelques invités. Notre correspondant a fait des expériences comparées de magnétisme, de fascination et d'hypnotisme.

MM. Suire et J. Jung, envoient leurs photographies pour l'album de la Société.

La séance est levée à 11 heures et demie.

Conformément à une délibération du Comité Directeur de la Société, à partir du 1er novembre, les séances d'étude se continueront tous les samedis, sauf le dernier samedi du mois qui est réservé à la séance d'intérêt social.

Les séances ne sont pas publiques. Toutefois, on recevra les membres de la presse et quelques invités, aux séances d'étude seulement.

Pour obtenir une invitation, la demander au secrétaire général ou à l'un des sociétaires.

Les séances auront lieu à 8 heures et demie très précises du soir, à la *Société magnétique de France*, 23, rue Saint-Merri.

Le Secrétaire général,
H. Durville.

BOUILLONNEMENT DE L'EAU

sous l'action magnétique, sans contact

Communication faite à la *Société magnétique de France*, le 25 août, par M. H. Pelletier.

J'avais lu dans un ouvrage de M. Jacolliot, intitulé : *Voyage au pays des Fakirs charmeurs* qu'un fakir doué d'un pouvoir étrange, en posant sa main sur les bords d'une grande vasque de bronze pleine d'eau, sans toutefois toucher la surface du liquide, était parvenu, au bout d'une heure à produire d'abord de simples rides, puis insensiblement des bouillonnements ; puis, comme si une tempête se fut formée subitement, l'eau s'agita avec violence, de petites vagues s'élevèrent très haut, et le liquide s'élança en grandes masses, et avec impétuosité, par dessus les bords. Vivement frappé de ce fait qui a une certaine couleur de merveilleux, il me prit fantaisie de le reproduire dans la mesure de mes faibles moyens, et j'ai essayé de suivre *non passibus æquis* les traces du thaumaturge indou. J'ai fait placer sur un guéridon une simple cuvette en porcelaine pleine d'eau de puits jusqu'aux bords. Trois personnes de différents degrés de sensitivité (la plus sensible est d'une sensitivité très moyenne) se sont placées à genoux sur des chaises autour du guéridon, gardant un profond silence, et leurs bouches parfaitement closes. Leurs mains élevées de deux à trois pouces au-dessus de la surface de l'eau, se touchaient par les petits doigts. Au bout de deux minutes, l'eau se rida très légèrement, d'une façon presque imperceptible, puis les rides s'accentuèrent et enfin se transformèrent en bouillonnements très prononcés. L'eau était agitée, remuée comme si de tout petits poissons frétillaient dans son sein. De trois pouces j'ai fait descendre les mains à deux pouces, et le bouillonnement a augmenté. Je crois inutile d'ajouter que j'ai veillé avec soin à ce que, par suite de la fatigue que causait aux sujets cette attitude peu commode, leurs mains ne pussent toucher l'eau. Jamais leurs mains ne sont descendues au-dessous de deux pouces au-dessus de la surface de la cuvette. J'ai remarqué que les rides et les bouillonnements se manifestaient seulement par instants, et surtout lorsque les mains des patients s'abaissaient de trois à deux pouces. Ces rides et ces bouillements étaient toujours annoncés par une sensation de fraîcheur qu'éprouvaient les patients et que j'attribue aux effluves magnétiques qui se dégageaient de leurs mains. La séance a duré une demi-heure. J'ai fait boire de cette eau ainsi magnétisée à mes sensitifs et elle leur a semblé avoir un goût faiblement acide, avec une très légère saveur sulfureuse. J'ai recommencé l'expérience plusieurs jours de suite avec le même résultat. Mes sensitifs n'ont même plus besoin maintenant d'étendre leurs mains au-dessus de l'eau pour la faire rider et bouillonner, il leur suffit de s'approcher de la table, en tenant les mains hors du guéridon. Il n'est pas moins vrai que la présence des mains au-dessus de la surface de la cuvette produit un effet sensiblement plus marqué.

J'ai fait deux autres expériences qui se rattachent à celle-ci. La première consiste à semer des graines dans deux pots ; l'un est arrosé avec l'eau de la cuvette magnétisée par mes sensitifs et l'autre arrosé avec de l'eau non magnétisée. Les graines ont levé et produit des plantes pleines de vigueur et en parfaite santé, mais les graines arrosées avec l'eau magnétisée ont donné des plantes extraordinairement plus vigoureuses et d'une taille triple au moins de celle des autres plantes arrosées avec de l'eau non magnétisée. Quoique celles-ci soient dans un état très satisfaisant, la vie surabonde dans les autres.

Dans une seconde expérience, j'ai continué à singer le fakir indou dont M. Jacolliot a célébré les exploits. J'ai fait construire par un petit garçon de l'école primaire un tout petit moulin composé d'une rondelle de liège détachée d'un bouchon dans laquelle on a fixé une épingle, la pointe en l'air, et dans une position verticale. Un brin de paille fendu en quatre, les quatres parties rabattues en manière d'ailes de moulin, était posé sur la pointe de l'épin-

gle qui lui servait de pivot. Ce petit engin des plus primitifs tournait au moindre souffle. Je l'ai fait placer au milieu du plateau du guéridon et à l'abri de tout courant d'air, et j'ai ordonné à mes sensitifs de tenir leurs mains à deux pouces au-dessus des ailes du moulin. Au bout de deux minutes à peine le moulin a fait un demi-tour, puis un tour, puis il a tourné avec rapidité. Ensuite il a repris son immobilité, pour recommencer un demi-tour, puis un tour, et enfin se remettre à tourner avec entrain. Comme dans l'expérience de l'eau, le mouvement du moulin était toujours annoncé par une sensation de fraîcheur, et chaque fois que cette sensation se dissipait, le moulin cessait de tourner.

Pendant plusieurs jours j'ai continué à faire tourner le moulin en faisant tenir les mains de mes sensitifs au-dessus. Actuellement, ils n'ont plus besoin d'étendre leurs mains, leur présence autour du guéridon suffit pour que le moulin se mette en branle.

Je reviens sur l'expérience de l'eau que j'ai modifiée. Je fais verser de l'eau dans un verre jusqu'aux bords, puis j'ordonne à un seul sensitif de tenir sa main au-dessus de la surface, l'eau s'agite et bouillonne. J'ai soumis tous mes sensitifs à cette épreuve, et tous à tour de rôle sont sortis victorieux. J'ai remplacé les mains par le pôle d'un barreau aimanté, l'effet a été le même quoique légèrement plus faible. J'ai essayé successivement des deux pôles, et à plusieurs reprises, je n'ai pu remarquer aucune différence entre eux. A mon tour, j'ai cru devoir entrer en scène, j'ai tenu ma main pendant trois énormes quarts d'heure au-dessus d'un verre plein d'eau jusqu'aux bords. L'eau n'a pas daigné donner le moindre signe de vie. Vainement je suis revenu à la charge, vainement j'ai tenté d'autres essais, le liquide a persisté dans son immobilité. J'ai remplacé ma main par un barreau aimanté ; dans ma main le barreau aimanté a perdu sa vertu, l'eau n'a pas bougé, pas la plus imperceptible ride, elle paraissait comme figée. Un sensitif approchait-il du verre ? tout de suite son contenu entrait en action, l'eau semblait émue comme si elle sentait l'approche d'un ami. Ce sensitif s'éloignait-il ? malgré la présence de ma main renforcée du barreau aimanté, l'eau redevenait morte. Je crois pouvoir conclure de ce fait singulier que pour que l'eau soit sensible à un aimant, il est nécessaire que cet aimant lui soit présenté par un sensitif.

Tel est le résumé des expériences qui m'ont été suggérées par la lecture de l'ouvrage de M. Jacolliot. Elles sont bien peu de chose si on les compare aux merveilles accomplies par le thaumaturge de l'Indoustan. Telles qu'elles sont, cependant, je crois qu'elles peuvent être de quelque intérêt pour ceux qui soutiennent la cause du magnétisme, c'est seulement à ce titre que j'en donne communication à la Société.

SUR LE PENDULE EXPLORATEUR

Communication faite à la *Société magnétique de France*, le 28 juillet (2e communication).

Dans ma première communication, je vous ai parlé d'expériences de polarité ; dans celle-ci, je parle de l'action de la volonté.

Je lance le fluide de la main droite sur un caillou placé dans une cour à 20 mètres de moi, avec d'autres cailloux plus ou moins espacés entre eux, et prends mon pendule magnétique de la même main ; il tourne de *droite à gauche* sur le caillou magnétisé. Du point où je l'ai magnétisé, ou d'un autre point, même au travers d'un mur, si je souffle dessus, le fluide disparaît, et le pendule ne tourne plus quand je le reporte dessus.

A la même distance de 20 mètres et plus, si je tourne le dos au caillou et que je lance mon fluide de l'œil droit, le gauche était fermé, dans une direction opposée, *avec volonté bien arrêtée* que le fluide se dirige sur le caillou, il s'y dirige, le pendule l'atteste et tourne de *gauche à droite*, si je le tiens à la main droite. Je le suspends successivement sur chaque caillou du voisinage, le pendule ne bouge pas. Avec volonté de le démagnétiser, si, toujours en lui tournant le dos, je souffle en sens opposé, le fluide disparaît, et le pendule l'atteste, car si je le reporte au-dessus, il ne bouge plus.

J'ai choisi un caillou roulant, dans la cour, mais l'effet est le même avec n'importe quel objet, un animal même.

Je prends le couteau de ma poche ou une pièce de 5 francs de mon porte-monnaie et le dépose sur une table, si je tiens le pendule au-dessus, il ne bouge pas. Je prends cet objet quelques instants dans ma main gauche, sans y penser, je remets le pendule au-dessus, il ne bouge encore pas. Je reprends l'objet de la main gauche avec *volonté ferme* que mon fluide se porte sur lui, et je tiens le pendule au-dessus, de la main droite, le pendule tourne de *droite à gauche*.

Je conclus que c'est la volonté qui joue le rôle principal. Autre expérience.

Je prends mon pendule de la main droite, par exemple : je *veux* qu'il tourne de gauche à droite avec augmentation du rayon, le pendule obéit. Un instant après, je *veux* que le pendule tourne en sens opposé ; eh bien, il obéit encore : il s'arrête et change de direction.

On peut varier les expériences ; on arrive tou-

jours à ce résultat que c'est la volonté qui est la première cause de tout.

Je tire de ce qui précède cette conclusion importante :

A l'état *ordinaire*, *calme*, *indifférent*, le fluide magnétique est concentré dans l'homme en plus ou moins grande quantité. Si ce fluide qui envahit ainsi l'organisme n'avait pas la volonté pour frein, il s'échapperait du corps et fuirait dans l'espace comme le calorique d'un fer rougi au feu. Prisonnier dans les organes, il en sort dans un but déterminé, bon ou mauvais, sous l'empire de la volonté.

La *volonté* fait non seulement sortir le fluide quand *elle veut*, mais elle le dirige sur l'objet qui lui est indiqué, que cet objet soit ou non séparé du magnétiseur par un obstacle quelconque, pourvu que le magnétiseur l'ait touché ou vu seulement une fois.

Une personne que j'ai regardée une seule fois, placée derrière moi, à une certaine distance, peut être magnétisée quoique je regarde devant moi, pourvu que ma volonté soit fortement fixée sur l'idée de la magnétiser.

A la volonté du magnétiseur, le fluide produit des effets bons ou mauvais.

Je pourrais pousser la question beaucoup plus loin, car j'ai fait des expériences très curieuses en ce qui concerne les effets de la sympathie, l'influence réciproque de l'homme et de la femme, mais je n'en dirai rien.

Prochainement je vous parlerai de la question des sources.

MAGNÉTISME DE L'ÉLECTRICITÉ

Communication faite à la *Société Magnétique de France*, le 27 Septembre 1888, par M. H. Durville

—

Le principe de *conservation de l'énergie* ou de *corélation* des forces physiques démontre que l'électricité se transforme en magnétisme (magnétisme propre à l'aimant), en mouvement, en chaleur, en lumière, en actions chimiques, et que chacun de ces modes d'énergie peut lui-même se transformer en électricité.

Cette vérité est admise depuis près d'un siècle par la généralité des physiciens, mais ce que ceux-ci ignorent encore, c'est que chacun de ces agents, dans certaines conditions physiques, se transforme en un agent analogue à celui que nous observons dans le corps humain et qui est désigné, depuis Van Helmont et Goclénius, c'est-à-dire depuis trois siècles, sous le nom générique de magnétisme.

Les observations que je vais citer ne sont pourtant pas toutes entièrement nouvelles. Reichenbach a observé la diffférence d'action sur les deux côtés du corps avec l'électricité statique, sans que le patient soit assis sur le tabouret isolateur. *(Lettres odiques-magnétiques.)*

M. Ziégler étudie, depuis quelques années, l'électricité dynamique unipolaire sur les animaux. Dans une brochure ayant pour titre : *Le rayonnement magnétique*, il expose, rapidement, sa théorie et cite quelques faits.

L'année dernière, j'ai communiqué une note à la Société sur la transformatiou du mouvement en magnétisme (1) ; aujourd'hui je lui présente un travail sur une transformation analogue de l'électricité.

On étudie l'électricité sous deux formes principales : l'électricité statique et l'électricité dynamique. La première est le fluide considéré à l'état de repos : la seconde, le même fluide en mouvement.

L'électricité statique me paraît peu importante au point de vue de la physiologie et de la thérapeutique et comme sa transformation en magnétisme ne donne pas lieu à un grand nombre de phénomènes très dignes de remarques, je n'en dirai que quelques mots.

On sait que sans être sur le tabouret isolant, quelques personnes impressionnables placées à quelque distance du cylindre conducteur d'une puissante machine électro-statique en fonction, éprouvent divers effets dont quelques-uns consistent en une impression assez indéfinissable de trouble et de malaise. On a même observé, chez certains hystériques, l'apparition du sommeil provoqué.

Les électriciens expliquent généralement ces effets, non pas par l'action directe de l'électricité sur l'organisme, mais par le frottement des couches d'air électrisées qui se meuvent autour de l'appareil, dans un certain rayon.

Cette explication n'est qu'une hypothèse. Je vais démontrer expérimentalement que les effets sont dûs à une transformation de l'électricité qui n'est autre que le magnétisme physiologique, c'est-à-dire celui qui agit sur notre organisme sans se faire sentir sur nos instruments de laboratoire.

Une machine électro-statique donnant l'électricité positive est en fonction.

Si un sujet sensitif se place de face, à une distance de deux à trois mètres du cylindre conducteur, il ne tarde pas à éprouver de la répulsion

(1) Cette note est insérée dans le n° 15, paru en octobre.

généralement accompagnée de chaleur, malaise, agacement, augmentation de l'activité organique, que je désigne sous le nom d'*excitation*, et passe successivement par les diverses phases du sommeil provoqué.

Dans cet état de sommeil, plus ou moins complet, si on fait faire demi-tour au sujet pour qu'il présente la face postérieure de son corps au conducteur, il est attiré et se réveille en repassant par les mêmes phases. Cet effet est accompagné de fraîcheur, de calme, de bien-être ; mais s'il reste plus longtemps sous l'action de la machine, le calme s'exagère, l'activité organique diminue et la paralysie survient.

Si on renouvelle l'expérience en priant le sujet de présenter son côté droit au collecteur, les effets de répulsion, de chaleur, d'excitation et de sommeil se produisent comme dans la première expérience ; et, si, au contraire, il y présente son côté gauche, c'est de l'attraction, du *calme*, du bien-être, qui se traduiraient plus ou moins vite par la paralysie observée dans la seconde expérience.

Ces effets sont inverses sur les mêmes côtés du corps, si la machine fournit l'électricité négative.

Puisque les électriciens eux-mêmes n'admettent pas que l'électricité puisse se faire sentir directement sur le patient qui n'est pas isolé du sol, il reste à examiner quelle est la force qui agit.

— Est-ce le déplacement des couches d'air mues par la rotation du disque ou le magnétisme qui peut être produit par ce mouvement ?

Le déplacement de l'air ne produit jamais des effets de cette nature. Sur les sujets les plus impressionnables et les plus sensitifs, c'est à peine si on observe certaines impressions de fraîcheur qui sont les mêmes sur toutes les parties du corps. Comme je l'ai démontré dans la note à laquelle j'ai fait allusion, le magnétisme produit par un corps quelconque qui exécute un mouvement de rotation ou de translation, dans le sens des aiguilles d'une montre, donne toujours lieu à des phénomènes de répulsion, d'excitation et de sommeil sur toutes les parties du corps, tandis que le mouvement en sens opposé détermine toujours, également sur toutes les parties du corps, des phénomènes d'attraction, de calme et paralysie si l'action est trop prolongée.

Dans les expériences que je viens de citer, on observe au contraire des effets diamétralement opposés selon que le sujet présente sa face antérieure ou son côté droit, sa face postérieure ou son côté gauche à la source d'électricité.

Comme ce ne peut être ni le déplacement des couches d'air, ni le magnétisme du mouvement, je conclus que nous sommes en présence d'une transformation inconnue à l'électricité.

Nous en aurons une preuve suffisante en étudiant l'électricité dynamique.

L'action de l'électricité dynamique sur le corps humain est extrêmement intéressante. C'est cette forme de l'électricité qui m'a permis, concurremment avec l'aimant et le magnétisme humain, de formuler les lois physiques qui régissent les actions du magnétisme sur l'organisme.

Comme le manuel opératoire est excessivement simple, je serai très sobre de détails ; je dirai seulement qu'il est impossible d'obtenir des effets opposés d'excitation et de calme avec les appareils à induction, dits *volta-faradiques*, à cause des secousses produites par les interruptions du courant. Les actions violentes, qu'elles émanent de l'électricité, du magnétisme humain ou de toute autre force de la nature, sont excitantes, quel que soit le côté vers lequel on les dirige ; et chez les sensitifs, elles ont, pour conséquence immédiate, des contractures plus ou moins intenses.

Tous les appareils à courants continus sont bons, à la condition d'être munis d'un collecteur et d'un inverseur qui permettent de mettre en activité le nombre d'éléments dont on a besoin et de changer le sens du courant sans que le sujet s'en doute. Je me suis servi de plusieurs appareils, mais le plus grand nombre des expériences que je vais citer ont été faites avec l'appareil Andriveau à vingt éléments au sel ammoniac.

Il est nécessaire de mettre en activité d'autant plus d'éléments que le sujet sur lequel on expérimente est moins sensitif. Quatre à cinq éléments fournissent les meilleurs résultats sur les bons sensitifs. Avec un élement, tous les effets se produisent parfaitement bien, mais avec lenteur ; tandis qu'avec quinze, les effets se passent trop rapidement pour qu'on puisse les étudier dans leurs diverses transformations, et le sujet est vite fatigué.

Avec un sensitif moyen, mettons cinq éléments en activité. Si on place l'électrode positive dans la main droite (positive) du sujet sensitif, on observe que celui-ci est repoussé, qu'il éprouve de la chaleur, du malaise, de l'agacement, une augmentation plus ou moins grande de l'activité organique (excitation) et s'endort en passant par les différentes phases du sommeil magnétique. Dans cet état, si on change le sens du courant pour placer l'électrode positive dans la main gauche, l'électrode négative dans la droite, des effets opposés aux précédents se produisent. Le sujet se réveille

en passant par les mêmes phases : il éprouve de l'attraction, de la fraîcheur, du calme, du bien-être ; mais si on prolonge cette action, l'activité organique diminue et une paralysie plus ou moins complète survient. En changeant une seconde fois le sens du courant, le sujet revient à son état physiologique ordinaire ; et quand cet équilibre est rétabli, si on continuait encore l'action, il éprouverait tous les effets de la première expérience.

L'imagination n'est pour rien dans la production des effets. comme le pensent les hypnotiseurs qui, de parti pris, n'admettent aucune action magnétique. Une force étrangère à la personne du sujet est pourtant assez évidente pour que le doute ne soit pas permis un seul instant. Que l'on commence une séance d'étude par l'action isonome de la première expérience ou par l'action hétéronome de la seconde, que l'on ignore même dans quel rapport se trouve le sujet avec l'appareil ; je dirai plus, qu'on lui affirme que l'action excitante est dirigée sur lui, tandis que c'est celle qui calme, et réciproquement, les effets seront toujours les mêmes, malgré la suggestion. C'est tout au plus si l'on peut observer un retard de trente à quarante secondes dans la production des divers phénomènes.

On peut dire que ces diverses expériences, quelque intéressantes qu'elles soient, démontrent simplement que l'électricité agit sur le corps humain en vertu de lois analogues à celles qui régissent les actions des aimants et celles du magnétisme humain ; mais qu'on ne saurait y voir, comme je l'annonce, aucune transformation de l'agent électrique.

S'il n'y a que l'électricité en action dans les expériences précédentes, il n'en est pas de même pour celles qui vont suivre.

On sait qu'il n'y a pas de courant hors de la pile, et, conséquemment, pas d'électricité en mouvement quand il y a solution de conductibilité entre les deux pôles de l'appareil ; — pour me servir du mot consacré par l'usage, quand le circuit est ouvert.

— Plaçons donc les électrodes dans une substance isolante telle que la soie, le caoutchouc, un tube de verre et déposons-les par dessus les vêtements, sur n'importe quelle partie du corps. Dans ce cas, aucun courant n'est accusé par le galvanomètre ; et pourtant, les effets d'excitation et de calme seront obtenus comme dans les expériences précédentes par les applications isonomes ou hétéronomes.

Si on admettait qu'il puisse encore y avoir un très faible courant qu'un galvanomètre ordinaire n'accuserait pas, on pourrait se servir d'un instrument très délicat, celui de MM. Desprez et d'Arsonval, qui accuse le passage d'un courant de un dix-millionnième d'ampère, on verrait qu'il reste aussi muet que le premier. Donc, il est logiquement impossible d'admettre que là où il n'y a pas de courant, il puisse y avoir la moindre action électrique. Si, par hasard, il restait encore un doute à ce sujet, on pourrait bien vite le dissiper.

Supprimons toute solution de continuité entre la pile et le sujet en présentant les électrodes à celui-ci à une distance de vingt à trente centimètres. Les effets seront encore les mêmes, mais ils se produiront avec un peu plus de lenteur.

Veut-on acquérir une certitude plus grande encore qu'il ne peut y avoir, conformément à la théorie admise, aucune action directe de l'électricité ? Que l'on mette dix à douze éléments en activité et que l'on actionne le sujet avec un seul pôle.

Plaçons pour cela une électrode sur la peau, par dessus les vêtements ou même présentons-là à une distance de vingt à trente centimètres, aux différentes parties du corps, les effets d'excitation et de calme se produiront avec la même rapidité que dans les expériences précédentes, selon que les applications seront faites en position isonome ou hétéronome.

En mettant les vingt éléments en activité, on peut répéter toutes les expériences physiologiques que l'on fait avec l'aimant ou avec le magnétisme humain. Par des applications isonomes faites sur les muscles ou sur les nerfs qui les animent, soit par le contact, soit à une faible distance, on obtient des contractures localisées aux parties excitées, et on transfère ces contractures d'un côté à l'autre. On peut faire prendre au sujet toutes les attitudes et toutes les expressions de la physionomie, soit à l'état de veille, soit en somnambulisme.

L'action unipolaire de l'électricité ne se fait pas sentir à une aussi grande distance que celle de l'aimant et du corps humain, mais elle encore très appréciable à un mètre.

On peut également les isoler l'un de l'autre et étudier séparément les diverses phases du sommeil magnétique.

Rappelons d'abord que ces phases, chez tous les bons sensitifs, sont au nombre de cinq et qu'on les obtient par action isonome, c'est-à-dire en excitant. Elles se présentent invariablement dans l'ordre suivant :

1° *Sommeil avec yeux ouverts,*
2° *Catalepsie,*
3° *Somnambulisme,*



4° *Contracture générale,*
5° *Léthargie.*

Ces phases ne sont que des degrés différents d'un même état : le sommeil magnétique. Elles dépendent de l'intensité de l'action excitante et surtout de la durée de cette action.

Un autre état qui n'a encore jamais été signalé par aucun auteur, c'est *l'état paralytique* qui est caractérisé par la diminution ou l'abolition de toutes les fonctions.

Pour isoler l'une de l'autre les diverses phases du sommeil magnétique, il faut que l'action excitante soit très faible. Mettons un élément en activité, plaçons le sujet debout et dirigeons l'action de l'électrode positive vers le côté droit ou vers le milieu du front, à une distance de vingt à trente centimètres, en lui recommandant, pour éviter toute action hypnotique, de ne pas porter ses regards et son attention sur l'opérateur ni sur l'action qu'il dirige. Le sujet éprouve une légère répulsion, les paupières deviennent le siège de légers mouvements fibrillaires et quand un faible clignotement paraît, si on retire doucement l'électrode excitante, la phase de *sommeil yeux-ouverts* est fixée. En dirigeant de nouveau la même électrode vers les mêmes parties de la tête, l'action, d'abord interrompue, se continue. La répulsion est un peu plus forte, le corps prend une attitude assez étrange d'immobilité, l'œil devient vitreux et larmoyant et à l'instant où les paupières s'abaissent, si on retire brusquement l'électrode, le sujet reste immobile, le regard fixe : il est en *catalepsie.* En continuant l'excitation par une application isonome sur n'importe quelle partie du corps, l'action se fait de nouveau sentir. La répulsion reparaît plus forte encore, les paupières s'abaissent sur les globes oculaires, la figure s'anime ; quelques secondes après, le sujet est en *somnambulisme* et l'état se fixe si on supprime l'action excitante. En la reprenant, on observe une fois encore de la répulsion, une augmentation plus ou moins considérable de l'activité organique accompagnée de chaleur, de malaise, d'énervement ; et quand l'excitation est parvenue à une sorte de maximum d'intensité, le sujet éprouve dans tout son être une secousse plus ou moins forte et demeure immobile, dans une rigidité cadavérique : il est en *contracture.* Voulant porter le sommeil magnétique à ses dernières limites, continuons l'action excitante. Au bout de quelques secondes, la contracture cesse, les membres se relâchent, le sujet s'affaisse et ses membres obéissent aux lois de la pesanteur : la *léthargie* est complète.

Ces cinq phases, ainsi isolées l'une de l'autre, durent aussi longtemps que si elles étaient obtenues par tout autre moyen.

Pour obtenir le réveil et observer encore ces mêmes phases, on dirige sur n'importe quelle partie du corps une action hétéronome. Au bout de peu d'instants, le relâchement des muscles cesse et l'animation revient. Le sujet fait des efforts pour se relever mais il éprouve bientôt une secousse dans tout son être et reste en *contracture*, si on retire à temps l'action calmante. En la réprimant, la rigidité cesse, le sujet se relève, la figure devient plus expressive, il peut marcher : il est en *somnambulisme.* Admettons qu'on ait interrompu l'action pour observer cette phase, et qu'on la reprenne, l'attraction se fait de nouveau sentir, la figure perd de son animation, des mouvements fibrillaires des paupières annoncent qu'elles vont s'ouvrir. A l'instant même où l'on aperçoit les globes oculaires, si on supprime brusquement l'action calmante qui doit être dirigée vers la tête, le sujet demeure en *catalepsie.* En continuant toujours la même action, il y a toujours de l'attraction, les paupières s'animent d'un mouvement fibrillaire et si l'on est assez subtil pour supprimer l'action à temps, le sujet reste en *sommeil yeux ouverts* En continuant toujours la même action, il se produit la même attraction, et le calme physiologique de l'état veille arrive ; mais si on ne supprime pas l'action calmante, l'activité organique diminue et la *paralysie* survient, d'autant plus complète, que l'action est plus prolongée.

Il m'est à peu près démontré, depuis trois ans, que des courants circulent dans le corps humain en suivant les directions que j'ai indiquées dans les ouvrages que j'ai publiés.

Un courant circule dans la pile du pôle négatif au pôle positif, et dehors de la pile, du positif au négatif. On sait que les courants exercent entre eux certaines actions : *deux courants parallèles dirigés dans la même sens s'attirent ; deux courants parallèles dirigés en sens contraire se repoussent.*

En dirigeant les courants de la pile parallèlement à ceux que je suppose exister dans le corps humain, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, si des phénomènes d'attraction et de répulsion se produisent d'une façon constante, l'existence de ces courants sera démontrée.

Pour cela, fermons le circuit de la pile par un fil de sept à huit mètres de longueur. Suspendons ce fil vers le milieu, soit au plafond, soit sur deux pointes, le long d'un mur, de façon que les deux côtés soient parallèles et écartés l'un de l'autre de vingt-cinq à trente centimètres, et mettons dix à quinze éléments en activité. Plaçons le sujet de

façon que ses côtés soient en face des côtés du fil, à une distance de quelques centimètres. Au bout de quelques instants, le sujet sera attiré vers les fils si le courant monte en face de son côté gauche ; il sera au contraire repoussé si le courant monte en face du côté droit. Comme dans toutes les expériences précédentes, la répulsion donne lieu à tous les effets d'excitation et de sommeil magnétique ; l'attraction détermine le réveil, le calme et la paralysie.

Puisqu'un courant et un sensitif se comportent entre eux comme deux courants, il est évident que le corps humain, par ses côtés latéraux, est traversé par un courant qui, à l'intérieur, va comme dans la pile, du pôle négatif au pôle positif; en dehors, du positif au négatif.

On peut, de la même façon, vérifier l'existence et le sens des courants de la polarité secondaire.

Il n'est pas même nécessaire que le circuit soit formé. Si on détache le fil par une de ses extrémités, et qu'on place cette extrémité, devenue libre, parallèlement aux différents pôles du sujet, des phénomènes analogues se produisent.

Que le circuit de la pile en activité soit ouvert ou fermé, l'approche d'un aimant, du corps humain, le mouvement de rotation ou d'oscillation d'un pendule vers un point du fil, uni ou isolé, modifient la force qui parcourt ce fil. Parfois cette force devient inverse, c'est-à-dire de positive qu'elle était, elle devient négative et réciproquement. Dans tous les cas, cette modification de l'action initiale produit toujours sur le sujet des effets désagréables.

Quand les deux fils conducteurs d'une pile se touchent, s'ils ne sont pas isolés, le circuit se ferme au point de contact, et aucun mouvement d'électricité n'est plus constaté au-delà de ce contact par nos instruments de laboratoire.

En enroulant ensemble les deux fils, nus ou isolés, d'une pile en activité, pour les confondre en un seul, on obtient pourtant des effets aussi curieux qu'inattendus.

— Déposons l'extrémité de ce nouveau conducteur sur n'importe quelle partie positive du sujet, celui-ci éprouve de l'excitation et passe par toutes les phases du sommeil magnétique ; puis il se réveille en repassant par les mêmes phases, se calme, paralyse, pour se rendormir encore ; se réveiller, se paralyser. Les mêmes effets alternatifs de sommeil, de réveil et de paralysie se produisent si on met le conducteur sur une partie négative ; mais alors l'effet initial est la diminution de l'activité et la paralysie. Dans l'un et l'autre cas, ces effets, de nature opposee, alternent entre eux aussi longtemps que le sujet est sous l'action de l'appareil.

Qnand on ferme le circuit sur le sujet, les effets de calme et d'excitation se font sentir à l'instant où la pile est mise en activité, quelle que soit la longueur des fils conducteurs ; mais si on se sert d'un seul fil, d'une longueur de trois cents mètres ou des deux fils de la même longueur, sans que le circuit soit fermé, l'action ne se fait sentir que trente à trente-cinq secondes après que la pile est mise en activité.

La force qui agit dans ce dernier cas ne parcourt l'espace, sur un conducteur, qu'avec une vitesse d'environ quarante kilomètres à l'heure, tandis que l'électricité franchit le tour du monde en moins d'une seconde.

Au lieu de se servir de piles à liquides, si on emploie une pile sèche en colonne, celle de Zamboni, par exemple, et que l'on s'en serve comme d'un barreau aimanté, en présentant l'un ou l'autre pôle au sujet, soit en contact, soit à distance, les effets seront encore les mêmes.

Le fluide, l'agent des phénomènes que je viens de citer, se propage, en ligne droite, à l'extrémité libre du conducteur, dans un certain rayon. Quand les vingt éléments sont en activité, l'attraction et la répulsion sont encore très appréciables sur le sujet placé debout, à une distance de un mètre cinquante. Si on se sert d'un courant fourni par six éléments de Bunsen, ces effets se font encore sentir à trois mètres.

Avec tous les appareils, l'action du pôle positif est plus énergique que celle du négatif.

La propagation dans l'air se fait jusqu'à un certain point en vertu de lois analogues à celles qui régissent les phénomènes lumineux et calorifiques. En dirigeant l'extrémité libre d'un des conducteurs sur une lentille bi-convexe, le fluide se concentre au foyer où le sensitif peut percevoir son action ; il y a réfraction au travers d'un prisme, et reflexion sur une glace ou sur une surface polie.

Cet agent ne traverse pas les liquides qui s'en saturent et s'en chargent. Le liquide saturé positivement devient acide, frais, agréable au goût des sensitifs ; tandis que le liquide saturé négativement devient alcalin, tiède, fade, nauséeux. Cette propriété n'est pas accusée par réaction chimique ni par aucun de nos instruments de laboratoire.

Comme les liquides, presque tous les corps peuvent être saturés plus ou moins ; mais cette saturation n'est que passagère. Pendant qu'ils sont saturés, ils possèdent les mêmes propriétés que le pôle qui les a saturés et leur action sur le sensitif détermine les mêmes effets.

Tous les effets que nous avons constatés sont inverses chez les gauchers.

Comme l'électricité ne peut agir par elle-même dans les expériences précitées, et comme tous les effets exposés sont analogues ou identiques à ceux que l'on obtient avec le magnétisme humain, avec le magnétisme du mouvement, avec le magnétisme physiologique de l'aimant, je conclus que nous sommes en présence du même agent, et je le désigne sous le nom de *magnétisme de l'électricité.*

REVUE DES LIVRES (1)

Les curiosités de la science, par M. L. Beaumont, un vol. in-8°, orné de 20 gravures sur bois, tirées hors texte sur papier teinté. 3 fr. 50.

Sous ce titre, M. L. de Beaumont, l'amuseur scientifique qui signait dans le *Figaro*, *Un Académicien* (*d'Etampes*), a réuni en un volume illustré, ses si remarquables causeries.

La science se fait maintenant de plus en plus aimable, et Camille Flammarion, qui s'y connaît, était tout désigné pour écrire la préface de ce beau livre.

C'est sous une forme charmante que la science est mise à la portée de tous.

La vie intime des animaux, les grands phénomènes physiques, certains côtés de notre organisation y sont décrits sans pédantisme, dans des petits romans pleins de vie, de couleur et d'esprit.

M. de Beaumont, non seulement sait à fond les mystères de la création, mais il met à les expliquer de précieuses qualités d'écrivain et une mise en scène ingénieuse.

Parmi ces 47 chapitres du plus puissant intérêt, on peut citer: *Les derniers jours de la terre. — Un recolleur de tête. — Qu'est-ce que le somnambulisme? — Oui, la lune est habitée. — Les mitrailleuses vivantes. — Les noces d'un ver-luisant. — Les funérailles d'un oiseau. — L'âme des bêtes. — A travers l'infini. — Les Aissaouas.* Ce sont autant de chefs-d'œuvre qui feront le régal des gens d'intelligence et de cœur.

Donnons quelques citations du chapitre *Qu'est-ce que le somnambulisme?*

« Il y a juste un siècle, le célèbre physiologiste allemand Mesmer, découvrait et définissait en ces termes le principe excitateur du mouvement et de la vie :

« Un FLUIDE universellement répandu, *qui pénètre tout*, qui est le moyen d'une influence mutuelle entre les corps célestes, la terre et les êtres animés, vient de se révéler à moi. Après 12 années d'observations, j'ai reconnu dans le corps humain des propriétés *analogues à celles de l'aimant*, *des pôles* également divers et opposés. Ayant alors appliqué des *pièces aimantées* sur l'estomac et aux membres de mes malades, j'ai déterminé en eux des *courants douloureux d'une manière subtile* qui, après différents efforts, ont déplacé et fait disparaître les accès. »

« Ce fluide, cet agent mystérieux, Mesmer l'appela MAGNÉTISME. Mais ébloui par sa conquête, le novateur alla jusqu'à prétendre que le magnétisme était un moyen universel de préserver les hommes. Cet écart de son génie le perdit. Certaines cures extraordinaires opérées par lui, grâce à des pratiques qui tenaient de la magie, le firent considérer par les corps savants comme une sorte de bateleur. Il fut mis au ban de la médecine, et, le 12 août 1784, une commission chargée par le roi d'examiner ses découvertes, rendit un arrêt sévère qui condamnait le magnétisme et repoussait comme indigne son immortel inventeur. »

L'auteur reproduit les conclusions de ce rapport, le fait suivre de quelques citations comiques, telles que celles de l'illustre Magendie: « Non seulement le magétisme n'existe pas, mais son action est des plus dangereuses ! » Il fait remarquer avec beaucoup de finesse « que la question du magnétisme est nettement posée entre Mesmer et ses détracteurs ; entre l'Académie de Paris, qui le répudie, et l'éminent professeur Charcot, qui l'accepte, le reconnaît et l'adopte. »

« Sans doute, il y a bien quelque part, au fond de nous-mêmes, un agent secret de ce nom-là. Mais comme nos yeux doublés de puissantes lunettes, ne l'avaient point vu, que nos mains ne l'avaient pas touché, cet agent restait au rancart. Chassé du temple d'Hippocrate, honteux, baffoué, le pauvret s'était refugié chez Messieurs les charlatans. Ceux-ci le débitaient en fraude ou l'exhibaient mystérieusement. Ce parfum du fruit défendu attira les amants du merveilleux, dont le nombre est grand, Dieu sait ! Aux portes des officines réprouvées, on vint, timidement d'abord, ensuite au grand jour, puis en foule. Bientôt le magnétisme eut pignon sur rue ; il devint puissance. D'illustres écrivains : Balzac, Frédéric Soulié, de grands naturalistes : Cuvier, Jussieu, de savants médecins : Berna, Deleuse, Pigeaire, le marquis de Puységur se constituèrent ses patrons et ses défenseurs. Malgré l'arrêt de la Faculté, les phénomènes allaient leur train. A sa barbe, ils s'avisaient de guérir ! Le public qui n'est point sot,

(1) Tous les ouvrages cités dans cette Revue se trouvent à la *Librairie du Magnétisme.*

y prenait goût. Et ce scandale ne finissait pas. Et la docte Académie ne cessait de fulminer l'anathème contre la nouvelle Eglise, traitant le culte de « jonglerie » et ses pontifes de « saltimbanques ».

Ce que l'auteur nous affirme n'est pas rigoureusement exact ; l'éminent professeur Charcot « reconnait » peut-être le magnétisme mais ne « l'adopte » pas ; et jusqu'à présent, la science de Mesmer ne trouve en lui et surtout en ses élèves que d'implacables ennemis. Le magnétisme a servi au professeur Charcot pour asseoir sa réputation et pour faire admettre l'hypnotisme, ce qui n'est pas la même chose. Ensuite, Deleuse et de Puységur n'étaient pas médecins.

« Ce qui m'étonne, ajoute l'auteur, c'est que le savant professeur n'ait pas dit le premier mot de tout un ordre de phénomènes plus fréquents, peut-être, mais non moins extraordinaires. J'entends la *double vue* somnambulique, l'acuité miraculeuse de l'ouïe, du tact, de l'odorat, l'agilité prodigieuse, la force surhumaine, la supériorité intellectuelle qui se révèlent chez les sujets magnétisés. Chacun de nous a été témoin de ces faits. Au collège, j'avais un camarade qui faisait en dormant thèmes et versions. Faut-il ajouter : sans faute? C'est pourtant la vérité. Notez que ce garçon était, le jour, un cancre parfait. Un autre que vous allez me citer, se promenait la nuit sur la gouttière de son toit, aussi aisément que vous le faites dans ce salon. J'en sais un, qui tombé du 5e étage sur le pavé, en plein sommeil magnétique, se réveilla sans une contusion, disant : « J'étais soutenu par les anges ». Et ainsi de même pour mille autre cas, que M. Charcot, sans faire injure à sa raison, n'expliquerait pas par les mots *névrose* et *hystérie*.

« Mais M. Charcot est franc (c'est l'auteur qui parle, nous ne saurions en dire autant). Il avoue un *inconnu* dans les faits constatés. Je l'en félicite. Hypothèse pour hypothèse, je préfère la mienne :

« Je crois à l'existence d'un agent indéfini, indéfinissable peut-être, qui sert d'intermédiaire entre notre substance matérielle et l'esprit immatériel qui nous entoure, nous pénètre et nous fait agir ! Je crois au magnétisme qui est, comme la chaleur, l'électricité, la lumière, une des formes de cet agent. Grâce à lui, je crois que l'âme, à certains moments, se dégage de la matière et jouit de facultés plus parfaites ; je trouve cette doctrine plus consolante, plus bienfaisante surtout que celles des organicistes. Elle me fait comprendre le génie, l'héroïsme et toutes les grandes vertus. Elle m'apprend la noblesse de mon origine, l'immortalité de mon esprit. Et dût M. Charcot me traiter d'hystérique et de névrosé, j'aime mieux rechercher dans l'espace radieux ma patrie et ma terre promise, que de crier : « papa ! » au visage d'une guenon. »

Nouveau traité pratique de Magnétisme, par le docteur Stevenson, petit in-8° de 184 pages.

Petit traité théorique écrit dans un style simple, à la portée de toutes les intelligences.

Après avoir montré que « l'histoire du magnétisme animal est intimement liée à celle de l'humanité », l'auteur trace, à grands traits, avec assez d'exactitude, l'historique du magnétisme depuis Mesmer. Il explique clairement la différence qui existe entre le magnétisme et l'hypnotisme et s'étend longuement sur les procédés en usage pour obtenir le sommeil magnétique et les différents effets qui se produisent chez le magnétisé sous l'action du magnétiseur. Il ne dit rien de sa pratique ; et après avoir exposé les diverses théories, il donne la préférence à celle de l'Ecole de Nancy.

« Le traitement des maladies par le magnétisme animal dit l'auteur, tel qu'il est pratiqué par les professeurs de l'école de Nancy, peut se résumer en quelques lignes : « Le malade est *endormi* par sug-« gestion, c'est-à-dire en faisant pénétrer l'idée « du sommeil dans son cerveau. Il est *traité par* « *suggestion*, c'est-à-dire en faisant pénétrer l'idée « de la guérison dans son cerveau. »

« En terminant ce petit ouvrage destiné à vulgariser l'étude des phénomènes produits par le magnétisme animal ; qu'il nous soit permis de donner un conseil à nos lecteurs sous forme de conclusions :

« Il est prudent de ne pas perdre de vue que le magnétisme ne doit pas être considéré comme un passe-temps, mais comme un moyen de guérir les personnes qui souffrent. On ne doit donc pas se livrer à des expériences magnétiques comme on fait des tours de physique amusante.

« Nous avons été créés pour vivre normalement, d'après des lois physiologiques immuables, établies par la nature elle-même ; or, placer un sujet sous l'influence de l'électricité ou du magnétisme, c'est le placer hors des lois de la nature, et cela ne s'accomplit pas sans danger. Enfin, nous le disons de nouveau, le magnétisme est un moyen de guérison et non pas un objet d'amusement. »

Magendie déclare que non seulement le magnétisme n'existe pas, mais que son action est dangereuse ; l'auteur n'admet aucune force étrangère à la personne du sujet : les effets sont exclusivement dûs à la suggestion de l'opérateur ; et pourtant, le frontispice de son livre représente un magnétiseur debout, versant, par les mains et par les yeux des torrents de fluide qui inonde le sujet assis à quelques pas devant lui.

Pourquoi cette étrange contradiction ? ??

L'auteur n'est pas de notre école. Il base sa doctrine sur des données diamétralement opposées aux nôtres, mais comme le but qu'il cherche à atteindre est le même : *l'application du magnétisme à l'art de guérir*, nous ne recommandons pas moins son ouvrage à l'attention de nos lecteurs.

Tableau de la Nature, par le docteur Ripault, 20 centimes.

Tableau des fonctions de la Nature, par le même, 20 centimes.

Ces deux tableaux de petite dimension (22 centimètres sur 27), imprimés d'un seul côté permettent d'embrasser, d'un coup d'œil la nature entière et ses principales fonctions. Ils résument tout un volume qui serait bien abstrait, malgré tout l'intérêt que l'on pourrait porter à l'étude de la question.

Tableau de phrénologie, par Antonin Suire, 1 fr.

C'est un tableau également imprimé d'un seul côté, de 50 centimètres sur 65, dressé d'après les travaux de Gall, de Spurzheim et leurs successeurs.

En haut du tableau, au-dessous du titre, l'auteur a placé 3 figures phrénologiques représentant : l'une la face antérieure du crâne, l'autre la face postérieure ; la troisième, le côté gauche... Les 36 départements numérotés du cerveau représentant autant de facultés, de qualités ou de vices, sont commentés dans autant de quatrains, dont quelques-uns font supposer que *la bosse de la poésie* est bien développée chez l'auteur.

Ce tableau permet de mieux comprendre l'intérêt qui s'attache aux portraits publiés par les journaux illustrés, car, en examinant les protubérances du front et en se reportant au département correspondant sur les figures du tableau, on peut apprécier les facultés qui constituent la notoriété des individus.

FLUIDUS.

THÉRAPEUTIQUE MAGNÉTIQUE
(Magnétisme de l'aimant)

Douleur.

M. Clément Moinard, à Saint-Mariens, par Cavignau (Gironde), souffrait depuis sept ans d'une douleur très vive à l'épaule. Il avait employé tous les traitements internes et externes employés en pareille circonstance et la douleur ne s'était pas sensiblement modifiée.

Il avait lu mon *Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme* ainsi que l'*Application de l'aimant au traitement des maladies*. Il résolut d'essayer l'action de l'aimant.

Vers la fin de juin de cette année, il me demanda une lame magnétique. Le 17 juillet, il m'écrivit « que depuis qu'il avait reçu l'aimant, il en avait fait usage et qu'il n'éprouvait presque plus de douleur. » Au bout de cinq à six semaines, la douleur était disparue. Il supprima les applications. Le 16 septembre, il m'écrivit encore pour me dire qu'aucune impression douloureuse ne s'était plus fait sentir ; depuis plusieurs semaines il se considérait comme radicalement guéri, et ajoutait « en conséquence, je vous autorise à publier ma guérison. »

Je pourrais citer des centaines de guérisons de cette nature, car c'est surtout sur les douleurs et sur les affetions nerveuses que l'aimant exerce l'action la plus puissante et la plus salutaire : mais je préfère citer quelques guérisons obtenues par les grands médecins de la fin du siècle dernier.

Les trois observations suivantes sont extraites du *Rapport* de MM. Audry et Thouret, intitulé *Observations et recherches sur l'usage de l'aimant en médecine* ou *Mémoire sur le magnétisme médicinal*, lu à la *Société royale de médecine*, le 29 août 1780, Ce Rapport, dont j'ai parlé plusieurs fois, est imprimé dans le 3e volume des Mémoires de cette savante compagnie ; il a été tiré à part.

Affection spasmodique de l'estomac.

Observation XV. — L'épouse du sieur Leduc, doreur, âgée d'environ 36 ans, d'une constitution délicate, et née d'une mère sujette à l'une des plus graves maladies de nerfs, éprouvait depuis longtemps des maux d'estomac continuels. Les digestions étaient lentes et difficiles. La plus légère quantité d'aliments, même choisis et pris au dîner, surchargeait l'estomac qui ne s'en délivrait que fort tard. Depuis qu'elle a fait usage des aimants, les les forces digestives se sont rétablies et maintenant l'estomac fait bien ses fonctions. Deux ou trois jours après l'application de l'aimant cette dame fut abondamment purgée, et contiuua de l'être pendant trois ou quatre jours.

Palpitations.

Observation XXII. — La dame Miraumont, âgée d'environ quarante ans, était depuis deux ans sujette à des maux de nerfs accompagnés de violentes palpitations. Elle avait attribué aux approches du temps ordinaire de la cessation des règles, cette indisposition d'abord peu considérable, mais qui par la suite s'était accrue, et était devenue très grave et très fatigante. Elle en était attaquée tous les jours, et souvent un très grand nombre de fois par jour. Les palpitations étaient très violentes et

accompagnées de suffocation. Au commencement de l'année 1778, on lui conseilla de faire usage d'un aimant de M. l'abbé Le Noble. Dès les premiers moments de son application, les palpitations s'affaiblirent et s'éloignèrent. Dans l'espace de quinze jours, le soulagement fut sensible. Deux mois après, le mal était entièrement dissipé. Pendant l'usage de l'aimant, la dame Miraumont éprouva des pertes fréquentes qui l'affaiblirent considérablement. Ces pertes avaient commencé même avant qu'elle y eût eu recours. Elles cessèrent au bout de quelque temps avec l'écoulement périodique. Quoiqu'elles eussent été plus fortes depuis l'application des aimants, les palpitations et les douleurs de nerfs n'avaient point reparu pendant cet intervalle, malgré l'affaiblissement où la malade s'était trouvée réduite; et depuis ce temps jusqu'au moment où nous écrivons, elle n'en a éprouvé aucun retour. Mme Miraumont nous a cependant assuré que lorsqu'elle quittait l'aimant pour le faire aimanter, ce qui arrivait environ tous les six mois, elle éprouvait, pendant huit jours à peu près qu'elle en était privée, un sentiment de malaise, et que les palpitations se renouvelaient. Depuis qu'elle s'est procurée deux aimants pour s'en servir alternativement, et ne pas en interrompre l'usage, elle s'en trouve absolument délivrée.

Tremblements convulsifs.

Observation XXVI. — Madame La Neuville éprouva en 1766, un saisissement violent à l'occasion de la perte d'un enfant. Le chagrin qu'elle en conçut lui attaqua le système nerveux, au point qu'elle passa une année entière dans des oppressions continuelles. Elle ne pouvait manger que très peu, et avec beaucoup de douleurs occasionnées par de continuelles convulsions dans l'estomac. Elle devint en même temps sujette à des palpitations et à des mouvements spasmodiques dans le cou et à la tête, accompagnés d'étourdissements. La cause de son mal n'étant pas connue, on la fit saigner deux fois au bras, et la purger quatre. Après ce traitement, elle se trouva plus mal. Alors on la mit à l'usage de l'infusion de tilleul avec l'eau de fleurs d'oranger. Ce nouveau traitement lui procura un soulagement qui dura jusqu'en 1776; mais à cette époque les douleurs nerveuses et les secousses recommencèrent.

L'année suivante, Madame La Neuville perdit son époux. Cette nouvelle source de chagrins survenus dans des temps qu'un changement de nature rendait critiques, aggrava singulièrement son état. Elle prit pendant longtemps les antispasmodiques sous toutes les formes. Elle n'en reçut aucun soulagement. Les potions calmantes les plus fortes avaient peu d'action; elles paraissaient même avoir des effets fâcheux. L'estomac les recevait avec leur, et elles occasionnaient de fréquentes blesses.

Voyant que rien ne la soulageait, Madame Neuville se détermina à cette époque à porter la poitrine un aimant de M. l'abbé Le Noble. Tr jours après son application, elle se trouva si cal qu'il lui fut possible de se coucher sans se sen suffoquée, comme auparavant, par des palpitatio qui ne lui permettaient de prendre de repos que très avant dans la nuit, et en restant sur son séant. Les secousses de la tête furent calmées.

Madame La Neuville passa trois mois de la sorte très contente de sa situation. Mais il lui survint sur la région de l'estomac et de la poitrine, des ébullitions accompagnées de démangeaisons insupportables. On lui conseilla de se bassiner avec l'eau de sureau et de mettre une compresse de la même eau sur les parties souffrantes. La crainte d'affaiblir l'aimant lui fit prendre le parti de l'ôter une fois en se couchant. Peu de moments après, elle se trouva faible et suffoquée par des palpitations aussi fortes que par le passé. Après être restée deux heures dans cette situation, elle se détermina à ôter la compresse, et à remettre l'aimant. Elle s'en trouva à l'instant calmée, au point que, sans s'en apercevoir, elle s'assoupit étant à son séant, et s'endormit jusqu'au matin.

Les douleurs s'étant portées depuis très vivement à la tête, Madame La Neuville fut saignée deux fois du pied, les symptômes ordinaires au temps critique paraissant aussi l'exiger. Ces deux saignées ne calmèrent point ses douleurs; mais elle parvint à les dissiper en portant sur le sommet de la tête une plaque aimantée de M. l'abbé Le Noble. L'année dernière, elle voulut faire l'essai d'ôter cette plaque. Peu à peu, ses anciens accidents se réveillèrent. Au bout de six jours, la pièce fut replacée et le mal se calma. Après ces deux expériences, Madame La Neuville est bien déterminée à ne pas cesser de porter ses aimants.

THÉRAPEUTIQUE DU MAGNÉTISME

On pense généralement que le magnétisme n'a d'efficacité réelle que dans les maladies nerveuses.

C'est une erreur. — Le magnétisme est un agent vital qui vient toujours en aide aux forces médicatrices de la nature. Son efficacité est aussi grande dans les affections organiques, même dans celles qui sont caractérisées par des lésions, que dans les névroses.

On peut se rendre compte de cette vérité par le relevé des principales guérisons que le *Journal du Magnétisme* a publiées depuis que M. Durville en a repris la publication.

Les guérisons suivantes ont été obtenues par le magnétisme humain avec ou sans le secours de l'aimant (*magnétisme minéral*).

Aliénation mentale

Mme G. — Aliénation avec dépression de toutes les facultés mentales, datant de 13 mois. Guérie en 13 jours (nº 15, octobre 1887).

Anémie

Mlle de N... — Faiblesse extrême, visions, hallucinations, accès de léthargie, règles supprimées depuis 2 ans. Guérie en 3 mois (nº 24, avril 1879).

Mlle LEROY. — Palpitations, crampes d'estomac, névralgies, dépérissement progressif, faiblesse extrême, marasme, hallucinations, dont les premières manifestations datent de 20 ans. Guérie en 2 mois (nº 18, juin 1884).

Ankylose

M. M... — Ankylose d'un genou, suite de blessure, datant de 10 mois. Guéri en 40 séances (nº 16, décembre 1878).

Cœur (Affections du)

Mme DURIEU. — Palpitations, oppression, douleurs au cœur, faiblesse, insomnie, cauchemars, hallucinations. Souffre depuis 6 ans. Guérie en 23 séances (nº 17, octobre 1882).

Mme X... — Paralysie du cœur, syncopes fréquentes, malaise général, très grande anémie, faiblesse extrême, appétit nul, insomnie, hallucinations. Souffre depuis 14 ans. Guérie en 24 séances (nº 17, janvier 1888).

Coliques hépatiques

M. Léon de L... — Affection datant de 2 ans. Guéri en 15 jours (nº 21, février 1879).

Danse de Saint-Guy

Mlle E... — Atteinte de la maladie depuis 4 mois. Guérie en 3 mois (nº 9, février 1886).

Douleurs

M. X... — Rhumatisme datant de 24 ans; douleurs atroces presque continuelles. Guéri en 3 mois (nº 19, janvier 1879).

M. Z...— Rhumatisme articulaire aigu, suite d'un eczéma datant de 4 ans. Guéri en 28 jours (nº 28, février 1879).

M. MARCILLAT. — Rhumatisme articulaire datant de 9 ans et sévissant par crises excessivement douloureuses, durant 6 à 8 jours, pendant lesquels la marche est impossible Guéri en 17 séances (nº 19, octobre 1884).

Mme M. — Souffre depuis 3 ans de douleurs violentes dans les jambes et dans les reins, état fébrile, insomnie. Guérie en 18 séances (nº 8, janvier 1886).

Entorse

M. M... — Entorse datant de 3 ans, dégénérée en tumeur blanche avec gonflement de la cheville et du bas de la jambe. Guéri en 114 séances (nº 12, octobre 1878).

Epilepsie

Miss THOOMS. — Epilepsie datant de 12 ans, causée par une frayeur. Crises violentes tous les deux jours environ. Guérie en 15 jours (nº 16, juin 1884).

Estomac (Affections de l')

M. N... — Gastro-entérite datant de 6 ans. Digestion très pénible, vomissements, crampes d'estomac, oppression, battements de cœur, faiblesse extrême. Guéri en 75 jours (nº 19, octobre 1884).

Mme DUMOULIN. — Maux d'estomac, constipation, maux de tête, insomnie, faiblesse générale, depuis 5 à 6 mois. Guérie en 4 séances (nº 9, février 1886).

Mme VALENTIN. — Crampes d'estomac depuis 4 ans. Digestions pénibles, appétit nul, insomnie, cauchemars, malaises divers. Guérie en 17 séances (nº 9, février 1886).

Mlle ERN... — Gastrite chronique depuis 6 ans. Renvois continuels, aigreurs, nausées, vomissements, douleurs violentes à l'estomac. Guérie en 51 séances (nº 10, mai 1886).

Hystérie

Mlle L... — Manie hystérique. Crises de fureur dans lesquelles elle perdait l'usage de la raison. Guérie en une seule séance (nº 6, septembre 1880).

M. Eugène F...—Crises hystériformes se manifestant surtout par de la colère, de la méchanceté, depuis 5 à 6 mois. Guéri en quelques séances (nº 8, janvier 1886).

Mme M... — Crises de contracture, perte de connaissance, manie du suicide, datant de plusieurs années. Guérie en 4 mois (nº 20, avril 1888).

Kyste

Mlle Louise de R... — Kyste de l'ovaire. Fleurs blanches, langueur, épuisement, prostration voisine de l'hébètement, depuis plusieurs années. Guérie en 6 mois (nº 1, mai 1879).

Ménorragie

Mme C... — Atteinte depuis un an d'une perte presque continuelle. Palpitations, éblouissements, troubles de la vue, tintements d'oreille, état fébrile, faiblesse générale. Guérie en 30 séances (nº 19, octobre 1884).

Migraine

Mme SIOR. — Endure depuis 6 ans les douleurs les plus atroces. Crises violentes chaque semaine, durant de 2 à 4 jours pendant lesquels la malade conserve le repos le plus absolu, loin du bruit, sans prendre aucune nourriture. Guérie en 45 jours (nº 14, juin 1887).

Moelle épinière

Mme FOUGERAT. — Ataxie locomotrice datant de 8 ans. La maladie est à la troisième période de son développement. Douleurs fulgurantes presque continuelles, crises gastriques extrêmement violentes, vomissements, quintes de toux, paraplégie. Guérie en 2 ans 1/2 (nº 18, février 1888).

Névralgie

Mme GROSBY. — Névralgie faciale extrêmement douloureuse, sévissant par crises périodiques durant de 5 à 8 heures. Insomnie, perte de la mémoire. Les premiers symptômes remontent à 12 ans. Guérie en 1 mois (nº 6, juillet 1885).

Névroses (troubles nerveux)

Mme C... — Malaise général, inquiétude continuelle, tristesse, éblouissements, vertiges, insomnie, suite de chagrins, depuis 8 mois. Guérie en 8 jours (nº 3, avril 1885).

Mme M... — Serrement à l'épigastre, oppression, palpitations, dyspepsie, vomissements, crise de nerfs, ennui continuel, malaise général, insomnie, depuis 8 ans. Guérie en 16 jours (nº 6, juillet 1885).

M. GASPARD. — Très impressionnable, depuis plusieurs années; serrement à l'épigastre, battements de cœur, chaleur à la tête, malaise général. Guéri en 5 jours (nº 7, octobre 1885).

M. S... — Affaiblissement physique et intellectuel, depuis 8 ans : perte de la mémoire, grande impressionabilité, digestions lentes, tremblement, pollutions nocturnes, insomnie, hypocondrie. Guéri en 46 jours (nº 8, janvier 1886).

Paralysie

M. R... — Paralysie faciale depuis deux ans. Immobilité des paupières, atrophie des muscles, bouche tordue à gauche, langue sans mouvement, violents maux de tête. Guéri en 135 séances (nº 14, novembre 1878).

M. L... — Paralysie incomplète des jambes depuis 4 ans, la marche est presque impossible. Guéri en 8 jours (nº 8, novembre 1880).

22 observations d'hémiplégies et paralysies diverses, par suite d'épanchement cérébral. — 18 cas ont été guéris ou améliorés (nº 15, janvier 1882).

Mme X... — Paralysie complète du bras gauche depuis un an. Guérie en une seule séance (nº 1, février 1885).

M. A... — Impossibilité de se mouvoir, incontinence d'urine, constipation, oppression, insomnie, datant de 4 ans. Guéri en 8 mois. (nº 20, avril 1888).

Suppression de règles

Mme de X... — Règles supprimées depuis 18 mois, constipation, manque d'appétit, oppression, battements de cœur, maux de tête, éblouissements, fièvre, insomnie. Guérie en un mois (nº 18, juin 1884).

Surdi-mutité

M. X..., âgé de 22 ans, guéri en deux mois (nº 7, octobre 1885).

Tic

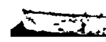
M. L. — Tic, non douloureux depuis dix ans, suite de frayeur. Guéri en deux mois (nº 18, juin 1884).

Tumeurs

Mlle M... — Tumeur siégeant à la partie moyenne de l'hypocondre gauche. Déformation du ventre, douleur, chaleur cuisante, serrement autour de la taille, oppression, difficulté de se baisser et de marcher, constipation, hémorragies nasales, datant de huit ans. Guérie en deux mois et demi (nº 18 juin 1884).

Mme T... — Tumeur occupant la région inguinale droite, Douleur vive dans tout le côté droit, marche pénible, battements de cœur, malaise général, depuis 3 ans. Guérie en 4 mois (nº 12, novembre 1886).

Les guérisons suivantes ont été obtenues par l'aimant (magnétisme minéral), à l'exclusion de toute autre médication.





Cœur (Affections du)

Mme M. — Palpitations presque continuelles accompagnées de suffocation; douleurs, malaise général depuis deux ans. Calmée en deux mois, entièrement guérie en 18 mois (n° 22, octobre 1888).

Douleurs

M. M. — Douleur violente à l'épaule depuis 7 ans. Guérie en 2 mois 1/2 (n° 22, octobre 1888).

M. R. — Rhumatisme articulaire, douleurs atroces depuis 2 mois. Calmé en 3 jours, guéri en 6 semaines (n° 22, octobre 1888).

Estomac (Affections de l')

Mlle G... — Vomissements nerveux rebeles à tous les moyens médicaux. Calmée immédiatement (n° 21, juillet 1888).

Mme L. — Maux d'estomac continuels, digestions lentes depuis très longtemps. Guérie en quelques jours (n° 22, octobre 1888).

Gravelle

M. MOLAS. — Souffrait depuis plus de 30 ans. Guéri en 4 mois (n° 21, juillet 1888).

Névralgie

M. X. — Douleurs de la face sévissant par crises presque continuelles d'une violence inouie, depuis 9 ans. Guéri en quelques mois (n 21, juillet 1888).

Tremblement

Enfant de deux ans. — Tremblement continuel de toutes les parties du corps, état fébrile, suite de frayeur depuis trois semaines. Entièrement calmé en 8 jours (n° 22, octobre 1888).

Le compte-rendu détaillé de ces affections, avec les noms et adresses du plus grand nombre des malades, est inséré dans les numéros indiqués du *Journal du Magnétisme*.

Quelques numéros des années 1878 à 1884 sont épuisés. Les autres sont envoyés contre 50 centimes à ceux qui en font la demande, à la *Clinique du Magnétisme*.

Le Magnétisme est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. L'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants.

Dans les maladies graves, aiguës ou chroniques, où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut, en quelques jours, être apte à continuer le traitement et à guérir la maladie la plus rebelle si les organes essentiels à la vie ne sont trop profondément altérés.

Pour atteindre ce but, le directeur de la Clinique se met à la disposition des familles, tant à Paris, qu'en province et même à l'étranger, pour organiser ce traitement au lit du malade.

Le Gérant, E. DELMAS-MARSALET.

Paris. — Imp. A. Lombardin, 148, Boulevard Voltaire